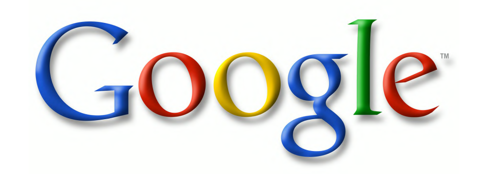
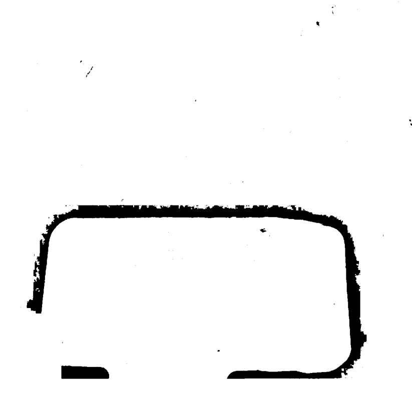




(Mai 1809.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, OU JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.

A PARIS,

Au Bureau d'abonnement dudit Journal, chez *Gabriel* Dufour, et Compagnie, libraires, rue des Mathurins S. Jacques, n.° 7.

A Amsterdam, chez Gabriel Dufour, libr.

A Cassel, chez Tourneisen fils, libraire.

M. DCCC. IX.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1809.

TOME III.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, OU JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la LÉGION D'HONNEUR, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des Sciences de Gœttingue, de l'Académie royale de Munich, de celle de Vilna, de l'Académie italienne, de celle de Turin, de celle des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres, impériale d'Histoire naturelle de Moscou; des Sociétés d'Histoire naturelle, Philomathique, Galvanique, Celtique, Médicale d'émulation, de l'Athénée des Arts de Paris; des Académies de Lyon, de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nîmes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, de Nantes, de Soissons, de Lille, d'Evreux, etc.

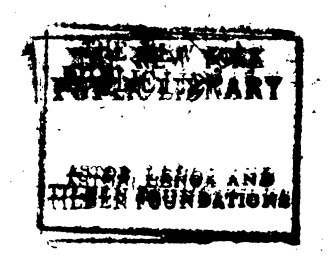
ANNÉE 1809.

TOME III.

PARIS,

Au Bureau du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez Gabriel *Dufour* et Compagnie, libraires, rue des Mathurins S. Jacques, n.° 7.

IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU, RUE DE LA HARPE, n.° 11.


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

GÉOGRAPHIE.

FIN du COUP-D'OEIL *général sur les changemens géographiques et sur les progrès des sciences politiques, géographiques et statistiques; dans le courant de l'année* 1808. — *Traduit de l'allemand des Ephémérides géographiques de M.* BERTUCH (1).

h. CONFÉDÉRATION DU RHIN.

CETTE Confédération, qui a pris la place de l'ancienne union des peuples d'Allemagne, et qui est sous le protectorat direct de la France, contient aujourd'hui toute l'ancienne Allemagne, à l'exception des provinces de l'Autriche, de la Prusse et du Danemarck, et des provinces incorporées à la France et à la Hollande. Dans le courant de 1808, les ducs de *Mecklenbourg Schwerin*, de *Mecklenbourg Strelitz* et d'*Oldenbourg* y ont été reçus. Il est donc com-

(1) *Suprà*, ann. 1809, t. II, p. 308.

posé dans ce moment des souverains suivans, dont une partie forme le collége royal, et l'autre le collége des princes.

I. COLLÉGE ROYAL.

a. Le Prince Primat.

Ses États consistent en :

POSSESSIONS.	LIEUES carrées.	NOMBRE d'habitans.
1. La principauté d'Aschaffenburg.	21	67,411
2. La principauté de Ratisbonne.	4,10	32,200
3. Le comté de Wezlar.	0,50	4,988
4. La ville et le territoire de Francfort.	4	52,000
5. Les possessions de la chevalerie de l'Empire.	9,25	18,137
Total.	38,$\frac{85}{100}$	174,736

Il n'y a pas eu de changemens remarquables dans l'administration de ce pays ; les discussions qui s'étoient élevées sur la souveraineté de quelques contrées appartenant ci-devant à la chevalerie de l'Empire, sont arrangées par le traité conclu entre les deux Etats, le 19 août 1808.

β. Le Roi de Bavière.

La nouvelle organisation de la Bavière est continuée avec énergie et avec prudence; chaque branche de l'administration intérieure reçoit une nouvelle forme. L'étendue de ce journal ne permet pas de donner les détails de tout ce qui a été fait à ce sujet. Nous ne ferons mention ici que de la nouvelle division du Royaume en cercles avec leur étendue et leur population.

CERCLES.	LIEUES carrées.	NOMBRE d'habitans.
1. Cercle du Mein.	72 ½	190,652
2. Cercle de la Pegniz.	42	141,930
3. Cercle de la Naab.	130 ¼	220,835
4. Cercle de Rezat.	67 ¾	190,077
5. Cercle de l'Altmühl.	94 ¼	202,107
6. Cercle du Danube supérieur.	79	258,589
7. Cercle du Lech.	91	223,176
8. Cercle du Regen.	121	237,095
9. Cercle du Danube inférieur.	118	215,661
10. Cercle de l'Isar.	155 ¾	302,530
11. Cercle de la Salzach.	103 ½	190,967
12. Cercle de l'Iller.	118	237,097
13. Cercle de l'Inn.	176 ¼	202,751
14. Cercle de l'Eisack.	154 ¾	191,611
15. Cercle de l'Adige.	112 ½	226,492
Total.	1,636 ½	3,231,570

Parmi les ouvrages les plus remarquables qui donnent des explications géographiques et statistiques de ce Royaume, on peut citer : les *Feuilles périodiques de la Régence royale de Bavière pour* 1808. — *Prodromus du Manuel littéraire sur l'Histoire et la Statistique de Bavière;* par le Baron F. *Chr.* d'Aretin. Munich 1808. — *Manuel littéraire sur l'Histoire et la Statistique de la Bavière*, par le même; 1 vol. Munich 1808. — *Notices statistiques sur le duché de Bavière;* par T. V. Hazzi, tom. 4, 3.e vol. Nuremberg 1808. — *Description de Munich*, par L. Hubner. Munich 1808. Les meilleures cartes géographiques sont : la *Carte de Bavière;* par Mannert, en deux feuilles. Nuremberg, chez Homman. Cette carte fait honneur à son célèbre auteur. — *La Carte de Bavière*, par Güssefeld. Weimar, du fonds de l'Institut géographique. — *L'atlas des fleuves de la Bavière*, par Riedl; *les cartes de Bamberg et d'Eichstedt*, par Hammer, et la *Carte de Nuremberg*, par Spaeth, ont toutes été annoncées dans les *Ephémérides géographiques*.

γ. Le Roi de Saxe.

Il ne s'y est fait aucun changement dans l'administration intérieure; nous remarquons seulement que les deux domaines de *Gom-*

mern et de *Barby*, et la partie Saxonne du *Mansfeld*, à l'exception des domaines d'*Artern*, de *Bornstedt* et de *Vockstedt*, ont été cédés, par un traité conclu avec la Westphalie, à ce dernier Royaume pour le *cercle de Cotbus*, et que le cercle électoral a échangé son nom contre celui de *cercle de Wittenberg*.

Le Royaume consiste actuellement en deux Etats tout-à-fait séparés et régis d'après des principes tout-à-fait hétérogènes : le royaume de Saxe proprement dit, et le grand duché de Varsovie. Nous donnerons ici un tableau statistique pour tous les deux.

POSSESSIONS.	Lieues carrées.	Nombre d'habitans.	Villes.	Bourgs.	Villages.
1. *Royaume de Saxe.*					
a. Cercle de Wittenberg.	66, 50	130,730	22	3	409
b. Cercle de Thuringue.	55	177,293	21	4	476
c. Reste du pays de Mansfeld.	2, 50	6,220	1		13
d. Comté de Stolberg.	6	15,000	3		44
e. Cercle de Misnie.	89, 50	282,308	40	5	1,223
f. Cercle de Leipsick. *g*. Pays de Wurzen.	86	234,021	33	1	592
h. Cercle de l'Erzgebirg.	102, 50	434,021	46	6	595
i. Souverainetés de Schoenbourg.	18, 50	60,269	13	1	121
k. Cercle du Voigtland.	33, 25	85,738	15	1	307
l. Cercle de Neustadt.	14, 25	36,812	8	3	218
m. Evêché de Merseburg.	20	40,837	7		212
n. Evêché de Naumbourg-Zeitz.	15	31,896	4	2	137
o. Principauté de Querfurt.	8, 25	22,469	4		57
p. Partie saxonne de Henneberg.	8, 75	23,965	2	3	48
q. Haute-Lusace.	126, 50	313,963	23	4	869
r. Basse-Lusace.	80	126,495	20		608
s. Cercle de Cotbus.	17, 67	33,260	2		47
t. Armée.		50,997			
TOTAL.	750$\frac{1}{3}$	2,106,294	264	33	5,976

POSSESSIONS.	Lieues carrées.	Nombre d'habitans.	Villes.	Bourgs.	Villages.
2. *Grand duché de Varsovie.*					
a. Département de Varsovie.	218	255,000	51		2,426
b. Département de Kalisch.	332	396,000	64		2,245
c. Département de Posen.	408, 50	599,000	120	24	3,828
d. Département de Bromberg.	159, 50	214,000	45	1	1,077
e. Département de Plock.	350	316,000	43	2	3,399
f. Département autrefois de Bialystok.	342	325,000	47		2,710
g. La nouvelle Silésie.	41	72,000	17		162
TOTAL.	1851	2,177,000	387	27	15,847

Dans le *Grand duché de Varsovie*, on a fait plusieurs arrangemens qui cependant ne sont pas entièrement terminés; l'année prochaine fournira probablement des événemens dont nous pourrons entretenir nos lecteurs.

Parmi les ouvrages sur le Royaume de Saxe, ceux-ci méritent d'être remarqués : *Histoire, Géographie* et *Statistique du Royaume de Saxe, et du nouveau Grand duché de Var-*

sovie; par C. L. Politz. Leipsick 1808. — *Géographie du Royaume de Saxe;* par C. A. Engelhardt, 7.e volume, troisième édition. Dresde 1808. — *Nouvelle Description de Leipsick, Manuel pour les étrangers et les habitans, avec une introduction;* par Leonhardi. Leipsick 1808. Ce livre est aussi imprimé en français. — *Leipsick et ses environs, etc.*, à Leipsick 1808, avec deux plans. — *Observations et Phantaisies dans un Voyage en Saxe et en Brandebourg*, 2 vol. S. Gallen 1808. *Remarques sur un Voyage de Wittenberg, par une partie du cercle de ce nom, de la Haute et Basse-Lusace, etc.* Wittenberg 1808; par J. Maas. *Remarques faites dans un Voyage de Wittenberg à Dresde, Pirna, etc.;* par le même. Wittenberg 1808.

δ. Le Roi de Westphalie.

Ce nouveau royaume, élevé sur les ruines d'anciens états, s'est enfin peu-à-peu adapté à la constitution qui lui a été donnée. Nous donnerons bientôt un tableau détaillé de la division départementale qui vient d'être effectuée.

Les revenus de l'état pour l'année 1809, sont fixés à 37,375,000 fr. (14,430,502 florins de convent.), savoir :

Impôt sur les fonds.	10,000,000 fr.
Impôt des priviléges et patentes.	1,000,000
Impôts directs.	11,400,000
Impôt des personnes.	4,000,000
Domaines et régales.	10,975,000
TOTAL.	37,375,000 fr.

Les dépenses sont calculées à

Dettes publiques {Intérêts 3,700,000 / Amort. 800,000}	4,500,000 fr.
Liste civile de la maison du roi.	5,000,000
Ministères de la justice et de l'intérieur.	5,000,000
Ministère de la guerre.	13,000,000
Ministères des finances et du commerce.	8,463,000
Secrétariat d'état et ministère des affaires étrangères.	1,090,000
Conseil d'état.	322,000
TOTAL.	37,375,000 fr.

Le montant de la dette publique, y compris les dettes des départemens et communes étoit en 1808 de 112,667,750 fr. L'armée consistoit en 14,048 hommes, savoir: 11,048 d'infanterie, 2,000 de cavalerie et 1000 d'artillerie.

Il n'y a pas d'état en Europe sur lequel on nous ait donné cette année autant de Notices géographiques et statistiques que sur la Westphalie; mais les sciences n'en ont pas tiré grand profit. La plus grande partie de ces ouvrages ne sont que des compilations, puisées dans les excellentes topographies et géographies plus anciennes que nous possédons sur ce pays. On n'y trouve de nouveau que ce que les feuilles

officielles avoient publié. Parmi les ouvrages généraux, les meilleurs sont les suivans : *Tableau statistique du royaume de Westphalie, avant son organisation;* par G. Hassel. Brunswick 1807. — *Esquisse de la Statistique particulière et générale du royaume de Westphalie;* par *Raoul* Bosse. Brunswick 1808, ouvrages élémentaires trop légèrement tracés. Nous remarquons ensuite : le *Tableau alphabétique des villes, etc. composant le Royaume de Westphalie.* Cassel 1808. — La *Géographie abrégée du Royaume de Westphalie*, deux cahiers. Halle 1808. — *L'ami instructif des Bourgeois;* par F. Hartmann. Halle 1808. — Les *Lettres Westphaliennes*, écrites par le comte de R. M. Brunswick 1808. — Les *Lettres sur la Westphalie;* par *Louis* de Graimberg. Carlsrouhe 1808. — *Essai d'une Description géographique du Royaume de Westphalie;* par G. L. Weber. Eisenach 1808. — Le *Petit Westphalien;* par G. Reinhardt. Halle 1808. Ce livre ne doit être regardé que comme une collection de matériaux. — *Essai d'une Description géographique du nouveau Royaume de Westphalie;* par F. L. B-b. Tubingue 1808. — *Essais sur la Géographie et la Statistique du Royaume de Westphalie;* par G. Hassel. Weimar 1808. Par conséquent treize ouvrages descriptifs sur un royaume qui ne vient que d'éclore; treize ouvrages qui ten-

dent tous au même but. Parmi les ouvrages particuliers, nous citerons l'ingénieux ouvrage de M. C. Villers, intitulé : *Coup-d'œil sur les Universités, etc. en particulier du Royaume de Westphalie.* C'est le sentiment d'un étranger qui parle à ses contemporains, et en même temps un ouvrage qui offre un intérêt statistique. — L'*Histoire de Münden, surtout par rapport au commerce et à la navigation ;* par J. H. C. Willigerod. Gœttingue 1808. — Les *Six cantons de l'ancienne seigneurie de Schmalkalde*, 1.er volume ; par J. R. Hafner. Schmalkalde 1808. — La *Description du Harz-gebirg, par rapport à la géographie, à l'histoire naturelle et à la minéralogie*, 2 vol. Leipsick 1808. — *Description du Petersberg* (montagne de Pierre), *aux bords de la Saale.* Halle 1808. — *Cassel, sous le rapport historique et topographique.* Parmi les journaux nous remarquerons : le *Moniteur Westphalien* et les *Archives pour l'histoire*, la *Géographie*, la *Topographie et la Statistique du Royaume de Westphalie ;* par Rosenmeyer. Nous avons reçu les deux premiers cahiers qui ne remplissent point cependant l'attente que nous en avions conçues. Quant aux cartes géographiques, nous ne ferons mention que des suivantes : la *Carte géographique du royaume de Westphalie ;* par T. W. Streit ; Weimar, du fonds de l'Institut géographique 1808 ; et la

Carte du Royaume de Westphalie; par G. E. F. Seidel ; du fonds des héritiers de Homann, à Nuremberg ; la *Carte spéciale des montagnes du Harz et de ses environs*, en quatre feuilles ; celle de l'*Eichsfeld d'autrefois ;* celle des *Montagnes du Harz ;* par T. L. Güssefeld ; ces deux dernières sont nouvellement rectifiées ; enfin, la *Carte des six cantons de la seigneurie de Schmalkalde* 1808.

[illegible]. Le Roi de Wurtemberg.

Les changemens dans l'administration de l'intérieur ne nous arrêteront pas ici. — Le royaume est divisé en douze cercles, savoir :

CERCLES.	LIEUES carrées.	HABITANS.
1. Cercle de Stutgard.	18, 32	96,631
Capitale Stutgard.		22,771
2. Cercle de Louisbourg.	15, 12	108,909
Louisbourg 2.e capitale.		5,890
3. Cercle de Heilbronn.	18, 26	107,157
4. Cercle d'Œhringen.	22, 04	81,147
5. Cercle de Calw.	28, 62	80,078
6. Cercle de Rothenbourg.	23, 81	120,193
7. Cercle de Rothweil.	35, 13	102,623
8. Cercle d'Urach.	25, 69	104,986
9. Cercle d'Ehingen.	39, 27	93,392
10. Cercle d'Altdorf.	43, 08	72,746
11. Cercle de Schorndorf.	22, 59	87,065
12. Cercle d'Elwangen.	37, 62	97,784
Total.	329 [illegible]/100	1,181,372

Entre ces derniers se trouvent 272,036 sujets patrimoniaux. Il n'y a d'ouvrage statistiques que le *calendrier royal de l'état Wurtembergeois* pour 1808, et de cartes géographiques que *celle du royaume de Wurtemberg, grand duché de Bade et de la principauté de Hohenzollern*, par *F. J.* Streit; *Weimar* 1808, *du fonds de l'Institut géographique.*

ζ. Le grand Duché de Bade.

Ce pays est divisé en trois provinces, savoir :

PROVINCES.	Lieues carrées.	Nombre d'habitans.
1. Province du Haut-Rhin.	125. 50.	369,516
2. Province du Moyen-Rhin	71	270,306
3. Province du Bas-Rhin.	78. 75	282,827
Total.	275 $\frac{25}{100}$	922,649

Les revenus de l'état montoient en 1808 à 2953,936 florins d'Allemagne, les dépenses à 3,472,765 florins, et la dette publique à 18,000,000 florins.

Parmi les ouvrages géographiques et statistiques qui ont paru cette année, on remarque *la feuille de régence du grand duché de Bade* pour 1808; — *Esquisse historique et politique de Mannheim,* par FRIDRICH. Mannheim 1808. — *Description du lac de Constance,* par J. C. HARTMANN, nouvelle édition; S. Gallen 1808. — *Heidelberg et ses environs,* par REINBECK; Leipsick 1808. — Les *Vues du Murgthal,* par KUNZ *et* PRIMAVESI; deux cahiers, Heidelberg 1808.

n. LE GRAND DUC DE BERG ET DE CLÈVES.

Le grand duc Joachim obtint dans les premiers mois de l'année 1808 les pays autrefois Prussiens et Orangeois: *Münster, Mark, Lingen, Tecklenbourg* et *Dortmund,* ce qui a fait monter l'étendue de ses états à 314 $\frac{81}{100}$ de lieues carrées, et le nombre de leurs habitans à 930,494, savoir:

POSSESSIONS.	LIEUES carrées.	Nombre d'habitans.
1. Duché de Berg.	66	296,877
2. Duché de Clèves.	28	83,456
3. Duché de Münster.	49	126,291
4. Comté de Mark.	46	137,890
5. Comté de Lingen.	8	25,021
6. Comté de Tecklenbourg.	5	20,059
7. Comté de Dortmund.	1, 82	9,500
8. Les districts seigneuriaux de : Siegen, Dillenbourg, Hadamar, Beilstein, Rheina, Bentheim et Steinfurt, Horstmar, Westerbourg et Schadeck, avec une partie de Runkel.	111	231,400
TOTAL.	314 $\frac{82}{100}$	930,494

L'organisation de ces états fut entièrement conforme à celle de la France; le grand duc reçut en outre la charge de *maître général et héréditaire des Postes* dans les villes Anséatiques et d'autres états voisins; il a remis tous ses états entre les mains de l'empereur des Français, après avoir été appelé au trône des Deux-Siciles; Napoléon en a fait prendre possession en son nom.

Nous n'avons d'ouvrages statistiques et

géographiques sur cet état que la *Description complète des fabriques d'armes, de couteaux et d'acier de Solingen*, par *Ad.* de DANIELS, Dusseldorf, 1808; et de cartes géographiques que celle du *grand duché de Berg et de la Hesse*, par *Fr.* T. STREIT; 1808.

θ. LE GRAND DUC DE HESSE.

Ses états consistent actuellement en 200 lieues carrées d'étendue, sur lesquelles il y a 538,256 habitans, savoir :

POSSESSIONS.	LIEUES carrées.	Nombre d'habitans.
1. Principauté de Starckenbourg.	43, 25	179,823
2. Principauté de la Haute-Hesse.	90, 75	226,545
3. Duché de Westphalie.	66	131,888
TOTAL.	200	538,256

ι. LE GRAND DUC DE WURZBOURG.

Les frontières avec *Meiningen* ont été réglées par des traités, ainsi que celles avec les états du prince Primat. Il n'est pas survenu d'autres changemens.

Les affaires du grand-maître de l'Ordre Teutonique qui est également un prince de la maison Archiducale d'Autriche ne sont point encore arrangées, et il reste à savoir ce que ce prince sauvera du naufrage de l'Ordre, et s'il fera partie de la confédération Rhénane. D'après les *Archives de l'Allemagne méridionale, Cah. I. p.* 66, les revenus de l'Ordre montoient encore en 1806 à 426,000 florins, c'est-à-dire ceux de la grand'maîtrise à 115,600, de la commanderie d'Alsace à 100,000, de la commanderie d'Autriche à 60,000, de la commanderie de Tyrol à 11,000, de celle de Hesse à 50,000, de celle de Thuringe à 20,000, de celle de Saxe à 50,000, de celle de Westphalie à 15,000, de celle de Coblentz à 4,000. — *Ios. Ant.* Œgg a publié une Corographie de Wurzbourg dont le premier volume a paru dans cette ville.

2. Collége des Princes.

Il est composé de membres anciens et de nouveaux. Les membres anciens sont :

α. Le duc et prince de Nassau.
β. Les princes de Hohenzollern Hechingen et Siegmaringen.
γ. Les princes de Salm-Salm et Salm-Kirbourg.
δ. Le prince de Isenbourg-Birstein.

ε. Le duc d'Aremberg.
ζ. Le prince de Liechtenstein.
η. Le prince de la Leyen.

Les membres nouvellement reçus sont:

θ. Le duc de Saxe-Weimar.
ι. Le duc de Saxe-Gotha.
κ. Le duc de Saxe-Meiningen.
λ. Le duc de Saxe-Cobourg.
μ. Le duc de Saxe-Hildbourghausen.
ν. Le duc de Mecklenbourg-Schwerin.
ξ. Le duc de Mecklenbourg-Strelitz.
ο. Le duc d'Oldenbourg.
π. Le duc d'Anhalt-Dessau.
ρ. Le duc d'Anhalt-Bernbourg.
σ. Le duc d'Anhalt-Koethen.
τ. Le prince de Schwarzbourg Sondershausen.
υ. Le prince de Schwarzbourg Rudolstadt.
φ. Le prince de Waldeck.
χ. Le prince de Reuss.
ψ. Le prince de Lippe Detmold.
ω. Le prince de Lippe Schaumbourg.

Il y a en outre encore plusieurs provinces d'Allemagne dont on n'a pas disposé, et qui sont sous la puissance particulière de l'empereur des Français. Ce sont :

1. Les provinces d'Hanovre, savoir : *Kalenberg*, *Lunebourg*, *Lauenbourg*, *Brème*, *Verden*, *Hadeln*, *Hoya* et *Diepholz* ;

2. Les provinces prussiennes : *Erfurt, Blankenhayn et Bayreuth.*
3. Les provincès de Hesse : *Hanau et Niederkatzenellenbogen.*
4. La principauté de Fulde, autrefois au prince d'Orange.
5. La Poméranie Suédoise.

Les quatre villes Anséatiques *Hambourg, Brème, Lubeck et Dantzick* ne sont pas encore reçues non plus dans la confédération du Rhin.

Nous placerons ici le tableau général de tous les états de l'Allemagne qui n'appartiennent point aux monarchies autrichienne, prussienne, danoise, française ou hollandaise, avec la détermination de leur étendue, du nombre de leurs habitans, de leurs revenus et de leurs contingents à la confédération du Rhin.

PROVINCES ALLEMANDES.	LIEUES carrées.	NOMBRE d'habitans.	Revenus en florins d'Allemagne.	Contingent à la Confédération.
a. *Confédération du Rhin.*				
1. La Bavière.	1636,50	3,231,570	17,500,000	30,000
2. La Saxe et Varsovie	2599,20	4,362,476	17,500,000	20,000
3. La Westphalie.	688,70	1,958,366	14,430,502	25,000
4. Le Wurtemberg.	329,55	1,181,372	8,000,000	12,000
5. Le prince Primat.	38,90	174,736	1,800,000	968
6. Bade.	275,25	922,649	2,953,936	8,000
7. Berg et Clèves.	314,82	930,494	4,000,000	5,000
8. Hesse.	200	538,256	3,500,000	4,000
9. Wurzbourg et ordre Teutonique.	97	309,781	3,226,000	2,000
10. Saxe-Weimar.	35,20	110,421	1,000,000	800
11. Saxe-Gotha.	55	180,144	1,300,000	1,200
12. Saxe-Meiningen.	18,30	44,012	350,000	300
13. Saxe-Cobourg.	19,40	61,000	425,413	400
14. Saxe - Hildbourghausen.	11	33,000	150,000	200
15. Mecklenbourg Schwerin.	319,40	288,853	1,800,000	1,900
16. — Strelitz.	36,10	66,000	525,000	400
17. Oldenbourg.	108,25	160,000	800,000	800
18. Anhalt-Dessau.	17	53,013	600,000	350
19. Anhalt-Bernbourg.	16	35,193	390,000	240
20. Anhal-Kœthen.	15	28,842	200,000	210
21. Nassau.	103,50	272,000	1,757,000	1,680
22. Hohenzollern-Hechingen.	5,50	14,000	60,000	93
23. Hohenzollern-Siegmaringen.	19	39,000	240,000	197
24. Salm-Salm.	20,50	34,720	150,000	323
25. Salm-Kirbourg.	10,50	18,911	80,000	323
26. Isenbourg-Birstein	11,50	43,000	260,000	291
27. Aremberg.	50,50	59,000	300,000	379

PROVINCES ALLEMANDES.	LIEUES carrées.	NOMBRE d'habitans.	Revenus en florins d'Allemagne.	Contingent à la Confédération.
28. Liechtenstein.	2,50	5,012	400,000	40
29. Leyen.	2,50	4,500	34,000	29
30. Schwarzbourg-Sondershausen.	23	56,000	250,000	} 650
31. Schwarzbourg-Rudolstadt.	22	54,577	200,000	
32. Waldeck.	21,70	47,293	375,000	400
33. Reuss-Graiz.	7	21,860	130,000	117
34. Reuss-Gera.	7,50	22,836	140,000	146
35. Reuss-Schleiz.	6	16,360	100,000	125
36. Reuss-Lobenstein.	4,50	7,498	90,000	39
37. Reuss-Ebersdorf.	3,50	7,614	80,000	23
38. Lippe-Detmold.	24	70,540	225,000	500
39. Lippe-Schauenbourg.	10	20,132	80,000	150
TOTAL de la Confédération du Rhin.	7,185 $\frac{72}{100}$	15,485,031	85,041,851	118,950
b. *Villes Anséatiques.*				
1. Hambourg.	6	119,000	1,500,000	
2. Lubeck.	9	45,000	400,000	
3. Bremen.	4	50,000	400,000	
4. Dantzick.	19	84,000	700,000	
TOTAL des villes Anséatiques.	38	298,000	3,000,000	

PROVINCES ALLEMANDES.	LIEUES carrées.	NOMBRE d'habitans.	Revenus en florins d'Allemagne.	Contingent à la Confédération.
c. *Etats disponibles.*				
1. Kalenberg.	49,50	88,000	580,000	
2. Lunebourg.	200,20	195,000	950,000	
3. Lauenbourg.	26,20	33,000	150,000	
4. Hadeln.	6	20,000	30,000	
5. Bremen.	94,75	190,000	700,000	
6. Verden.	24,60	18,000	120,000	
7. Hoya.	49	70,000	460,000	
8. Diepholz.	12	15,000	70,000	
9. Poméranie - Suédoise.	66	116,000	400,000	
10. Erfurt.	16	51,000	300,000	
11. Baireuth.	57,25	251,067	900,000	
12. Fulde.	32,50	91,000	600,000	
13. Hanau.	22	66,000	320,000	
14. Katzenellenbogen.	6,25	18,000	80,000	
TOTAL des états disponibles.	662 $\frac{25}{100}$	1,222,067	5,660,000	
Récapitulation.				
1. Total de la Confédération du Rhin.	7185,72	15,485,031	85,041,851	118,950
2. — des villes Anséatiques.	38	298,000	3,000,000	
3. — des états disponibles.	662,25	1,222,067	5,660,000	
TOTAL général.	7885 $\frac{97}{100}$	17,005,098	93,701,851	118,950

Les souverains de la confédération du Rhin se sont surtout attachés à mettre de l'ordre dans leurs affaires domestiques, à régler leurs rapports avec leurs voisins et avec les princes médialisés, et à introduire le code Napoléon, ce qui s'est fait en Westphalie, en Hesse, dans les pays du prince d'Anhalt Koethen, du duc d'Aremberg et dans la ville de Dantzick. Mais on a procédé dans plusieurs pays, surtout dans la Saxe, avec beaucoup de réserve, d'attention et d'égards, pour introduire les innovations; dans d'autres états, au contraire, l'ancien ordre de choses a été subitement renversé. Le droit civil de la confédération, sa diète et les rapports, le rang et les devoirs des princes entre eux, ne sont point encore réglés.

Nous avons une foule d'ouvrages sur la confédération du Rhin qui a pris la place de l'ancienne union des états de la Germanie; mais c'est en vain encore que l'on cherche une *statistique* et une *géographie particulière* qui vraisemblablement ne pourra paroître que quand tout aura été définitivement réglé. Les matériaux ne manquent pas; les ouvrages suivans ont tous pour objet de nous en donner : *la Confédération Rhénane*, par WINKOPP; — *la Germanie*, par CROMES et JAUP; — *les Archives de* M. OESTERREICHER; — *les Archives wurzbourgeoises*, *pour la ré-*

gence et la législation de toute la Confédération du Rhin; la Gazette de la Confédération et le *Messager du Rhin; — la Confédération du Rhin*, par KEYSER, ouvrage qui n'est pas d'une grande utilité, quant à la géographie et à la statistique. Parmi les cartes géographiques, on peut distinguer: celle de *l'Allemagne d'après son état actuel*, par GÜSSEFELD; Nuremberg, chez les héritiers de Homann 1806; — *la Carte pour les nouveaux arrangemens de l'Allemagne;* Nuremberg, ibidem 1806; — *l'Allemagne selon les états confédérés du Rhin;* Weimar, du fonds de l'Institut géographique 1806; — la *Carte d'Allemagne après la paix de Tilsit*, par GÜSSEFELD; Weimar, du fonds de l'Institut géographique 1807. — Toutes ces cartes étoient adaptées aux besoins du moment.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu avancer deux entreprises également honorables aux arts et aux sciences, la *grande Carte topographique, militaire de l'Allemagne*, dont il a déja paru XIV livraisons dans l'Institut géographique de Weimar, et la *Carte de Souabe*, par MM. AMMAN et BOHNENBERGER, dont il a paru de nouveau six feuilles, chez M. *Cotta*, à Tubingen; quand elles seront terminées, les Allemands pourront les mettre avec assurance à côté des chef-d'œuvres de ce genre. — Le public a aussi été averti que

le gouvernement français a conçu le dessein de faire faire une grande Carte de l'Allemagne.

L'année passée n'a pas été riche en ouvrages particuliers géographiques et statistiques des différens petits états de l'Allemagne; M. S. W. A. FIKENSCHER a donné une *Topographie de Baireuth;* la librairie de M. *Müller,* à Hanovre et à Brème, a publié une *Esquisse topographique d'Hanovre.* — Nous n'avons plus, quant aux cartes géographiques, à annoncer que les suivantes : celle *de la principauté de Weimar,* par M. GÜSSEFELD, en deux feuilles, Berlin 1807; celle du *parc de Weimar,* publiée à Weimar, 1808; et la *Carte hydrographique de la Bavière, en quatre feuilles,* par M. RIEDL. — *Un Répertoire et une Carte de toutes les stations de postes de l'Allemagne,* ont paru à Berlin, chez les frères *Gædicke.*

III. EMPIRE DE RUSSIE.

Cet immense Empire, qui joue à présent le second rôle daus le système politique de l'Europe, fait constamment des progrès vers la route que lui a tracée Pierre-le-Grand. Depuis un siécle révolu, la victoire de Pultawa a assuré à ce monarque la prépondérance sur tous les états du Nord; plan que Catherine-la-Grande a suivi avec tant d'éner-

gie. Il pose un pied ferme sur l'Asie, tandis que de l'autre il avance de plus en plus vers l'Europe.

Alexandre I est devenu l'ami déclaré et l'allié de Napoléon. L'accession au système continental de l'Europe en a été la suite naturelle. La Suède, dont le roi s'est déclaré ouvertement contre leur système, a soutenu contre la Russie une guerre à la suite de laquelle la Finlande a été occupée par les armées russes; les armées suédoises ont été repoussées jusqu'au fond du Nord. L'émigration des savans allemands dans cet Empire où ils trouvent un accueil très-honorable, n'a pas encore cessé de continuer.

Nous donnons ici un tableau statistique de l'empire russe.

GOUVERNEMENS.	LIEUES carrées géographiques.	NOMBRE d'habitans supposé.	NOMBRE d'habitans d'après la révision de 179 1/6
A. *Russie Européenne.*	65,322, 06	32,129,200	28,272,692 le plus souvent cependant, sans compter les classes privilégiées du peuple.
Gouvernemens.			
1. Saint-Pétersbourg.	848, 82	664,200	655,669
2. Finlande.	781, 52	205,100	186,590
3. Esthlande.	487,26	214,700	217,672
4. Livonie.	938, 52	602,200	542,446
5. Courlande.	509, 12	464,200	418,162
6. Moscou.	474, 43	1,216,900	1,125,972
7. Archangelsk.	16,225, 52	141,500	102,428
8. Wologda.	6,867	654,800	589,830
9. Olonez.	3,787, 10	281,400	226,966
10. Kostroma.	1,808, 73	1,272,200	1,146,092
11. Nowgorod.	2,578, 39	825,300	755,833
12. Pskow.	1,045, 41	698,500	629,217
13. Smolensk.	1,008, 68	1,058,700	953,735
14. Twer.	1,135, 40	773,300	906,910
15. Nishny Nowgorod.	961, 45	1,105,500	992,292
16. Wladimir.	920, 64	1,066,100	960,446
17. Tula.	558, 53	866,900	748,045
18. Kaluga.	395, 19	946,500	845,373
19. Jaroslaw.	671, 88	885,000	752,199
20. Kursk.	701, 66	1,312,900	1,182,709
21. Woronesch.	1,434, 99	769,700	679,596
22. Orel.	849, 87	1,037,800	934,949
23. Rjæsan.	781, 48	1,045,000	941,387
24. Tambow.	1,271, 38	1,135,700	1,023,088
25. Stobodsk Ucraïne.	1,118, 36	736,700	657,808
26. Tschernigow.	1,189, 84	1,125,100	1,013,600
27. Pultawa.	850, 76	1,499,300	1,350,726
28. Kiew.	978, 85	1,004,300	994,838
29. Mohilew.	918, 55	786,300	835,583
30. Witebsk.	663, 13	746,400	
31. Minsk.	1,098, 26	926,500	834,619
32. Wilna.	1,081, 26	940,000	1,391,265
33. Grodno.	536, 19	594,000	

GOUVERNEMENS.	LIEUES carrées géographiques.	NOMBRE d'habitans supposé.	NOMBRE d'habitans d'après la révision de 179 $\frac{1}{6}$
Gouvernemens.			
34. Wolhyn.	1,394, 47	1,194,000	1,076,427
35. Podolie.	694, 63	1,311,100	1,181,155
36. Bialystock.	206	183,300	
37. Jekaterinoslaw. } 38. Cherson. }	1,417, 02 } 1,206, 58 }	1,049,000 }	944,093
39. Tauride.	1,646, 47	301,400	157,133
Les Cosaques du Don.	2,973, 72	354,000	318,829
B. *Russie d'Asie.*	272,442, 13	9,274,000	6,893,677
40. Kasan.	1,044, 70	1,011,500	834,664
41. Pensa.	777, 77	787,500	700,405
42. Simbirsk.	1,402, 14	904,400	807,55
43. Wiætka.	2,221, 98	1,048,200	930,787
44. Perm.	5,954, 74	1,099,000	1,045,542
45. Astracan. } 46. Caucase. }	6,107, 76 }	532,300 }	119,153
47. Grusie et Derbent.	878,	210,000	
48. Saratow.	4,292, 70	996,700	897,895
49. Orenbourg.	5,626, 15	874,400	519,322
Les Cosaques Kirgisiens.	31,601, 17	300,000	
50. Tomsk. } 51 Tobolsk }	85,386,97 }	841,000 }	622,422
52. Irkuzk avec les îles.	127,088, 15	669,700	415,937
C. *Russie d'Amérique.*		800	
Total.	337,764, 16	41,404,000	35,166,369
La Finlande conquise contient :	4,550	835,000	
La Walachie.	1,125	950,000	
La Moldavie.	875	420,500	
Budschak.	398	200,000	
TOTAL général.	344,712, 19	43,809,500	

La récolte d'ouvrages géographiques et statistiques sur cet Empire n'a pas été abondante. Nous n'avons reçu que très-tard en Allemagne le vingt-cinquième cahier de *la Russie*, par STORCH, qui contient aussi la fin de cet ouvrage classique. Le conseiller d'état FRICCIUS a donné dans les *Ephémérides Géographiques* une *Description abrégée de la Finlande. La Géographie physique de la mer Noire*, par DUREAU DE LA MALLE, a été analysée dans le même journal. M. PFEIFER a traité du commerce de la Russie dans ses *Tableaux du commerce* de cet empire, qu'il a dédiés à l'empereur Napoléon. L'année prochaine, la géographie sera enrichie de deux nouveaux ouvrages que M. *Heyne* fera paroître, et qui donnent lieu à de grandes espérances. Nous n'avons à annoncer de cartes géographiques que celles de SPAETH et d'ARTARIA; toutes deux manquent de précision.

IV. EMPIRE D'AUTRICHE.

L'Autriche venoit de terminer ses relations avec la France par le traité de Fontainebleau; Braunau étoit évacuée, les frontières vers l'Italie fixées, et le moment enfin arrivé où elle pouvoit jouir d'un repos dont elle avoit été depuis si longtemps privée, et qui lui étoit si nécessaire pour guérir les plaies qu'une

guerre malheureuse avoit faites à ses finances, par les immenses ressources d'un état si florissant. C'est là aussi ce qu'annonçoient toutes les démarches du gouvernement dans le premier trimestre de l'année passée. Mais elle est restée armée, et pendant les derniers mois de l'année elle a formé une réserve considérable et mis en mouvement, sous le nom de *Landwehr*, et *d'insurrection perpétuelle*, la grande masse de ses forces.

Pendant ces arrangemens militaires, le gouvernement a cependant continué de s'occuper de la prospérité des provinces. Ce qu'il a fait pour la statistique de l'Empire est surtout louable, ainsi que la franchise avec laquelle il bannit toute espèce de mystère et fait parvenir à la connoissance du public tout ce qui a rapport à l'Etat; il y a dans ce moment peu de puissances en Europe sur lesquelles nous ayons des connoissances statistiques si détaillées et si certaines que sur l'Autriche. Les deux journaux intitulés: *Annales de la littérature et des arts*, et *Feuilles patriotiques*, et surtout ce dernier, ont donné sur la géographie de l'Empire les détails statistiques les plus importans.

Nous présentons ici un tableau comparé de la surface et de la population de cet Empire, il est pris du *Tableau statistique de* LIECHTENSTERN, et en partie des *Feuilles patriotiques*.

Suite de la page 34.

EMPIR	BRE D'HABITANS		
	Feuilles ques.	selon M. de LIECHTENSTERN.	
A. *Etats h*		8,301,000	
1. Pay			1,070,000
2. Pay	,674,995		630,000
3. Salz	202,239		195,000
4. La	806,974		812,000
5. La	278,168		280,000
6. La	419,217 }		422,000
7. Le	76,421 }		
8. Ter	24,603		30,000
9. La	,152,297		3,150,000
10. La	370,562 }		1,712,000
11. La	334,361 }		
B. *Etats h*		5,095,000	
1. Gali	,783;908		
2. Gal	,307,262		
C. *Etats h*		10,569,100	
1. La	658,909 }		7,990,000
2. L'E	265,670 }		
3. La	391,163 }		
4. La	,401,293		1,660,600
5. Le	877,715		918,500
a.	146,364		165,000
b.	207,293		225,000
c.	385,638		391,000
d.	138,420		137,500
		23,965,100	

M. Liechtenstern fait monter le total de la surface cultivée à 74,279,273 arpens autrichiens. Selon lui les revenus de l'Etat s'élèvent à 146,000,000 de florins d'Allemagne; l'armée est porté à 390,000 hommes.

Outre ces deux journaux, les *Archives historiques et statistiques de l'Allemagne méridionale*, par HORMAYR, et *le Magasin d'histoire, de statistique et de droit politique de la Monarchie autrichienne*, sont particulièrement consacrés à cet Empire; nous avons reçu les continuations de tous les deux. — Le nombre des ouvrages particuliers de géographie et de statistique n'a été pour aucun état aussi considérable dans l'année passée que pour l'Autriche. Nous remarquons : *les Merveilles de la nature dans l'Empire d'Autriche*, par SARTORI. *La Géographie mercantile des états autrichiens*, par BONSAING; livre peu important. *La Bohême et la Silésie dans leur état actuel*; c'est un tableau. *La Description* et *Représentation des Vendes occidentaux et sud-occidentaux, des Illyriens et des Slaves*, par HACQUET, ouvrage très-intéressant. *Les environs de Vienne*, par PEZZL, dans le genre déja connu de cet auteur. La nouvelle édition *de la Description de Vienne*, par PEZZL. *Vienne et Berlin mises en parallèle*; par COELN, peinture aussi mauvaise que mal soutenue. Le *Tableau*

historique, statistique et topographique de la Carniole, par H. G. Hoff. *Manuel instructif de la nouvelle Géographie. Notice topographique de* Graetz, *etc.*, par Berditsch. M. de Liechtenstern a publié une nouvelle édition de *son Tableau statistique de l'Autriche.* M. Crusius le *quatrième volume du tome IV de son Dictionnaire des postes. Le Schematisme de cour et d'état de l'Empire autrichien* contient beaucoup de Notices relatives à ces sciences, ainsi que l'*Almanach de* Degen. Parmi les Voyages, nous remarquons celui de M. de Sternberg *aux villes situées sur les montagnes de la Hongrie, et le Voyage du* Chevalier de Bray *aux Salines de Salzbourg et de Reichenhall;* ensuite les *Promenades pittoresques dans les plus intéressantes contrées autour de Vienne*, dont le quatrième volume a paru. Le *Voyage de Dresde à Prague*, par Erhardt. *Voyages dans les montagnes Carpathiennes*, par C. Genersich. *Lettres sur la Pologne, l'Autriche*, etc., par L. T. d'Uklansky. *Le Voyage de* M. C. Bertuch, qui contient beaucoup de remarques très-judicieuses sur la capitale de l'Empire.

On a publié les cartes géographiques suivantes: la *célèbre Carte générale de l'Archiduché d'Autriche, au dessus de l'Ens*, par Fischer. La *nouvelle Carte du diocèse de*

Linz. La Carte de la *Gallicie occidentale* dans le *Magasin Cosmographique*. La Carte de l'*Autriche occidentale;* par *Ch.* de LIECHTENSTERN. La Carte de la *Styrie;* par le même. La Carte de l'*intérieur de l'Autriche*, et l'*Atlas de la Gallicie occidentale;* par le même. La Carte de la *Bohême* et de la *Moravie*, avec les pays qui y confinent; par SCHORER. La Carte de la *Dalmatie* et de l'*Albanie, etc.;* par CAPELLARI. La Carte des *Etats héréditaires de l'Autriche;* par MANNERT. Celle de la *monarchie Autrichienne;* par T. W. STREIT, qui a paru dans l'*Institut géographique de Weimar*. Le *duché de Styrie;* par DIEWALD. Le *duché de Carniole;* par le même. La Carte du *Frioul;* par J. E. SCHMIDT. Celle du *nouveau canal de Vienne*. La nouvelle *Carte routière de l'archiduché d'Autriche*, et la *Mappa totius regni Bohemici* de BOCK; chez Artaria. Nous avons aussi déja annoncé que M. le major de HELDENFELD a fini le *Plan de la Gallicie occidentale*.

V. ROYAUMES DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Cet état, entièrement banni du Continent par la puissance de Napoléon, continue la guerre contre une coalition dont on ne trouve pas d'exemple dans l'histoire, et avec des forces inépuisables. Il soutient encore sa prépondé-

rance sur l'Océan ; il s'est emparé de la plupart des possessions des Danois et des Hollandais dans les Indes occidentales.

Pour la géographie et la statistique des îles Britanniques, nous n'avons à remarquer dans ce moment que la traduction allemande par Soltau, de l'ouvrage anglais : intitulé *Scotland and the Hebrides*.

VI. Les autres Etats du Nord et de l'Orient.

a. La Prusse se ressent encore des maux que lui a faits la dernière guerre. Les armées françaises ont évacué Berlin et la plus grande partie du royaume; mais elles occupent toujours trois des principales forteresses du pays, et le roi n'est pas de retour dans la capitale.

Les maux qui minoient l'état, et ont amené ses désastres, sont réparés avec beaucoup de ménagemens ; la Prusse reçoit une constitution tout-à-fait nouvelle qui changera le pouvoir absolu en une monarchie constitutionnelle. Le roi a déja fait beaucoup de démarches qui tendent à ce but, et qu'il seroit trop long de détailler. Un traité a été conclu avec Dantzick pour l'étendue de son territoire, le 6 décembre 1807, et cette nouvelle République a obtenu tout ce qu'elle possédoit autrefois.

Nous avons sur ce Royaume une quan-

tité d'ouvrages, qui sont pour la plus grande partie relatifs à la politique, et ne servent pas à augmenter les connoissances géographiques et statistiques.

Pour la Statistique, on possède : le *Tableau de la monarchie Prussienne;* par P. A. WINKOPP. La *Monarchie Prussienne, avant la guerre avec la France, et après la paix de Tilsitt;* chez Herzog à Leipsick. Et un autre ouvrage sous le même titre; chez Oehmigke à Berlin. Le *Tableau historique des pays et des peuples de la monarchie prussienne;* chez Unger. Les ouvrages de MM. RUMPFS et MILA sur Berlin et Potsdam sont imprimés pour la seconde fois. M. S. G. MEISNER a écrit sur le *Commerce de Breslaw*, et M. C. F. NENKE, a donné un *Tableau de cette ville;* il a encore paru un *Voyage pittoresque en Silésie.* Nous avons aussi déja annoncé que la *Carte de la nouvelle Prusse orientale* de M. TEXTOR est complétée par les livraisons : sect. IX, XI, V a, et IX a, et sect. I, II, III.

b. LA SUÈDE a été entraînée dans une guerre malheureuse contre la Russie, qui lui a coûté, malgré sa résistance, une de ses meilleures provinces, la *Finlande.* L'excellent ouvrage *sur la Suède;* par RÜHS, faisant suite à celui de BÜSCHING, et le *Voyage de M.* ARNDT, tom. 3 et 4, appartiennent aux années précédentes. M. MALTE-BRUN a donné, dans ses

Annales des Voyages, une bonne description de la Finlande suédoise. Un *Voyage d'hiver dans une partie de la Norwège et de la Suède, dans le courant de l'année* 1807, a été publié chez *Braunes*, sans rien apprendre de nouveau.

c. LE DANEMARCK n'a point éprouvé de changement dans son intérieur. La guerre avec la Suède et la Grande-Bretagne continue toujours, mais elle est faite par les Danois avec peu d'activité, et il ne s'est livré que quelques petites escarmouches sur les frontières de la Norwège et entre les barques canonières stationnées dans le Sund. Les Anglais ont occupé l'île de Helgoland, ce poste important, qui est la clef de l'Elbe, et la possèdent encore. Le nouveau roi a donné une autre constitution à l'ordre de Dannebrog. La *Description de Copenhague*, par NIERUP, a été traduite en allemand par M. MOELLER. Les *Ephémérides géographiques* ont aussi donné une intéressante *Description d'Helgoland*, par le Docteur HEINEMEYER. Un *Guide des Voyageurs en Danemarck et en Suède*; *la carte de la Jutlande*, par F. L. GÜSSEFELD; *le plan de Copenhague*, par KREBS et ANGELO; et une *carte itinéraire du Danemarck et de la Suède*, sont d'ailleurs les seuls ouvrages qui méritent d'être cités.

d. L'EMPIRE OTTOMAN. Cet état languissant succombe presque par sa vétusté; l'histoire de l'année passée offre une triste image de sa décadence. La guerre que la Porte soutient contre la Russie n'est pas finie, quoique par la paix de Tilsitt elle ait été interrompue pour un moment. Les provinces au delà du Danube ne sont pas encore évacuées par les troupes russes; la Servie n'est pas tranquillisée. D'autres provinces de l'Asie sont en état de révolution ouverte; et, quoique les Wecchabites aient été repoussés par le pacha de Damasc, les saintes cités ne sont pas encore reconquises. En Ægypte les Osmans ont chassé les Anglais d'Alexandrie, mais Constantinople souffre beaucoup par les flottes de cette nation, qui empêchent le commerce, et l'on traite toujours mais en vain avec l'ambassadeur Adair qui est sur une frégate à l'entrée des Dardanelles. A Constantinople même les révolutions se succèdent; la terreur y est à l'ordre du jour: deux fois le trône a passé en d'autres mains, et le dernier des Osmans n'a pu s'y soutenir qu'en versant le sang de ses prédécesseurs et celui de ses plus fidèles sujets. Mustapha Bairactar qui l'avoit élevé, a été sacrifié dans la dernière révolution occasionnée par les Janis-

saires, dont la victoire a été suivie du plus affreux carnage.

Nous n'avons que peu de nouveaux ouvrages sur cet Empire qui est encore une véritable *terre inconnue;* la plus grande partie concerne sa superbe capitale et ses environs: tels sont *les Excursions de Constantinople à Burscha*, par BROENNER; Vienne, in-8.°; *Constantinople et les Dardanelles, description historique, statistique et topographique avec des vues.* Dessau et Leipsick, in-8.°; et les *Voyages pittoresques de Constantinople et des rives du Bosphore, d'après les dessins de* M. MELLING. *Le Voyage en Grèce*, par BARTHOLDI a été traduit en français à Paris, par A. D. C.; la *Notice sur la cour du Grand-Seigneur*, par *Jos. Eug.* BEAUVOISIN; Paris, 1807, n'est qu'une compilation fautive. *Les Mémoires de* M. WOLF, pour servir à une *Description statistique et historique de la Moldavie*, appartiennent déja à l'année 1805. Parmi les cartes, nous ne remarquons que le *Théâtre de la guerre entre les Turcs et la Russie* qui a paru à Vienne chez *Artaria.*

B. ASIE.

Nous ne pouvons dans ce moment recevoir que très-peu de nouvelles de cette par-

tie du monde, la communication par mer étant entièrement interrompue, et le chemin par terre n'étant aussi ouvert que d'un seul côté, à cause des mouvemens qui existent dans l'Orient. Les *Asiatic Researches* ont été traduites en français par LABAUME, et commentées par MM. LANGLÈS, CUVIER, DELAMBRE, LAMARCK et OLIVIER; et le *Magasin Asiatique* a été continué.

I. ASIE RUSSE.

Dans ce pays immense, que l'on n'ose considérer que comme un accessoire du vaste empire de Russie, il ne s'est point opéré de changement, qui nous soit connu. Nous ne savons pas non plus de quelle manière a été terminée la guerre entre les Russes et les Persans, et combien les Russes ont étendu leurs possessions au delà du Kur. Ils se soutiennent cependant toujours, d'après les nouvelles que nous en avons, en Grusie et à Derbent. Les *Ephémérides Géographiques* ont aussi rapporté que le célèbre zoologue M. ADAMS est de retour de son voyage dans la Sibérie septentrionale, et qu'il a entrepris un voyage à la mer du Pôle du Nord, pour découvrir les restes du Mammuth.

II. Les pays du Caucase et de Dschagatai.

D'après ce que nous savons, il ne s'est fait dans ces pays aucun changement géographique. M. Rommel a donné sous le titre : *les Peuples du Caucase*, un beau tableau des peuples de cette contrée qui obéissent, pour la plus grande partie, aux lois de l'empire russe. Des rapports russes disent que ces peuples se civilisent peu-à-peu, et quittent leur état nomade. Les Tschercassiens, le plus valeureux et le plus noble de tous les peuples du Caucase, ont même renoncé à leurs brigandages, et ont établi, sous la protection des Russes, une espèce de *justice de paix* pour la conciliation de leurs dissentions intérieures.

Les *Ephémérides Géographiques* ont donné, dans un bon extrait statistique de la *Bibliothéque des Voyages* de MM. Ehrmann et Sprengel, une notice sur *Khiewa*, état aristocratique du *Dschagatai occidental*. Cet état remarquable, situé dans l'Asie moyenne, entouré en partie de déserts affreux, contient une surface de 300 lieues carrées géographiques, et compte sans les Consates nomades, 214,000 habitans non errans.

III. Empire Ottoman.

Nous n'y connoissons aucun changement géographique. Ces pays, qui ont été le berceau du genre humain et jadis le siége de la plus grande civilisation, gémissent sous le sceptre de fer de leurs barbares souverains, et deviennent de jour en jour plus déserts. Nous ignorons si les Russes ont abandonné leurs conquêtes aux bords de la mer Noire; les rapports des Turcs assurent que les Wecchabites ont été repoussés du territoire de la Turquie Asiatique où ils avoient pénétré jusqu'à Damas. Tous les Pachas ne connoissent les ordres de Constantinople qu'en ce qui leur convient. M. de Dalberg nous a donné, dans son *Histoire d'une famille Druse et dans la Traduction du Dabestan*, des renseignemens très-intéressans sur le peuple remarquable des Druses qui forme un état presqu'indépendant au cœur de la Turquie, et compte, sur 55 lieues carrées géographiques, plus de 160,000 habitans.

IV. Arabie.

Les Wecchabites règnent toujours dans ce pays qui est peu connu actuellement, du fond duquel on commence cependant de

nouveau à recevoir quelquefois des nouvelles par le docteur SEETZEN, voyageur allemand. Les saintes cités sont occupées par eux, et leur influence s'étend non-seulement sur tout l'intérieur du pays, mais même sur la plus grande partie des côtes. Les Anglais sont les seuls qui entretiennent des relations avec l'Arabie; elles ont lieu par Bombai.

V. LA PERSE.

La Perse est divisée actuellement en deux grands empires: 1. La *Perse Occidentale*, où règne Fat-Ali-Shach, connu par ses relations avec la France, au monarque de laquelle il a envoyé une brillante Ambassade, et par sa guerre avec la Russie, qui paroît être interrompue dans ce moment; et 2. La *Perse Orientale*, qui est toujours au pouvoir des Afghans. De ces deux empires, la Perse Occidentale, quoique le plus grand, est le moins puissant, et ne compte plus, sur 34,500 lieues carrées (selon OLIVIER et WARING), qu'environ 3,000,000 d'habitans. Il est cependant en état de repos, et attend, sous son Shach entreprenant, un avenir plus heureux. L'empire des Afghans, dont les capitales sont Herat et Kandahar, compte d'après PLAYFAIR sur 15,240 lieues carrées, près de 19,000,000 d'habitans, et rapporte à peu près 72,000,000 florins d'Al-

lemagne. Il est tout-à-fait du parti des Anglais; mais les mouvemens intérieurs qui l'ont dévasté jusqu'ici ne sont pas encore tout-à-fait réprimés, et il paroît que la guerre continue toujours entre ceux qui aspirent au trône. Nous n'avons pu en avoir des nouvelles certaines, la correspondance avec les Anglais ayant été interrompue. Les *Ephémérides Géographiques* ont communiqué quelques nouvelles sur la Perse Occidentale. Il a paru deux traductions, l'une de M. MÜLLER, à Leipsick, l'autre de M. T. F. EHRMANN, à Weimar, de l'intéressant *Voyage dans l'Empire Ottoman, l'AEgypte et la Perse*, par M. OLIVIER, t. V. et VI, qui ne traitent presque absolument que de la Perse Occidentale. Le *Voyage à Sheeraz*, par M. WARING, a de même été traduit en allemand, à Rudolstadt.

VI. LES INDES OCCIDENTALES INFÉRIEURES.

Les Anglais soutiennent constamment leur souveraineté sur les Indes Occidentales, et étendent un sceptre de fer sur toute la presqu'île. Voici un tableau statistique de cet Empire fondé par une compagnie de marchands anglais aux bords du Ganges, et qui a acquis une grandeur si formidable.

Empire Britannique aux Indes Occidentales.	surface d'après Albers.	nombre d'habitans, selon les rapports anglais.
A. Possessions immédiates :	17,428, 70	30,677,270
a. *Présidence de Calcutta.*	9,438, 70	21,497,184
1. Le Bengale.	4,062, 20	
2. Bahar.	2,286, 10	
3. L'Aud oriental.	499, 50	
4. L'Aud occidental et Duab	1,480, 50	
5. Allahabad et Benares.	591, 40	
6. Tipora et Chittigong.	519, 10	
b. *Présidence de Madras.*	4,015, 20	5,380,086
1. Circars avec Cattak.	1,968, 80	
2. Carnatique.	1,113, 40	
3. Jaghire.	135, 70	
4. Tanjore.	161, 70	
5. Les Polygars.	69, 60	
6. Tondiman.	61, 10	
7. Madura.	72, 60	
8. Marwar et Ramisseram.	121, 30	
9. Tinewelly.	304	
c. *Présidence de Bombay.*	3,924, 30	2,800,000
1. Bombay avec Salsette.	14	
2. Guzurate et Broaque.	521, 50	
3. Fort Victoire.	6	
4. Mysore et Polnaud.	3,383, 40	
d. *Présidence de Bencoolen.*	401	600,000
1. Sumatra anglais.	350	
2. L'Ile de Pulo-Pinang.	22	
3. L'Ile de Bunwut. } 4. L'Ile d'Orulong. }	29	
e. *Ceylon Britannique.*	548, 50	400,000
B. Princes tributaires.	11,733, 30	14,997,590
a. Cochin et Travancore.	483, 10	1,168,750
b. Le Subah de Decan.	5,419, 30	6,428,780
c. Le Nawob d'Aud.	1,006, 10	2,288,800
d. Mysore.	1,196, 90	1,565,500
e. Gurra, Mudela et Bundelconde.	1,107, 10 }	3,543,760
f. Agra et Dehli.	2,539, 20 }	
Total.	29,181, 60	45,675,000

Ces pays nourrissent des hommes qui ne vivent que de végétaux pendant huit mois de l'année, et qui vendent leurs forces et leur industrie à leurs maîtres, pour un salaire beaucoup au dessous de celui d'un esclave : ils sont la source principale de la puissance britannique, mais ils n'appartiennent pas proprement, à l'exception de Ceylan, à cet état; ils sont plutôt une propriété de la Compagnie des Indes orientales. Elle en tire des revenus immenses qui montoient, en 1806, à 15,600,000 livres sterlings ou à 140,400,000 florins d'Allemagne. L'an 1801, elle n'avoit encore que 9,918,289 livres sterlings de revenus, et dépensoit 9,284,752 livres sterlings; savoir,

PROVINCES.	REVENUS.	DÉPENSES.
	liv. sterl.	liv. sterl.
Bengale.	6,339,204	4,222,048
Madras.	3,273,071	3,723,112
Bombay.	300,475	1,051,693
Bencoolen.	5,539	87,899

Mais en 1801, la Compagnie avoit déja 17,674,532 livres sterlings de dettes qui étoient montées déja en 1806 à 27,722,991 livres, et deux fois l'intercession du gouvernement l'a sauvée de sa ruine. L'armée

qu'elle entretient aux Indes, consiste en 238,600 hommes, savoir :

Corps.	Régimens.	Hommes.
Cavalerie européenne.	4	2,400
Infanterie. —	24	24,000
Artillerie. —	6 bataillons.	3,000
Cavalerie Seeapoys.	9	7,800
Infanterie. —	42	84,000
Ingénieurs et Pionniers nationaux.		3,500
Troupes alliées, livrées en partie par des alliés.		119,300

Avec une armée si considérable et dans la situation où est cet état aux bords du Ganges, la Compagnie n'a pas à craindre de voir abolir sa puissance dans l'intérieur, ni d'être attaquée du dehors, surtout tant que la métropole conservera le trident de Neptune. Tous les princes Indiens qu'elle pouvoit craindre, sont subjugués, ou n'osent du moins risquer leur existence précaire, et une croisade par terre à Calcutta offre de grandes difficultés; cependant quelques écrivains ont indiqué les moyens qu'ils croyent propres à les surmonter : on peut lire à ce sujet la dissertation de M. Ehrmann dans les *Ephémérides Géographiques*, t. 25, p. 377, et celle de M. Malte-Brun dans le *Moniteur*.

Entre les autres états des Indes Inférieures,

le plus considérable est celui des Marattes; ensuite viennent les Sieks. Les Colonies danoises ont été occupées par les Anglois. On remarque cependant que le Christianisme catholique se propage de plus en plus dans les Indes Orientales et commence même à inquiéter les Anglois.

Les autres Etats des Indes Orientales Inférieures.	SURFACE en lieues carrées selon ALBERT.	NOMBRE d'habitans selon différens rapports.
1. *L'Etat des Marattes.*	16,804	28,344,928
a. Royaume Occidental.	10,317,90	
b. Royaume Oriental.	6,486,10	
2. L'Etat des Sieks.	4,150	4,600,000
3. Jaiver, Rampore et Seerdhuna.	55	100,000
4. Ceylon indépendante.	676,60	600,000
5. Les Colonies Françaises	29	50,000
6. Les Colonies Danoises	20	50,000
7. Le Gouvernement Brésilien, Goa.	33,20	40,000
TOTAL.	21,767,70	33,782,928

Parmi les ouvrages qui ont paru sur les Indes Orientales, on distingue les suivans : la continuation de celui de M. WAHL, *sur les Indes Orientales; le Voyage dans l'In-*

dostan, par PERRIN, *et le Voyage dans l'Inde*, par L. DE GRANDPRÉ ; ces deux derniers sont remplis d'une quantité de détails inutiles et sans intérêt. *Voyage aux Indes Orientales et à la Chine*, par SONNERAT. *Voyage aux Indes Orientales*, par PAULIN DE SAINT-BARTHÈLEMI. *Reize langs de Kuste Orixa et Coromandel I. Deel;* par HAASNER. *L'Essai historique, géographique et politique sur l'Indostan*, par M. le GOUX DE FLAIX, contient un tableau des Indes Orientales, tracé par une main très-habile, et destiné à fixer l'attention du gouvernement français sur le commerce avec ce pays. Cet ouvrage a été analysé dans les *Ephémérides Géographiques*, et il en paroîtra une traduction dans la *Bibliothéque des Voyages* de MM. EHRMANN et SPRENGEL. La *Description des mœurs*, par SOLVYN, intitulée : *les Indous*, a paru en français, à Paris, et en allemand à Leipsick. La grande *Carte des Indes Orientales*, par M. ARROWSHMIDT, en six feuilles, a été réduite par M. ALBERS qui en même temps a donné un *Tableau de la surface des états des Indes inférieures*.

VII. INDES SUPÉRIEURES.

Nous n'avons point eu de nouvelles sur ces états. Nous avons reçu deux traductions allemandes du *Voyage de* M. BARROW *à la Cochin-*

chine; l'une dans la *Bibliothéque des Voyages de* MM. Ehrmann et Sprengel; l'autre à Leipsick. Le Christianisme catholique doit aussi prendre racine dans ce royaume, dont le nom ne sera que peu-à-peu banni de notre Géographie et remplacé par son nom véritable : *Annam;* il domine à présent sur Tsiompa et Cambodsha, qui ont 7,504 lieues carrées, avec dix millions d'habitans.

VIII. La Chine.

Cet Empire, après celui de Russie, le plus vaste de la terre, contient, outre l'état principal, toute la Tartarie chinoise, Kaschgar, Korea, Tibet et quelques états des Indes supérieures.

Il n'a pas éprouvé de changemens considérables, mais ses provinces du sud-ouest continuent d'être en proie à des révolutions, qu'on n'est pas encore parvenu à étouffer.

Le commerce maritime de ce pays est à présent entièrement entre les mains des Anglois; cependant le commerce par terre avec les Russes est rétabli.

Voici un tableau statistique de la surface et de la population de cet Empire; le premier d'après les *Ephémérides Géographiques* de 1798, l'autre d'après Allerstein.

EMPIRE CHINOIS.	LIEUES carrées.	NOMBRE d'habitans
A. *L'Etat principal.*	81,343	150,000,000 Desguignes.
Provinces.		168,213,718 Allerstein.
1. Petscheli.	3,684	15,222.940
2. Kiangnan.	5,810	45,922,439
3. Kiangsi.	4,511	11,006,604
4. Tschekiang.	2,447	15,429,690
5. Fokien avec Formosa.	3,561	8,063,671
6. Houpé } 7. Hounang } Houquang.	9,048	16,910,423
8 Honang.	4,069	16,332,507
9. Schantong.	4,069	25,180,734
10. Schansi.	3,454	9,768,189
11. Signan } 12. Kansou } Schensi.	9,626	14,699,457
13. Setschuen.	10,425	2,782,916
14. Quantong avec Hainan	4,966	6,782,976
15 Quansi.	4,890	3,947,414
16. Yunnan.	6,748	2,078,892
17 Kœitscheou.	4,035	3,402,722
B. *Tartarie Chinoise.*	99,870	3,000,000
1. La Mongolie.	53,130	1,000,000
2. Les Tongouses. (Prov. Leatong.)	36,250	1,700,000 [668,852]
3. Kaschgar ou Dschagatai Oriental.	10,500	300,000
C. *Pays tributaires.*		
1. Le royaume de Tschaosien [Korea].	35,400 4,000	31,500,000 1,500,000
2. Tibet ou Tangut.	16,896	12,000,000
3. Le royaume d'Annam.	7,504	10,000.000
4. Le roy. de Tongkin. } 5. Les îles Likejous. }	7,000	8,000,000
TOTAL.	207,613	188,500,000

M. Desguignes fait monter dans les *Ephémérides Géographiques* de 1807 les revenus à 300,000,000 de florins d'Allemagne; M. Barrow, au contraire, les fait s'élever à 66,000,000 de livres sterlings, ou 594,000,000 de florins. L'armée contient, selon M. Desguignes, 810,000, et selon M. Barrow, 1,800,000 hommes.

IX. Les autres Etats Asiatiques.

Nous n'avons rien à dire sur le Japon et les Iles de l'Océan Indien; plusieurs établissemens des Hollandois, entre autres aussi *Amboina*, sont tombés au pouvoir des Anglois. Il a paru, dans les *Ephémérides Géographiques*, une Notice sur le *Voyage à Java*, par M. Leschenault de la Tour; ce voyage dont M. Malte-Brun a aussi donné des extraits, fait concevoir de grandes espérances.

C. AFRIQUE.

Les nouvelles que nous avons sur cette partie du monde, sont très-peu étendues; en *Ægypte* les *Osmans* ont reconquis *Alexandrie* sur les *Anglois*; à *Algier*, il y a eu une révolution sanglante; et sur les côtes orientales les possessions angloises ont été attaquées par les Nègres. Tout cela n'influe pas sur la

géographie et la statistique. On n'a reçu aucune nouvelle des célèbres voyageurs *Mungo Park* et *Hornemann*, et il n'est pas à supposer qu'ils soyent encore vivans. M. SEETZEN n'a pas encore passé en *Ægypte*.

Parmi les ouvrages qui concernent les sciences dont nous traitons, nous ne remarquerons que le *Voyage de* FERRANGES *à Madagascar*, pendant les années 1802 et 1803, dont M. MALTE-BRUN a donné dans les *Annales des Voyages*, un extrait qui a aussi été traduit dans les *Ephémérides Géographiques*. Dans le premier journal, on trouve en outre des notices très-intéressantes sur cette île. *Algier, Description historique, statistique et géographique*, est un ouvrage peu important qui ne doit son existence qu'aux circonstances.

D. AMÊRIQUE.

Cette partie est actuellement du plus grand intérêt pour l'Europe; elle est devenue l'asile où se réfugie tout ce qui n'y trouve plus son existence. Nous n'avons pu recevoir les ouvrages qui ont rapport à toute l'Amérique; M. DE ZACH a commencé dans ses *Correspondances* à donner un état numérique de la surface de ce pays.

I. États-Unis de l'Amérique Septentrionale.

Irrités des prétentions que les Anglois ont formées sur l'Océan, les Etats-Unis d'Amérique ont pris des mesures qui sont d'autant plus inouies dans l'histoire qu'elles ont été l'effet d'une libre résolution : cet état commerçant a abandonné toutes ses relations avec les nations étrangères, et a mis un embargo des plus rigoureux sur ses propres bâtimens.

Sa population et la prospérité de son intérieur augmentent, en attendant, journellement, et il y a actuellement six millions et demi d'hommes qui vivent sur le sol américain.

Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale.	LIEUES carrées.	NOMBRE d'habitans en 1800.
Etats.		
1. Newhampshire.	1,560	183,858
2. Massachusets.	2,035	573,955
3. Rhode-Island.	80	69,122
4. Connecticut.	246	239,764
5. Vermont	414	251,018
6. New-York.	2,470	584,065
7. New-Jersey.	317	211,149
8. Pennsylvania.	2,148	582,000
9. Delaware.	65	64,293
10. Maryland avec Colombia.	524	523,807
11. Virginie.	5,300	878,890
12. Carolina Septentrionale.	1,760	475,000
13. Carolina Méridionale.	1,138	345,501
14. Géorgie.	936	162,686
15. Tenessé.	5,198	166,000
16. Kentucket. }		204,000
17. Indiana. }	21,000	6,000
18. Ohio. }		98,463
19. New-Orléans. }		
20. Mississippi. }	7,000 }	136,000
21. Louisiana. }		
TOTAL.	52,191	5,725,571

En 1801, le nombre des habitans montoit déja à 6,091,591, et en 1804 à 6,327,813. Les revenus de l'état s'élevoient, en 1805, à 18,000,000, les dépenses à 15,450,000, et les dettes publiques à 77,881,890 dollars, qui ont encore été augmentées, par l'achat de la Louisiane, de 15,000,000.

Le *nouveau Voyage de* ROBIN *dans une partie du Continent de l'Amérique septentrionale et dans quelques-unes des îles de l'Inde occidentale*, sous le titre : *Voyage dans l'intérieur de la Louisiane, de la Floride occidentale, et dans les îles de la Martinique et de Saint-Domingue, pendant les années* 1802, 1803, 1804, 1805 et 1806; Paris 1807, est en même temps instructif et intéressant, surtout pour l'histoire naturelle; il a été mal traduit en allemand par M. MÜLLER à Berlin. C'est le seul ouvrage sur l'Amérique septentrionale dont nous ayons été enrichis dans le courant de l'année passée.

II. L'Amérique Septentrionale Angloise.

Il n'y a rien de nouveau, qui puisse nous intéresser.

III. Les Indes Occidentales.

Excepté l'occupation des possessions danoises et hollandoises par les Anglois, il ne s'est

point opéré de changement dans les Indes Occidentales. Saint-Domingue est toujours le théâtre de la guerre civile la plus désastreuse; les Nègres sont à présent divisés entre eux, se font la guerre, et bientôt la colonie la plus riche et la plus florissante des Indes Occidentales sera entièrement dévastée.

Outre la traduction de la *Description de l'île de Saint-Domingue*, par MALOUET, qui a paru dans le Comptoir d'industrie à Weimar, et les *Notices de* ROBIN, *sur la Martinique et Saint-Domingue*, nous ne pouvons citer ici rien de nouveau. Dans la *Correspondance de M. de* ZACH., il nous a été communiqué un tableau de la surface de la plupart des îles de l'Inde Occidentale. Les *Ephémérides Géographiques* ont également donné des notices sur la population et le commerce des Indes Occidentales, tirées du *Westindia Common-Place-Book* de W. YOUNG. Voici un tableau de la grandeur et de la population de cet Archipel.

Indes Occidentales.	Possesseurs.	Lieues carrées.	Nombre d'habitans.
A. *Grandes Antilles.*			
1. Cuba.	Espagne.	2,309,20	520,000
2. Saint-Domingue.	Répub. des Nègres et la France.	1,385	679,831
3. La Jamaïque.	Grande-Bretag.	268,80	353,000
4. Puerto-Rico.	Espagne.	182,10	90,000
B. *Petites Antilles.*			
1. Les îles Virginales :			90,000
aa. S. Thomas.	Danemarck.	1,80	5,750
bb. Saint-Jean.	Danemarck.	1,80	2,800
cc. Sainte-Croix.	Danemarck.	4,80	28,000
dd. Anegada. *ee.* Virgingorda. *ff.* Tortola.	Grande-Bretag.	5	9,000
gg. Ile des Passages.	Espagne.	6,70	3,000
hh. Ile des Cancres.	inhabitée.	75	
2. S. Eustache et Saba.	Hollande.	2,25	24,000
3. Saint-Martin.	La Hol. et la Fr.	4,05	6,000
4. Anguilla et Barbuda.	Grande-Bretag.	5,90	2,100
5. Saint-Barthélemi.	Suède.	2,75	8,000
6. Saint-Christophe.	Grande-Bretag.	3	32,200
7. Antigua.	Grande-Bretag.	4,50	50,000
8. Guadeloupe.	France.	30,70	248,000
9. Desirade, Marie-Galante et les Saintes.	France.	11,20	14,600
10. Dominique.	Grande-Bretag.	13,70	17,000
11. Martinique.	France.	16,90	105,000
12. Sainte-Lucie.	France.	10,40	16,645
13. Saint-Vincent.	Grande-Bretag.	6,50	13,100
14. Barbados.	Grande-Bretag.	10,40	19,200
15. Grenades et les Grenadilles.	Grande-Bretag.	11,70	25,000
16. Tabago.	Grande-Bretag.	6,50	14,000
17. Trinidad.	Grande-Bretag.	78,20	38,000
18. Curaçao.	Hollande.	8,50	8,500
19. Newis.	Grande-Bretag.	1	9,500
20. Montferrat.	Grande-Bretag.	2	11,300
21. Iles Bahamiennes.	Grande-Bretag.	257	6,000
		4,653,10	2.419,626

IV. Provinces Espagnoles en Amérique.

Il n'y a point eu de changemens. L'occupation de *Buenos-Ayres* par les Anglois n'étoit que momentanée. On ignore encore l'état actuel de ce vaste pays.

Le Voyage de MM. A. de Humboldt, *et de* Bompland, dont il a paru l'année passée la seconde partie du second volume, a beaucoup enrichi nos connoissances sur la Nouvelle Espagne, et en général sur tous les pays tropiques du Nouveau Monde.

Voici un tableau de la surface et de la population de la Nouvelle Espagne, qui nous prouve que ces pays ne sont pas encore aussi déserts et aussi ruinés que nous le disent M. de Volney et d'autres géographes modernes.

Nouvelle Espagne.	Lieues carrées.	Nombre d'habitans.
Provinces.		
1 Du Mexique.	2,134,08	1,511,800
2. De Puebla.	972,72	8 3,300
3. De Guadàlaxara.	3 466,08	635,500
4. D'Oxaca.	1 603,80	534 800
5. De Guanaxuato.	327,96	517,300
6. De Valladolid.	628,20	476,400
7. De Merida.	2,069 64	465,700
8. De Luis Potosi.	9,[illegible]56,88	331,900
9. De Durango.	5,749,20	159,700
10. De Vera-Cruz.	1,518 16	156,000
11. Zacatecas.	848,88	153,300
12. Sonora.	7,283,88	121,400
Total.	36,559,48	5,877,100

La population de ces pays est donc à peu près moitié plus forte qu'on ne le croyoit auparavant. Parmi ces habitans, il y a environ 2,500,000 Indiens, 2,400,000 Mulatres, et le reste Espagnols, Créoles et Nègres.

Un autre Voyage espagnol est parvenu à notre connoissance par l'arrivée du *Mercurio Peruano* sur le territoire allemand. Le *Comptoir d'Industrie*, à Weimar, en a fait faire un extrait par le bibliothécaire M. SCHMIDT, et l'a publié comme une seconde partie du *Pérou de* SKINNER. Les *Notices sur divers pays de l'Amérique espagnole;* par C. G. de MURR, sont très-intéressantes, surtout dans les circonstances présentes. Pour les cartes géographiques, il n'y a que celles *géographique du Golfe de Mexique et de l'Archipel des Antilles, par le dépôt général de la Marine*, à annoncer.

V. LE BRÉSIL.

Ce nouveau royaume, qui a été érigé dans le Nouveau Monde sur les débris de celui du Portugal, surpassera peut-être bientôt en splendeur et en pouvoir le pays maternel. Le prince régent a établi son trône à *Rio Janeiro;* sa flotte, l'élite de son armée, et plusieurs nobles familles du Portugal l'ont suivi, et la capitale, déja très-peuplée, en a

reçu encore plus d'éclat. Les Colonies portugaises, dans les autres parties du monde se sont également soumises à ce royaume. Nous donnerons ici un tableau statistique de la surface et de la population de ses états, mais il nous faut remarquer que les Notices sur le *Brésil* sont anciennes, et d'après Raynal, et que ce pays contient vraisemblablement aujourd'hui plus de deux millions d'habitans.

Royaume du Brésil.	Lieues carrées.	Nombre d'habitans.
A. *Royaume du Brésil.*	100,000	1,500,000
Capitanias.		
1. Para.		47,960
2. Maranhao.		65,830
3. Fernambuco.		85,660
4. Bahia.		158,000
5. Rio Janeiro.		132,270
6. San Paulo.		51,900
7. Matto grosso.		13,500
8. Minos geraes.		169,000
9. Goyaz.		73,000
B. *Colonies Africaines.*	860	351,000
1. Gouv. Mozambique. 2. Gouv. Angola.	550	80,000
3. Madera et Porto Santo	25	82,000
4. L'île Saint Thomas.	7	5,000
5. Les îles du Cap-Vert.	78	42,000
6. Les îles Açores.	200	142,000
C. *Colonies Asiatiques.*	42,20	60,000
1. Gouv. Goa.	33,20	40,000
2. L'île de Macaon et une partie du Timor.	9	20,000
TOTAL	100,902,20	1,911,000

Il étoit à présumer qu'après la grande catastrophe qui éleva le Brésil au rang d'un état indépendant, plusieurs écrivains s'occuperoient à faire connoître ce pays au public. M. Crome a écrit pour cet effet son *Brésil, nouvelle monarchie d'Amérique;* Giessen, in-8.o. La librairie de *Vollmer,* à Hambourg, a donné sous le titre *Brésil,* un ouvrage à l'usage de la jeunesse, et celle de *Hoffman,* à Hambourg, a publié une brochure sur le commerce du Brésil et du Portugal avec ses colonies; mais l'ouvrage de da Cunho de Azaredo sur le même sujet, ainsi que l'excellente *Description du Brésil dans l'Almanach de Zimmermann,* ne trouvent point de place dans cette annonce.

VI. Guiane.

La *Guiane française* et *Cayenne,* n'ont point souffert de changement. La *Guiane hollandaise* est toujours encore occupée par les Anglais. Les *Nouvelles de* Quandt, sur *Surinam et ses habitans,* sont le seul ouvrage sur ce dernier pays, qui fut mis l'année passée sous les yeux du public. Elles n'enrichissent cependant pas beaucoup la géographie, quoiqu'elles soient plus intéressantes que le *Voyage de déportation à Cayenne,* par Pitous, sous le titre *Voyage à Cayenne, dans les deux*

Amériques, et chez les Anthropophages; Paris 1808, qui fourmillent de contes et d'aventures.

E. AUSTRALIE. (Nouvelle Hollande).

Cette partie du monde, reconnue à peine pour telle depuis quarante ans, est plus visitée de jour en jour, et notre connoissance s'en augmente, quoiqu'il n'y ait proprement que les côtes qui aient été examinées par les voyageurs Européens; car personne n'a encore pénétré dans l'intérieur de ce grand Continent, qui conserve toujours le nom de ceux qui le découvrirent les premiers. Le *Voyage de découvertes aux Terres Australes, etc.,* rédigé par M. F. PÉRON, Paris 1808, dont nous avons déja deux traductions, l'une dans la *Bibliothéque des Voyages de MM.* SPRENGEL et EHRMANN, l'autre chez *Cotta,* à Tübingen, est un ouvrage des plus somptueux, qui mérite non-seulement d'être distingué pour la splendeur typographique, mais aussi comme un excellent tableau des contrées visitées par l'auteur et ses compagnons de voyage, et parce qu'il enrichit en effet la géographie et la statistique. Il a aussi paru à Paris une traduction du *Voyage de* TURNBULL *autour du monde,* et une autre de celui de BROUGHTON *aux parties septentrionales du grand Océan.* Les *Ephémé-*

TAB

SYSTÈME P

ÉTATS EUROPÉENS.	SURFACE en lieues carrées géograph			ES NAVALES.		
	en Europe.	hors de l'Europe.	To	Frégates.	Vaisseaux de guer. de moindre grandeur.	Total des voiles.
Grandes Puissances.						
1. La France.	12,343,05	4,441,25	16,			
2. La Russie.	65,322,06	272,442,13	337,	30	142	212
3. L'Autriche.	11,328,99		11,	18	296	346
4. L'Angleterre.	5,624,28	99,476,80	105,		8	8
Empire Français.				224	422	1,036
1. Italie.	1,708,99		1,7			
2. Espagne.	8,909,83	310,798,90	319,7	5	16	24
3. Hollande.	577,70	6,114	6,9	40	209	301
				10	50	76
4. Naples.	1,437,27		1,4			13
5. Confédér. du Rhin.	7,876,70		7.8	3	8	
a. Bavière.	1,636,50		1,6			
b. Saxe.	2,599,20		2,5			
c. Westphalie.	688,72		6			
d. Wurtemberg.	329,55		3			
e. Bade.	275,25		2			
f. Berg.	314,82		3			
g. Hesse.	200		2			
h. Würzbourg.	97					
6. Suisse.	718,80		7			
7. Wallis.	92,50					
8. Portugal.	1,656,40		1,6			
9. Sicile.	587,50		5			
10. Etat de l'Eglise.	310		3	2	5	8
11. Etat Ionique.	44					
Etats du Nord et de l'Orient.						
1. Turquie.	9,925	33,057	42,9			
2. Prusse.	2,852,68		2,8	15	32	66
3. Suède.	13,147,20	2,75	13,1			
4. Danemarck.	9,342,08	22,40	9,5	10	228	258
5. Sardaigne.	430		43		16	17
					3	3

rides Géographiques nous ont aussi donné un extrait du *Voyage entrepris par le navigateur espagnol* D. M. Guimper, en 1791, *aux îles de Sandwich*. Ce sont là les seules fleurs que l'année passée a portées à la géographie et à la statistique de la *Polynésie*; il n'y a donc proprement qu'un seul ouvrage, mais qui surpasse en mérite des douzaines d'autres descriptions de voyages.

On a joint a cet essai un tableau statistique général pour sa plus parfaite intelligence.

HISTOIRE.

REMARQUES *critiques sur un passage de César, concernant la Religion des Gaulois,* par feu M. BOULLEMIER (1), *de Dijon.*

CÉSAR, au sixième Livre de ses Commentaires sur la guerre des Gaules, raconte que les Gaulois, fondés sur une tradition reçue des Druides, prétendoient tirer leur origine de *Dis. Galli se omnes à Dite patre prognatos prædicant.* Quel Dieu est-ce que ce *Dis ?* Est-ce le Pluton des Grecs et des Romains ? Est-ce quelque autre Divinité inconnue aux uns et aux autres ? Enfin qu'en pensoit César lui-même ? C'est ce que je vais essayer d'éclaircir dans ces Remarques, en déterminant le véritable sens du mot *Dis* et ce que les Gaulois entendoient par ce mot.

Il paroît, et l'on ne peut guères se le dis-

(1) *Charles* BOULLEMIER, garde de la bibliothéque publique de Dijon, ancien bibliothécaire et garde des Médailles et Antiques de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la même ville, est mort le 11 avril 1803. Son *Eloge historique*, imprimé en l'an XII, chez la veuve *Frantin*, brochure in-8.° de 34 pages, et tiré à petit nombre d'exemplaires, se trouve chez M. *Coquet*, libraire, place S. Jean, à Dijon.

simuler, que César a pris le *Dis* des Gaulois pour le Dieu des Enfers, et le Pluton des autres peuples. Les Romains, qui se croyoient seuls éclairés, et qui regardoient le reste des nations comme barbare, rapportoient tout ce qu'ils voyoient, à leurs mœurs et à leurs usages. Le culte de Pluton, sous le nom de *Dis* étoit accrédité parmi eux : c'étoit un dogme fondamental de leur théologie. De là il n'est pas difficile d'imaginer que le mot celtique *Dé*, *Di* ou *Dir*, qui aura frappé les oreilles d'un Romain, lui aura fait naître aussitôt l'idée d'un Dieu qu'il adoroit sous une dénomination à peu près semblable. Ce Dieu cependant étoit alors totalement inconnu aux Gaulois. Nous ne trouvons du moins aucun monument qui puisse faire soupçonner le contraire; et s'ils en eurent connoissance, ils ne la durent probablement qu'à leurs vainqueurs aussi jaloux d'étendre leurs superstitions que leurs conquêtes.

Trompé par les sons, et plus encore peut-être par l'usage cruel où étoient les Gaulois de sacrifier des victimes humaines, César n'hésita pas à croire que le Dieu qu'ils se donnoient pour père, ne fut celui qu'il croyoit lui-même régner dans les Enfers. Il venoit d'identifier les Divinités celtiques avec les Divinités romaines; et le préjugé qui lui avoit fait trouver dans Esus, Taranis, Teutates,

Belenus, Camulus, Belisana, une ressemblance avec Jupiter, Mercure, Apollon, Mars et Minerve, lui montra de même dans les termes *Di* et *Dis*, une analogie qui, quoique plus vraisemblable quant à la consonnance, avoit encore moins de réalité pour le fond. On peut dire qu'il lui arriva ce qui arrive tous les jours à nos voyageurs modernes. Voyent-ils dans les pays étrangers qu'ils parcourent les hommes tomber aux pieds d'idoles mal travaillées ou monstrueuses ? ils ne manquent pas d'assurer, contre la vérité et la raison, que ces hommes insensés adorent le Diable, parce que dans notre religion nous nous représentons cet esprit malin sous la forme la plus hideuse.

Aussi quand nous supposerions que César plus éclairé que la plupart de nos voyageurs, n'a rien omis pour approfondir la religion des peuples qu'il venoit de soumettre ; que ce qu'il nous a transmis est le fruit de ses réflexions, et du long séjour qu'il a fait dans leurs pays; il n'en faudroit pas moins conclure qu'il n'a pu s'empêcher d'en parler en Romain, qu'il n'a vu qu'avec les yeux d'un Romain, et que le préjugé national a toujours dirigé son jugement.

L'autorité qu'il s'est acquise parmi les historiens a beaucoup contribué à perpétuer l'erreur. Sans parler de tous ses traducteurs

qui ont rendu le mot *Dis* par celui de Pluton; sans rapporter le sentiment presque universel des savans qui, sur la foi du général romain, ont pensé que les Gaulois se glorifioient d'avoir Pluton pour père, je me contenterai d'en citer deux dont les écrits consignés dans un Recueil reconnu pour être celui de la plus saine critique, et de la connoissance la plus exacte de l'antiquité, prouvent incontestablement qu'ils ont suivi, sans autre examen, l'opinion de César.

M. Simon, après avoir dit (2) que c'est un principe commun à toutes les religions de reconnoître un être souverain auquel on doit la vie, et à qui on seroit obligé de la rendre par une immolation effective, s'il la redemandoit, ou s'il vouloit l'accepter; ajoute que les anciens habitans de la Palæstine, imités par les Hébreux, consacroient par le feu leurs enfans à Moloch : que les Carthaginois sacrifioient de la même manière à Saturne; et que les anciens Gaulois brûloient, en l'honneur de *Dis* ou Pluton, des hommes vivans.

M. Mahudel (3), dans l'*Explication de quelques inscriptions trouvées à Langres*, pendant les deux derniers siécles, en parlant de la sixième qui n'est composée que des

(2) *Mém. de l'Acad. des Inscr.* tom. 4, p. 264.
(3) *Ibid.* tom. 9, p. 142.

cinq lettres initiales D. M. S. Q. D., dit qu'elles s'expliquent ordinairement par ces mots : *Diis manibus sacrumque Diti ;* et qu'elles confirment ce que César rapporte de la vénération que les Gaulois avoient pour Pluton, dont ils croyoient tirer leur origine, et par rapport à laquelle ils comptoient par nuits au lieu de compter par jours, comme les autres peuples.

Je respecte beaucoup les lumières de M. Mahudel; mais je ne puis m'empêcher de soutenir que cette inscription ne prouve rien, et que la conséquence qu'il en tire, n'est rien moins que juste. Pour qu'on pût en effet conclure de cette inscription, quelque chose de favorable au sentiment de César, il faudroit prouver qu'elle est antérieure à l'arrivée des Romains dans les Gaules. J'en dis autant de toutes celles qu'on pourroit citer en preuves dans ce sujet, où il ne s'agit pas de savoir quel culte les Gaulois adoptèrent après avoir été soumis, mais ce qu'ils pensoient de la Divinité dans le temps de leur liberté. Or, à cette époque, les Dieux des Grecs et des Romains devoient leur être bien inconnus, puisque Lucien, dans un de ses Dialogues (4), fait dire à Mercure qu'il ne sait comment s'y prendre

(4) *Jupit. Tragœd.* 13.

pour imposer silence aux Dieux des Gaulois qui avoient été convoqués à une assemblée générale des autres Dieux, parce qu'ignorant leur langue, il ne peut ni les entendre, ni se faire entendre d'eux.

Je ferai sentir ci-après la faiblesse du raisonnement que fait César sur l'usage des Gaulois de compter par nuits et non pas par jours. Il suffit, quant à présent, pour mettre en garde contre son témoignage, de faire observer que ce conquérant, ou n'a pas pris la peine et le temps de s'instruire à fond, ou qu'avec la volonté de le faire, il n'a pu approfondir les mystères religieux des Gaulois, mystères que, de son aveu, les Druydes cachoient avec un soin particulier.

Mais si presque tous les auteurs ont adopté l'opinion de César sur ce point de la religion de nos ancêtres, il en est qui n'ont pas craint de s'en écarter, sans cependant, à ce qu'il me semble, être arrivés au point où la voie qu'ils prenoient, devoit naturellement les conduire. De ce nombre sont M. Bullet, le P. Pezron et D. Martin. Persuadés qu'on devoit chercher dans le langage des peuples l'explication des termes dont ces peuples se servoient pour exprimer leurs idées, ces auteurs ont cherché dans la langue celtique la véritable signification du mot *Dis* que César a employé.

Si nous en croyons BULLET (5), le *Dis* de César n'est plus une Divinité, mais la terre qui se nommoit *Dit*, ou *Tit*, dans la langue des Celtes. Ainsi, selon cet auteur, les Gaulois se prétendoient nés ou sortis de la terre.

Le P. PEZRON avoit dit à peu près la même chose, mais avec un appareil capable d'en imposer : on pourroît même soupçonner que son principal objet étoit de faire parade d'érudition, comme il sera facile de le remarquer dans l'exposition courte et simple que je vais faire de son sentiment.

Il prétend que père de tous les peuples d'Occident, Japhet le fut en particulier des Gaulois par son fils Gomer, d'où ils prirent d'abord le nom de Gomeriens, qu'ils changèrent ensuite en celui de Saques, qui signifie des brigands, des larrons. Ces Saques, surnommés Nomades, se partagèrent en deux bandes, dont l'une, sous le nom de Cimbres, vint s'établir sur les bords des Palus Méotides; et l'autre passa dans l'Arménie et la Cappadoce. Ceux-ci avoient à leur tête un prince nommé Acmon, qui les conduisit quelque temps après dans la Phrygie, où ils prirent le nom de Titans, sous lequel ils sont devenus si fameux. Cet Acmon fut père d'Uram qui, de sa femme Titie, eut Saturne,

(5) *Mém. sur la Lang. Celt.*, p. 8.

père de Jupiter et de *Dis*. Jupiter commença à régner peu de temps après Abraham; et comme sa domination étoit très-étendue, il en donna les provinces les plus méridionales, c'est-à-dire l'Espagne, la Gaule et peut-être même la Grande-Bretagne, à son frère *Dis* de qui les Gaulois, que Callimaque appelle les descendans des Titans, se glorifioient de tirer leur origine.

Cette opinion, qui admet toute la théogonie payenne, revient, pour le fond, à celle de César, tant il est difficile de se défaire des préjugés formés par le respect qu'on a pour un auteur accrédité, et qu'on n'ose soupçonner de n'avoir débité que des bruits populaires. Qu'on n'imagine pas que je suis le premier qui inculpe cet historien d'ailleurs si élégant et si exact dans ce qui étoit de son ressort. Les plus habiles critiques lui avoient reproché avant moi que dans l'habitude de rapporter tout à ses propres idées, il ne lui étoit jamais tombé dans la pensée que les Dieux d'un pays n'étoient pas ceux d'un autre. « C'est de là, dit M. DE BROSSES (6), « que les Romains ont avancé que *Dis* ou « Pluton étoit le premier auteur de la race « celtique, parce que le mot *Tit*, qui n'est en « langue des Celtes qu'une traduction du

(6) *Dieux Fétiches*, p. 173.

« mot latin *pater*, est le même que le mot « *Dis*, nom que les Romains donnoient à « Pluton, leur Dieu des Enfers. »

D. Martin qui pense comme M. de Brosses et qui a fait une étude particulière de la religion des Gaulois, dont il nous a laissé un ample traité, a réfuté encore avec succès l'opinion de César. Mais celle qu'il propose est-elle plus admissible ? « César avoit ouï-« dire (7), ce sont ses termes, que les Gau-« lois honoroient un Dieu qu'ils prenoient « pour leur père. Il savoit que le nom de « père étoit exprimé dans le nom qu'ils don-« noient à ce Dieu. Comme on disoit alors « dans les Gaules *Di* pour Dieu; à la con-« sonnance et à l'analogie qu'il y avoit entre « *Di* et *Dis*, il crut que le Dieu dont les « Gaulois se vantoient de descendre, étoit « Pluton. Cette conjecture fortifiée par l'usage « des Romains qui ne disoient guères *Dis* « sans y ajouter *pater*, acheva de lui per-« suader que le *Dis pater* des Romains étoit « le Dieu que les Gaulois assuroient être « leur père. »

De ce passage il résulte 1.° que les Gaulois croyoient fermement avoir eu un Dieu pour père; 2.° qu'ils n'avoient d'autre terme pour en exprimer le nom, que le mot *Di*;

(7) *Relig. des Gaulois*, t. 1, p. 334.

3.° que César s'est trompé dans l'explication qu'il en donne, pour n'en avoir parlé, que d'après des ouï-dire et d'après ses préjugés. En cela D. Martin s'accorde avec tous ceux qui ont plus particulièrement réfléchi sur ce point de la théologie celtique. Mais avant que de faire usage des deux autres assertions, voyons ce qu'il pense lui-même du *Dis* gaulois.

Il prétend que ce Dieu, dont la nation celtique se glorifioit de descendre, étoit incontestablement le même Dieu que Mercure. Il se fonde sur le nom de *Teutates* que les Gaulois donnoient à Mercure, nom qui exprime fort bien l'origine qu'ils se vantoient, selon César, de tirer de Pluton, puisque *Theutates*, en langue celtique, signifie père du peuple. « Pourquoi, ajoute-t-il (8), les Gau-« lois auroient-ils donné à Mercure le nom « de père de la nation, s'ils n'étoient descen-« dus de lui, ou du moins s'ils n'avoient cru « en descendre? *Theutates* étoit donc ce père, « ce chef auquel ils remontoient, et dans le-« quel ils trouvoient la tige de leur arbre gé-« néalogique, et la source du sang qui cou-« loit dans leurs veines. »

Comment D. Martin n'a-t-il pas fait attention que César avoit très-bien distingué le

(8) *Ibid.*, p. 326.

Mercure qu'adoroient les Gaulois, et le *Dis* auquel ils faisoient remonter leur origine? Cette distinction, très-réelle, étoit néanmoins bien essentielle à son sujet. En vain fait-il lui-même la distinction de trois Mercures, dont l'un, ou le Theutates père des Gaulois étoit Mercure mort, ou Mercure chargé du département des Enfers. Ce système, tout ingénieux qu'il puisse être, n'en a pas plus de solidité; et je ne vois pas pourquoi on interpréteroit un terme simple, connu et consacré par l'usage, par un autre terme qu'on ne peut entendre que par une décomposition forcée, et dénuée de toute vraisemblance.

En effet, le terme celtique *Dé, Di, Dir*, est une expression primitive et radicale, que presque toutes les nations ont adoptée dans la même signification. C'est le *Ti* des Chinois le Διὸς ou Θεὸς des Grecs, le *Deus* des Latins. Je suis bien trompé, dit Bochart (9), si le *Dis pater* de César, n'est pas le *Diespiter* des Romains, c'est-à-dire Jupiter, le souverain des Dieux, dont on aura formé le nom du grec Διὸς, ou de l'hébreu *Diou*. Mais si le *Di* celtique n'a pu encore s'approprier à aucune des Divinités grecques et romaines; si, suivant le savant Bochart, il

(9) *Géogr. Sacr.*

est synonyme du Διὸς des Grecs : s'il est vrai, comme l'a très-bien remarqué D. Martin, que dans les Gaules on se servit du mot *Di*, pour dire *Dieu*, je ne doute pas qu'il n'ait exprimé l'Etre par excellence, l'Etre suprême.

Le culte des Gaulois remontoit dans son principe, jusqu'à la source pure qui leur en avoit transmis la connoissance. Il passe pour constant qu'ils descendoient de Japhet, ce fils de Noé, qui, suivant les Livres Saints, mérita d'avoir part aux bénédictions de son père. Témoin des merveilles que Dieu venoit d'opérer en leur faveur, il en transmit à ses descendans la mémoire, qu'ils gardèrent soigneusement, tant qu'ils ne firent qu'une seule et grande famille. Mais obligés par la suite à se séparer, et à chercher de nouveaux établissemens, l'idée du vrai Dieu, l'objet du vrai culte, ne se conserva qu'en proportion de la piété des chefs, et de la fidélité des ministres qui en furent les dépositaires. Plus on s'éloigna de l'origine, plus les idées se confondirent. La fréquence des émigrations, les besoins de toute espèce ne laissent aux hommes d'autre soin que celui de leur conservation. Semblables alors à des animaux, ils ne furent plus guidés, pour la plus grande partie, que par le seul instinct; et s'ils s'avisèrent de faire quelqu'usage de leur raison, ce fut ordinairement

pour dénaturer les idées primitives que leurs pères leur avoient communiquées.

Celle d'un être créateur leur avoit été trop souvent inculquée, pour qu'elle s'effaçât entièrement de leur esprit. Ils la dénaturèrent à la vérité, par la multiplicité des Dieux qu'ils se forgèrent : mais le germe, quoiqu'affoibli, quoiqu'altéré, n'en put être totalement étouffé, parmi les peuples surtout qui, comme les Gaulois, avoient pour maxime, de n'entretenir que peu ou point de commerce avec les nations étrangères. Je ne suis pas même éloigné de croire que cette tradition avoit été conservée dans toute sa pureté par les Druides, qui seuls avoient la clef des mystères de la religion. Que le peuple n'en ait eu que des notions imparfaites; cela peut être, et est même très-vraisemblable. C'est cependant d'après ces notions populaires que César en a parlé; je laisse à juger s'il étoit bien instruit.

Quoique le gros de la nation, insensiblement entraîné par l'exemple de ses voisins, se fût fait des Dieux à sa manière, c'est-à-dire des Dieux visibles et qui tomboient sous les sens, les Druides avoient constamment enseigné un dogme plus noble, plus spirituel, celui d'avoir été créés par un être éternel, le seul qui méritât le nom de Dieu. Cette vérité résulte clairement du texte de César. Après avoir détaillé, et pour ainsi dire habillé à la romaine les divinités

gauloises, plusieurs lignes ensuite, lorsqu'il n'est plus question de ces Divinités, il en distingue le *Dis*, auteur de la nation celtique, suivant la tradition des Druides. Pourquoi ne l'auroit-il pas rangé au nombre des autres Dieux, si le peuple tout grossier, tout charnel qu'il étoit, n'eût appris à mettre, et n'eût mis en effet une différence essentielle entre ces Divinités factices, et le Dieu dont ils savoient tenir leur existence?

Il n'est donc pas aussi *surprenant*, qu'il l'a paru au Père Montfaucon (10), *que César n'ait pas compté parmi les Dieux Gaulois Pluton, qu'ils croyoient être leur père, et dont ils disoient être descendus.* S'il ne l'a pas fait, ce n'est pas *parce qu'il en vouloit parler peu après, lorsqu'il remonteroit à leur origine fabuleuse;* mais parce qu'il ignoroit la véritable, et qu'il n'avoit aucune idée de cet être unique, invisible et incorporel qui avoit créé les hommes. Où eût-il pris cette idée? Sa religion ne lui offroit qu'une multitude de Divinités chimériques, de créatures divinisées dont les prétendues vertus sympathisoient pour l'ordinaire avec les passions humaines. L'impossibilité où il s'est trouvé d'identifier le *Dis* gaulois avec aucune des idoles qu'il adoroit,

(10) *Antiq. expliq.*, t. 2, p. 414.

lui a fait garder un profond silence sur ses qualités et ses attributs : il s'est réduit à latiniser son nom, et à en rapporter simplement ce que le gros de la nation en pensoit. Ce n'étoit pas cependant le peuple qu'il falloit consulter sur un point aussi essentiel. Les idées abstraites et métaphysiques ne sont point de son ressort. Les Gaulois savoient en général qu'ils avoient un Dieu pour père ; ils lui donnoient le nom de *Di* par excellence ; du reste, ils ne le connoissoient guères plus que les Romains.

Si César eût eu assez de loisir ou d'envie de s'instruire à fond, il auroit dû s'adresser aux Druides. Mais se fussent-ils expliqué clairement, où auroient-ils voulu le faire? et à le supposer même, comment un esprit préoccupé du polythéisme eût-il pu comprendre et goûter une théologie plus raisonnable et plus sublime que celle qu'il avoit apprise? Il n'y avoit alors que les Juifs qui eussent conservé avec plus de pureté le culte d'un seul Dieu ; et les Romains ne connoissoient pas encore assez les Juifs pour en tirer des lumières.

Une preuve que je regarde comme bien forte en faveur de mon sentiment, c'est celle qui résulte du parallèle de la plupart des dogmes et des usages de la religion juive, avec la gauloise. Je m'étois proposé de le sui-

vre, et de le mettre dans tout son jour: mais j'ai trouvé que D. Martin (11) m'a prévenu, et qu'il en a saisi la ressemblance beaucoup mieux que je ne l'aurois fait. C'est par une suite de cette conformité si glorieuse à nos ancêtres, qu'ils comptoient par nuits et non par jours. Tel étoit l'usage des Hébreux et de tous les anciens peuples, à l'exception des Babyloniens, qui n'ayant que des mois lunaires, ne pouvoient compter le jour civil que du moment où la lune éclairoit l'horizon, c'est-à-dire au coucher du soleil. Les Romains eux-mêmes avoient commencé leur jour à minuit. Les anciens Germains, les premiers Anglo-Saxons le commençoient comme les Gaulois, et les Arabes font la même chose encore aujourd'hui. Que penser donc du raisonnement de César qui veut persuader que cet usage venoit de la croyance qu'avoient les Gaulois de descendre de Pluton? Pouvoit-il tirer une conséquence plus fausse? Ne suffit-elle pas pour démontrer que ce vainqueur des Gaulois n'avoit pas pris la voie la plus sûre pour s'instruire de leurs dogmes religieux?

Il est vrai qu'à son entrée dans les Gaules, il en trouva les peuples aussi plongés dans le polythéisme, que le reste des nations: qu'il s'imagina que ce polythéisme, si différent

(11) *Relig. des Gaul.*, t. 1, p. 53.

néanmoins des autres, pouvoit s'identifier avec celui qu'il reconnoissoit; et en cela il s'est trompé : car quoique l'exemple des peuples voisins eût altéré chez les Gaulois la grande idée qu'ils avoient eue originairement de l'Être Suprême, ils en avoient toujours conservé un foible rayon qui ne pût si bien s'effacer de leur esprit et de leur cœur, qu'ils ne lui rapportassent, comme ils le devoient, leur origine, et ne lui donnassent le nom de Dieu par excellence.

Cette vérité me paroît d'autant plus frappante, que sans avoir recours à une Mythologie inconnue aux Gaulois, à des généalogies incertaines et romanesques, ou à des étymologies forcées et peu vraisemblables, elle sort naturellement du mot celtique *Di*, terme bien reconnu pour avoir signifié *Dieu* chez ces peuples.

MYTHOLOGIE.

Du *Dieu appelé par les Athéniens le Dieu inconnu*; par A. L. Millin.

Pausanias (1) donne la description des curiosités des environs d'Athènes; il dit qu'on voyoit dans le port de Phalère l'autel des *Dieux inconnus*. Cet autel est célèbre par l'apostrophe heureuse, vive et éloquente de l'apôtre S. Paul, à laquelle il donna lieu, et c'est pourquoi on peut trouver quelqu'intérêt à rechercher à quelle espèce de Divinité il pouvoit être consacré. Il est appelé, par les anciens auteurs, l'*autel du Dieu inconnu*, *des Dieux inconnus*, *des Dieux anonymes*, *l'autel anonyme*.

On raconte différemment l'origine du culte du *Dieu* ou des *Dieux inconnus*. Théophylactes, dans son *Commentaire sur les actes de S. Paul*, dit que les Athéniens ayant eu du désavantage dans une guerre, voulurent, selon leur usage, célébrer des jeux en l'honneur des Démons, pour se les rendre plus favorables (2). Un Démon leur apparut, leur reprocha d'avoir été oublié par eux, et dit qu'il

(1) *Attic.*, I, IV.

(2) C'est ainsi que les premiers écrivains ecclésiastiques appellent les Dieux des Payens.

étoit la cause de leur défaite. Ils lui élevèrent un temple, et pour éviter dans la suite un pareil événement, et ne pas s'attirer la colère de quelqu'autre Dieu, ils élevèrent un autel *au Dieu inconnu* (3).

Selon Isidore de Peluze, on attribue à deux causes différentes l'institution de cet autel.

Les uns prétendent que les Perses ayant attaqué la Grèce, les Athéniens envoyèrent *un hémérodrome* (4), c'est-à-dire *un courrier* aux Lacédémoniens, pour réclamer leur secours. Ce courrier vit sur le mont Parthenon Pan qui accusoit les Athéniens d'avoir négligé son culte, cependant il leur promettoit son secours. Après la victoire, ils lui élevèrent un autel avec l'inscription Ἀγνώστῳ θεῷ, *au Dieu inconnu.*

D'autres racontent que la peste causoit de grands ravages. Les Athéniens craignant qu'elle ne fût l'effet de la colère de quelque Dieu négligé, élevèrent un temple avec un autel *au Dieu inconnu*, et quand ils y eurent sacrifié, la peste cessa (5). Œcuménius (6) a reproduit à peu près ce passage d'Isidore.

Nous ne savons où Théophylactes a puisé

(3) Theophylact. *in Apost. Act. Cap.* xvii.

(4) Ἡμεροδρόμος.

(5) Isidorus Pelusiotes, *Epist.* lxix, lib. iv.

(6) *Ad Act. Paul*, xvii.

son récit, ni d'où Isidore a pris aussi sa première explication; mais quant à la dernière relative à la peste, elle a été rapportée avec quelques détails plus circonstanciés par DIOGÈNES LAERCE. « Epiménides, dit-il, avoit dans la « Grèce la réputation d'être extrêmement chéri « des Dieux. La Pythie consultée pendant la « peste affreuse qui désola Athènes, répondit « qu'il falloit purifier la ville, alors les Athé- « niens envoyèrent en Crête Nicias, fils de « Nicérates, pour amener Epiménides. Celui- « ci vint en effet dans la XLVI.e Olympiade (7), « et la peste cessa après qu'il eut purifié la « ville de la manière suivante. » Il prit des brebis noires et des blanches, qu'il conduisit dans l'Aréopage (8). Là, il les laissa aller librement, recommandant à ceux qui les suivroient d'observer le lieu où chacune s'arrêteroit, et d'y sacrifier aux Dieux de la contrée. C'est pourquoi on trouve dans l'Attique des autels anonymes en mémoire de cette lustration (9).

S. JEAN CHRYSOSTOME raconte cet événement d'une manière plus simple. « Les Athéniens « ayant admis dans un espace de temps un « certain nombre de Dieux, dont parmi eux,

(7) La XLIV.e selon SUIDAS. *Voce* Ἐπιμενίδης.

(8) Le Champ de Mars.

(9) DIOGEN. LAERT. *Epimen. l.* 1, *ch.* 10, *sect.* 3.

« plusieurs, comme Minerve et Pan étoient
« étrangers, craignirent d'en avoir oublié quel-
« ques-uns et élevèrent un autel sur lequel ils
« écrivirent : *au Dieu inconnu* (10). »

Ces autels *des Dieux inconnus* étoient fort anciens dans la Grèce, puisqu'on rapporte leur institution au temps de la guerre des Perses ou de la grande peste. PAUL LE DIACRE, a donc eu tort de dire que l'autel *du Dieu inconnu* fut placé à Athènes dans la septième année du règne de Claude (11).

Ces autels n'étoient pas particuliers à Athènes, puisque nous en voyons un à Phalère, et qu'Epiménides en fit placer dans différens lieux de l'Attique. Ils n'étoient même pas particuliers à cette contrée, car Pausanias fait mention d'un autel semblable à Olympie (12).

Qu'on adopte l'opinion de Diogènes Laerce, et d'Isidore de Peluse, ou celle de Théophylactes, il est toujours constant que cet autel, soit qu'on y parlât d'un Dieu seulement, ou de plusieurs, avoit pour objet d'honorer les divinités dont on auroit pu négliger le culte parce qu'il n'étoit pas connu.

Le singulier équivaloit dans ce cas au pluriel; car en disant *au Dieu inconnu*, c'est-à-

(10) S. JOH. CHRYSOST. *Act. Apost. Homel.* XXXVIII.
(11) PAUL DIAC., *Hist.* l. VIII, *in Claudio.*
(12) PAUS. *Eliac.* I, V, 6.

dire *au Dieu inconnu quel qu'il soit, qui a été oublié*, c'est comme si on avoit dit *à tous les Dieux inconnus;* ainsi l'apôtre S. Paul a pu prendre le singulier pour le pluriel, sans changer le sens de la phrase. ŒCUMÉNIUS prétend qu'il a adopté le singulier, tandis que l'autel étoit dédié aux Dieux inconnus, parce que ce nombre rendoit son mouvement plus oratoire (13), et plus frappant (14). REINESIUS cherche à l'excuser d'avoir mis le singulier à la place du pluriel (15) : ce qui seroit selon lui une falsification. Il est certain que les auteurs que nous avons indiqués en parlant de l'autel d'Athènes, disent toujours qu'il étoit consacré *au Dieu inconnu* (16), et non *aux Dieux inconnus*. Il est d'ailleurs certain que le mot de S. Paul auroit été beaucoup moins heureux, si l'autel avoit été consacré à plusieur Dieux, et qu'ayant fait allusion à une chose qui étoit sous les yeux des Athéniens, il n'a pu se tromper ni mettre une expression

(13) ŒCUMEN., *in Paul Act.* XVII. ERASM. *Moriæ encom.*, in ej. opp. in-fol. Lugd. Batav. 1703, t. 4, p. 491. HIERONYM. *Epist. ad Tit. cap.* I.

(14) HIERONYM. *Comment. in Epist. in Tit. Cap.* I.

(15) *Inscrip.* I, 1.

(16) LUCIEN dit la même chose dans son *Philopator*, 9 et 28. Cependant PHILOSTRATE, *Vita Apollonii*, l. 6, c. 3, l'appelle l'*Autel des Dieux inconnus;* mais le nombre de ceux qui l'ont nommé ainsi est le moins considérable.

pour une autre. L'autel de Phalère étoit donc élevé *au Dieu inconnu.*

L'inscription étoit ainsi conçue : Θεοῖς Ἀσίας, ϗ Εὐρώπης, ϗ Λιβύησ Θεῷ ἀγνώστῳ, ϗ ξένῳ. *Aux Dieux de l'Asie, de l'Europe et de la Lybie, au Dieu inconnu et etranger* (17). Dans son recueil Reinesius lui a donné une forme lapidaire (18).

Voici comment S. Paul tira éloquemment parti de ce monument. Affligé des superstitions auxquelles Athènes étoit livrée, il y prêchoit et annonçoit son Dieu ; les Athéniens toujours avides de nouveautés et de beaux discours l'écoutoient : comme il parloit du Christ et de sa résurrection ; les Stoïciens et les Epicuriens crurent qu'il annonçoit quelque nouvelle divinité, ils le conduisirent dans l'Aréopage, et là ils le sommèrent de déclarer quelle étoit cette nouvelle doctrine qu'il prêchoit. Athéniens, dit-il, en traversant votre ville j'ai observé vos marbres, vos statues, j'ai lu sur un autel ces mots : *au Dieu inconnu.* Ce Dieu que vous adorez sans le connoître est celui que je vous annonce. C'est celui qui a fait le ciel, la terre, le monde enfin, et tout ce qu'il renferme. Il n'habite pas dans les temples, il n'a pas besoin du culte des hommes, puisqu'il

(17) ŒCUMENIUS, *ad Paul Act.* XVII.
(18) *Inscript. antiq.* P. I, l. c.

donne à tout l'ame et la vie. Après plusieurs traits d'une égale véhémence, qui avoient enflammé les esprits, l'éloquent apôtre se mit à parler du dogme de la résurrection : alors les Athéniens l'écoutèrent avec moins d'intérêt et le quittèrent en disant, nous entendrons cela une autre fois (19).

Les Athéniens après avoir embrassé le christianisme, élevèrent ensuite un temple, dans lequel ils placèrent cet autel. SIMÉON CABASILATUS, dans sa lettre adressée à CRUSIUS en 1678, parle de ce temple comme d'un édifice qui existoit de son temps. Il dit même que la pierre s'y trouve encore. Ce que Spon nie formellement dans son voyage.

Guillaume CAVE, dans sa vie de S. Paul, écrite en anglois, et insérée dans ses *Antiquités apostoliques*, a cependant donné la figure de cet autel, d'après la description d'Œcuménius (20), comme il étoit encore existant.

Plusieurs auteurs ont résumé que les Athéniens rendoient déja un culte au vrai Dieu, sous le nom *du Dieu inconnu.* Le vénérable BÈDE, DENYS le Chartreux et d'autres commentateurs ont pensé que les Athéniens ayant appris que les Juifs adoroient un Dieu si puis-

(19) *Act. Apost. Cap.* XVII.

(20) Sect. III, n.° 7. Cette figure ne se trouve pas dans l'édition allemande.

sant, si vénérable qu'on n'oseroit seulement pas le nommer, voulurent aussi l'honorer afin que leur ville ne manquât de la protection d'aucune divinité: HELLERIUS a fait une dissertation (21), pour prouver que le vrai Dieu a toujours été connu par les lumières de la raison et les ouvrages de la nature, et que c'étoit le Dieu inconnu dont parle S. Paul. L'abbé ANSELME, dans sa dissertation sur le Dieu inconnu des Athéniens a adopté la même opinion (22). Ils ont donc pris dans un sens direct ces expressions métaphoriques de S. Paul: « Ce que vous adorez sans le connoître, je « viens vous l'annoncer. » Egarés par un zèle mal entendu, ils ont détruit la force et la beauté de ce passage sublime.

(21) HELLER. *Exercitatio de Deo ignoto Atheniens. in Thesaur. antiq. Græcar.* VII, p. 223.

(22) *Académie des belles-lettres*, t. IV, p. 572. RAMIREZ DE PRADO, dans son *Pentecontarchus*, p. 16, prétend que cet autel du Dieu inconnu étoit celui de la *Clémence*; mais cette assertion est tout-à-fait dénuée de preuves.

I

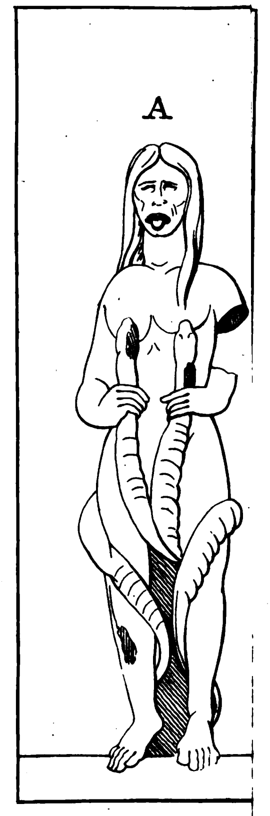
N

e

H

e

d


A

1

5

a

Fig. 2.

B

Hivonnais del. Clener sculp.

ANTIQUITÉS.

LETTRE *de* M. F... *à* M. KRUG, *membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, sur la Description que* M. MILLIN, *membre de l'Institut de France, a donnée du temple de Montmorillon (1).*

J'AI l'habitude, mon cher ami, de tenir toujours, lorsque je fais une lecture, la plume à la main. J'en ai usé de même à l'égard de la *Dissertation sur l'église de Montmorillon*, etc., etc., par M. MILLIN, que vous avez bien voulu me communiquer.

Vous le savez, je ne suis ni historien, ni

(1) Cette description a été publiée dans mon Recueil de Mouumens antiques inédits, tome II, p. 323, et donnée par extrait dans ce journal, ann. 1806, t. 4, p. 80; je reproduis ici les planches, afin qu'on puisse mieux juger l'opinion de M. F... La première fig. I représente l'église actuelle avec sa flèche A, et le petit bâtiment carré B. surmonté d'un clocher C qui l'avoisine; la figure II représente la façade de cette église; la planche II, les ornemens, les chapiteaux et les modillons des colonnes; et les trois dernières planches les figures dont il est ici question. Les grandes lettres indiquent où les figures sont placées, et les petites les points où elles se touchent.

A. L. M.

antiquaire; si j'ai fixé les idées qui me sont venues, sur le papier, c'est que les hypothèses de MM. Montfaucon, Dom Martin, Thibaudeau, etc., m'ont paru si peu admissibles, et les argumens de M. Millin m'ont semblé si concluens que je n'ai pu m'empêcher de donner cours au raisonnement auquel j'ai été entraîné. Il a pour but principal les figures A et E; c'est celui d'un homme qui n'a jamais fait des recherches de ce genre et qui n'a absolument d'autre guide que le bon sens. Mes observations ne doivent donc avoir d'autre mérite à vos yeux que celui de la confiance avec laquelle, étant mes premières de cette nature, je vous en fait part.

Pour avoir une idée juste de l'ensemble des treize figures dont il s'agit, je les ai rangées sur le papier d'après les lettres qui les désignent dans les planches de la Dissertation; et ayant ainsi revêtu les quatre piliers qu'elles décorent, j'ai obtenu le plan que voici:

Intérieur de l'église.

```
   E            F             G            H
-|===|-----K|===|L--M|===|N----I|===|-
   A            B             C            D
```

Extérieur.

Je me suis reporté dans le onzième siécle, où l'église octogone (2) ainsi que les figures qui l'ornent, ont pris naissance (3); je me suis pénétré des idées et des opinions alors habituelles; je suis entré, pour ainsi dire, dans l'esprit d'un spectateur de ce temps-là. Aussitôt j'ai reconnu dans la figure B un Saint, car « beaucoup de Saints sont représentés « dans cette attitude », et dans la figure C ce caractère m'a paru prononcé d'une manière à ne pas s'y méprendre; « sans vou-« loir en déterminer le sujet, on voit claire-« ment que ce n'est pas une figure gauloise »; et moi, spectateur du onzième siécle, je vois avec une évidence incontestable que c'est une figure *chrétienne.*

Je me transporte dans l'intérieur de l'église; les figures adossées aux précédentes, savoir F et G, ne me permettent pas de doute sur leur origine; elle est, comme celle des autres précitées, *chretienne.* Il est impossible de méconnoître ici un Ange, « tel qu'on en « voit sur une infinité de monumens du « christianisme. » Cet Ange précède deux figures de femme qui au premier coup d'œil rappellent à l'esprit du spectateur la Sainte Vierge et Sainte Elisabeth. Les trois

(2) *Dissertation*, page 7.

(3) *Diss.*, p. 11.

figures, et par leur dimension, plus grande que celle des figures qui restent, et par leur costume et leur attitude, fixent ma vue de préférence; elles semblent représenter le sujet principal. Et chez moi, spectateur du onzième siécle, il n'y a pas d'incertitude sur son sens chrétien, c'est l'*Annonciation* précédant la *Visitation*.

Les faces latérales des deux piliers présentent des figures parfaitement coordonnées au sujet chrétien qu'ils exposent. Celles du pilier B et F, sont garnies par K et L, figures qui d'après le costume et l'attitude, « ressemblent « comme les figure B, à des images de « Saints.» Voici donc des Saints qui entourent l'Ange de l'Annonciation; leurs mains étant endommagées, il est impossible de déterminer les attributs par lesquels ils étoient caractérisés. Ce sont, peut-être trois évangélistes, ceux peut-être qui rapportent principalement le fait de l'Annonciation. « Le dis-« ciple bien aimé de Jésus-Christ, S. Jean », tenant le troisième pilier du côté extérieur, est joint au groupe principal, celui de la Visitation. Les figures latérales de ce groupe sont féminines; elles forment, pour ainsi dire, la suite des deux mères bienheureuses: des femmes avec des femmes. Les suivantes sont nuancées d'après les maîtresses. La figure M, attachée à la Sainte Vierge, réunit tous les

caractères d'une Sainte, le voile, l'attitude, et par dessus tout, l'auréole. La figure qui accompagne Sainte Elisabeth, paroît être d'une classe inférieure, elle a des tresses, et par son maintien et son costume, elle ressemble à quelques autres figures dont nous parlerons après. J'ignore quels personnages la légende attache aux deux mères bienheureuses : elle donnera facilement la solution.

L'ensemble des neuf figures expliquées présente le grand événement annoncé par le Nouveau Testament et formant la base de la croyance chrétienne, *la conception d'un Dieu* dans les flancs *d'une femme;* en termes chrétiens : l'*Incarnation de Jésus-Christ.* C'est donc l'heureuse résolution opérée pour la délivrance et la régénération de l'espèce humaine.

Ceci connu, ne pourrions-nous pas parvenir à ce qui est inconnu? « Faut-il à présent, pour trouver l'explication du reste des figures, recourir avec Montfaucon et Dom Martin, aux Druides? » Seroit-il raisonnable d'y recourir? « Nous n'avons aucune indi-« cation certaine que ces figures puissent « appartenir à la religion des Gaulois. » « Elles sont du même style que les autres, « et par conséquent du même temps. »

« L'analogie avec quelques représentations « d'Isis, allaitant deux crocodiles, autorise-« t-elle à faire rapporter les figures A et E « de l'Ægypte? » Le bonhomme, artiste du onzième siécle, peut-être ignoroit-il l'existence et de l'Ægypte, et d'Isis. L'esprit de son siécle lui tenoit lieu de tout savoir; nous avons vu jusqu'ici qu'il avoit mis une certaine suite, de la liaison dans ses idées. Pourquoi n'en auroit-il pas mis dans toute la série de ses figures? « Nous prêtons aux « artistes de l'antiquité un raisonnement qui « s'appuye sur les idées reçues, les usages, les « opinions et les préjugés de leur temps; pour-« quoi n'en ferions-nous pas autant vis-à-vis « de ceux du moyen âge? » La logique de chaque âge est sans doute différente, mais l'esprit de chaque âge doit l'indiquer. L'artiste chrétien du onzième siécle a la logique du onzième siécle chrétien.

Pour raisonner chrétiennement, quelle pourroit donc être la liaison des figures E A, H D, avec celles qui représentent la régénération de l'espèce humaine par l'incarnation? La figure A ne seroit-elle pas le genre humain pécheur, caractérisé dans sa laideur par la figure d'une femme nue, jetant des cris de désespoir sur les maux attachés à son espèce depuis sa chute au Paradis, et la malédiction qui la suivit? La femme

pécheresse conçoit et nourrit ses enfans dans les douleurs qui lui furent annoncées alors; le serpent séducteur fait ses tourmens continuels; les enfans qu'elle produit, sont des serpens et des vipères qu'elle allaite de son sein. La figure E qui est adossée à A, et fait face à l'intérieur de l'église, est « à peu « près semblable à celle-ci, » c'est la même idée, autrement modifiée; E tient à la main deux crapauds qu'elle allaite comme A les serpens. Peut-être existe-t-il un passage de l'Ecriture Sainte, de l'Evangile ou de quelque Père d'église, qui, en termes précis, désigne les hommes, vivant avant l'incarnation du Christ, comme des *serpens*, des *vipères*, et des *crapauds*, et que ce passage, connu dans le temps de tout le monde, a été parfaitement rendu sensible ici par l'artiste, Peut-être que cette allégorie chrétienne sur les différentes positions religieuses du genre humain étoit, dans le onzième siécle, intelligible au premier aspect à quiconque approchoit l'église octogone, et qu'elle étoit l'inscription la plus facile à déchiffrer qu'on pût placer sur son entrée principale dans un temps, où peu de personnes connoissoient les caractères écrits. La série des figures présentoit alors peut-être un sens très-naturel. Le Saint B « regarde de côté » et semble se détourner du spectacle hideux de

l'humanité pécheresse; la tête de S. Jean, C, a la même direction. Les regards des deux Saints qui paroissent représenter le Nouveau Testament, dont ils annoncent, en leur qualité d'évangélistes, les bienfaits, semblent se réunir sur la figure D, qui termine la série extérieure. C'est une femme habillée dans le costume du temps, elle n'a aucun des caractères qui désignent la classe des Saints; elle paroît appartenir à un ordre inférieur, et tient le milieu entre la classe monstrueuse, au dessous de l'humanité, et celle des Saints, au dessus d'elle. Les individus de celle-ci se distinguent tous, en exprimant une action par le geste de la main, ou par la position du corps et de la tête. Les individus de la classe monstrueuse sont souffrans et enlaidis par la douleur; leurs mains sont employées à des occupations pénibles. La classe mitoyenne n'est ni agissante, ni souffrante; l'attitude de ses individus est passive, soumise, timide; les mains sont pendantes ou cachées (N). Le costume de la classe des saints personnages, hommes comme femmes, tient légèrement au costume du temps; embelli par des draperies larges, il doit représenter un habillement idéal. La classe monstrueuse est nue, les formes du corps sont rendues hideuses par la souffrance. Le costume de la classe mitoyenne est celui du temps, rendu avec fidé-

lité. La chevelure des individus féminins de la première classe (GGM) est ornée du voile (4); celle de la seconde est courte, éparse et tombe en mèches irrégulières; celle de la classe mitoyenne est découverte, et tombe en longues mèches soignées, ou en tresses.

Qu'est-ce donc que cette classe que j'appelle *mitoyenne?* Que pourroit-elle être parmi les trois classes de figures que le monument montre? Entre des hommes, élevés au rang de Saints, et entre des hommes dégradés à la condition de monstres, qu'y-a-t-il au milieu? Ne sont-ce pas les hommes ordinaires? Les figures D et H, représentant les hommes du onzième siécle, ne signifieroient-elles pas l'espèce humaine replacée au rang auquel elle étoit appelée sur la terre, et dont elle étoit déchue par le péché contracté au Paradis. Son état naturel ne seroit-il pas désigné par ce maintien tranquille, et ces dehors décens que l'ordre social demandoit alors?

L'homme du onzième siécle, regardant cette suite de figures, apercevoit peut-être

(4) « L'attitude et le voile dont elles sont coiffées, « font aisément reconnoître deux Saintes, ainsi que « dans les deux autres figures M et N. » (*Dissertation*, p. 10). Si le dessin est juste, la figure N, suivante de Sainte Elisabeth, n'a ni le costume, ni la coiffure d'une Sainte.

d'un seul coup d'œil toute l'histoire du genre humain jusqu'à lui. Ne disoit-il peut-être pas, en faisant le signe de la croix : « Ah! voilà nous autres! Ce sont les miens! Ce sont les nôtres à nous! Voilà la Sainte Vierge, *Ave Maria!* Et voilà ce qu'étoient les pauvres hommes avant, et ce que nous serions sans la mère bienheureuse, *Ave Maria*, mère de Dieu! »

Peut-être l'allégorie étoit-elle encore plus simple. Peut-être le sexe féminin étoit-il seul indiqué, au lieu de l'espèce humaine entière. On n'étoit guères galant dans le onzième siécle, lorsqu'il s'agissoit de croyance, et peut-être l'artiste a-t-il voulu mettre en vue le sexe féminin seul, comme cause du péché, par la perte du Paradis. Aussi voulut-il le représenter sanctifié par la conception du Christ dont il fut honoré. Peut-être aussi un seul passage d'un discours fameux dans la contrée, une seule anecdote de la ville, ou un fait fabuleux du pays, faisoit-il le sujet de cette composition. En ce cas, le sens étoit facile. Mais le sujet, fût-il aussi moins local, toujours il devoit être intelligible dans un siécle, où la religion étoit toute dans l'imagination et la remplissoit d'images mystiques, d'emblêmes et d'allégories. Assurément ce langage disoit plus dans le temps, que dans une époque récente, les mots liberté,

égalité, indivisibilité inscrits sur les murs. Si dans l'inscription emblématique de l'extérieur de l'église de Montmorillon il pouvoit rester quelque chose d'indécis, celle de l'intérieur, en précisant un fait, lui servoit d'explication : même liaison des idées; même gradation : l'humanité perdue par le péché; l'humanité sanctifiée par l'incarnation; l'humanité reconquise à Dieu. Ou : la femme perdant l'espèce humaine; la femme servant à l'œuvre de l'incarnation; la femme réconciliée avec Dieu. En un mot, l'antithèse de l'espèce humaine pécheresse avec l'espèce humaine régénérée, moyennant la conception du fils de Dieu par une femme. Peut-être l'église de Montmorillon étoit-elle dédiée à la *Sainte Vierge de l'incarnation, régénératrice, réconciliatrice, libératrice.*

C'est ici le lieu de parler de la figure I, représentant une colonne renversée qui se termine par une tête de chat ou de Diable. En admettant la dernière explication, puisqu'en effet cette tête n'est pas exactement celle d'un chat, mais plutôt une face grotesque à caractère de chat, on pourroit encore trouver un sens analogue à l'allégorie supposée; ce seroit l'empire du Diable renversé, et sa colonne fondamentale ébranlée par l'incarnation du fils de Dieu. Cette figure se trouve placée avant celle qui représente l'humanité

sauvée ; elle se lie parfaitement avec tout le reste : car dans la tête du sculpteur la destruction de la puissance du Démon devoit précéder la régénération de l'espèce humaine , c'est pourquoi il n'a pas terminé mais commencé la figure qui représente cette dernière, par la colonne I. Peut-être toutes les figures grotesques et toutes les compositions de ce genre ont-elles un sens allégorique, dans quelqu'endroit qu'elles se trouvent placées. Par leur position et leur emploi, on a voulu peut-être indiquer des punitions, puisqu'on donne à ces sortes de figures des ouvrages pénibles ou vils ? On leur fait supporter des charges énormes, comme dans les modillons et dans les chapiteaux des piliers, pl. II. Je me rappelle d'avoir vu, dans le chœur de la belle cathédrale de Strasbourg, dans des modillons et dans des chapiteaux, des moines associés avec des cochons; dans d'autres églises gothiques, j'ai vu des moines promenés en charrettes par des Diables. Les animaux ou monstres, les hommes grotesques et les Diables, au dehors de tant d'églises, où ils servent de gouttières, seroient-ils des décorations oiseuses ? N'ont-ils pas plutôt un sens allégorique à expliquer par leur placement ?

J'ai à prévenir ici une objection qu'on pourroit élever au sujet de la liaison des idées que j'ai supposée entre les figures, et qui détrui-

roit l'hypothèse par laquelle j'ai voulu expliquer leur sens. Voici l'ordre des idées. A la façade extérieure de l'église : l'humanité pécheresse ; le Nouveau Testament ; le Démon renversé ; l'humanité dans son état naturel. Dans l'intérieur de l'église l'ordre des idées est : l'humanité dans son état naturel; le Diable renversé; le Nouveau Testament, l'humanité pécheresse. C'est donc l'ordre renversé, ou plutôt : à l'extérieur la succession des idées va de la gauche à la droite, à l'intérieur de la droite à la gauche. Comment se fait-il que l'artiste n'ait pas suivi pour l'intérieur la marche qu'il a observée pour l'extérieur ?

Comme les figures devoient être placées à jour, le sculpteur exécutoit chaque membre de son allégorie séparément, il regardoit chaque pilier avec ses façades comme une pièce faisant un ensemble pour elle-même, et formant, pour ainsi dire, groupe. Peut-être qu'il ne pensoit pas à l'inconvénient qui pouvoit en résulter pour le spectateur, lorsqu'il ne trouveroit pas la même suite dans les deux séries. Pour y obvier, le travail de l'artiste auroit été bien plus difficile, car il auroit été obligé de travailler chaque figure séparément pour les réunir après d'une manière toute différente. Si vraiment un tel inconvénient existoit pour le public, peut-être l'artiste de ce temps ne se crut-il obligé envers lui à aucune attention ca-

pable de le prévenir, laissant à chacun la peine de ranger les figures à sa guise. Mais cet inconvénient et cette peine pouvoient-ils avoir lieu? N'étoit-il pas indifférent au public de regarder de la gauche à la droite, ou de la droite à la gauche? Dans un siécle où l'art de lire l'écriture n'étoit pas très-ordinaire, la règle de porter la vue de la gauche à la droite étoit peu connue, et étoit loin d'avoir passé en habitude. D'ailleurs pourquoi une inscription en figures sculptées doit-elle être lue comme une inscription en caractères d'écritures? Et enfin dans les monumens d'arts, peinture comme sculpture, la succession des idées doit-elle aller de la gauche à la droite? Cette loi où existe-t-elle? et comment peut-elle exister?

C'est donc l'effet d'un monument d'art qui doit régler l'ordre des idées qu'il présente, et l'impression première doit assigner, pour le spectateur, à chaque partie d'un ouvrage sa place convenable. Au reste, si le spectateur du onzième siécle prenoit à rebours la seconde série des figures de l'église de Montmorillon, c'est-à-dire, s'il commençoit dans l'intérieur là où il avoit fini à l'extérieur, il rétrogradoit du présent connu au passé obscur et formidable. Si même au-dehors il commençoit par la figure D au lieu de commencer par A, le but du monument n'auroit pas moins été atteint: l'artiste a conduit le raisonnement du spectateur à tra-

vers des objets connus, pourvu qu'il l'ait fait par une gradation naturelle, qu'elle aille en avant ou en arrière, l'impression totale et définitive a dû être sur le spectateur, les parties du monument lui étant connues, celle que l'artiste vouloit faire : l'*effroi de l'homme sur son état passé; sa reconnoissance pour son état présent.* Il nous étoit important, de découvrir l'ordre logique, dans lequel l'artiste a voulu produire l'impression qu'il avoit en vue, mais il est indifférent dans quel ordre cette impression venoit au spectateur son contemporain.

Il résulte de ce que j'ai dit qu'il y a une correspondance entre les figures formant groupe par leur adossement, qu'il y a une suite entre les figures d'une même série, qu'il y a une gradation entre les séries de l'une à l'autre. Celle de l'intérieur est, comme il a été déja observé, l'explication de celle de l'extérieur, et expose, pour ainsi dire, en termes précis ce que l'autre annonce en expressions générales; de cette façon chaque figure de l'intérieur présente, par une expression plus forte et un caractère plus prononcé, le commentaire de celle qui lui est adossée. Pour les deux piliers du milieu, cette gradation du moins au plus, entre l'extérieur et l'intérieur, est incontestable; mais cette gradation est-elle aussi observée entre A et E, entre D et H?

Ne va-t-elle pas en décroissant au lieu d'accroître?

La figure E est « un peu moins hideuse » que la figure A; la figure H est « mieux conformée » que D. La figure E a la bouche fermée, les yeux abaissés mais pas difformes, tandis que la figure A a la bouche ouverte, la langue tirée entre les dents, et les yeux horriblement défigurés; les animaux que la figure E allaite, sont moins affreux que ceux qui « vont sucer les mamelles pendantes » d'A. L'humanité pécheresse, E, est moins désolée qu'elle ne l'étoit dans son état primitif, représenté sous A. A est encore au désespoir; E pleure avec une espèce de résignation sur ses enfans, elle semble rassurée et même consolée; c'est le voisinage qui produit cet effet: l'Ange de l'annonciation proclame la délivrance de l'espèce humaine, et à côté d'E se prépare un meilleur avenir. L'artiste a dû faire ici une gradation inverse, l'impression qu'il vouloit produire par l'ensemble l'exigeoit; sa gradation est juste: du côté extérieur à l'intérieur le bien va au mieux, le mal doit également aller au mieux. La nuance entre D et H est plus difficile à déterminer, parce qu'elle repose entièrement sur le costume du temps. Il est probable que l'artiste a établi entre ces figures le même parallélisme qu'il a mis entre les précédentes. La figure D paroît plus parée que celle H; elle a des manchettes ou

paremens, des cheveux tressés, une ceinture pendante; H a un vêtement plus simple. C'est aux antiquaires à faire une recherche capable d'éclaircir l'intention du sculpteur, et qui doit avoir le costume du siécle pour objet.

J'ai fait une hypothèse; j'ai fait des conjectures. Aucune n'est peut-être la véritable. J'ai supposé à l'artiste un raisonnement strict, je lui ai partout supposé des motifs, je lui ai prêté une logique conséquente. Peut-être que je lui ai donné plus qu'il n'avoit. Toutefois on doit dans les raisonnemens de ce genre donner beaucoup, pour en retirer quelque fruit. On doit s'enfoncer profondément dans l'esprit du siécle et des hommes qui y vivoient, le seul moyen, selon moi, d'obtenir des résultats. Si je n'en ai point obtenu ici qui puisse satisfaire, je crois du moins avoir indiqué la direction que les discussions de ce genre doivent prendre.

Il est étonnant qu'il règne sur les monumens du moyen âge une si grande obscurité. On a étudié les productions de la Grèce et de Rome antiques, on a recherché, discuté, éclairci jusqu'aux moindres détails de ce qui nous est resté de ce temps, on reconnoît un bras, une jambe cassée, un doigt, pour appartenir à tel ou tel personnage de l'antiquité, et sur des objets qui nous sont plus près, nous sommes dans une ignorance presque absolue.

Nos églises sont construites par des mains chrétiennes, les sculptures qui les ornent ont pour base la même religion que nous professons aujourd'hui, cependant nous avons recours à la mythologie des peuples étrangers pour les expliquer : Il est vrai que les monumens du moyen âge n'attirent pas par la beauté du dessin et des proportions, mais les temples gothiques n'ont-ils pas de la hardiesse dans la conception, de la grandeur dans l'ensemble ? N'ont-ils pas une frappante originalité et de la richesse dans les détails qui les décorent ? Il est vrai encore que le moyen âge manque de documens écrits qui puissent leur servir de commentaires et guider les recherches des curieux. Cependant les archives des couvens et des églises en renferment. En étudiant bien les opinions du temps, la théologie d'alors, et l'histoire spéciale de chaque pays, on trouveroit sûrement une clef pour bien des objets qui aujourd'hui sont ensevelis dans les ténèbres. Nous connoissons les noms de plusieurs artistes de l'antiquité, nous savons distinguer le style de chaque siécle, et nous saurions à peine nommer un seul des architectes des grands monumens gothiques qui font notre admiration, ni désigner avec certitude le temps où ils ont été construits. Cependant, depuis les contrées que la Baltique arrose jusqu'à celles qui sont baignées par la Méditerrannée, ils lèvent

leurs têtes altières et fixent les regards du curieux.

Dans un siécle qui s'est montré susceptible de tous les écarts, il y auroit peut-être quelque mérite à éclairer la marche de l'esprit humain dans le moyen âge, et à le suivre dans tous ses pas rétrogrades. La théorie des rechûtes pourroit peut-être rallentir l'approche de celles dont on est menacé. Au reste, l'homme aime à s'occuper du passé, soit parce que l'obscurité qui en est inséparable, répand autour de son espèce des illusions optiques que le présent ne lui prête pas, soit parce que l'instinct de sa propre conservation le porte à fixer les traits fugitifs de ceux qui l'ont précédé, et à prolonger leur existence au-delà de la mort physique. C'est en faveur de ce sentiment que je vous prie d'excuser la longueur de ces observations, auxquelles la dissertation de M. Millin m'a entraîné. Je vous remercie bien de me l'avoir communiquée, et je vous salue cordialement. F.

Saint-Pétersbourg, ce 11 mai 1808.

SECONDE LETTRE.

VOTRE opinion, mon digne ami, sur les figures D et H, que vous supposez désigner des dames du pays, ayant contribué, soit à la fondation, soit à la construction de l'église

de Montmorillon, a été pour moi un trait de lumière. Et tout ce que j'ai établi dans ma précédente pour prouver, par un raisonnement général, que le monument de sculpture devoit être, pour les contemporains, d'une intelligence facile, reçoit son application par l'hypothèse à laquelle votre idée m'a conduit. Plus l'objet exprimé dans le monument est spécial, plus il est sans doute analogue à l'esprit du siécle où il a pris origine. Peut-être même qu'une allégorie devant énoncer une vérité générale, quelque connue que d'ailleurs elle pût être, elle étoit déja trop relevée pour la mesure ordinaire de l'instruction, et pour l'habitude de penser qui régnoit alors.

J'avois prouvé que les figures D et H représentent des êtres humains de sexe féminin; je fais un pas de plus, et je pense avec vous, mon ami, qu'elles désignent des *individus*. Au lieu du genre humain régénéré, au lieu du sexe féminin sanctifié, supposons que ces figures soient telles dames de la ville de Montmorillon ou de la contrée, et que le spectateur du temps, élevant ses yeux vers le monument, s'écrioit dans sa sainte admiration: Les voilà, ces pieuses dames, nos compatriotes, voilà les modèles de dévotion et de charité auxquels nous devons tâcher de ressembler! Ces dames pouvoient

éterniser leur piété, elles étoient fortunées; elles en portent toutes les marques dans leur costume: robes richement plissées ou garnies de bandelettes transversales; manches longues, paremens ou manchettes, ceintures, tresses, tout dans le dernier genre du temps.

Mais si les dames D et H ne sont plus les représentantes de l'humanité réconciliée avec Dieu, les figures A et E ne représentent également plus le genre humain pécheur; si la mission allégorique des unes et des autres cesse, l'allégorie entière est détruite. D et H étant devenus des individus, que deviendront A et E? Si l'artiste a raisonné juste pour exprimer un fait général, on doit lui supposer un raisonnement suivi lorsqu'il énonce un fait particulier.

Les figures hideuses A et E admettent deux explications par rapport aux dames D et H. Ou ces deux dames méritantes de l'église de Montmorillon par leurs pieuses largesses, ont voulu peindre le malheur de leur état antérieur à leur régénération, soit en général, soit opérée par ces œuvres, en exprimant les tourmens de leurs péchés et les remords de leur conscience, par des serpens et des crapauds qu'elles sembloient nourrir; ou bien ces dames avoient eu un rêve, une vision où elles s'étoient vues elles-mêmes comme des êtres abjects et monstrueux, allaitant dans

leurs enfans des serpens qui s'attachoient à leurs seins, ou des crapauds qui suçoient leur lait. Pour expier leurs péchés et apaiser leur conscience, elles eurent recours à la mère de Dieu, et firent de larges dons pour édifier un temple *à la Sainte Vierge de la visitation, mère du Sauveur du monde.* L'une et l'autre de ces hypothèses sont également conformes à l'esprit du temps, et donnent l'explication la plus naturelle. Aussi étoit-il d'usage dans ces siécles que ceux qui faisoient élever des monumens religieux, y fissent également représenter leur propre image en perpétuelle mémoire de la chose. Toutes les églises gothiques en fournissent la preuve, dans des tableaux et dans des morceaux de sculpture.

Une objection importante semble cependant, à mon sens, naître de cette explication, c'est qu'il est très-peu vraisemblable qu'il y ait eu deux femmes ayant eu des visions ou des remords si analogues et roulant sur des serpens et des crapauds. En supposant même deux sœurs, ou deux amies, cette explication ne gagne guères en probabilité. Le supposer, ce seroit toujours recourir à un des hasards les plus singuliers. Ce seroit à l'histoire locale à le confirmer ou à le détruire. Les archives de l'église ou du couvent attenant, l'histoire de la ville ou des familles marquantes

du pays, conservée dans d'anciens documens, doivent parler. En attendant, moi qui n'ose rien donner au hasard, je serois porté à croire que c'est une seule dame de Montmorillon qui est l'objet des quatre figures en question; et, comme je l'ai supposé pour l'allégorie, je présume également que le sujet individuel n'est qu'un seul et qu'il diffère comme elles, simplement par la gradation. Si les figures D et H désignent la même personne, elle seroit donc représentée dans deux époques différentes de remords ou de contrition, ou d'après deux visions différentes qu'elle auroit eues. Un examen rigoureux des deux figures sur leur ressemblance décideroit leur identité. Mais si vraiment l'identité résulte, j'avoue qu'alors il s'élève pour moi une seconde difficulté, si je m'en tiens au style de l'artiste et à la suite des idées que je lui ai supposée. Si la personne représentée sous les figures D et H est la même, elle me paroît placée dans une gradation inverse à celle que j'ai cru reconnoître dans le monument entier. La dame pieuse qui paroît sous D dans la première série, est distinguée par plus de parure et d'atour qu'elle n'en a comme H dans la seconde série. Cependant la seconde série est le développement et, pour ainsi dire, l'amplification de la première. Le bonheur de la dame pieuse, pourquoi ne va-t-il

pas en augmentant? Et placée à côté de l'Ange de l'Annonciation et dans la société des deux mères bienheureuses, jouissant des fruits de la régénération et des honneurs de ses bonnes œuvres, pourquoi cette dame n'a-t-elle pas reçu de l'artiste, d'ailleurs si scrupuleux à nuancer les costûmes d'après la position et le rang de ses personnages, des dehors plus relevés et plus solennels qu'elle n'en présente dans la première série, mise, comme D, à la suite des Evangélistes qui annoncent les grands faits de la seconde? Cette différence de costume suffit-elle pour faire conclure à une différence dans les individus? Si au contraire il y a identité d'individus, quelle est la circonstance particulière sur laquelle le sculpteur a motivé cette différence de costume? Ces questions ne peuvent être décidées que sur les lieux, à la vue de ces figures, à la portée des archives ecclésiastiques et autres qui peuvent exister, à la proximité des descendans des familles du onzième siécle et au milieu des anecdotes et des faits fabuleux transmis par des documens ou par la tradition.

Je me résume. Dans ma précédente j'avois établi que le monument sculpté de Montmorillon est entièrement chrétien; je lui avois supposé un fond allégorique, et j'avois cherché à prouver qu'étant entièrement dans l'esprit du siécle, il étoit alors très-intelligible.

Dans la présente, à laquelle votre observation m'a fourni matière, j'ai supposé au monument un sujet historique et entièrement local, et j'ai tâché de démontrer combien dans le temps son sens a dû être clair et facile. *Les horreurs d'une conscience hors de l'état de grâce ; le recours du pécheur aux bienfaits de la religion du Christ-Rédempteur ; l'expiation des péchés et la régénération de l'ame par des œuvres pieuses ;* voilà la dame (ou les dames) de Montmorillon, se réconciliant avec leur Dieu, en vouant à la Sainte Vierge, mère du Sauveur, l'église qui fait l'objet de la Dissertation, ou contribuant au moins à son lustre.

Vous-même êtes cause, mon ami, de la seconde lettre dont je vous importune ; je répète les excuses et les salutations de la première.

Saint-Pétersbourg, ce 16 mai 1808.

F.

LANGUES ORIENTALES.

Lettre à *M.* Millin, *sur un Dictionnaire Arménien, Latin-Italien et Français, par le Père* Villa-For, *d'Alexandrie, Missionnaire en Arménie.*

L'Asie fut jadis une terre féconde en grands hommes, en événemens mémorables, en guerres, en révolutions ; les sciences et les arts y brilloient du plus vif éclat, quand Rome et la Grèce n'existoient point encore. Nous trouvons dans l'histoire intéressante de ces heureux climats, l'origine des nations, la fondation des premières villes, l'établissement du gouvernement monarchique, les premières guerres et les premières conquêtes.

Parmi les contrées de l'Orient, l'histoire de l'Arménie peut, à juste titre, être regardée comme l'une des plus curieuses de l'univers. Aucun peuple n'a éprouvé de si fréquentes révolutions. Nulle région n'a été le théâtre d'autant de scènes tragiques, de guerres aussi mémorables, ni d'événemens aussi extraordinaires. Cette contrée sembloit être le rendez-vous où tous les grands capitaines de l'antiquité alloient moissonner les palmes de la gloire. Cyrus, Sémiramis, Tigrane, Arsace, Alexandre, Mithridate, Sylla, Lucullus, Murena,

Gabinius, Cassius, Pompée, Marc-Antoine, César, et tant d'autres héros, ont tous illustré ce pays par leurs grands exploits. Cette terre du bonheur, cet Eden, devoit être un jour le champ de la gloire. Il semble que la nature n'ait favorisé ce pays d'une heureuse position, d'un doux climat, d'un sol fertile, que pour y attirer les regards des grands conquérans, et pour servir d'arêne où venoient lutter les puissances les plus gigantesques.

Non-seulement l'histoire d'Arménie nous instruit de ses propres événemens; elle jette encore un grand jour sur les faits politiques et militaires, sur les institutions civiles et religieuses, sur la chronologie, la géographie, sur les révolutions des états de tous les anciens peuples orientaux, depuis la Cappadoce jusqu'aux rives de la mer Caspienne et du Golfe Persique. L'Arménie a toujours eu des liaisons d'intérêts ou d'opinions avec les Assyriens, les Mèdes, les Babyloniens, les Perses, les Parthes, les Scythes et les Tartares. Elle a toujours eu une part active et indirecte dans leurs grands événemens civils, militaires ou religieux.

Après leur conversion au Christianisme, les Arméniens s'appliquèrent à traduire en leur langue les ouvrages grecs, hébreux, syriens et chaldéens qui concernoient directement ou indirectement la religion chrétienne. Loin de suivre les mouvemens d'un fanatisme aveugle

qui ne veut que des partisans ou des victimes, les Arméniens prouvèrent que leur religion étoit plus éclairée que celle des autres peuples de l'Orient qui venoient d'embrasser la même croyance. Tandis que la Grèce, l'Ægypte et la Syrie défendoient et brûloient les livres des Payens, l'Arménie, au contraire, cultivoit avec succès la littérature, accueilloit les savans de toutes les religions, et faisoit traduire leurs meilleurs ouvrages. Cette nation se livra à son goût pour les lettres avec plus d'ardeur encore qu'auparavant. Un grand nombre d'ouvrages anciens traduits en arménien, tels qu'*Homère* en vers hexamètres, *Eusèbe* plus complet que celui que nous avons en grec et en latin, une *Histoire des Empereurs Romains*, et tant d'autres écrits précieux d'histoire, de philosophie, de médecine, d'astronomie, de morale, de poésie, en sont la preuve. Peut-être retrouverons-nous chez eux la plupart de ces monumens glorieux, dont la perte excite nos regrets. Est il un autre peuple chrétien, depuis la partie la plus occidentale de l'Asie jusqu'à la mer Rouge, qui ait produit quelques écrivains depuis plusieurs siécles? Au contraire, ils ont perdu jusqu'aux traces de leur origine. Demandez à un Syrien, à un Chaldéen, à un Mède ce qu'ils savent de leurs ancêtres. Ils n'en savent pas davantage qu'une peuplade de Sauvages du Nouveau Monde récemment civilisée.

Il est vrai que les Grecs du Bas-Empire, les Arabes et les Persans ont eu un grand nombre d'historiens et de géographes. Mais il s'en faut de beaucoup que ces auteurs aient été exacts, et qu'ils aient écrit tous les faits que nous voulons savoir. Les Persans surtout, en embrassant le musulmanisme, firent une révolution dans les connoissances historiques. La Grèce et la Palæstine avoient déja défiguré bien des faits anciens. L'Arabie, sortie nouvellement de l'état barbare où elle étoit plongée, adopta sans choix les opinions des Juifs et des Chrétiens, et en composa un recueil d'allégories. La Perse, renonçant à ses anciennes traditions, composa un nouveau Code historique aussi ridicule que mal digéré; enfin tous ces nouveaux convertis finirent par remplir les pages de l'antiquité de fictions que le zèle religieux avoit enfantées. La bibliothéque Orientale d'Herbelot nous en fournit plus d'une preuve.

Pour juger de l'importance et des avantages qu'on peut tirer des auteurs et des fastes littéraires de l'Arménie, nous allons rapporter le témoignage du savant et respectable abbé de Villefroi, qui a rédigé la Notice des Manuscrits Arméniens de la bibliothéque du roi.

« Les Manuscrits Arméniens, dit-il, nous « offrent un nouveau monde littéraire où

« jamais aucun Européen n'a pénétré de ma-
« nière à en développer les richesses aux yeux
« du public. On sera sans doute agréable-
« ment surpris, lorsque l'on saura que s'il y
« a en Orient une nation savante qui mérite
« d'être connue, c'ést l'Arménienne.

« On sera peut-être étonné d'apprendre
« qu'elle a été l'Académie la plus célèbre de
« l'Asie pendant plus dé mille années, c'est-
« à-dire, depuis l'an de J. C. 440 jusqu'à la
« prise de Constantinople en 1455.

« J'oserai dire qu'il a été des siécles, tels
« que les 9, 10, 11, 12 et 13.e, où l'Arménie
« pouvoit donner des leçons à une grande
« partie de la terre; et qu'elle paroît avoir eu
« pendant tout ce temps des hommes célèbres
« en tout genre d'érudition, poètes, orateurs,
« philosophes, lithurgistes, historiens, astro-
« nomes, traducteurs très-habiles, hommes
« versés dans la connoissance des langues hé-
« braïque, chaldaïque, syriaque, arabe, per-
« sanne, ibérienne, albanienne, grecque et
« latine. J'ajouterai enfin que quelques-uns
« de leurs poètes modernes ont si bien entendu
« notre ancien langage français, qu'ils ont
« traduit en vers arméniens un de nos romans
« du quatorzième siécle. L'amour que les Ar-
« méniens ont toujours eu pour les langues cé-
« lèbres que nous venons de nommer, doit
« nous rendre cette nation bien chère et bien

« précieuse; car il est arrivé de là que les sa-
« vans d'entre eux ayant traduit ce qu'il y
« avoit de meilleur parmi les ouvrages écrits
« en ces sortes de langues, ont rendu leur
« patrie dépositaire de toutes sortes de livres
« savans. L'Arménie une fois découverte, les
« portes de l'Orient commencent à s'ouvrir
« et nous laissent entrevoir des richesses que
« nous n'aurions osé espérer....

« Le grand cardinal de Richelieu eût sans
« doute été jaloux d'honorer son ministère,
« aussi bien que le règne de son souverain,
« par une si heureuse découverte : ce génie
« savoit bien que la voie la plus sûre pour im-
« mortaliser le nom des rois, c'est d'illustrer
« leur règne par des découvertes importantes
« pour la république des lettres. Mais la Pro-
« vidence qui sait placer en différens temps
« différentes pierres précieuses sur les dia-
« dêmes des souverains, avoit réservé ce bril-
« lant oriental pour la couronne de Louis XV
« (Nous espérons que ce sera pour celle de
« Napoléon-le-Grand). Elle s'étoit contentée
« de laisser jeter au grand cardinal de Riche-
« lieu quelques semences de la langue armé-
« nienne en France, pour réserver au minis-
« tère d'un autre grand cardinal, la conquête
« entière de l'Arménie. Car la plume a ses con-
« quêtes, aussi bien que l'épée; avec cette dif-
« férence cependant, bien glorieuse pour les

« sciences, que leurs conquêtes sont, pour « ainsi dire, d'éternelle durée : au lieu que « celles qui se font par la voie des armes, se res- « tituent souvent, ou pour le bien de la paix; « ou en faveur de quelque alliance.... »

L'Arménie n'a pas fait des progrès gigantesques dans les sciences; mais ces progrès ont toujours été au-delà de ce que promettoit le génie des siécles et sa situation politique. Elle a eu constamment des écrivains célèbres dans tous les genres de connoissances. Cette nation a toujours possédé l'art difficile d'allier la modestie à la science. Aucun de ses écrivains n'a eu la sotte prévention de se distinguer par des opinions dangereuses; ils ne professent que celles qui sont les plus utiles aux bonnes mœurs et à l'ordre social; ils n'ambitionnent d'autre gloire que celle d'éclairer l'esprit, de former le cœur et de faire le bonheur des humains. Ni la violence des convulsions politiques, ni une longue série de malheurs, ni la barbarie des fidèles n'ont pu altérer chez les Arméniens cet amour ardent pour les sciences, le commerce et les arts. Voici un fait qui prouve combien cette nation a cherché à propager l'instruction parmi les peuples. L'Arménie, quoiqu'une des contrées les plus éloignées de l'Europe, a été une des premières à introduire l'imprimerie chez elle. A peine un siécle après cette invention, on voit à Constan-

tinople, à Ispahan, dans la Crimée, dans la Hollande, dans les Indes, à Venise, à Trieste et dans d'autres endroits, s'établir successivement des imprimeries arméniennes.

De quelle découverte importante les Grecs et les Romains peuvent-ils se vanter d'être les premiers inventeurs? Quelles sciences, quel art ont-ils possédé, qui aient été méconnus en Orient? Non, les Romains, surtout, n'ont pu se glorifier d'aucun autre avantage sur l'Asie que du bonheur de leurs armes. C'est à cause de la celebrité de ces nations orientales, qu'ils ont jeté sur elles des regards de jalousie, et que, pour humilier les vaincus, ils ont mis la vérité même dans les fers, et l'ont rendue l'esclave de leur orgueil. Il n'est aucun genre de gloire que ces deux nations Européennes n'aient tenté d'usurper. Il est temps de venger ces nations outragées dans leur honneur, dans leur gloire, dans leurs grands hommes. Pour le faire avec succès, nous allons leur faciliter des moyens de se faire entendre des Européens; et nous aurons le plaisir de voir les Orientaux eux-mêmes plaider leur cause parmi nous: il est naturel que chacun connoisse mieux ses propres affaires que celles des autres. Ainsi nous n'irons plus en Grèce ou en Italie, apprendre l'histoire de l'Armenie. C'est sur les monumens orientaux mêmes que nous lirons les fastes de l'Orient.

Plusieurs érudits Français, Anglois, Hollandois ont eu le dessein de faire un nouveau Dictionnaire Arménien; mais ils sont tous morts sans qu'aucun d'eux ait eu le temps d'exécuter cet utile projet. L'un d'eux cependant, le Père J. B. de Toxicia, s'est occupé pendant 18 ans, au sein même de l'Arménie, de ce travail difficile. Le petit *Dictionnaire Arménien-Latin* de Rivola, imprimé à Paris en 1630, rempli de fautes, ne fait qu'augmenter les difficultés d'apprendre cette langue. L'exposition de quelques mots arméniens donnés par Galanus, ne peut être d'aucune utilité. Enfin le *Dictionnaire Latin-Arménien* de P. J. Villote, quoique plus étendu, n'offre pas plus d'avantages; il ne peut servir qu'aux Arméniens qui apprennent la langue latine. Un Européen, qui voudroit y trouver la signification d'un mot arménien, devroit auparavant connoître la signification latine, et par conséquent avoir déja l'intelligence du mot (1). En conséquence, il est absolument inu-

(1) L'auteur de cet article pourroit plus justement encore citer M. l'abbé Lourdet, professeur de langues orientales au Collége de France, qui, avant sa mort, avoit terminé son *Dictionnaire Arménien-Latin*. Cet ouvrage, qui doit former six volumes in-4.°, est le fruit de près de 40 années de travail, et passe pour être très-complet. Le manuscrit a été longtemps entre les mains de M. de La Lande qui l'a remis aux héritiers.

tile à ceux qui commencent à apprendre l'arménien. J. B. Toxicia est un des premiers qui aient entrepris un Dictionnaire Arménien-Latin ; il avoit déja fait une grande partie du dictionnaire lorsqu'accablé de vieillesse et d'infirmités, et ne pouvant plus se livrer à ce travail, il chargea le Père Villa For, d'Alexandrie, de le continuer. Ce dernier s'en chargea sous la direction du Père Toxicia. Il employa 30 années entières à perfectionner cet ouvrage : enfin il vint l'achever entièrement à Paris, dans la Société des langues orientales : de manière qu'aujourd'hui ce dictionnaire ne laisse plus rien à desirer. Il renferme tous les noms simples et composés, tous les noms propres de l'histoire ancienne, avec un précis de la vie des docteurs, des rois, des princes et des grands hommes d'Arménie; les noms des provinces, des villes, des bourgs, des mers, des fleuves, des montagnes, des animaux, des plantes, des fruits, des herbes, des fleurs, des pierres précieuses, des poids et mesures, des monnoies, des arts et métiers, des instrumens, des voies, etc. L'interprétation de chaque mot est tirée des meilleurs auteurs, et leur autorité est citée à chaque article.

de M. Lourdet. Il y a d'ailleurs bien d'autres ouvrages sur la langue Arménienne. On en peut lire les titres dans le *Mithridates* d'Adelung, tom. 1, p. 423.

A. L. M.

Afin que cet ouvrage devînt utile à toutes les nations qui ont des relations avec l'Arménie, il a été traduit en latin, en italien et en français, qui sont les trois langues les plus répandues. On a fait précéder ce Dictionnaire d'une grammaire arménienne, latine et italienne, dans laquelle sont exposés avec clarté les élémens de cette science, et avec le secours de laquelle il est facile de résoudre toutes les difficultés que peut offrir la traduction de l'arménien.

Ce précieux manuscrit a été renvoyé à Rome, pour être examiné par la savante Société de la Propagande; il y a été honoré d'une approbation très-distinguée. Il est de même revêtu de l'approbation de M. Lourdet, professeur-censeur de Paris. Il a été annoncé dans plusieurs écrits (1). M.

(1) Il appartient aujourd'hui à l'auteur de cet article.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

PRUSSE.

M. GUBITZ, célèbre graveur en bois, à BERLIN, a annoncé trois gravures de sa main, dont l'une représentera un paysage, les deux autres des sujets historiques. La souscription a été ouverte jusqu'à Pâques 1809, à raison d'un Frédéric d'or. Après la publication, le prix sera augmenté de moitié.

— On vient de publier les observations suivantes sur les opinions émises relativement à la *craniologie* avant le système de M. GALL.

1. Dans son dialogue sur les moyens de conserver et de renforcer la mémoire, le poète italien L. DOLCE, mort en 1568, fait mention d'une tête représentée à la page 8, édition de Venise, 1562 et 1586; dont le crâne est figuré d'après le système de M. Gall (qui cependant a beaucoup enrichi ce système) et sous cette figure taillée en bois, on lit l'inscription suivante : « *in questa tu vedi ove è il senso comune, ove la fantasia, la cogitativa, la imaginativa, la stimulativà, la memorativa : ed anco l'odorato e il gusto.* »

2. Le grand chancelier du Danemarck, *Pierre*

Schuhmacher, *Comte de Griffenfeld*, mort en 1699, doit avoir exercé avec succès, selon ce que nous en dit le D. Wedel-Simonson, dans une dissertation lue devant la Société de médecine de Copenhague, la Cranioscopie. Il s'étoit aussi occupé à l'Académie, entre autres sciences, de la médecine, et avoit disputé en 1650 sous la présidence de Bartholin, *de nervis*.

3. Frenair dit dans sa Biographie de *Laurent Sterne*, mort en 1768, imprimée en tête de sa traduction du *Tristam Shandy*: « On a raconté, qu'un cé-« lèbre chirurgien avoit disséqué le cerveau de L. « Sterne, persuadé qu'il trouveroit quelque chose « d'extraordinaire dans sa configuration. »

4. Swedenborg, mort en 1774, enseignoit que de bonnes ou mauvaises qualités influoient sur la forme du crâne.

5. Le théorême principal de la doctrine de M. Gall, que le cerveau imprime au crâne ses différentes formes, se trouve aussi dans les *Fragmens physionomiques* de Lavater; Leipsick, 1775-1778; entre autres au second volume, page 161.

J. C. Hock.

Autriche.

Depuis Marie-Thérèse, il existe à Vienne un Institut très-florissant pour les sourds-muets, qui est dirigé par H. *May* et qui possède un excellent instituteur dans la personne de M. Weinberger. Mais cette résidence a jusqu'à présent manqué d'un Institut pour les aveugles. Il y a quelques années qu'un homme très-habile, M. Klein, commença à

instruire plusieurs enfans aveugles; mais cet essai resta dans les bornes d'une entreprise particulière; il vient cependant d'attirer sur cet objet l'attention du gouvernement, qui a ordonné que M. Klein sera mis à la tête d'un Institut pour les aveugles, qu'il lui sera assigné sur les fonds publics un salaire convenable, et qu'il sera érigé aux dépens de l'état un asile pour huit enfans aveugles. Ce décret a fait un grand plaisir à tous les amis de l'humanité.

— *Prix proposés par S. M. l'Empereur d'Autriche pour la découverte de drogues indigènes qui puissent remplacer celles des Indes.*

L'état actuel des relations maritimes pouvant être cause que l'Europe vienne à manquer de quelques-unes des drogues indiennes déja assez rares, S. M. a ordonné, pour remédier à ce danger, que l'on employât, autant que cela seroit possible, des produits indigènes à la place des étrangers, et que l'on tâchât de découvrir les plantes qui peuvent y suppléer. Elle a demandé pour cet effet les observations de la Faculté de médecine de Vienne, et elle a ordonné que l'on proposât les questions suivantes, et qu'on publiât des prix à ceux qui voudroient entreprendre de les résoudre.

Les Dissertations pourront être écrites, en allemand, en latin, en italien ou en français. Ceux qui voudront concourir aux prix joindront à leur Dissertation, dans un billet cacheté et muni d'une devise, leur nom et celui de leur domicile. Celui qui n'obtiendra point de prix sera en droit de réclamer ce billet sans qu'il ait été décacheté; ceux qui ne seront pas réclamés doivent être anéantis. Le terme de rigueur pour l'acceptation des Dissertations

est fixé au dernier décembre 1809. Elles doivent être envoyées au Directorat de la Faculté de médecine à Vienne, franc de port. Pour juger du mérite des Dissertations, il sera nommé une commission, composée de médecins tant au service de l'Etat que pratiquant sous la direction immédiate du Directorat de la Faculté. Tous les membres de cette commission renonceront au droit de concourir aux prix.

Comme il est nécessaire d'établir l'efficacité des drogues proposées en place de celles des Indes, et que les prix ne pourront être adjugés qu'après l'expérience réitérée qui doit se faire avec ces drogues, ils ne seront distribués qu'après l'espace de douze mois, c'est-à-dire, à la fin de l'an 1810.

Le prix qui sera adjugé par cette Commission est, pour chacune des cinq questions suivantes, de 500 ducats d'or.

Premier Prix. Quels sont les corps des différens règnes de la nature existans dans l'intérieur du pays (peut-être sur tout le Continent de l'Europe), excepté ceux qui se trouvent dans le Dispensaire actuel de Vienne et qui y étoient autrefois, qui se distinguent surtout par une propriété curative, peut-être spécifique et surtout recommandable en certaines maladies? Par quels faits et quelles expériences ces propriétés curatives ont-elles été constatées? Quelles sont celles de ces drogues indigènes dont la force curative a été examinée, qui peuvent être le plus sûrement employées à la place des drogues des Indes?

Second Prix. Il y a beaucoup de plantes indigènes qui contiennent du *camphre*; quelle méthode faudroit-il suivre pour en tirer ce principe de la

manière la moins coûteuse? Quel autre corps, ou composition [à l'exception des naphtes et des huiles balsamiques], pourroit le mieux être employé à la place du *camphre*?

Troisième Prix. Quelle substance médicale peut remplacer le *quinquina*? Quelle composition peut-on lui substituer?

Quatrième Prix. Quelle plante indigène peut remplacer les feuilles de *séné*. Quelle drogue indigène [excepté la *gratiola*], remplacera le mieux le *jalap*? Quelle est la drogue du Continent de l'Europe qui pourroit efficacement remplacer l'*Ipécacuanha*, en exceptant les minéraux?

Cinquième Prix. Comment pourroit-on produire avec avantage, dans le pays, l'*opium*, de la même plante dont il est tiré en Orient? De quelles autres espèces de plantes pourroit-on tirer une drogue entièrement analogue à l'Opium.

Vienne, le 12 décembre 1808.

Villes Anséatiques.

Le Docteur Norwich, à Brême, a annoncé un *Theatro Espannol* qui doit paroître en 12 volumes, et qui formera une collection des meilleures pièces dramatiques des Espagnols. Les deux premiers volumes contiendront les meilleures pièces choisies de Calderon, le premier a dû paroître à Pâques de l'année courante, et contenir : *la Devozion de la Cruz*; *la Vida es Suenno*; *El Principe constante*; et *Los Empennos de un Acaso*.

Suède.

Le chevalier Viborg, professeur à l'école royale vétérinaire, vient de publier une Dissertation très-intéressante *sur l'usage de la chair de cheval*, qui devient de jour en jour plus général. Dans les premiers six mois, 170 chevaux ont été débités à la boucherie. Plusieurs personnes, assure-t-on, préfèrent le cheval rôti au bœuf même.

Russie.

On vient de découvrir à quinze pieds sous terre, dans une tourbière, à Oeltre, près de Ninove, à six lieues de cette ville, la charpente osseuse de la tête d'un animal à cornes, dont la race paroît ne plus exister dans ce pays. D'après la description qu'on en fait, cet animal devoit avoir au moins dix ou douze pieds de long; les cornes qui sont attachées à la tête, et qui sont en partie passées en substance fossile, surpassent beaucoup en dimensions celles des taureaux et des bœufs qui forment la race actuelle de ce pays : prises à fleur de tête, elles ont environ un pied et demi de circonférence et deux pieds et demi de longueur.

On a continué avec soin les fouilles pour parvenir à découvrir le squelette entier, mais on n'a trouvé que deux dents.

Tout porte à croire que cette tête appartenoit à la race des Urus ou Aurochs, dont César parle dans le sixième livre de ses Commentaires, et qu'on assure exister encore dans les montagnes de la Sibé-

rie et même dans les forêts d'une partie de la Pologne.

— M. FISCHER, président de la *Société impériale d'histoire naturelle de Moscou*, dont j'ai l'honneur d'être membre, vient de m'adresser le rapport suivant sur les travaux de la Société impériale des Naturalistes de Moscou.

Ce rapport a pour but de mettre les Membres de la Société au courant de tout ce qui se passe dans son sein, et de les lier davantage à ses travaux par le détail de ses entreprises, et de ses découvertes. Comme feuille périodique, il ne peut contenir que des notices très-courtes, qui se trouveront avec plus de détail dans les Mémoires. Il paroîtra périodiquement, mais les époques dépendront uniquement des circonstances et de la quantité des matériaux. Le contenu sera divisé dans l'ordre suivant : I. Travaux et entreprises de la Société. II. Mélanges. III. Promotions et témoignages honorables. IV. Nécrologie. V. Nouveautés littéraires. VI. Rapport sur les séances de la Société et les dons faits à la Société et au Muséum de l'Université Impériale. Voici ce que contient le premier.

Voyage en Sibérie entrepris aux frais de la Société. Quelle époque plus intéressante pour la publication de ce rapport que celle où la Société envoie des voyageurs en Sibérie pour y faire des découvertes en tout genre? Son illustre Président, M. le comte *Alexis* DE ROZOUMOFFSKY, s'est attaché avec tout le zèle qu'il a voué aux sciences, à réunir autant qu'il est possible, et autant que nos moyens le permettent, toutes les découvertes qui concernent le grand empire de la Russie. L'année dernière il a fait commencer par les recherches sur le Gouvernement de Moscou; et

la visite des Gouvernemens éloignés, qui est toujours entrée dans notre plan, a été accélérée à l'occasion d'un voyage en Sibérie entrepris aux frais d'une puissance étrangère par un homme très-habile. Nous ne pouvions moins faire dans ce moment que de concourir de toutes nos forces à une entreprise semblable.

L'expédition de Sibérie est partie le 9 février, et doit durer trois ans. Elle est composée de M. Tauber, Professeur adjoint à l'Université, Géognoste et Oryctognoste, connu par sa description de la vallée de Plauen en Saxe; de M. *Jacques* Mohr, Oryctognoste et connu par ses connoissances pratiques et sés voyages tant en Allemagne, qu'en France, en Angleterre et en Suède; de M. Helm, Botaniste et Chimiste connu par sa description de plusieurs plantes nouvelles et de plusieurs analyses. Ce dernier fait pour la seconde fois le voyage de la Sibérie. Ces Messieurs sont accompagnés de deux élèves M. Kotoroff et Leslivsky, et munis de toutes les choses nécessaires, comme livres, cartes, instrumens de Physique et d'Anatomie, d'un laboratoire de Chimie, etc. Ils s'occuperont la première année de la chaîne des montagnes de l'*Ouxal*, la seconde année, de celle de l'*Altaï*, la troisième des montagnes de la *Daourie*, et si les circonstances le permettent, ils visiteront aussi le *Kamtchatka*. La profonde érudition de ces Messieurs nous permet d'espérer de cette expédition des découvertes intéressantes; le lien d'amitié qui les unit et le zèle qui les anime, tout nous fait attendre une riche récolte d'objets qui feront avec le temps l'ornement de notre Muséum. La Société, pour donner à ce voyage plus d'intérêt encore, a fait suivre ces Messieurs par un bon

dessinateur, un empailleur et d'autres aides qui pourront contribuer à augmenter le nombre des découvertes. — *Plusieurs de nos Membres* ont contribué par leurs moyens à l'expédition de nos voyageurs, d'autres ont promis de le faire. Le prochain rapport qui paroîtra incessamment, contiendra un catalogue exact et général des contributions soit ordinaires, soit extraordinaires.

Description du Gouvernement de Moscou. Le gouvernement de Moscou, comme le siége de la Société impériale des Naturalistes, devoit être le premier objet de nos recherches. Son excellence, notre Président, avoit aussi arrêté depuis longtemps le projet de faire de ce gouvernement une description physique, statistique et pittoresque qui portât toujours les traces de l'autopsie, c'est-à-dire que chaque observation qui sera insérée dans cet ouvrage, ait été faite sur les lieux mêmes. S. M. I. a encouragé ce projet par l'envoi de la somme de 5,000 roubles destinés aux excursions nécessaires, et à l'exécution de l'ouvrage, lequel sera orné de vues dont le gouvernement en offre un assez grand nombre qui sont très-intéressantes. Voici ce qui a été fait pendant les vacances (1) de l'année dernière : des observations astronomiques et trigonométriques répétées à Moscou et dans quelques districts du gouvernement, tels que Svenigorod, Veréa, Mojaïsk, Riousa, par M. le professeur Goldbach et M. le docteur Panzner attachés

(1) Les professeurs ne pouvant employer à ces excursions que les vacances d'été, à cause de leurs autres occupations, ne pourront opérer que par district, et compléter ainsi successivement le nombre des observations qui un jour composeront la description desirée.

au dépot des Cartes de Saint-Pétersbourg. Le dernier a pris encore sur lui de placer, au nom et aux frais de la Société dans ces mêmes endroits, des baromètres et des thermomètres, pour obtenir une suite d'observations, qui dans leur comparaison peuvent devenir très-intéressantes pour le physicien. Nous remercions publiquement ici ceux de ces Messieurs qui ont voulu se charger de ce travail. Ce sont MM. Breibisius à Moscou, Kolossoff à Veréa, Letnikoff à Mojaïsk, Michel à Svénigorod, Pablofsky et Chestakoff à Riousa.

Le directeur Fischer étoit chargé des observations d'histoire naturelle; il étoit accompagné de M. Drouginine, Secrétaire de la Société, et de M. Gorke, élève de l'Université et de la Société. L'excursion s'est faite trop tard pour qu'ils aient pu recueillir des plantes ou des insectes, mais ils ont été plus heureux dans la partie minéralogique. Une quantité de pétrifications de tout genre, plusieurs sources minérales riches en fer et en acide carbonique, une bonne terre à porcelaine, du Labrador, des grenats dans du granit et dans du gneus, du granatite dans du gneus, et une substance terreuse nouvelle, ont couronné leurs efforts. Cette substance nouvelle est d'un très-beau bleu de lavande, et se trouve en veines de plusieurs lignes d'épaisseur entre des couches de cimolite, qui en quelques endroits fait le passage à un véritable liège de montagnes. Quelquefois on la trouve sur des masses arrondies de pierre à fusil, quelquefois on y trouve des coquilles fossiles, des pectinites, qui sont tout-à-fait noires et changées en pierre à fusil. Cette substance contient, d'après les Analyses de M. Helm et Muller, de la chaux, de l'alumine, et de l'acide phosphorique.

Elle forme donc à côté de l'Apatite une nouvelle espèce, qui a été désignée par le nom de Ratofkite, de l'endroit où le Directeur l'a trouvée.

Sur les expériences de Davy avec les alcalis. — Extrait d'une lettre de M. De Jacquin *au Directeur de la Société* G. Fischer.

Vous aurez sans doute déja eu connoissance de l'expérience curieuse de *Davy* sur la potasse. De concert avec mes amis, le Directeur de Schreibers, M. le Lieutenant colonel Tihursky et le D. Bremser, nous avons répété cette expérience avec les plus heureux succès. Mais comme les nouvelles qu'on a reçues jusqu'à cette époque de Paris et de Londres, sont incomplètes, et que la répétition des expériences n'a pas réussi à des physiciens et à des chimistes habiles, à *Volta* même, j'espère qu'une description détaillée de notre procédé et de quelques résultats de nos expériences, vous sera agréable et peut-être même aussi à la Société.

Nous nous servions ordinairement d'une batterie à piles verticales, composée de 1300 paires de disques, qui avoient généralement 3 pouces de diamètre et qui formoient ensemble 70 pieds carrés de surface en contact; cependant l'expérience réussit avec 300 paires de disques, et elle est encore sensible avec 70 paires. Un petit morceau aplati de potasse caustique très-pure préparée à la méthode de Berthollet, et fondu dans un creuset d'argent presque jusqu'au rouge, a été placé sur un plateau de verre sur lequel on a fixé une tige de métal qui communiquoit avec le pôle oxigène de la batterie. Ensuite on a touché l'alcali avec un fil métallique très-aigu, en communication avec le pôle hydrogène de la batterie; au moment du contact, il parut une

étincelle et il se forma petit-à-petit, à la pointe du fil métallique, un globule liquide, d'un brillant métallique, qui ressembloit à du mercure. Le globule qui adhéroit à la pointe du fil d'archal, étant enlevé avec soin et plongé dans une tasse d'eau, détonna avec une flamme vive en exhalant une odeur d'hydrogène. Cette substance, qui ressemble à du métal, exposée à l'air, tombe en efflorescence en peu d'heures, sous la forme d'une bulle creuse blanchâtre, et reprend de nouveau les propriétés de l'alcali. Cette substance, métallique en apparence, éprouve le même changement, si on l'expose à la flamme d'une bougie, à celle de l'esprit de vin, ou sur des charbons ardens. La potasse doit être un peu humide, sans cela la substance, métallique en apparence, ne se forme point; mais si elle est trop humide, elle détonne à mesure qu'elle se forme; ainsi le même petit morceau d'alcali, à cause de sa forte attraction pour l'humidité, ne peut servir que peu de temps à l'expérience. De l'alcali humecté d'alcohol ou un peu chargé d'alcohol par l'évaporation d'une dissolution alcoholique, est également propre à l'expérience. Cette expérience réussit également avec du sulfure de potasse et la substance sous l'apparence métallique, que l'on obtient, ne diffère point de celle obtenue avec l'alcali pur. Il est indifférent, de prendre pour conducteurs, de l'or, de l'argent, du platine, du cuivre, du laiton, du zinc, du fer, de l'étaim, du plomb, et même de la plombagine et du charbon; toutes ces matières placées au pôle oxygène ou hydrogène, produisent le même effet. On ne peut conserver cette substance de forme métallique, que dans de l'éther sulfurique et dans de la naphte, ou dans

du pétrole blanc, rectifié; ce dernier est le plus convenable, mais tout au plus pendant quelques jours. Elle perd sa couleur blanche d'étain, et passe au gris de plomb, ensuite au jaune de laiton, se couvre d'une croûte savonneuse sous laquelle elle se dissout enfin totalement. A une température moyenne, la substance, de forme métallique, prend la consistance d'un amalgame solide, et se laisse aplatir et diviser avec une aiguille et offre une cassure grenue; si on la chauffe, elle devient liquide et se partage en globules. Elle nâge ou au moins reste suspendue dans l'éther et dans la naphte. Elle détonne dans les acides comme dans l'eau. Pour obtenir cette substance en plus grande quantité et avec moins de peine, nous procédons de la manière suivante : on place, dans un verre à vin, un petit morceau d'alcali humecté à l'air, sur une petite plaque de platine qui communique avec le pôle hydrogène, et qui est entièrement couverte de pétrole rectifié. Ensuite on pose sur l'alcali une plaque mince de platine, et on la presse avec une tige métallique communiquant avec le pôle oxygène. On en remarque de suite l'effet; il se dégage des bulles d'air comme dans la première expérience; il y a quelquefois de petites détonations, et quelque temps après, on trouve toute la surface inférieure du morceau d'alcali parsemée de petites écailles ayant l'apparence métallique, comme aussi on en voit qui flottent dans le pétrole. Cette préparation est fort belle, surtout placée au microscope. Cette substance ne se combine pas facilement avec le mercure, car un globule adhérent à la pointe du fil d'archal, plongé dans du mercure, ne se détache point et détonne ensuite dans l'eau comme auparavant. Dans

la dernière expérience décrite, on peut remplacer la feuille de platine par un morceau de charbon plat. Le diamant et le soufre ne sont point conducteurs du fluide électrique, et ne produisent aucun effet. L'expérience ne réussit pas mieux dans le vide, que dans l'air libre.

Qu'est-ce donc que cette substance qui ressemble à du métal? De l'alcali réduit, ou une de ses parties constituantes, qui combinée avec l'oxygène le représente, ainsi que Davy le pense? Ou de l'hydrure de potasse? Mais d'où vient cette apparence métallique (2)?

Mélanges. Leurs majestés l'empereur Alexandre I et le roi de Prusse ont examiné avec beaucoup d'intérêt le squelette de Mammout rapporté des bords glacés de la Léna par le professeur Adams.

Notre auguste souverain va faire présent de cet objet rare et précieux à l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg.

M. le conseiller de cour Tilésius, adjoint de l'Académie, connu par le talent de rendre par son pinceau avec la plus grande vérité les objets d'histoire naturelle, a préparé quarante dessins in-folio du Mammout. Ses observations ne paroissent pas s'accorder tout-à-fait avec celles du célèbre Cuvier.

Les observations météorologiques de Moscou prouvent que le froid étoit à son plus haut degré dans la nuit du 11 au 12 janvier. M. le Dr. Rehmann a fait congéler le mercure dans une tasse exposée à l'air. On pouvoit le limer et le couper avec des ci-

(2) Plusieurs expériences que nous avons faites pour décider cette question, paroissent réfuter cette dernière opinion.

seaux. M. le comte Boutourline a observé que le mercure de trois de ses thermomètres étoit gelé et rentré dans le globule. Mais sur un thermomètre qui n'a pas gelé, il a vu et fait voir à quatre témoins, mardi 12 janvier, de 6 heures du matin jusqu'à 6 heures 35 minutes, que le froid étoit de 35 degrés de Réaumur. M. Roger à Troitsk a observé 34 degrés avant que le mercure ne fût gelé et rentré dans la boule.

M. Soemmerring, académicien de Munich, travaille toujours à son ouvrage sur le cerveau, et tâchera de lui donner la plus grande étendue dont il soit susceptible.

M. le botaniste *Frédéric* Fischer et M. le conseiller de cour Langsdorff, adjoint de l'Académie, qui a accompagné l'expédition de Krusenstern autour du monde, se sont occupés d'une *monographie des fougères.* Ils ont préparé beaucoup de dessins qui présentent pour la plupart de nouvelles espèces.

Le professeur et directeur M. Fischer rassemble des matériaux pour une *craniognosie* comparée. La connoissance exacte du crâne, comme une des principales parties de l'organisation animale, remplira une lacune importante de l'anatomie comparée. La craniologie de Gall n'y entrera qu'autant qu'on pourra démontrer l'influence du cerveau sur la forme des excavations des crânes. Elle paroîtra en latin et en français accompagnée de bonnes gravures.

M. *Léopold* de Buch voyage en Irlande pour faire des découvertes en oryctognosie et géognosie.

M. Mohs a fait un voyage minéralogique par la Carintie, la Carniole, etc. Il s'est occupé préférablement des recherches sur le gisement des mines de plomb à Villach.

— L'*Académie impériale de Pétersbourg* avoit proposé, dans son dernier programme, un prix de 100 ducats de Hollande, qui devoit être décerné à l'auteur du meilleur Mémoire sur cette question : « Donner une méthode facile, au moyen de laquelle « chaque personne, dénuée même de toute connois- « sance en botanique, puisse reconnoître les plantes « vénéneuses en peu de temps, à peu de frais, et « d'une manière indubitable. » Des trois Mémoires que l'Académie a reçus sur ce sujet, aucun n'ayant satisfait aux conditions du programme, *le prix n'a pas été délivré.*

En publiant cette déclaration, l'Académie a proposé les deux nouvelles questions suivantes :

Pour l'an 1810 : « Perfectionner la théorie des « écluses et en déduire des règles pour construire « ces ouvrages importans de la manière la plus avan- « tageuse, afin qu'autant qu'il est possible leur service « soit : 1.° sûr ; 2.° prompt ; 3.° économique en frais « de construction et d'entretien ; mais surtout en « dépense d'eau requise pour le passage des bâtimens « de transport. »

Pour l'an 1811 : « Donner une chronologie com- « plètement comparée, et s'il est possible, corrigée « et vérifiée, des auteurs byzantins, depuis la fon- « dation de la ville de Constantinople jusqu'à sa « conquête par les Turcs. »

Le prix est de 100 ducats de Hollande pour chacune de ces questions. Les Mémoires doivent être adressés au Secrétaire de l'Académie, pour la première, avant le premier juillet 1810 ; et pour la seconde, avant le premier juillet 1811.

Royaume d'Italie.

L'Académie royale des Beaux-Arts de Milan invite les artistes italiens et étrangers à prendre part au concours qu'elle ouvre pour l'an 1810, et dont voici le programme :

Architecture. Une vaste et magnifique galerie destinée à recevoir les ouvrages choisis des peintres et sculpteurs du royaume, les statues des princes de la maison royale, les portraits des grands-officiers de la couronne, etc. Prix, une médaille d'or de 60 sequins (720 fr.).

Peinture. Publius Cornelius Scipion rendant à Allucius, prince des Celtibères, son épouse faite prisonnière par les Romains dans la ville de Carthagène, et ajoutant à ce riche présent tout l'or que ses parens avoient déposé à ses pieds pour la racheter. Prix, une médaille d'or de 120 sequins (1440 fr.).

Sculpture. Pyrrhus, accompagné de Periphas et d'Automedon, suivi d'une troupe de soldats armés de haches, abattant les portes du palais de Priam. Prix, une médaille d'or de 40 sequins.

Gravure. La gravure d'un tableau connu et non encore gravé. Prix, médaille de 30 sequins.

Dessin de figure. Ulysse écartant avec son épée les ombres des Enfers, etc. Médaille de 30 sequins.

Dessin d'ornement. Une cheminée magnifique et convenable à l'appartement du prince, avec tout ce qui sert au foyer, comme pelle, pincettes, soufflet, etc. Médaille de 20 sequins.

Royaume de Naples.

M. *Antonio* Cassitto à Naples, philosophe très-estimé, va publier bientôt un nouveau livre des *Fables de Phèdre* qu'il a découvert dans la bibliothéque royale de cette ville. M. *Francesco Maria* Avellino y ajoutera une préface.

FRANCE.

M. Micali vient de faire paroître le prospectus de l'ouvrage auquel il travaille depuis plusieurs années. Il est intitulé l'*Italia avanti il dominio dei Romani*. Il aura cinq volumes et un atlas composé de soixante planches qui offriront des cartes ou des monumens inédits. Ce Prospectus offre la division de tout l'ouvrage; la première partie sera consacrée à la topographie et à l'histoire des mœurs, des usages et des monumens des anciens habitans de l'Italie; et la seconde sera plus spécialement relative à leur histoire militaire et politique. L'auteur paroît avoir mis un grand soin dans la composition de cet ouvrage, qui sera sûrement reçu avec beaucoup d'intérêt.

— Plusieurs ouvrages ont été publiés dernièrement à Florence. Les quatre derniers volumes de Alfieri *Opere postume*, ont paru dans cette ville chez *Giuglielmo Nicol. Piatti*. Ils contiennent : VI : *commedie*, IX et X tomo, *Rime* XI, XII, XIII *Vita dell' Autore, scritta da lui medesimo.*

Carli, in Borgo SS. Apostoli, à *Florence*, a publié : *La traduzione in terza rima, e il comento sulle Opere et Giornate d'Esiodo, lavoro della dot-*

tissima penna del sig. Ab. Luigi LANZI, *antiquario imperiale.*

Lettera del professore Canali in Roma al prof. Gatteschi sulla non originalita della divina Comedia di Dante. Cette lettre très-intéressante et savante se trouve dans le *Giornale Pisano*, N.o 26, articolo XI 1808.

Esposizione della dottrina sul Cranio e sul Cervello, compilata dal sig. D. Giovanni Mayer, dottore in medicina. Italia 1808.

— L'*Athénée de* NIORT, *dans sa séance publique du* 19 *mai* 1809, *a décerné les prix qu'il avoit proposés.*

Eloquence. — Eloge de Duplessis - Mornay, (13 Eloges au concours); a remporté le prix, M. *Henri* DUVAL, sous-chef au bureau des beaux-arts, Ministère de l'Intérieur, à Paris; a mérité une mention honorable, M. *Claude-François* LAURENS, imprimeur-libraire, à Paris.

Poésie. — Poème sur le sacrifice de Jephté (16 poèmes au concours); a remporté le prix, M. MOLLEVAUT, correspondant de l'Institut, professeur au Lycée de Nancy.

Hydraulique. — Mémoire sur les moyens de rendre *pérenne*, le cours du *Lambon*, petit ruisseau qui se jette dans la Sèvre un peu au dessus de Niort, (4 mémoires au concours); a remporté le prix, M. GRELET - DESPRADES, maire de Souché, et membre du conseil général des Deux-Sèvres.

M. Desprades, en sa qualité de membre de l'Athénée, ne pouvant prétendre au prix, et les autres concurrens n'ayant point rempli les conditions du programme, l'Athénée s'est borné à arrêter que le

mémoire de M. Desprades sera adressé à M. le prefet des Deux-Sèves, avec prière de le faire examiner, afin que 13 communes recouvrent le cours libre d'un ruisseau dont elles jouissoient encore il y a peu d'années.

La Société a aussi décidé qu'il seroit fait mention honorable du mémoire classé sous le N.° 4, et ayant pour épigraphe cet adage tiré des œuvres de Bernard de Palissy : « *Théorie est belle, mais pratique « la surpasse.* »

Voici le programme des prix que l'Athénée de Niort a proposé.

Economie politique. — Une médaille d'or au meilleur mémoire sur cette question : *Quels sont les effets du luxe dans les petites villes.*

Economie rurale. Une médaille d'or au mémoire qui confirmera par des expériences répétées depuis quelques années, constatées et attestées par plusieurs personnes dignes de foi, et très-faciles à exécuter, la méthode indiquée par M. Schirach, de la société des abeilles, dans la haute Lusace, *pour la multiplication des abeilles à l'infini.*

Eloquence. — Une médaille d'or à l'auteur du meilleur éloge de *Bossuet.*

Poésie. — Une médaille d'or au meilleur poème sur *Tobie*, cet Israélite vertueux que l'antiquité a, si justement, présenté comme un modèle de charité, de patience et de piété.

Art de guérir. — Une médaille d'or au meilleur mémoire sur la question médicale : *Quelles sont les causes, le traitement et surtout les moyens prophylactiques de l'hecthisie catarrhale?*

Ce sujet déja présenté l'année dernière, est de nouveau remis au concours, les auteurs qui l'ont traité

n'ayant point complètement satisfait les vues de l'Athénée, en négligeant la considération de l'air, des eaux et des lieux. On a cependant distingué le mémoire classé sous le N.° 2, et ayant pour épigraphe cette phrase : « *Loin des sociétés policées, l'homme* « *achève ordinairement sa carrière sans avoir été at-* « *teint de beaucoup de maux.* »

L'Athénée maintient également son prix d'une médaille d'or, offert l'année dernière, au meilleur éloge de *Françoise d'Aubigné*, *Marquise de Maintenon*, née à Niort, le 28 décembre 1635.

Tous ces prix seront décernés à la séance publique de l'Athénée, dans le courant du mois de mai 1810. Les ouvrages devront être remis au Secrétaire perpétuel avant le 15 mars 1810.

Paris.

Le directeur de la pépinière du Luxembourg, d'après un arrêté de S. Ex. le ministre de l'intérieur, comte de l'Empire, en date du 13 mai 1809, prévient le public que le lundi 22 de ce mois, il a commencé le cours pratique de la culture des arbres fruitiers. Il y démontrera les opérations qui y sont relatives; les leçons auront lieu depuis 7 heures du matin jusqu'à 10 en été, et depuis 8 jusqu'à 10 en hiver. Les personnes qui voudront suivre ce cours, seront tenues de se faire préalablement enrégistrer chez le directeur, et de se rendre aux heures indiquées pour l'instruction. Le cours sera gratuit; il durera pendant six mois de chaque année.

— Les sciences viennent de faire une nouvelle perte dans la personne de M. Duplessy, ancien

conseiller au parlement de Bordeaux, secrétaire perpétuel honoraire de la Société académique des sciences, et membre de la Société galvanique. Il s'étoit rendu recommandable par ses travaux sur l'agriculture et sur les sciences naturelles. Il a publié en l'an 10 un *Traité des Végétaux résineux*, suivi d'un mémoire de M. *Nauche*, *sur la manière d'agir des substances résineuses dans l'économie animale*, 4 vol. in-8.° Il a fait un Traité sur la *Culture des Pins*, et une traduction des *Mémoires de la Société médicale de Gênes*, ouvrages qui sont encore manuscrits. La perte récente de son ami, M. CHARPENTIER de COSSIGNI, avoit fait sur lui l'impression la plus vive. Il lui est survenu un dépôt critique à la région occipitale, et il a succombé, le 3 de ce mois, à l'âge de 75 ans, vivement regretté de ses amis et de ses proches.

— La ménagerie du Musée d'histoire naturelle a perdu ces jours derniers le *grand tigre royal*. Elle vient d'un autre côté de s'enrichir, 1.° d'un jeune lion de 18 mois, qu'elle a reçu de S. M. l'impératrice, à qui le dey de Tunis l'avoit envoyé; 2.° de deux oiseaux rares, dont l'un le butor, *ardea stellaris*, est de la taille d'un héron; l'autre, la spatule, *platalea*, est un grand oiseau dont le bec a en effet beaucoup de ressemblance avec l'instrument de chirurgie dont il porte le nom.

— Lorsqu'on a célébré les obsèques de madame ROLLANDEAU, l'une des premières actrices du théâtre Feydeau, ce théâtre en corps, celui de l'Opéra, et la Comédie française par députations, ont assisté à cette cérémonie funèbre, ainsi qu'un grand nombre de personnes invitées. En arrivant au Champ-du-

Repos, un de ses amis a prononcé sur sa tombe un discours qui fit connoître et regretter davantage cette actrice distinguée.

— La mort vient d'enlever à sa famille un excellent père, et aux arts un homme qui les avoit enrichis de nombreux chef-d'œuvres. M. *Augustin* Pajou, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, est mort à Paris dans un âge avancé. Les regrets causés par cette perte ont été vivement sentis par le grand nombre d'artistes qui ont suivi son convoi, et sont très-bien exprimés dans le discours que M. le président de la classe des beaux-arts de l'Institut a prononcé, samedi dernier, sur son tombeau, et dans le Champ-du-Repos. Le voici :

« Messieurs, si les beaux-arts ont à peine cessé « de pleurer sur le cercueil du plus célèbre des « peintres de l'école moderne (M. Vien), que la « mort les rassemble de nouveau, pour rendre les « derniers devoirs à Augustin Pajou, le patriarche « de la sculpture, et digne aussi de tous les regrets. « Ce n'est point ici le moment de développer le mé- « rite de tous les ouvrages créés par le ciseau sa- « vant de ce statuaire, qui mérita souvent d'être « admiré, et qui fut toujours digne d'estime dans « ses moindres productions.

« Tous les artistes connoissent les belles statues « de *Pascal*, de *Bossuet*, de *Turenne*, de *Descartes*; « le nom de *Pajou* s'est attaché glorieusement à ces « noms illustres, et vivra avec eux dans la posté- « rité; mais ce n'est pas seulement un grand sculp- « teur que nous regrettons, son ame, douée de « qualités douces, ressentoit et inspiroit l'amitié, « son esprit naturel et piquant portoit du charme

« dans le commerce de la vie ; excellent père, bon « ami, confrère sociable et indulgent, nous lui de- « vons à tous ces titres, des regrets vifs et du- « rables !

« Les longues souffrances qui ont rendu ses dernières « années si pénibles, ont cessé.

« C'est la seule consolation, Messieurs, que je « puisse vous offrir et accueillir moi-même, en « présence de cette tombe qui va engloutir la dépouille « d'un homme dont je chérissois autant la personne, « que j'étois pénétré d'estime pour son caractère et « pour son talent. »

— La *Société médicale d'émulation de Paris* propose, pour sujet du prix pour l'an 1809, les questions suivantes. « 1.° Quelles sont les maladies « qu'on doit spécialement considérer comme ma- « ladies organiques? 2.° Les maladies organiques « sont-elles généralement incurables? 3.° Est-il inu- « tile d'étudier et de chercher à connoître les ma- « ladies organiques, d'ailleurs jugées incurables? »

Le prix consiste en une médaille d'or, portant d'une part l'effigie de Xavier Bichat et de l'autre une figure symbolique de la médecine ; sur le contour du champ de la médaille sont gravés ces mots : *prix décerné à M* . . . . . . Le prix sera décerné au meilleur mémoire dans la séance générale de janvier 1810.

Les mémoires seront adressés à M. le docteur Tartra, secrétaire général, rue Gaillon, n.° 5, avant le premier janvier 1810, terme de rigueur.

La Société décerne en outre un prix d'émulation consistant en une médaille d'or, pareille à celle qui a été indiquée plus haut, au meilleur ouvrage manuscrit présenté dans l'année.

— La classe *d'histoire et de littérature ancienne* de l'*Institut* a choisi dans sa séance du 14 avril, M. Caussin de Perceval, professeur au collége de France, pour occuper la place vacante par la mort de M. de Sainte-Croix.

— Dans la séance du 22 du même mois, la *classe des beaux-arts* a élu M. Menageot, ancien directeur de l'école française à Rome, à la place de M. le sénateur Vien, décédé.

— Le 15 de ce mois, la *Société de Pharmacie*, réunie dans le local que lui donne l'Ecole spéciale de Pharmacie, a tenu une séance publique. Le Secrétaire général, après y avoir rendu compte des travaux de la Société depuis sa dernière séance publique, a offert à la mémoire de MM. *Bouvier* et *Lehoux de Clermont*, le tribut qu'elle est dans l'usage de payer à ceux de ses membres que la mort lui enlève. Le Secrétaire particulier a acquitté cette dette à l'égard du naturaliste *Valmont de Bomare*, qui avoit aussi appartenu à cette Société.

Plusieurs membres se sont succédés pour lire des mémoires et observations sur *l'analyse des tabacs* préparés et non préparés, sur celle des *scammonnées* d'Aleps et de Smyrne, sur les *hydromels*, *l'acide muqueux*, enfin sur des *pierres artificielles* qui pourroient devenir d'un usage avantageux pour certains scellemens.

La séance a été terminée par la distribution de deux médailles en or décernées, au terme d'un concours ouvert il y a deux ans, à MM. *Bernouilly*, à la monnoie d'or à Bâle en Suisse, et *Fremy*, apothicaire à Versailles.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Paul et Virginie.

On a remis, le 19 mai, ce joli ballet de M. *Gardel.* Mademoiselle *Victoire Saulnier* a reparu dans le rôle de Madame Latour qu'elle joue avec beaucoup de grâces et de sensibilité. *Beaulieu* remplissoit le rôle de Paul, et Madame *Gardel* celui de Virginie, *Vestris* celui du nègre Domingo. L'ensemble a été parfait. Cette représentation avoit attiré beaucoup de monde, et les suivantes auront sans doute le même avantage.

— M. *Lavigne* a débuté dans les rôles d'Achille et de Polinice, d'Iphigénie en Aulide et d'Œdipe à Colonne. Sa voix est belle, sa taille avantageuse; il a fait plaisir.

Un autre débutant, M. *Henrard*, a joué dans *Œdipe* et dans la *Vestale*, avec quelque succès.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Secret du Ménage, comédie en trois actes et en vers, jouée, pour la première fois, le 25 mai.

Le Secret du Ménage. J'avoue que ce titre est pour moi une énigme. Qu'est-ce que le secret du ménage? On y a vu un époux ennuyé de la sagesse et de la constance de sa femme, cette bonne femme consulter une cousine sur les moyens d'égayer ce

mari, et la cousine conseiller à la petite femme de faire la coquette et de donner de la jalousie à l'époux, afin de réveiller son amour. Il y a cent ans que toutes les chansons de boudoir, les vers de société et les petites comédies à la Marivaux, répètent ce sujet rebattu que l'auteur de la pièce nouvelle a r'habillé en vers fort jolis. Il est donc décidé que le Théâtre Français ne jouera plus de vraies comédies. Molière et ses successeurs ont emporté dans la tombe le *secret* de Thalie.

Trente madrigaux et autant d'épigrammes cousus à quelques descriptions, le tout brodé sur un canevas d'emprunt; voilà les comédies du jour. On se plaint qu'il n'y a plus de caractères à traiter, que tous les sujets sont épuisés: c'est qu'on ne sait pas les voir. La société abonde en originaux, en parvenus, en faux savans, en coquettes surannées, en jeunes vieillards, en beaux esprits ridicules, en Tartufes de sentimens. Nos cercles sont bien différens de celui qu'a dessiné Poinsinet. Nos petits-maîtres ne ressemblent guères à ces marquis immolés à la gaieté publique. Si nous n'avons plus de misanthropes et de glorieux, nous avons des bas flatteurs et des faux modestes: c'est le *secret* du monde qu'il faut saisir et divulguer: c'est aux travers et aux vices qu'il faut ôter leur masque. Le secret du ménage doit être respecté, et je crois qu'on ne peut pas reprocher à l'auteur de l'avoir divulgué. Il auroit mieux fait d'intituler sa petite pièce *le Secret des Femmes*. Au reste, il y a de l'esprit dans son dialogue, de jolis vers; mais plus de clinquant que de fonds. Il a voulu garder l'anonyme.

Cette pièce, en trois actes, n'a que trois acteurs, Mesdames *Mars*, *Mézerai* et M. *Armand*, l'ont soutenue par leur talent.

—Les débuts se succèdent avec rapidité. Il est vrai qu'il n'y a pas de théâtre qui en ait plus besoin. Les colonnes de cet édifice chancellent depuis longtemps et le menacent d'une chûte prochaine. M. *Faure*, dont nous avons annoncé les débuts, a paru successivement dans les rôles de valets, du Joueur, de l'Homme à Bonnes Fortunes, des Fausses Confidences : il a même joué Figaro. On lui a trouvé de l'aisance, des intentions ; il dit bien ; mais il manque de cette force comique, de cette chaleur qui se communique au spectateur et entraîne les applaudissemens. On critiquoit *Dazincourt*, que nous venons de perdre ; on critique encore tous les jours *Dugazon*, ni l'un ni l'autre ne seront remplacés de longtemps.

— Mademoiselle *Laroche* a débuté le 13 de ce mois, par le rôle de Clytemnestre d'Iphigénie en Aulide ; elle a été bien accueillie. Mademoiselle *Maillard*, qui n'avoit fait pour ainsi dire que paroître et disparoître sur la scène française, a joué ce jour-là Eriphile, et a été fort applaudie.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

La Ferme du Mont-Cénis, opéra comique en trois actes, joué le 20 mai.

Le *Drame*, auquel ses invraisemblances et son mauvais goût ont suscité tant d'ennemis, n'auroit pas résisté à la guerre qu'ils lui ont livrée, s'il n'avoit pas eu des protecteurs adroits, et surtout pleins de mérite. Les situations touchantes, les intrigues compliquées, le pathos sentimental ont été prodigués par des gens qui pouvoient mieux faire, et dont le talent, quoique

mal employé, a ébloui la multitude. Mais si tous les drames, et surtout les *mélodrames* avoient ressemblé à celui qui vient de paroître à l'Opéra-Comique, on n'auroit pas eu besoin de livrer à ce genre une guerre si cruelle ; il auroit été lui-même son bourreau.

Un fermier plein d'humanité, passe sa vie à sauver les malheureux qui s'égarent sur le Mont-Cénis : l'un d'eux, nommé *Charles*, est conduit à la ferme, et devient amoureux de la fille de Gaspard ; il aide son hôte à sauver d'autres voyageurs, et rencontre un proscrit qui trouve un asile dans la ferme ; mais les visites domiciliaires, grande ressource pour les pièces à intérêt, mettent en danger nos intéressans personnages. Ils sont protégés par un autre voyageur que le hasard a aussi amené dans la ferme du Mont-Cénis. Le commandant des sbirres n'a pas un grand respect pour le protecteur, et l'arrêteroit volontiers lui-même ; mais le grand nom de *Bayard* met fin à toutes discussions, et le jeune Charles épouse la fille du fermier.

On avoit ménagé pour les dernières scènes de cet ouvrage une certaine quantité de reconnoissances pathétiques qui ont excité beaucoup de gaiété parmi les spectateurs.

L'affiche de la seconde représentation portoit les noms de MM. LAMARTELIÈRE et CHAMPEIN. On devoit attendre mieux de l'esprit de l'un et du talent musical de l'autre, à qui on doit la *Mélomanie* et d'autres jolis opéras.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'argent du Voyage, comédie en un acte et en prose.

Un étourdi qui mange à Paris l'argent destiné à ses études, cela n'est pas nouveau. Un oncle qui se donne

la peine de venir près de lui se déguiser en usurier pour l'éprouver ou le corriger, cela est rare dans le monde; mais non pas au théâtre. Le jeune homme est amoureux; il a bon cœur; il perd la moitié de l'argent destiné à son voyage; mais il fait de l'autre un bon usage, et aime mieux s'en aller à pied que de manquer l'occasion de faire un trait de générosité. Voilà de quoi charmer tous les oncles de comédie, et faire terminer à l'instant tous les mariages possibles, au théâtre. Il ne faut pas juger sévèrement ce petit ouvrage qui est, dit-on, d'une Dame.

OPERA BUFFA.

Avvertimento ai Gelosi (Avis aux Jaloux), *opéra en un acte, joué, pour la première fois, le samedi 27 mai.*

Madame *Festa* continue de charmer les amateurs de l'Opéra Buffa. La plus brillante société y étoit réunie pour la pièce nouvelle, et la musique de Pavesi a enchanté tout le monde. L'*Avvertimento ai Gelosi* est un petit opéra comique assez joli, et moins ridicule que tous ceux que les Italiens jouent ordinairement. Une jeune et jolie paysanne, pour corriger son mari jaloux, feint d'écouter l'amour du Seigneur du village, et même celui de son secrétaire, personnage très-original. Un rendez-vous est donné dans l'obscurité : le jaloux se cache pour surprendre son infidèle; mais on apporte des lumières, et le Seigneur est tout étonné de ne trouver dans ses bras que sa femme. La paysanne croit son mari assez corrigé, et tout le monde s'en va content.

La musique de cette pièce est charmante : le premier duo, celui entre *Cendrina* et le Seigneur, le trio des deux paysans et du Secrétaire, et le dernier quatuor, ont été couverts d'applaudissemens mérités.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Procès du Fandango, joué le 4 mai.

Il y avoit longtemps que ce théâtre n'avoit donné un véritable vaudeville. Le succès de celui-ci prouve que l'esprit et la gaiété seront toujours de saison. On trouve comique la colère de l'avocat Clopineau, contre le Fandango, qui a rendu sa maîtresse amoureuse d'un maître à danser; son plaidoyer, la réponse de maître Poupardin, la scène où le Fandango sommé de comparoir en personne, est dansée avec beaucoup de grâces et d'à-plomb par Mademoiselle Rivière et Seveste. Ce qu'il y a de très-drôle encore, ce sont ces pauvres maris qui viennent à l'audience entendre le plaidoyer contre le Fandango qui leur donne des craintes terribles, l'huissier qui crie toujours *silence Mesdames*, et la scène où M. Gavotino fait en dansant une déclaration d'amour.

De très-jolis couplets et un spectacle varié, ont complété le succès de cette folie que l'on doit à MM. Barré, Radet et Desfontaines.

On a remarqué la caricature très-originale et très-vraie de *Joli* qui fait rire sans charge dans le rôle de Clopineau; il rappelle le bon temps de *Juliet*. Les autres acteurs ont tous très-bien joué.

La Jeunesse de Préville, vaudeville en un acte, joué le 18 mai.

Ce tableau peut tenir place dans la galerie du Vaudeville. Des scènes agréables, des couplets gracieux, annoncent plutôt la facture d'un homme du monde que celle d'un auteur de profession.

Quelques intentions prises dans le Roman Comique, et le nom de Préville, cher aux amateurs de la comédie, ont soutenu ce léger ouvrage dont l'auteur a gardé l'anonyme.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Caporal Schlag, vaudeville, joué le 10 mai.

Brunet, transformé en caporal autrichien bravache et poltron, fait les frais de cette bleuette de circonstance, dont l'à-propos a fait le mérite.

Tous les traits relatifs à la bravoure française, ont été saisis et applaudis avec transport.

L'auteur est M. SEWRIN.

Malherbe, vaudeville joué, pour la première fois, le 27 mai.

« **Enfin Malherbe vint........**

pour grossir la galerie historique des grands hommes en vaudevilles. Il figure avec *Racan*, *Sarrazin*, *Desyvetaux* et *Colletet*; et chante des couplets assez jolis:

pour de l'intrigue il y en a peu dans la pièce, mais les auteurs ont réussi *sans intrigue*, ce qui devient rare aujourd'hui. Ils ont été demandés : ce sont MM. GEORGES DUVAL et V***.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Le Colosse de Rhodes, mélodrame en trois actes, joué le 25 mai.

La chûte du Colosse de Rhodes étoit le dénouement de cette pièce, et il y avoit pour le voir tomber une foule extraordinaire. Il est tombé en effet, et il tombera tous les soirs; mais il se relèvera le lendemain. On y courra, et le tremblement de terre d'Asie va devenir plus célèbre que celui de Lisbonne. Nous nous garderons bien d'entrer dans les détails de l'intrigue, des amours du Tyran de Rhodes, des combats, des ruses, des cachettes; il faut laisser aux amateurs le plaisir de la surprise. Les ballets sont très-jolis, les costumes brillans, les décorations superbes. Que faut-il de plus dans un mélodrame!

LIVRES DIVERS (*).

SCIENCES ET ARTS.

* ATTI della Academia Italiana. Tomo primo. Firenze 1808. 1 vol. di 450 pag. A Parigi, da *Molini.*

MÉCANIQUE.

ESSAI sur la Science des Machines; par A. GUENYVEAU, ingénieur des mines dans les Départemens du Rhône, de la Loire et du Puy-de-Dôme. Prix 1 fr. 80 cent., et par la poste franc de port 2 fr. 10 cent. A Lyon, chez *Reymann* et *compagnie*, libraires, rue S. Dominique, n.º 63. A Paris, chez *Gautier* et *Bretin*, libraires, rue S. Thomas-du-Louvre, n.º 30, 1809.

MÉDECINE.

DES Passions, considérées dans leurs rapports avec la médecine, ou Mémoire sur cette question : *Déterminer quelle est l'influence des passions sur la production des maladies;* par M. GUITARD, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin de bienfaisance du troisième arrondissement de Bordeaux, membre de la Société de médecine de cette

(*) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

ville, correspondant de la Société académique des sciences de Paris, de la Société médicale d'émulation, et membre de plusieurs autres Sociétés savantes. Se trouve, à Paris, chez *Bossange*, *Masson* et *Besson*; chez *Gabon* et chez *Méquignon*, libraires; et à Bordeaux, chez P. *Beaume*, imprimeur-libraire.

Dans le grand nombre des causes qui influent sur le bien-être de l'homme, et qui produisent des effets sensibles sur sa constitution, et par suite sur sa santé, aucune sans doute n'est plus puissante que les affections et les passions qui agitent son ame. Continuellement partagé entre l'espérance et la crainte, le plaisir et la douleur le modifient sans cesse; aussi cet être éminemment nerveux se trouve-t-il souvent exposé à voir l'harmonie de ses fonctions dérangée, et de nombreuses maladies naissent des agens que la nature sembloit n'avoir destinés qu'à faire son bonheur: le médecin, ami de ses semblables, doit donc partager ses méditations entre l'étude de l'homme physique et l'étude de l'homme moral, ou mieux encore, il doit joindre ces deux études, puisque si un grand nombre de nos maladies reconnoissent pour première cause quelqu'une de nos affections, la plupart en empruntent ou en reçoivent une complication fâcheuse, principalement chez l'homme qui vit en société.

L'auteur de cet ouvrage rend compte des ravages que les passions de l'ame causent sur le corps humain. Il traite d'abord son sujet d'une manière générale, et expose comment nos passions diffèrent suivant l'âge, le sexe, le tempérament, le genre de vie, le climat. Tout ce qu'il énonce dans cette introduction prouve

que ce médecin est né observateur; il se montre toujours au niveau des connoissances actuelles en psychologie et en physique : il a puisé dans les meilleures sources, et a ajouté des réflexions pathologiques, qui naissent du fonds de son sujet.

Le docteur GUITARD partage les affections de l'ame en deux sections; la première est consacrée aux passions qui commencent le plus souvent par augmenter l'action de nos organes, et il les appelle *excitantes;* telles sont la joie, l'amour, la jalousie, la colère: il range dans la seconde les affections de l'ame, qui bientôt après leur naissance affoiblissent ces diverses fonctions du corps, et il les nomme *débilitantes;* de ce nombre sont la tristesse et le chagrin, la crainte, la frayeur et la terreur, la haine, l'envie, la honte, la passion de l'*étude*. L'exposé des phénomènes que chacune de ces passions produisent sur l'organisme de l'homme précède toujours l'indication des viscères qui paroissent recevoir plus spécialement l'impression de telle ou telle de ces affections de l'ame, et l'auteur termine chaque chapitre en rapportant les principales observations des maladies que ces passions développent dans nos organes, soit par leur action violente, soit par leur longue continuité.

L'auteur de ce mémoire a réuni dans un cadre resserré, mais cependant assez étendu pour retracer les diverses modifications que les affections de l'ame impriment à l'économie animale, tout ce que les plus grands observateurs nous ont transmis sur l'influence des passions considérées chez l'homme. On distinguera principalement dans cet ouvrage les chapitres de la *joie*, de l'*amour* et de la *colère*, dans la classe des passions excitantes, et ceux de la *tristesse* et du *chagrin*, de la *frayeur* et de la *terreur*, et celui

de *la passion de l'étude*, dans la classe des passions débilitantes. La lecture de ce mémoire intéressera sans doute plusieurs classes de lecteurs : le médecin y trouvera la réunion des faits les plus importans sur les affections de l'ame considérées dans leurs rapports avec la science de l'homme puisés dans les meilleures sources ; l'artiste, tel que le peintre, etc., la *physiognomonie* des passions très-bien traitée ; l'homme du monde reconnoîtra que si ses affections sont souvent pour lui des occasions de bonheur, lorsque sa raison les dirige et les tempère, elles sont aussi la cause d'un grand nombre de maladies d'une guérison difficile, lorsqu'il s'abandonne à ses affections désordonnées ; il trouvera dans ce mémoire d'excellens préceptes qui lui seront utiles pour prévenir les maladies que font naître les passions, car c'est surtout ici qu'on doit se rappeler que l'*abus* est bien près de l'usage, et qu'il faut savoir jouir sans abuser : « *Uti non abuti.* » A.

MÉMOIRE *sur les eaux et boues thermales de* DAX, PRÉCHAC, SAUBUSSE et TERCIS ; par MM. *Jean* THORE, docteur en médecine, et *Pierre* MEYRAC, pharmacien, etc. A Bordeaux, 1809, *in*-8.°

ELECTRICITÉ animale, prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie hystérique, et de ses variétés ; et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies ; par M. PETETIN père, docteur-médecin, président honoraire et perpétuel de la Société de médecine de Lyon, membre ordinaire de l'Académie

des sciences, et de la Société d'agriculture de la même ville, etc., 1 vol. *in*-8.º de 500 et quelques pages, compris une Notice historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur, un Avis aux médecins présens et à venir, et précédé d'un avertissement. Prix, 6 francs; et par la poste, franc de port, 7 francs 65 cent. A Paris, chez *Gautier* et *Bretin*, libraires, rue S. Thomas-du-Louvre, n.º 30. A Lyon, chez *Reymann* et *Compagnie*, libraires, rue S. Dominique, n.º 63, 1808.

Cet ouvrage ouvre un vaste champ aux conjectures des physiologistes et des physiciens; l'auteur y donne le tableau ou la description de la catalepsie hystérique, et de ses variétés, dans lesquelles les sens sont selon lui transportés à l'épigastre, à l'extrémité des doigts et des orteils; il expose ses conjectures sur les causes de cette étonnante maladie, sur celles du transport des sens, sur la nouvelle manière dont les impressions sont transmises au *sensorium commune*. Il indique enfin le traitement qui a le plus constamment réussi pour en opérer la guérison.

Le tout est précédé d'une Notice historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur. A.

Notice des accroissemens de la Bibliothèque de la ville de Grenoble, pendant l'année 1808. Grenoble, 1809, 1 vol. *in*-8.º.

AGRICULTURE.

Cours complet d'Agriculture pratique, d'économie rurale et domestique, et de médecine vétérinaire;

par l'abbé Rozier ; rédigé par ordre alphabétique: Tome III.e, in-8.o de six cent dix pages : ouvrage dont on a écarté toute théorie superflue, et dans lequel on a conservé les procédés confirmés par l'expérience et recommandés par Rozier, par M. Parmentier et les autres Collaborateurs que Rozier s'étoit choisis. On y a ajouté les connoissances pratiques acquises depuis la publication de son ouvrage, sur toutes les branches de l'Agriculture et de l'Economie rurale et domestique, par MM. Sonnini, Tollard aîné, Lamarck, Chabert, Lafosse, Fromage de Feugrè, Cadet de Vaux, Heurtault-Lamerville, Curaudau, Charpentier-Cossigny, Lombard, Chevalier, Cadet-Gassicourt, Poiret, de Chaumontel, *Louis* Dubois, *V.* Demusset, Demusset de Cogners et Veillard. Six volumes in-8.o de 600 pages chacun, avec le portrait de *Rozier*, celui de M. *Parmentier*, et trente planches gravées en taille-douce. Ce tome troisième, de 610 pages, avec des planches gravées en taille-douce, est du prix de 7 fr. broché, pris à Paris, et 9 fr. par la poste, franc de port. Les tomes I et II sont chacun du même prix. Le tome IV paroîtra incessamment. A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.o 10 ; *Léop. Collin*, libraire, même rue, n.o 4, et *Colas*, imprimeur - libraire, rue du Vieux - Colombier, n.o 26.

ÉDUCATION.

JOHANNES MÜLLER, oder Plan im Leben, nebst Plan im Lesen, und von den Grenzen weiblicher Bildung. Drey Reden von D. *Karl* MORGENSTERN, etc.: c'est-à-dire, *Jean* MÜLLER, ou sur le plan à suivre dans la vie, sur le plan à suivre dans la lecture, et sur l'éducation des femmes. Trois discours prononcés par M. *Charles* MORGENSTERN, conseiller de Cour de S. M. l'Empereur de Russie, professeur d'éloquence, etc., à l'Université de Dorpat; les deux premiers, à la distribution des prix à Dorpat, le 12 décembre 1804; le dernier, à l'ouverture de l'école impériale de demoiselles à Wyborg, le 9 août 1805. Leipsick, chez G. D. *Goeschen*, 1808, *in*-8.°.

M. MORGENSTERN, ayant à parler à une nombreuse assemblée de jeunes gens destinés aux lettres, a choisi des sujets analogues à leur situation. Souvent abandonnés de bonne-heure à eux-mêmes, ils se lancent dans la carrière de la vie, sans plan et sans méthode. Dans les Universités surtout ils perdent souvent, par ce défaut de plan dans leurs études, le fruit des années les plus importantes de leur vie, pendant lesquelles ils devroient se préparer d'une manière solide pour le reste de la carrière qu'ils ont à remplir. Il n'y a pas de branche des sciences et des lettres qui ne soit cultivée et enseignée dans ces beaux établissemens; mais ces trésors sont perdus pour eux, parce qu'ils ne savent pas en profiter avec sagesse et modération. Dans les

Universités allemandes, surtout, les jeunes gens sont livrés à eux-mêmes, et pour la plupart obligés de diriger seuls leurs études, aussi sont-ils naturellement guidés dans le choix de leurs occupations, plutôt par le hasard que par une méthode solide. M. Morgenstern a donc bien raison de recommander à ses jeunes amis *de l'ordre dans leurs études, et un plan fixe auquel ils doivent tout rapporter*, et de les prévenir contre la dangereuse habitude d'étudier au hasard et d'épuiser les forces de leur esprit par mille occupations incohérentes, au lieu de les concentrer pour parvenir à un grand résultat. Ces jeunes gens qui croient à la fois jouir des faveurs des neufs Muses excitent la pitié, ils apprendront, mais trop tard, qu'ils ne pourront conserver ainsi celles d'une seule de ces déesses. On ne peut assez leur répéter de sonder leurs forces, leurs dispositions, de se proposer un but, de former un plan fixe et d'y rapporter toutes leurs études. C'est par ce seul moyen qu'ils deviendront des hommes distingués dans la partie qu'ils auront embrassée, et des citoyens utiles à leur patrie. Ces vérités sont évidentes par elles-mêmes, mais des exemples les rendent encore plus sensibles, et l'orateur a bien senti qu'il falloit proposer à l'imagination ardente de la jeunesse de grands modèles qui l'entraînassent puissamment à l'imitation. Quel choix n'a-t-il pas pu faire dans l'histoire littéraire! Que de grands hommes qui le sont devenus en se proposant de bonne-heure un plan fixe, et en y rapportant toutes leurs études, toutes leurs veilles! L'historien anglois *Gibbon* a pendant plus de vingt ans suivi le plan de son Histoire de la décadence et de la chûte de l'Empire Romain, qui lui a servi de fil dans l'immense labyrinthe de la littérature, et ses efforts ont été couronnés d'une gloire immortelle.

M. *Schloezer*, historien de la Russie, a étudié avec la même suite tout ce qui pouvoit contribuer à répandre du jour dans l'histoire de cet immense Empire. M. Morgenstern auroit pu parler de *Montesquieu*, qui ayant connu à l'âge de dix-huit ans le plan de son ouvrage immortel de l'Esprit des Lois, y a rapporté ses immenses études, ses voyages, et a également vu ses efforts couronnés par des lauriers qui ne se faneront jamais. M. Morgenstern parle avec plus de détail de *Jean* MÜLLER, l'historien de la Suisse; et certainement si la vie laborieuse, si les efforts énormes d'un littérateur peuvent entraîner la jeunesse littéraire à l'imitation, l'exemple de ce grand historien produira cet effet. On connoît les détails de la première période de sa vie, par un recueil très-intéressant de lettres qu'il a écrites à son ami, M. de Bonstetten, et dans lesquelles il lui rend compte de toutes ses études et de sa manière de vivre. C'est dans ces lettres écrites avec le feu de la première jeunesse qu'on voit ce grand historien, alors seulement âgé de 21 ans, se proposer pour but l'histoire de sa patrie, et dès-lors y rapporter toutes ses études; il fait de fréquens voyages pour cet effet, il sacrifie tout à l'exécution de ce plan; aussi cette persévérance, cette méthode conçue avec énergie et suivie avec une inébranlable fermeté, lui ont-elles valu le titre du premier historien que les Allemands aient eu jusqu'à ce jour. Pendant toute sa vie, le plan de sa carrière historique a toujours été devant ses yeux, il y a rapporté jusqu'aux places distinguées qu'il a occupées, comme conseiller intime du dernier électeur de Mayence, comme conseiller aulique à Vienne, et comme historiographe de la monarchie prussienne. Toutes ces places lui ont fourni mille moyens de se perfectionner dans la carrière historique.

Le sujet du second discours, dans lequel M. Morgenstern recommande aux jeunes gens un plan de *lecture*, tient de très-près au premier. Dans un temps où il y a une si immense quantité de livres, et où il s'en fait continuellement de nouveaux, le jeune homme qui se hasarde sans gouvernail sur cet immense Océan, est irrévocablement perdu. Une lecture déréglée finit par étouffer tous les germes du génie. Déja parmi les anciens, Polybe compare des hommes qui lisent sans distinction tout ce qui se présente, à des gourmands qui blasent leur goût. Sénèque dit que celui qui erre d'un auteur à l'autre, a beaucoup de connoissances vagues, sans avoir un seul ami intime. Il faut lire *non multa*, *sed multum*, disent Quintilien et Pline le jeune. Les anciens faisoient eux-mêmes un choix parmi leurs auteurs, et appeloient ceux qui étoient principalement dignes d'être lus, des auteurs classiques. Les Allemands ont surtout la passion de la lecture, mais ils sont loin de s'en tenir aux auteurs classiques de leur nation, comme font plus ou moins les Français, les Italiens et les Anglais; ils lisent tout ce qui se présente trop souvent sans choix et sans distinction. M. Morgenstern parlant à de jeunes allemands, les avertit de ne pas se livrer à cet esprit dominant de leur nation et de leur siécle, il leur recommande très-instamment de suivre un plan réfléchi dans leur lecture, de choisir les livres avec sagesse, et de ne pas abandonner ce choix au hasard. Il faut que tout jeune homme se familiarise d'abord avec les auteurs classiques de la partie qu'il a embrassée, et qu'outre ceux-là il ne lise que les auteurs qui forment le goût, le cœur et le caractère, les grands poètes, les philosophes, les historiens et les orateurs anciens et modernes. Une semblable lecture lui sera vraiment salutaire; il y a tant

de beaux ouvrages, qu'il auroit grand tort de perdre son temps à en lire de médiocres ou de mauvais. M. Morgenstern donne l'esquisse d'un tableau des auteurs classiques, anciens et modernes. Le peu de mots qu'il dit pour les caractériser, fait voir qu'il est aussi familier avec eux qu'il voudroit que ses élèves le fussent un jour. Sa modestie ne lui permet cependant pas de s'offrir pour exemple. Les noms de Tibère *Hemsterhuis*, *Valkenaer*, *Ruhnken*, *Wyttenbach*, *Gibbon*, Jean *Müller*, *Herder*, *Voss* qui ont tous suivi et exécuté ce vaste plan d'une lecture systématique, viennent à l'appui de ses sages conseils.

Le troisième discours contient des principes très-sains sur l'*éducation des femmes.* Le bonheur domestique dépend de la bonne éducation qu'elles reçoivent. En établissant un Institut public pour de jeunes demoiselles, il faut fixer les limites de leur éducation. Elles sont destinées à l'intérieur de la maison, et non point à la scène active de la vie publique. Elles doivent donc se préparer à être de bonnes épouses, de bonnes mères et à bien diriger le ménage. Les ouvrages de femmes sont nécessaires pour les femmes de toutes les classes; leurs facultés intellectuelles doivent être exercées, mais elles ne doivent pas devenir des femmes savantes. Leur goût doit se former par une lecture soignée des beaux ouvrages, surtout de la littérature nationale. Mais c'est leur cœur qui doit avant tout être formé, c'est du cœur de son épouse que le mari attend son bonheur. La religion est surtout faite pour l'ame sensible des femmes.

J. Fuessli.

MNÉMONIQUE.

Praelectiones *semestres in Universitate, etc. Inest Car.* Morgensternii, *Comm. de arte veterum mnemo-*

nica. P. I. *qua disputatur de artis inventore et perfectoribus.* Dorpati, *ex officina Academica* Mich. Gerh. *Grenzii.*

Ce que nous avons dit dans une autre Notice sur les connoissances étendues de M. MORGENSTERN et sur l'intelligence et le soin avec lesquels il travaille ses ouvrages, est encore plus évident par le traité académique qui est sous nos yeux. Il s'y agit de l'inventeur de l'art *mnémonique*, et de ceux qui l'ont poussé au plus haut degré de perfection. Cette dissertation fait la première partie d'un traité plus complet sur l'art mnémonique, et l'auteur compte exposer dans les deux autres, la nature et les règles de cet art, d'après les récits qu'en donnent les auteurs anciens, moins clairs et détaillés sur ce point qu'ils ne le sont ordinairement. Il y ajoutera encore les jugemens que les anciens ont portés sur cet art, ainsi que ce qu'il en pense lui-même.

Dans la courte introduction dont l'ouvrage est précédé, il traite de la mémoire en général, de sa perfectibilité, de quelques personnes qui se sont distinguées par une perfection admirable de cette faculté, et de ce que quelques savans allemands, tels que MM. d'ARETIN, KAESTNER et KLUEBER ont fait de nos jours pour ressusciter cet art négligé. M. Morgenstern s'est livré avec d'autant plus de plaisir à ces recherches, qu'il avoit déja autrefois travaillé sur ce sujet, et que les ouvrages et les découvertes des savans qu'il a cités n'ont pas encore pénétré jusqu'à Dorpat. Après l'introduction, l'auteur commence sa dissertation en parlant du philosophe *Simonides*, qu'on regarde en général comme l'inventeur de la mnémonique. Il parle ensuite d'*Hippias* d'Elée, de *Théodectes*, fils d'Aristandre, qui

fut contemporain et disciple d'Aristote et d'Isocrates, et fait mention de *Charmadas* ou *Charmidas*, disciple de Carneades, ainsi que de *Metrodore Scepsius.* Ces articles forment quatre différentes sections. Dans la cinquième, qui termine tout l'ouvrage, M. Morgenstern donne des Notices sur l'art mnémonique chez les Romains, et quelques observations pour expliquer l'origine de cet art. Nous serions entraînés trop loin, si nous voulions faire connoître tout ce que cette Dissertation renferme d'intéressant. Ceux qui aiment les lettres et l'étude des anciens auteurs, voudront aller s'instruire aux sources mêmes, et nous sommes bien sûrs que personne ne se repentira de s'être donné à la lecture d'un ouvrage distingué par une rare érudition, un style élégant et vraiment latin. M. Morgenstern a rassemblé avec un soin singulier les Notices sur l'art mnémonique, qui se sont conservées dans les auteurs anciens. Il y a encore ajouté plusieurs Observations très-curieuses qui servent beaucoup à éclaircir ce sujet, et qui inspirent l'envie de voir bientôt continuer un traité aussi agréable que savant et utile.

A la fin de cette dissertation, on trouve, selon l'usage, le Catalogue des leçons qui ont dû être données dans le sémestre académique qui a suivi sa publication. H.

JURISPRUDENCE.

Traité des Priviléges et Hypothéques; par M. V. Vauvillers, avocat. 1 vol. *in*-12. Prix 2 fr. 50 cent., et franc de port 3 fr. 25 cent. A Paris, chez H. *Nicolle*, libraire, rue de Seine, n.° 12.

Cet ouvrage est précédé d'une histoire curieuse des hypothéques. On trouvera à la fin toutes les lois acces-

soires au titre du Code Napoléon, sur les priviléges et hypothéques, cités dans cet ouvrage.

MÉMOIRES et pièces justificatives pour M.me *Adélaïde-Marie* ROGRÈS LUSIGNAN DE CHAMPIGNELLES, veuve de M. *Louis-Joseph* DE DOUHAULT, aux Magistrats de la Cour de cassation. Paris 1807, 1 vol. *in*-8.°, avec quatre gravures et trois tableaux. Prix 5 fr.

REQUÊTE à l'Empereur et Roi, pour *Adélaïde-Marie* ROGRÈS LUSIGNAN DE CHAMPIGNELLES, veuve de *Louis-Joseph* DE DOUHAULT, avec trois gravures et deux tableaux. Paris. Adressée à Sa Majesté le 23 mars 1809, 1 vol. *in*-8.°.

Le procès qui fait l'objet de ces Mémoires est suffisamment connu, et tout ce qui y a rapport, est fait pour exciter l'intérêt des amateurs des causes célèbres. Aussi ils ne seront pas effrayés de la lecture du nombre considérable de pièces et de tableaux que renferment ces deux gros volumes. Parmi ces tableaux, il y en a d'intéressans pour l'étude du barreau en général. Chaque volume est accompagné de gravures, parmi lesquelles il y a deux portraits de la réclamante. D.

MÉTAPHYSIQUE.

DISCOURS prononcé à l'Athénée de Paris, le 15 mars 1809, sur la *Vérité universelle*; par H. AZAIS, auteur du Traité des Compensations dans les Destinées

humaines. Prix, 1 fr. 20 cent. pour Paris, et 1 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine; *Leblanc*, imprimeur-libraire, Abbaye Saint-Germain-des-Prés, n.° 1.

Ce Discours est précédé d'une dédicace à M. *Surisay-Delarue*, ami de l'auteur, dont il atteste la *persuasion inébranlable* des vérités de son système; et M. Azaïs, expose ensuite la marche qu'il suivra, pour dévoiler à ses contemporains la *marche du Monde;* il raconte comment il est parvenu, par l'étude, le recueillement et la méditation, aux découvertes principales qui en sont la base. Il expose ensuite la méthode qu'il suivra dans son cours qui est une espèce d'Encyclopédie, mais rapportée au but qu'il s'est proposé. Il termine par ce passage.

« Oui Messieurs, je suis profondément convaincu « que tout ce que j'annonce comme vrai est d'une « vérité rigoureuse; que tout ce que j'annonce comme « vraisemblable, est lié aux choses vraies par l'a- « nalogie la plus satisfaisante. Mais tel est le carac- « tère d'une conviction parfaite; je ne doute point, « et je demande que l'on doute. Loin de moi, les « esprits qui en ce moment éprouveroient en ma fa- « veur une disposition plus flatteuse que celle d'exa- « miner et d'entendre. J'attribuerois cette disposition « à une bienveillance qui gêneroit en eux l'exercice « du jugement. C'est au jugement que je m'adresse; « je ne veux parler qu'à la raison impartiale et sé- « vère..... impartiale! La raison peut-elle ne pas l'être? « Non, sans doute. Mais des hommes qui croiroient « de bonne-foi que la raison leur appartient, pour- « roient être prévenus contre mes pensées, se sentir « fortement entraînés à les combattre, apercevoir

« même dans leurs moyens d'attaque, une force à « laquelle je ne résisterois pas. Eh bien, c'est à eux « spécialement que je m'adresse. Pénétré d'estime « pour tout adversaire de bonne foi ; disposé même « à la plus parfaite déférence pour tout adversaire de « mauvaise foi, s'il pouvoit en être, j'invoque toutes « sortes de combats, je sollicite toutes sortes de ré- « sistances ; je demande hautement que mes pensées « soient publiquement exposées à un examen qui se « terminera nécessairement et bientôt par leur chûte « ou leur triomphe. Oui, Messieurs, je me présente « devant vous avec cette confiance ; et si, ce qui est « le plus loin possible de ma pensée, je voyois en « chacun de vous un ennemi, je me présenterois « avec plus de confiance encore. Persuader sans op- « position, c'est persuader sans doute ; mais réduire « toute opposition au silence, c'est convaincre. Je « m'engage à le faire ; engagez-vous à ne le croire que « lorsque je l'aurai fait.

« Aujourd'hui, dites seulement : tout homme de « bonne foi, tout homme profondément convaincu, « et qui a passé de longues années d'une retraite aus- « tère, à examiner ce qu'il va dire ; tout homme « qui invoque l'examen, la résistance des hommes « les plus forts, et qui s'engage à immoler lui-même « ses pensées, si les témoins du combat les déclarent « fausses ; tout homme qui se montre comme celui « qui vous parle, mérite d'être entendu.

VOYAGES.

Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire, ou Collection des voyages nouveaux les plus

estimés, traduits de toutes les langues européennes; des relations originales, inédites, communiquées par des voyageurs français et étrangers; et des mémoires historiques sur l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, ainsi que sur le climat, les productions et le commerce des pays jusqu'ici peu ou mal connus; accompagnées d'un bulletin où l'on annonce toutes les découvertes, recherches et entreprises qui tendent à accélérer les progrès des sciences historiques, spécialement de la géographie, et où l'on donne des nouvelles des voyageurs, et de leur correspondance. Avec cartes et planches, gravées en taille-douce. Publiées par M. MALTE-BRUN (1). 7.e et 8.e Cahiers de la seconde souscription. Ces Cahiers contiennent les articles suivans:

Relation d'un Voyage à la Cochinchine, par M. CHAPMAN, traduit de l'anglois par M. S. L., avec deux gravures en taille-douce. — Description du lac de Cirkniz, dans la Carniole, par M. DEPPING. — Extrait des Œuvres du prince *Charles* de LIGNE; sur

(1) Chaque mois, depuis le premier septembre 1807, il paroît un cahier de cet ouvrage, accompagné d'une estampe ou d'une carte géographique, souvent coloriée. La première Souscription est complète, et coûte 27 fr. pour Paris, et 33 fr. par la poste franc de port. Les personnes qui souscrivent en même temps pour la première et deuxième Souscription, paient la première 3 fr. de moins. Le prix de l'Abonnement pour la seconde Souscription est de 24 fr. pour Paris, pour 12 cahiers, et de 14. fr. pour 6 cahiers. Pour les Départemens, le prix est de 30 fr. pour 12 cahiers, rendus francs de port par la poste, et de 17 fr. pour 6 cahiers. En papier vélin le prix est double. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10, à Paris.

l'utilité des Voyages ; Manières des Orientaux ; sur la Danse chez diverses Nations ; Paul I, Empereur de Russie ; le Duc d'Orléans (Egalité) ; M. de Caraccioli ; assassinat de Beaumarchais ; la vieille Europe ; Voyage à Spa ; sur Vienne en Autriche ; la cour de Moldavie ; Anecdotes de Catherine II ; — Notice sur la vie et les écrits de feu *Georges Zoëga*, par M. *Arsenne* THIÉBAULT DE BERNEAUD. — Revue des nouveaux ouvrages historiques qui paroissent en Allemagne. —Voyage sur les confins de l'Arabie et de la Palæstine, par M. SEETZEN, conseiller d'ambassade de S. M. l'Empereur de Russie ; — Coup-d'œil sur l'Empire Chinois, son antiquité, ses forces et sa civilisation, d'après le voyage à Pékin de M. de GUIGNES fils. — Lettre de M. C. A. WALCKENAER, sur un manuscrit géographique conservé à Gênes. — Précis historique sur le feld-maréchal Souwarow. — Analyse des ouvrages géographiques sur le royaume de Saxe et le duché de Varsovie. — Nouvelles diverses relatives aux Voyages, à la Géographie et à l'Histoire.

HISTOIRE.

BIBLIOTHÈQUE historique à l'usage des jeunes gens, ou Précis des Histoires générales et particulières de tous les peuples anciens et modernes ; extraits de différens auteurs, et traduit de diverses langues ; par M. BRETON. Paris, 1808. Première, seconde et troisième livraisons, contenant l'Histoire de la Grèce, par MITFORD. 6 vol. in-12.

Voyez ce que nous avons déja dit sur le but et l'utilité de cette intéressante collection (1).

(1) *Suprà*, t. 2, p. 189.

* Les Commentaires de César, traduction nouvelle, le texte en regard, avec des notes critiques et littéraires, un index géographique, et six cartes de la Gaule; précédée d'un coup-d'œil sur l'histoire, l'état politique, religieux, etc., des Gaulois; et d'un aperçu des institutions militaires des Romains. On y a joint l'Abrégé de la vie de César, et pour compléter son histoire politique et militaire, un Précis des affaires de Rome, année par année; par M. Ledéist de Botidoux. 5 vol. in-8.°, Paris 1809; chez *Nicolle*, rue de Seine, n.° 12; *Debray*, rue Saint-Honoré, barrière des Sergens; et *Eberhart*, rue du Foin Saint-Jacques, n.° 12.

Histoire de France, pendant le dix-huitième siécle, par M. Lacretelle le jeune. Tome troisième, in-8.° de plus de 400 pages, imprimé sur beau carré fin d'Auvergne et caractères de cicéro neuf. Prix : 5 fr. broché, pris à Paris; et 6 fr. 25 cent. pour le recevoir franc de port par la poste. Les tomes 4, 5 et dernier sont sous presse. Le prix des tomes 1 et 2 est de 10 fr., pris à Paris; et 12 fr. 50 cent. francs par la poste. En papier vélin, le prix est double. A Paris, chez *F. Buisson*, libraire-éditeur, rue Gît-le-Cœur, n.° 10.

Ce volume contient tout le règne de Louis XV; il commence par un tableau des lettres, des sciences et des mœurs sous ce prince, et finit par l'histoire des événemens politiques et militaires.

TABLEAU historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours; par M****. Quatrième, cinquième et sixième livraisons. Paris, de l'imprimerie des frères *Mame*, 1808, in-4.°, pag. 209—378, avec 18 pl. et des culs-de-lampe (1). Chez *Nicolle*, à la librairie stéréotype, rue des Petits-Augustins, n.° 15; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 17.

L'auteur de cet excellent ouvrage, dont la publication se continue avec activité, s'occupe dans ces trois nouvelles livraisons des quartiers *Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, *Sainte-Opportune* et *du Louvre*, ou *Saint-Germain-l'Auxerrois*. Les détails historiques dans lesquels il étoit entré dans la première livraison, avant de passer à la description de la Cité, avoient principalement pour objet l'état de la ville de Paris dans les temps les plus reculés et sous les deux premières races de nos rois: en tête de la quatrième livraison, on trouve un abrégé historique des faits qui se sont passés dans Paris, depuis le commencement de la troisième dynastie jusqu'à la fin du règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire, depuis 987 jusqu'à 1222, espace de temps que l'auteur regarde comme la seconde période dans l'histoire de cette ville. Vient ensuite la description du quartier *Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, où sont traités les monumens suivans.

Le *Grand-Châtelet*. L'auteur parle d'abord de l'étymologie du nom de *Châtelets*, donné à certaines

(1) *Supra*, t. 1, p. 428.

justices royales qui se rendoient dans des châteaux appartenans à la couronne, tels qu'Orléans, Montpellier, Melun, etc., et notamment du monument dont il est question en ce moment. Il traite ensuite de l'origine incertaine de cet édifice; de la juridiction qui y tenoit ses séances, et dont on ne connoît pas plus le moment de la création; du prévôt de Paris, qui étoit le chef du Grand-Châtelet, et représentoit le roi en fait de justice; et enfin des changemens considérables qu'ont éprouvés les bâtimens du Grand-Châtelet depuis leur origine.

L'*Eglise de Saint-Leufroi.* Elle étoit autrefois située dans la rue qui portoit son nom, et qui aboutissoit à la porte Paris, en passant sous le Grand-Châtelet; elle a été démolie en 1684 pour l'exécution du projet qu'on avoit fait d'agrandir les bâtimens et les prisons du Grand-Châtelet. L'auteur s'occupe surtout de l'origine de cette église; il adopte de préférence l'opinion de Jaillot.

La Grande-Boucherie, située autrefois derrière le Châtelet et à l'entrée de la porte de Paris, et dont le corps de bâtiment est occupé présentement par des marchands de diverses professions. Origine de cette boucherie, et changement qu'elle éprouva dans la suite, ayant occupé, dans le commencement, un plus grand espace que dans les temps suivans. Détails sur la communauté des bouchers de cet établissement.

Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Origine obscure de cette église dont il n'existe plus aujourd'hui que la tour. Origine de son surnom *de-la-Boucherie.* Augmentation qu'on fut obligé d'y faire, à plusieurs reprises, pour l'agrandir; constructions incohérentes qui en résultèrent. Notice sur Nicolas Flamel, qui fit

bâtir le petit portail de cette église du côté de la rue de Marivault; né sans biens et de parens obscurs, il piqua vivement la curiosité de ses contemporains, et de la postérité, par sa fortune extraordinaire et son existence mystérieuse. Privilége qu'avoit cette église de jouir du droit d'asile. Topographie de sa paroisse. Confréries qui existoient à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, et qui ont joui de quelque célébrité. L'auteur ajoute à cet article quelques détails sur les confréries en général, dont il examine l'origine et les différens caractères.

L'*Hôpital de Sainte-Catherine.* Il étoit situé au coin de la rue Saint-Denis et de celle des Lombards, et sert aujourd'hui de magasin à un marchand de toiles peintes, qui a pour enseigne l'image de Sainte-Catherine. Origine de cet hospice qui, dans le commencement, portoit le nom d'*Hôpital des pauvres de Sainte-Opportune*; époque incertaine de sa fondation. Administration de cet établissement. Règle que suivoient les religieuses qui le desservoient.

Saint-Josse. Petite église paroissiale située autrefois au coin des rues Aubry-le-Boucher et Quinquempoix, et remplacée maintenant par une maison. Origine de cette église. Son érection en paroisse sous Philippe-Auguste. Sa construction et sa forme. Topographie de sa paroisse qui étoit très-circonscrite.

Le *Chapitre du Saint-Sépulcre.* Communauté qui étoit située au dessus du marché des Innocens, et après la rue Aubry-le-Boucher; elle a été entièrement détruite dès le commencement de la révolution, et remplacée en partie par un bâtiment connu sous le nom de *Cour-Batave.* Origine de cette communauté, due aux Croisades. Contestations qui s'élevèrent lors

de la construction de l'église. Autres détails historiques sur l'église et la communauté.

Les *Religieuses de Saint-Magloire*, dont le monastère étoit dans la rue Saint-Denis, au dessus de l'église du Saint-Sépulcre. Origine de ce monastère. Son histoire. Monument curieux que renfermoit l'église, et qui se trouve maintenant au Musée des Monumens français.

L'*Eglise de Saint-Leu, Saint-Gilles.* Origine de cette église qui est rendue au culte. Divers accroissemens qu'elle a reçus. Son érection en paroisse par Henri de Gondi. Topographie de la paroisse. Curiosités qu'elle renfermoit.

Les édifices que l'auteur décrit dans la cinquième livraison, consacrée au quartier *Sainte-Opportune*, sont en petit nombre.

Le *Fort-l'Evêque.* Bâtiment qui étoit situé au milieu de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, et qui a été détruit vers 1780. Etymologie de son nom. Sa première destination, changée dans la suite par Louis XIV. Inscription qui étoit gravée sur la porte du côté du quai de la Mégisserie, et qui apprenoit que cet édifice fut rebâti depuis les fondemens, en 1652, par Jean-François de Gondi.

Le *Grenier à sel*, situé dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, au coin de la rue des Orfèvres, et qui sert encore aujourd'hui d'entrepôt à la direction générale des salines. Epoque où ce bâtiment a reçu cette destination.

La *Chapelle Saint-Eloi.* Elle étoit située à l'autre extrémité de la rue des Orfèvres; depuis la révolution une partie a été convertie en maison particulière, et l'autre a été employée à l'agrandissement du grenier à sel; on voit encore quelques colonnes de son por-

tail. Origine de cette chapelle, due à la charité des orfèvres qui la fondèrent, avec un hôpital, en faveur des pauvres, de leur profession, âgés ou infirmes, et de leurs veuves. Durée de ce pieux établissement, jusqu'en 1789. La communauté des orfèvres ayant été l'un des six corps qui, sous la monarchie, représentoient le commerce de Paris, l'auteur fait, à la suite de cet article, une digression assez étendue et très-curieuse sur ces six corps, qui étoient les drapiers, les épiciers, les merciers, les fourreurs, les bonnetiers et les orfèvres.

L'*Eglise royale, collégiale et paroissiale de Sainte-Opportune*. L'auteur entre, sur l'origine de cette ancienne église, dans une discussion assez longue, dans laquelle il examine les diverses opinions des historiens qui en ont traité. Il parle ensuite du Chapitre de cette église et des changemens qu'il éprouva; des reliques que l'église possédoit, et du petit nombre d'objets curieux qu'elle renfermoit. L'église n'existe plus, mais l'auteur ne dit pas quand elle a été détruite.

Hôtels. Sous cette rubrique, l'auteur dit un mot d'un édifice gothique situé dans la rue des Bourdonnois, qui porte maintenant pour enseigne la *Couronne d'or*, et qui conserve encore, au milieu des réparations modernes qui l'ont défiguré, plusieurs parties entières de son ancienne architecture, laquelle est du gothique le plus élégant; de l'hôtel des Ducs de Villeroi, qui étoit situé entre les rues de la Limace et des Mauvaises-Paroles, et qui a servi pendant quelque temps de bureau général des postes; enfin, de l'hôtel de Rohan-Montbazon, qui étoit situé dans la rue de Béthisi, voisine de celle des Bourdonnois, et qu'habitoit Gaspard de Coligni, amiral de France,

qui y fut assassiné dans la nuit de la Saint - Barthélemi.

La sixième livraison est consacrée au quartier *du Louvre* ou *Saint - Germain - l'Auxerrois.* Le Louvre n'ayant point été compris dans l'enceinte élevée par Philippe-Auguste, et n'ayant été renfermé dans Paris, par de nouvelles murailles, que sous Charles V et Charles VI, l'auteur considère le temps qui s'écoula entre ces deux constructions comme une troisième période dans l'histoire de cette ville, et il a jugé convenable d'en placer le tableau à la tête de cette sixième livraison. Il ne conduit pourtant pas entièrement le récit des faits jusqu'à l'époque où le Louvre fut compris dans l'enceinte de Paris, mais il s'arrête à la bataille de Poitiers, où le roi Jean, prédécesseur de Charles V, perdit toute son armée et fut fait prisonnier avec les principaux seigneurs de son royaume; parce que ce revers fameux fit naître dans Paris une longue suite de troubles qui furent sur le point de renverser la monarchie, et dont la peinture formera, dans la suite, la quatrième période de son précis historique. Ainsi l'histoire des événemens, relatifs à la capitale, est conduite ici depuis 1223 jusqu'en 1356. Passons maintenant aux monumens qui sont décrits dans la sixième livraison.

Saint-Germain-l'Auxerrois. Eglise royale et paroissiale, une des plus anciennes et des plus remarquables de Paris. Longue discussion sur l'origine très-obscure de cette église: l'auteur donne la préférence à l'opinion de Jaillot qui prétend qu'elle fut construite par les ordres de Chilpéric I, pour y recevoir le corps de Saint-Germain, évêque de Paris, quoique son nom semble établir qu'elle a été bâtie, non sous le vocable de ce Saint, mais sous celui de Saint-Ger-

main d'Auxerre. Destruction de cette église par les Normands ; sa reconstruction par le roi Robert. Sa communauté composée de chanoines dépendans de la cathédrale. Ecole célèbre qui étoit attachée à cette église, et qui cessa lors de l'établissement de l'Université. Illustres personnages fournis par son Chapitre. Réunion de ce Chapitre à celui de Notre-Dame, en 1744. Epoque à laquelle l'église reçut le titre de *royale*. Antiquité de ses constructions. Description du jubé qui passoit pour un morceau d'architecture très-remarquable, et qui fut détruit lors de la réunion du Chapitre à celui de la Cathédrale. Autres changemens qui s'opérèrent dans l'église par suite de cette réunion. Enumération des curiosités qu'elle renfermoit ; elles étoient en grand nombre, mais la plupart ont été détruites ou dispersées. Topographie de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le *Louvre*. Cet article est traité, comme il convient pour un bâtiment de cette importance, avec beaucoup d'étendue. L'auteur recherche d'abord l'étymologie du mot *Louvre*, sur laquelle les historiens ne sont nullement d'accord : l'opinion qui lui paroît la plus vraisemblable, est celle qui dérive ce nom du mot saxon *lower*, qui signifie *château*. Il traite ensuite de l'origine du Louvre, qui est tout aussi obscure que celle des autres vieux édifices de Paris ; et ici il fait voir que c'est une erreur de croire que Philippe-Auguste en a été le fondateur, puisque, dès la seconde race, on a des preuves de son existence, et que ce prince n'a fait que le réparer et en augmenter les constructions. Suit actuellement la description du Louvre, tel qu'il existoit sous Philippe-Auguste, après quoi l'auteur parle des changemens qu'il éprouva dans la suite jusqu'à François I. Sous ce dernier roi, ce

vieil édifice entièrement négligé, tomboit en ruines, ce qui lui fit naître l'idée de le faire entièrement abattre et de le reconstruire avec plus de magnificence.

L'auteur expose avec beaucoup de détails ces travaux qui furent commencés sous François I, et continués sous les règnes suivans jusqu'à celui de Louis XV, et de l'ensemble desquels résulta le superbe monument tel qu'on l'a vu au commencement de la révolution, où il étoit encore dans un grand état d'imperfection. Il donne en même temps la description de ce monument, tel qu'il étoit avant les nouvelles réparations qu'on a commencé à y faire sous le règne actuel; et il termine cet article par un abrégé historique des cinq Académies qui, jusqu'à la fin de la monarchie, s'assembloient dans les principales salles du Louvre, depuis que Louis XIV l'avoit abandonné pour résider à Versailles: ces cinq Académies étoient l'*Académie française*, l'*Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, l'*Académie des sciences*, l'*Académie royale de peinture et de sculpture*, et l'*Académie royale d'architecture.*

La *Congrégation des Prêtres de l'Oratoire de N. S. J. C.* Origine de cette Congrégation, due au cardinal Pierre de Bérulle, sous Henri IV et Louis XIII. Histoire de sa formation. Construction et description de l'église. Tombeau du fondateur. Bibliothéque curieuse de la Congrégation.

L'*Eglise Saint-Honoré.* Fondation de cette église, en 1204, par deux particuliers, Renold *Chereins* ou *Cherei*, et *Sybille* sa femme. Sa construction en 1209. Fondations successives des prébendes du Chapitre. Augmentation de l'église en 1579. Monumens qu'elle renfermoit.

Hôtels et maisons remarquables. L'auteur parle d'abord des anciens hôtels qui existoient dans ce quartier, et dont il ne reste aujourd'hui presque plus de vestiges; il nomme ensuite ceux qu'on y remarque maintenant. Les anciens hôtels sont l'*Hôtel du Petit-Bourbon*, celui de *Clèves*, celui de *Clermont*, celui de *Joyeuse*, celui d'*Alençon*, et la *Maison du Doyenné*. Les seuls hôtels remarquables qu'il y ait actuellement, sont l'*hôtel d'Aligre* et l'*hôtel d'Angeviller*.

Tels sont les monumens décrits dans les trois livraisons que nous venons d'annoncer. Nous observerons qu'à la fin de chacun des trois quartiers, qui en font l'objet, l'auteur fait l'énumération des rues et des places qui s'y trouvent, en en faisant connoître, comme il l'a fait pour les rues du quartier de la Cité, l'étymologie et la mutation des noms.

La première des dix-huit planches qui ornent ces trois livraisons, contient le sixième plan de Paris, dont nous avons parlé dans l'annonce que nous avons faite des trois premières livraisons (2), et qui représente cette ville divisée en ses vingt quartiers, et telle qu'elle étoit sous Louis XIV. Les dix-sept autres planches offrent les objets suivans : vue de l'ancien édifice de la *Chambre des Comptes*, bâtie sous Louis XI, et brûlé le 27 octobre 1737 (3); vue du *Pont-au-Change*, prise du Pont Notre-Dame (4); plan du quartier *Saint-Jacques-de-la-Boucherie*; vue générale de *Paris*, prise de Ménil-Montant;

(2) *Supra*, t. 1, p. 433.

(3) Cette planche appartient à la seconde livraison; l'auteur a parlé du bâtiment de la Chambre des Comptes, à la page 81, à la fin de l'article sur le Palais de Justice.

(4) Cette planche se rapporte à la troisième livraison où il a été question du Pont-au-Change. Voy. *Supra*, t. 1, p. 446.

vue de la *Tour de Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, prise du côté de la rue Saint-Martin ; vue de l'église de *Sainte-Geneviève-des-Ardents*, détruite en 1747 (5) ; plan du quartier *Sainte-Opportune* ; maison de la *Couronne d'or*, rue des Bourdonnois; vue extérieure de l'église de *Saint-Germain-l'Auxerrois*, vue intérieure de la même église; vue du *Louvre*, tel qu'il étoit sous Philippe-Auguste ; plan du quartier du *Louvre*; vue intérieure du *vieux Louvre*, construit par François I, Henri II et Louis XIII ; vue de la *colonnade du Louvre*, telle qu'elle étoit en 1789; vue de la *façade extérieure du Louvre*, côté de la rue du Coq ; vue extérieure de la *façade du Louvre*, côté de la rivière ; vue de la *façade intérieure du Louvre*, côté de la colonnade. L'auteur annonce que dans la livraison suivante il y aura encore quatre planches qui se rattacheront au même monument.

Les culs-de-lampe représentent le *Grand Châtelet*, *Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, *Saint-Sépulcre*, *Saint-Magloire*, *Saint-Leu*, *Sainte-Opportune*, *le portail de Saint-Germain-l'Auxerrois*, *le plan du Louvre*, *le portail de l'Oratoire*, et *Saint-Honoré*.

G. J. O.

BIOGRAPHIE.

LETTRE à M. *Cl.-Xav.* GIRAULT, jurisconsulte, ancien magistrat, ex-maire de la ville d'Auxonne, associé correspondant des Académies celtique de Paris, des sciences et arts de Dijon, Besançon, Mâcon; de la Société d'agriculture, commerce et arts du

(5) Il a été parlé de cette église dans la seconde livraison. Voy. *Supra*; t. 1, p. 442.

département du Doubs, etc., etc., au sujet de sa *Notice historique sur les aïeux de Jacques-Bénigne* Bossuet, *et sa patrie d'origine.* Dijon, de l'imprimerie de *Frantin*, 1808, br. *in*-8.°, 16 pages.

M. Girault, membre de plusieurs Académies, ayant trouvé dans les anciens registres de l'état civil de la ville d'Auxonne, l'acte de naissance d'un Bénigne Bossuet, né en 1597, avoit pensé que ce Bénigne étoit le père de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux; et que ce dernier, que tous les biographes avoient fait naître à Dijon, devoit par conséquent appartenir à une branche de la même famille, établie à Auxonne. Cette opinion est développée dans une *Notice historique*, à laquelle la *lettre* que nous annonçons, sert de réponse. L'auteur anonyme de cette *lettre* donne, sur la famille de Bossuet, des éclaircissemens qui ne laissent rien à desirer : il prouve que Jacques-Bénigne Bossuet étoit fils d'un Bénigne qui demeuroit à Dijon, où il étoit né, et de Marguerite Mochet. Il cite l'acte du mariage de ce Bénigne Bossuet, célébré à Dijon, le 25 février 1618, et celui de la naissance de Jacques-Bénigne, en date du 27 septembre 1627, qui ne permettent pas de douter que l'évêque de Meaux appartenoit à la branche de Bossuet, fixée à Dijon depuis deux siécles et demi. C'est donc un fait désormais incontestable. Mais la *lettre* dont il résulte présente encore une particularité digne d'attention. On y voit que cette famille, qui remplissoit depuis tant d'années les principales charges de la magistrature, occupoit une petite maison, sur la place Saint-Jean, n.° 1290, qui n'a de largeur qu'une seule pièce, où est aujourd'hui la librairie de M. Coquet. C'est dans ce magasin que l'on trouve la *lettre* en question.

Histoire du feld-maréchal Souwarow, liée à celle de son temps; avec des considérations sur les principaux événemens politiques et militaires auxquels la Russie a pris part pendant le 18.e siécle; par L. M. P. de Laverne, ancien officier de dragons. 1 vol. *in*-8.° de 600 pag. Prix 6 fr., et par la poste 7 fr. 50 cent. Chez *Desenne*, libraire, rue de Rivoli, n.° 14, et au bureau des Annales des arts et manufactures, rue J. J. Rousseau (1).

* Essai historique sur Platon, et coup-d'œil rapide sur l'histoire du Platonisme, depuis Platon jusqu'à nous; par J. J. Combes-Dounous, 2 vol. Paris, 1809.

Mémoires de *Joseph-Jean Baptiste* Albouy Dazincourt, comédien sociétaire du Théâtre Français, directeur des spectacles de la Cour, et professeur de déclamation au Conservatoire; par H. A. K***s. A Paris, chez *Favre*, libraire, etc. Palais-Royal, galerie de bois, n.° 263. 1809; un vol. in-8.° de 199 p.

La vie de Dazincourt, aimé au théâtre, distingué dans le monde, à cause de ses bonnes manières et de sa probité, doit exciter quelqu'intérêt, elle peut être aussi une utile leçon. On y voit quelles

(1) On trouve aux mêmes adresses les vies du comte de Munnich et du prince Potemkin, tous deux feld-maréchaux au service de Russie. Le prix de chaque ouvrage est de 4 fr. pour Paris, et de 5 fr. par la poste.

circonstances l'entraînèrent à se faire comédien, malgré les réclamations d'une famille qui occupoit une place honorable dans le monde ; et cela peut détourner quelques jeunes gens de l'imiter; quant à ceux que l'exemple ne pourroit effrayer, ils trouveront encore dans cet ouvrage de bonnes idées sur leur art ; ils y verront comment on peut réussir dans cette carrière. L'histoire de Dazincourt avec une princesse Russe ne sera pas une leçon bien édifiante pour les jeunes femmes d'un haut rang, mais elle amusera les oisives, et il y en a presqu'autant que de femmes qui se respectent, quoique le nombre de celles-ci soit très-grand. A. L. M.

ESSAI sur la Vie et les Ouvrages de *Paul-Jérémie* BITAUBÉ, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut de France, et de l'Académie de Berlin, né à Koenigsberg, en 1730; mort à Paris, le 22 novembre 1808 : lu dans une séance de l'Académie libre des sciences, lettres et arts de Nancy; par *Michel* BERR. A Nancy.

Nous aurions reproduit cet éloge en entier dans le *Magasin*, si nous ne devions y placer celui que le Secrétaire de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut prononcera dans la première séance publique; l'auteur de cette notice, que sa modestie ne désigne que sous le nom d'*essai*, a voulu épancher la douleur que son ame a éprouvée à la mort d'un homme dont l'amitié lui étoit honorable et chère; il trace la vie de M. BITAUBÉ, depuis sa naissance à Koenigsberg, dont il n'assigne pas la date ; il le représente comme prédicateur, il le montre dans

ses rapports avec l'Académie de Berlin et avec l'Institut, comme traducteur d'Homère et auteur de *Joseph* et des *Bataves* et d'autres ouvrages distingués. On trouve, dans cet écrit, l'éloquence du cœur, et on voit que l'auteur aimoit véritablement l'homme célèbre dont il parle. A. L. M.

Galerie historique des Hommes les plus célèbres de tous les siécles et de toutes les nations, contenant leurs portraits gravés au trait d'après les meilleurs originaux, avec l'abrégé de leurs vies et des observations sur leurs caractères ou sur leurs ouvrages; par une Sociéte de gens de lettres. Publiée par C. P. Landon, peintre. Tome XII. Paris, 1808.

Ce volume contient les personnages suivans: Louis XVI, Pie V, Paul III, Warthon, Bernstorff, Anquetil, Agrippa, Corinne, Aurélien, Guillaume-Tell, Clairon, Léonidas, Amilcar, Dusaulx, Biron père, Angélique Arnaud, l'Abbé de l'Epée, Robespierre, Clément XIII, Pie VI, Danton, Kant, Parnell, Rouelle, Barthelemy, Sheffield, Rowe, Barbeyrac, Hogarth, Henri VII, Bing, Xénophon, Grégoire VII, Constantin Paléologue, et Masinissa.

* Nouveau dictionnaire portatif de Bibliographie, contenant plus de vingt-trois mille articles de livres rares, curieux, estimés et recherchés, avec les marques connues pour distinguer les éditions originales des contrefactions qui en ont été faites, et des notes instructives sur la rareté ou le mérite de

certains livres : on a fixé la valeur d'après les prix auxquels ces livres ont été portés dans les ventes les plus fameuses; précédé d'un Précis sur les Bibliothéques et sur la Bibliographie, et suivi du catalogue des Editions citées par l'Académie de la Crusca, des collections *cum notis Diversorum* in-4.°, *cum notis Variorum* in-8.°, *ad usum Delphini*, et des éditions imprimées par les Aldes, les Elzevirs, Tonson, Cominus, Baskerville, Barbou, Didot, Herhan, etc., etc., Ouvrage indispensable aux gens de lettres, amateurs de livres, bibliothécaires, et particulièrement aux libraires et à ceux qui se destinent à l'être. Seconde édition, revue et considérablement augmentée; par *Fr. Ign.* FOURNIER, un vol. in-8.° de 650 pages grande justification, caractères petit-texte et mignonne neufs, beau papier. Prix broché, 10 fr., et 12 fr. franc de port par la poste. Le même papier fin d'Angoulême, format in-4.°, 21 fr. A Paris, chez *Fournier* frères, rue Poupée, n.° 7, 1809.

CATALOGUE d'une Bibliothéque, pour la plus grande partie physico-médicale, rassemblée pour son usage particulier, par M. de BOECLER, docteur en médecine, etc. Hambourg, 1809.

Ce Catalogue est rangé par ordre de matières. On y trouve les livres de mathématiques, de physique, et d'histoire naturelle, d'économie rurale, de technologie, etc.; de géographie, de topographie,

des voyages, etc.; les mémoires des Académies, les journaux, etc. Les livres d'anatomie, physiologie, chirurgie, pathologie, clinique, méthodologie, police médicale, chimie, eaux minérales, les collections de dissertations, etc., forment la partie la plus considérable. On y trouve encore des livres sur la littérature grecque, latine, allemande, française; théologie, sociétés secrètes, catalogues, histoire, philosophie, etc. Il y a dans cette Bibliothéque, trois collections qui pourroient convenir à des amateurs qui desireroient faire acquisition en bloc de l'une ou de l'autre : ce sont les livres relatifs à la *Peste* et aux autres maladies épidémiques; ceux qui donnent l'analyse et la description d'un grand nombre d'*eaux minérales*; et les livres qui concernent les *Sociétés secrètes.*

MM. *Koenig*, *Levrault*, *Treuttel et Würtz*, libraires de Strasbourg, ainsi que M. Philippe *Piton* appariteur de l'Académie protestante, et M. Frédéric *Piton*, appariteur de la Faculté de droit de la même ville, se chargeront des commissions.

Ceux qui auroient des renseignemens particuliers à demander, pourront s'adresser à M. Chr. Fréd. *Froereisen*, quai S. Thomas, n.° 16, ou à M. *Herrmann*, doyen provisoire de la Faculté de droit, et chevalier de la Légion d'honneur à Strasbourg. D.

ARCHÆOLOGIE.

De *Juvenis adorantis signo ex ære antiquo hactenus in regia Berolinensi, nunc autem Lutetiæ Parisiorum conspicuo. Commentatus est* Conradus Levezow *Antiquitatum in Academia bonarum artium et in Gymnasio* Friderico-Wilhelmino, *Berolini pro-*

fessor, Societatibus scientiarum Gottingensi regiæ, et antiquitatum Cassellis Hassorum, itemque Academiæ Italicæ Liburnensi in Etruria, partim literarum commercio, partim honoris caussa conjunctus. Adjecta est tabula ænea. Berolini 1808; *apud* Augustum Fridericum Kuhn; in-4.° de 17 pages.

La statue dont il est ici question, appartenoit autrefois au prince Eugène, duc de Savoie, auquel elle avoit été donnée par le pape Clément XI; après sa mort, elle fut achetée par Joseph Wenceslas, prince de Lichtenstein, qui la céda, pour la somme de mille ducats, au roi de Prusse, Frédéric-le-Grand; elle fut d'abord placée dans le jardin de Sans-Souci; mais, après la mort du roi, son successeur, Frédéric-Guillaume II, la fit transporter à Berlin, pour orner une des salles du Palais-Royal. Enfin, par suite des dernières victoires des Français, elle a passé à Paris, et elle est actuellement exposée au Musée Napoléon. Cette charmante statue est de bronze; elle est haute de quatre pieds, quatre pouces, et représente un jeune homme nu, élevant les yeux et les mains vers le ciel.

On croyoit y voir Antinoüs, le favori d'Hadrien, faisant des vœux pour le salut de l'Empereur, et cherchant la mort dans le Nil. L'auteur montre le peu de fondement de cette opinion, et réfute en même temps celle que lui-même avoit avancée d'abord dans un journal allemand intitulé: *le Sincère* (1), où il avoit pris la statue en question pour une représentation de Ganymède, présentant à Jupiter de la main gauche une patère, et de la droite une amphore. Il fait voir,

(1) *Der Freimüthige*, ann. 1803, n.° 17, p. 67.

dans sa Dissertation, que cette statue ne représente autre chose qu'un *jeune homme dans l'attitude de prier*, et démontre, par plusieurs passages des auteurs anciens, que cette attitude étoit effectivement usitée chez les anciens, que même les artistes l'ont souvent prise pour le sujet de leurs statues, et que, quoiqu'il n'existe plus aujourd'hui que des statues de femme, ayant cette attitude, il n'en est pas moins vrai, qu'ils ont aussi souvent exécuté ainsi des statues de jeunes gens. L'auteur regarde celle-ci pour un ouvrage original, et la beauté de son exécution lui fait penser qu'elle a été faite du temps de Praxitèle, ou peu de temps après.

Cette Dissertation, dont le texte est très-bien imprimé, est précédée d'une élégante dédicace à M. Millin, membre de l'Institut. G. J. O.

POÉSIE.

Nouvel Art Poétique, poème en un chant; par M. V. Le Duc. Brochure in-12, imprimée par P. *Didot*, l'aîné. Prix, en papier d'Angoulême, 1 fr. 50 cent.; en papier vélin, 2 fr.; franc de port en sus, 25 cent. A Paris, chez *Martinet*, libraire, rue du Coq Saint-Honoré.

On va s'écrier, en lisant le titre de cet ouvrage: quel est le téméraire qui ose entrer en lice avec Despréaux, et nous donner un nouvel Art Poétique. On ne voudra le lire que par curiosité, et l'on supposera que c'est l'ouvrage de quelqu'écolier, qui ne doute de rien. Ce ne peut être celui d'un provincial ignorant qui ne sait pas que Boileau a existé, car les mots, *nouvel Art Poétique*, annoncent qu'il en con-

noît un autre que le sien. Ce titre m'a rappelé qu'il parut, il y a quelques années, un Recueil de Fables, et qu'on y lisoit pour préface : « J'apprends à l'instant « qu'un nommé La Fontaine a publié des fables. Je « déclare que je n'en avois aucune connoissance, lors- « que j'ai composé mon Recueil, afin d'éviter toute « accusation de plagiat. »

L'auteur du *nouvel Art Poétique* est bien loin d'être dans ce cas. Son ouvrage est une fort jolie plaisanterie, dans laquelle il dévoile les petites ruses au moyen desquelles on se procure des succès de cotteries, et tourne en ridicule les mots magiques qui imposent à la multitude. Non-seulement l'idée de cette espèce de satyre est ingénieuse, mais elle est parfaitement exécutée. L'auteur joint l'exemple au précepte, tantôt son vers est léger, tantôt il frappe vigoureusement le ridicule. S'il parle de la poésie imitative, il peint lui-même avec talent : s'il critique les éternelles descriptions, il en fait de fort agréables. Des citations seroient embarrassantes à choisir. L'ouvrage est si court qu'on ne peut qu'inviter tous les gens de goût à le lire lui-même. Les notes qui sont aujourd'hui si fort à la mode; les notes sans lesquelles on ne fait pas maintenant, même une chanson, forment à peu près la moitié du volume. Elles sont très-bien faites, et annoncent un homme qui joint l'instruction à l'esprit. T. D.

THE COLOMBIAD, c'est-à-dire, la COLOMBIADE ; poème de M. *Joël* BARLOW, *in*-8.°, 4 vol. Philadelphie, 1807.

La découverte du Nouveau-Monde, par Christophe Colomb, a souvent éveillé la muse de la poésie (1).

(1) 1. *La Colombiade*, par Madame du BOCCAGE. 2. *Il Mondo*

Les malheurs de ce grand homme, les scènes importantes qu'il développa dans ses découvertes, ont donné naissance à une foule de productions; mais il étoit réservé à un natif de *Colombia* de traiter encore ce vaste sujet, de le décrire vraiment sous un nouveau point de vue, de lui donner plus de développement, et d'en former un poème également intéressant par le charme du style, l'éclat des pensées, et les vérités dont il abonde.

La reconnoissance envers un patron généreux, est aussi juste que naturelle; mais dans tous les âges, dans tous les pays, ceux qui ont cultivé les beaux-arts, et particulièrement les poètes, bassement soumis aux erreurs déja établies ont prodigué des adulations extravagantes aux hommes riches et puissans, dont le sourire leur étoit devenu nécessaire pour exciter leur verve et lui donner ces ailes de flamme qui les portoient à l'immortalité. Doué d'un caractère bien différent, l'auteur de la *Colombiade*, ne cherche point de Mécène, il dédie son ouvrage à l'ingénieur Fulton, son ami de cœur, qui a partagé tous ses projets, toutes ses opinions, tous ses sentimens, dont les propriétés sont unies avec les siennes pour être possédées indivises par celui des deux qui survivra à l'autre.

L'objet de M. Barlow, dans cet ouvrage, est digne des plus grands éloges. L'événement qu'il célèbre est certainement plus important par ses résultats, que l'arrivée d'Enée en Italie, que le retour d'Ulysse, ou la

nuovo, poema di *Th.* Stigliani. 3. *Dell Oceano* di *Allessandro* Tassoni. Il n'existe que le premier chant, et un petit fragment du second. 4. *Columbus*, poème latin. 5. *Madoc*, par Southey. 6. *L'Océanide*, par M. Baggesen, poète Danois, qui jouit d'une grande réputation. Quatre chants sont déja imprimés, etc.

colère d'Achille, sujets des trois poèmes qui feront toujours la gloire de la Grèce et de Rome.

Quand on entend parler d'un ouvrage célèbre, on desire toujours savoir quelque chose de l'auteur. Il est naturel de demander qui est M. Barlow, et nous allons répondre à cette question.

Né dans l'Etat de Connecticut, il étoit le plus jeune de dix enfans. Encore en bas âge à la mort de son père, il fut envoyé d'abord au collége de Darmouth, ensuite à Newhaven, où il débuta par un poème intitulé: l'*Espoir de la paix.* Ses talens, et l'amabilité de son caractère le firent nommer aumônier de l'armée de Massachusets; il avoit servi précédemment comme volontaire dans celle de son pays. Après cette guerre, qui se termina par l'indépendance de l'Amérique, il publia, pendant quelque temps, un journal, alors comme aujourd'hui le canal de toutes les nouvelles politiques et littéraires, et se livra à l'étude des lois. Bientôt après il franchit l'Atlantique et vint à Paris, où il embrassa avec chaleur le parti de la révolution. Tel fut même l'attachement qu'il y montra, que la Société constitutionnelle de Londres le chargea de présenter son adresse à la Convention nationale. Vers l'an 1792, il publia à Londres l'*Avis aux Ordres privilégiés*, la *Conspiration des Rois*, et une *Lettre à la Convention nationale.*

En 1796, M. Barlow fut employé par le président-général Washington, à conclure un traité avec les puissances barbaresques, et pour racheter les équipages américains, détenus captifs à Tunis, Alger, et Tripoli. Cette négociation fut conduite d'une manière également satisfaisante au chef qui l'employa, et au peuple qui lui en témoigna son approbation par des remercîmens publics.

Revenu à Paris, il y publia ses *Lettres à ses concitoyens.* Ces lettres durent leur naissance à la critique qu'avoit faite le président Adams des principes politiques de M. Barlow, principes qui dans toutes les crises de fortune et de situations furent invariables.

Il résida plusieurs années à Paris, où il fut intimement lié avec quelques-uns de ses compatriotes, avec M. Grégoire, aujourd'hui sénateur, Condorcet et plusieurs français distingués. L'indisposition d'une épouse aimable et intéressante, dont le bonheur est attaché au sien, fut peut-être la cause que sa plume resta inactive pendant cette longue période.

Il a acheté, à quelque distance de Washington, une maison de campagne, à laquelle il a donné le nom de *Calorama* (belle vue), nom expressif du site majestueux qu'il a choisi. Là, il a publié un plan d'éducation nationale, où il propose d'établir à Washington une Université, ou école polytechnique, projet qui n'a cependant pas reçu d'encouragement. M. Barlow annonce à ses correspondans de Paris, qu'il passera probablement le reste de ses jours dans sa retraite. Il a commencé une *Histoire de la révolution américaine*, ouvrage qui, par la manière dont il sera fait, augmentera probablement la réputation de son auteur, et sera d'un avantage infini à sa patrie.

Revenons à la *Colombiade.* Ce poème est partagé en dix Livres, formant 1 vol. *in*-4.° de 450 pages. L'impression en est extrêmement élégante; c'est le chef-d'œuvre de la typographie américaine, il peut rivaliser avec tout ce que Paris, Parme et Londres offrent de plus parfait en ce genre, et il atteste les progrès de l'art dans les États-Unis. Ce poème avoit eu déja deux ou trois éditions, sous le titre de *Vision de*

Colomb. Une courte analyse donnera une idée du sujet et de la manière dont il est traité.

Le premier Livre représente Colomb dans les prisons de Valladolid, déplorant sa situation et l'ingratitude de Ferdinand. Il rappelle ses découvertes, et la mort d'Isabelle, qui seule l'avoit protégée. « Tout-à-coup les murs s'ébranlent, la terre tremble au bruit du tonnerre, une douce lumière et des parfums célestes remplissent sa prison qui s'ouvre, et le génie de l'Amérique *Hesper* lui apparoît. Le génie le console par l'espoir de sa gloire future, et du bonheur des nations qui habiteront sa terre favorite. Ils gravissent l'un et l'autre la montagne des visions; l'Atlantique se déploye à leurs yeux; l'Amérique paroît dans le lointain. » Le reste du livre est consacré à une description de ce vaste Continent.

Le second présente un tableau des Sauvages. Colomb demande ce qui a pu les rendre si inférieurs aux autres hommes. Hesper en prend sujet de dévoiler leur origine qu'il trouve dans la Tartarie, et de peindre leurs mœurs. Il décrit ensuite le Mexique; la ruine de cet Empire, la barbarie des Espagnols. Il passe de là à l'histoire de Manco-Capac et d'Oella, législateurs des Péruviens.

Dans le troisième Livre, qui contient la description de l'Empire Péruvien, l'auteur intercale un épisode entièrement fabuleux, mais très-intéressant sur l'invasion de cette contrée par les sauvages de la montagne, le combat singulier de Cajac et Zamor, et la mort de ce dernier.

Le quatrième Livre s'ouvre par le récit de la destruction du Pérou, et de la douleur de Colomb. Le Génie le rappelle ensuite à l'Europe. Une description de l'état presque barbare où elle étoit; les portraits de

quelques-uns de ses grands-hommes; des réflexions politiques et philosophiques, ornent ce morceau. Il peint tout ce qu'il y avoit d'hommes vertueux, fuyant les persécutions d'Angleterre, et peuplant les côtes de l'Amérique septentrionale; les Dieux protecteurs des fleuves de l'Amérique recevant avec joie les flottes de Raleigh et de lord Delaware.

Les cinquième, sixième et septième Livres sont consacrés à l'Amérique septentrionale. On y trouve la mort de Braddock et de Wolf; le tableau de la guerre de l'indépendance. Le lecteur s'arrête avec complaisance sur la peinture que fait le poète des chefs américains.

Le huitième Livre comprend un hymne à la paix; l'éloge de ceux qui périrent dans la guerre, et une digression attendrissante sur la mort de son frère. Son amour pour son pays se déploye dans l'éloge qu'il en fait; et il demande s'il y reste encore quelque tache. Il prend de là occasion d'exciter l'indignation contre le commerce des esclaves, et surtout contre l'esclavage des nègres qui dépare une constitution libre. Hesper ramène ensuite la vue de Colomb sur l'état sauvage de l'Amérique à l'époque de sa découverte; il lui montre les progrès rapides de la civilisation et la haute prospérité à laquelle s'élève le Nouveau Monde, et finit par l'éloge des principaux artistes, des savans et des écrivains de cette contrée.

Le neuvième livre s'ouvre par une description de la nuit. Hesper passe en revue l'histoire entière des sciences et de l'esprit humain en Egypte, en Grèce, à Rome, la décadence et la renaissance des lettres, leurs progrès, et révèle les causes par lesquelles ils ont toujours été fragiles et peu durables.

A la nuit succède l'aurore; par là commence la

dixième Livre. Une vision céleste révèle à Colomb l'état futur du globe; les contrées diverses, rapprochées par une union fédérale, le sont encore par l'identité du langage. Le poète décrit le temple de la raison ; tous les hommes viennent y déposer leurs préjugés. A la douleur succède la joie dans l'ame de Colomb, qui entrevoit dans l'avenir les suites glorieuses de sa découverte; les hommes réunis sous un seul code le plus parfait de tous ; la guerre et les malheurs qu'elle traîne à sa suite bannis pour jamais; la paix et le bonheur régnant sur l'univers.

La vie molle et barbare des Sauvages; les scènes variées et pittoresques de l'Amérique; une révolution accompagnée d'événemens importans ; les progrès graduels d'un peuple vers la civilisation présentent un beau sujet à la muse épique. M. Barlow les a examinés avec l'œil et le sentiment d'un poète. Ses tableaux sont bien combinés ; ses métamorphoses, ses comparaisons, et l'harmonie de son style déployent toutes les richesses d'une imagination féconde. Heureux dans le choix des images ; jamais il ne s'égare dans l'exagération : il ne cherche pas à briller et ne court pas après les saillies. Par cette raison même, son ouvrage est plus intéressant, plus propre à émouvoir. «*Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable*,» dit l'oracle de la littérature française. Quiconque cherche la vérité et l'instruction lira avec fruit un ouvrage consacré à un pays dont la prospérité rapide, le commerce étendu, et l'accroissement gigantesque étonnent déja l'univers. Un critique de profession trouvera peut-être des fautes dans ce poème, car où n'en trouve-t-on pas? Horace remarque que le bon Homère s'endort quelquefois: elles échappent cependant au lecteur, dont l'attention est entraînée par la grandeur du sujet, et la pompe

du style. L'auteur se sert peut-être trop souvent de l'allégorie, figure dont l'effet est beau, mais qu'il ne faut pas prodiguer.

On pourroit aussi contester au poète la justesse des idées, lorsqu'il représente Washington qui, voulant passer la Delaware sur la glace pour attaquer les Anglois, est contraint par le génie du fleuve à s'arrêter. Le poète, lisant dans l'avenir, doit apercevoir le lien invisible qui unit les actions humaines aux volontés divines. Il n'est donc point naturel de montrer le génie de la Delaware, attaché aux Anglois, ignorant les destinées futures de son pays, et contraire à une cause aussi noble que celle de son indépendance. Washington, quoique chrétien, et combattant dans une cause chrétienne, s'écrie comme Mezence, *Dextra mihi Deus;* aidé par le grand Hesper, il surmonte tous les obstacles, et vole à la victoire.

Les bornes de cette notice nous restreignent à indiquer seulement quelques pages des plus remarquables du poème, et qui en donnent la meilleure idée.

Dans le 1.er Livre, pag. 27, vers 127, 132, etc. « Ainsi déploroit ses destins, le héros malheureux, « lorsqu'un bruit sourd roule à travers les murs frémissans, la terre tremble, le donjon où s'étendent « des arches noires et sombres, les toits se fendent, « des flots de lumière versés dans la prison remplissent son enceinte étonnée, et des parfums célestes « y répandent une odeur délicieuse. »

Une description très-différente, mais qui montre également la force de l'ascendant de son imagination, est celle des Sauvages errans dans le désert, Liv. 2, pag. 61, vers 5 et suiv. « Il vit errer les peuples basanés; leurs tribus innombrables, tels que des troupeaux dispersés, portoient leurs pas aussi loin que

« s'étendoient les teintes variées des déserts. Telles « que ces formes aériennes qui peuplant les nuages « nageant dans le vague des airs, voltigent dans les « bois, ou fantômes horribles accroissent la tristesse « ténébreuse des vallons, telles s'étendent leurs hordes, « à demi-cachées sous les buissons, ou errantes dans « les plaines vastes et sans bornes, etc., etc. »

Livre 3, pag. 116, vers 517, le Tableau des Sauvages de la montagne dansant autour du bûcher où leurs prisonniers sont attachés, est très-animé.

« On entrevoit leurs postures variées à travers les « flammes vacillantes, telles que des vapeurs qui « précèdent l'orage quand les nues agitées promènent « leurs bataillons brisés à travers la plaine éthérée et « sous la pâle lumière de la lune. Les tribus se livrent « à leurs jeux, jusqu'à ce que les derniers soupirs an- « noncent la mort de leurs victimes; alors les barbares « partagent les chairs fumantes, jouissent du festin, « et perdent bientôt la mémoire de leurs travaux, dans « un repas tranquille, etc. »

Les réflexions sur la mort de Fraser, officier anglois, qui veut servir sous Burgoigne, et périt à la bataille de Saratoga, sont vraiment intéressantes.

Livre 6, page 228, vers 412. « Malheureux Frazer, « tu n'as pas examiné combien étoit criminelle la cause « que venoit aider ta valeur, loin de ta terre natale, « de tes parens, de ton épouse, de tes enfans, qui « bégayoient le nom de leur père, de cet amour qui « soutenoit ta vie; ton ame s'élève fièrement, tes pen- « sées s'égarent sur des exploits passés, sur des lauriers « à cueillir: quels lauriers hélas! et quelle utile récom- « pense! Une pompe funèbre sur des plaines désertes; « le bruit du canon, des tambours voilés, proclament « ta gloire momentanée; peut-être un ministre lit-il

« dédaigneusement dans quel coin ignoré périt l'ins-
« trument de sa tyrannie. »

L'ouvrage finit par des vers harmonieux qui perdent beaucoup dans une traduction. « Vois enfin, « s'écrie Hesper avec un sourire céleste, le fruit de « tes longs travaux. Tes voiles hardies ouvrirent les « premières un chemin inconnu jusqu'aux bords pom-« peux de l'Atlantique. Elles apprirent à l'homme ti-« mide à sillonner des mers nouvelles, à suivre tes heu-« reux exploits, à civiliser les nations, enfin leurs pa-« villons flottent unis paternellement sur les mers.

« Que ton ame intrépide ne se plaigne donc plus des « dangers que tu as bravés, des chagrins que tu as « soufferts, des cours trompeuses, des poisons de l'envie, « de la colère des rois; que cette imposante perspec-« tive, calmant ton esprit, lui apprenne à mépriser « la noirceur insultante de tes ennemis; que le bon-« heur dont jouiront les races futures, paye tes tra-« vaux et soulage tes douleurs. »

Cet ouvrage est orné du portrait de l'auteur, peint par son ami Ro. Fulton, et de plusieurs estampes magnifiques, dessinées par M. Smith de Londres, et gravées par différens artistes.

La première représente Hesper, qui apparoît subitement à Colomb dans sa prison; il est représenté comme un jeune homme d'une belle figure, les bras étendus, une étoile sur la tête indique sa divinité; Colomb est enchaîné dans sa prison. La composition du tableau est bonne, la gravure supérieurement exécutée.

2.° Capac et Oella, couverts de vêtemens filés par eux-mêmes, enseignant aux Péruviens l'agriculture et la filature de coton : l'effet de ce tableau est très-beau, et la composition en est travaillée.

3.° *Oamor* tué par *Capac.*

4.° *L'Inquisition*, figure horrible qui tient une torche à la main; un vautour plane auprès d'elle; les roues, les chevalets, les tortures, et les victimes enchaînées, se font remarquer dans le tableau.

5.° *César passant le Rubicon*, figure bien exécutée; le génie de Rome à quelque distance, paroît dans une attitude mélancolique, et la liberté tremble à ses pieds: cette figure fait allusion à un épisode où l'auteur compare à cet événement, les efforts des Américains pour arrêter les Anglois, licence très-permise à l'auteur, mais qui, au premier aspect, semble incohérente à l'ouvrage.

6.° *La Cruauté*, présidant sur les vaisseaux qui servent de prisons aux Anglois: sa féroce figure est bien représentée; on voit les mains et les visages des prisonniers à travers les barreaux.

7.° *La mort de Lucinde*, trait horrible dont le récit pénètre d'horreur et de pitié. Un Iroquois la saisit d'une main par ses longs cheveux, et de l'autre lève un couteau qu'il va plonger dans son sein; un des Sauvages saisit une des mains de la victime, et lève sur son front le fatal tomahawk. La figure de Lucinde est intéressante; mais les traits des Sauvages sont mal saisis, leur lutte pour le prix n'est pas représentée; ils semblent, par leur attitude, mutuellement concertés pour assassiner cette malheureuse victime; ce sujet a été beaucoup mieux traité par le pinceau de Vanderlyn, peintre américain qui dernièrement a reçu la médaille de l'Empereur, pour son tableau de Marius assis sur les ruines de Carthage.

8.° *Cornwallis remettant son épée à Washington.* Ce groupe n'a pas assez de feu; la figure de Washington devroit respirer une entière satisfaction, et

celle de Cornwallis exprimer les regrets et la honte.

9.° *L'enlèvement de la Toison-d'Or.* La magicienne, dont la figure est très-belle, verse ses drogues soporifiques dans la bouche du Dragon, tandis qu'Orphée l'enchante par ses accords : c'est une allusion à une comparaison du huitième Livre, où l'auteur peint le danger qu'éprouvent les Américains de perdre leur liberté par leur insouciance.

10.° *L'initiation aux Mystères d'Isis.* On pourroit reprocher à ce portrait, ainsi qu'à celui qui le précède, d'avoir peu de liaison avec l'ouvrage.

Le dernier portrait représente un groupe de figures et la destruction finale de ce qu'il appelle les *préjugés;* la gravure en est superbe et la composition intéressante; mais la crosse, la mître et surtout la croix, insultées, doivent révolter toutes les sociétés chrétiennes, et surtout les catholiques (2).

L'introduction de la Colombiade qui comprend dix-huit pages, et contient la vie et les aventures de Christophe Colomb, est un modèle d'un goût et d'un style également correct et élégant.

Les notes qui comprennent près de soixante pages, offrent un riche fonds d'idées neuves et utiles, que les bornes de cette notice ne nous permettent malheureusement pas de passer en revue.

Nous ne parlerons ici que du *Post-Scriptum* où l'auteur défend avec chaleur la liberté d'introduire de nouveaux mots : toute langue fixe, dit-il, est une langue morte; c'est une erreur. Une langue n'est morte que lorsqu'elle n'est plus en usage chez le peuple

(2) M. le Sénateur Grégoire a adressé à M. Barlow des Observations judicieuses sur l'inconvenance de cette gravure. Cet écrit est intitulé : *Observations critiques sur le Poème de M. Joël* Barlow, *the Colombiad, etc.* Paris, chez *Maradan,* libraire.

qui s'en servit d'abord. Le grec et le latin sont encore parlés quelquefois dans certains pays, mais d'une manière si corrompue, si différente de celles des Grecs et des Romains, qu'ils se ressemblent à peine. Cette ancienne et classique manière de parler étant perdue, on appelle ces langues, mortes. Mais l'italien, l'espagnol, le français sont fixes, car leur syntaxe est réglée : la langue française l'est, surtout depuis Corneille et Pascal. Dans le cours de la révolution, une foule d'expressions nouvelles ont cherché à s'introduire, mais peu de ces expressions ont survécu à l'époque qui les vit naître.

Les découvertes dans les arts et dans les sciences nécessitent, il est vrai, l'emploi de mots nouveaux; les usages et les coutumes des hommes l'exigent rarement dans une langue généralement usitée. Si tous les auteurs avoient ainsi le privilége d'introduire des termes, il seroit nécessaire de publier continuellement de nouveaux dictionnaires, et le nombre de ces expressions deviendroit infini. M. Barlow en employe quelquefois dans sa poésie qu'il n'admettroit pas dans sa prose, toujours pure et soignée. Il abuse peut-être de cette licence. Un génie comme le sien n'a pas besoin d'une ressource si petite, et l'avis ironique de Voltaire,

Si vous ne pensez pas, créez de nouveaux mots.

n'est applicable qu'aux talens pauvres et stériles. W.

IDYLLES imitées des Cantates italiennes de METASTASE, suivies du premier Livre des AMOURS à ELÉONORE; par M. *Auguste* DE LABOUISSE, membre de plusieurs Académies, Athénées et Sociétés littéraires. Paris, *Delaunay*, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, côté du jardin, n.° 243. 1808, in-18.

pag. XXII et 192. Prix, 1 fr. 10 cent., et 1 fr. 80 c. par la poste: papier vélin, 3 fr.

Les Cantates de Métastase (1) ont toujours été comptées parmi les plus agréables compositions de ce poète, ami des Grâces. C'est là que sa muse, éminemment tragique, se plaît à déposer le cothurne, et vient se délasser avec les bergers et les bergères. Leurs jeux, leurs amours, leurs querelles, l'aspect

(1) MM. *Seguin*, frères, imprimeurs-libraires, à Avignon, ont donné l'an passé, en 6 volumes, petit in-12, une édition italienne, correcte et élégante, des œuvres choisies de Métastase, sous le titre suivant: *Opere scelte di Metastasio. Edizione portatile, nella quale si è adoprato il modo più semplice di notare le voci coll' accento di prosodia, in Avignone presso li Fratelli* Seguin, *stamp. libraj.* 1808.

On sait qu'une des grandes difficultés de la langue italienne est la prosodie, et que rien ne blesse plus l'oreille, soit en entendant lire, soit en entendant parler cette belle langue, qu'une faute contre la prosodie.

M. Seguin, aîné, qu'on peut compter parmi le petit nombre des imprimeurs français, qui joignent à une instruction très-étendue et très-variée, l'amour de l'art et le zèle pour en accélérer les progrès, a donc rendu un grand service aux amateurs de l'italien, en accentuant ce choix, fait avec goût.

Il vient de publier, en anglois, un choix des pièces de Shakspeare, *William Shakspeare 's Selected Plays.* 6 vol. in-12, très-élégamment et très-correctement imprimés, avec de petites notes extraites des commentateurs. Ces 6 vol. qu'on trouve à Paris, chez M. Théophile *Barrois* fils, quai Voltaire, n.° 5, contiennent les pièces suivantes:

La Tempête; le Marchand de Venise; Henri IV, partie première et partie deuxième. Coriolan; Roméo et Juliette; le Roi Léar; Macbeth; Hamlet; Othello. Ce choix, comme on voit, est fait avec discernement, et il épargne aux amateurs de la langue angloise les frais considérables des éditions volumineuses de cet auteur.

riant et animé des champs, lui fournissent mille tableaux variés, où l'élégance de l'expression est toujours unie à la finesse de la pensée, et à cette noble simplicité qui ne l'abandonne jamais. Toujours flexible, et toujours harmonieuse, cette Muse sait prendre tous les tons avec un égal succès, et renfermer dans un cadre très-étroit tout l'intérêt d'un long poème, en nous épargnant le long ennui qui accompagne ordinairement ce dernier. Mais comment rendre dans notre langue, peu sonore, le charme d'une poésie qui n'a pas besoin, pour flatter notre oreille, d'emprunter le son monotone de la rime, et qui, libre de toute entrave, la remplit, à son gré, d'une mélodie qui résonne longtemps encore après qu'elle a cessé? Rousseau a fait, il est vrai, quelques Cantates admirables; mais Rousseau étoit maître de sa matière; il ne copioit point, il inventoit; il n'obéissoit point à la rime, il la subjuguoit. M de Labouisse a bien senti la difficulté, ou plutôt l'impossibilité de traduire les Cantates de Métastase, surtout de leur conserver, sans les trop affoiblir, un rythme, qui fût susceptible, comme dans l'original, d'être accompagné de tous les prestiges de la musique. Il ne s'est pas amusé à défaire le nœud gordien; il l'a coupé. Il s'est emparé de tout ce qu'il y avoit de saillant ou de gracieux dans les Cantates, et il en a fait des Idylles.

Sophocle a dit, si nous en croyons Plutarque (2): *Tout gain est agréable, même lorsqu'il est le fruit du mensonge.* Ici ce n'est pas tout-à-fait un mensonge, c'est une métamorphose innocente dont il ne faut pas faire un crime à l'auteur. Mais, avant d'examiner jusqu'à quel point il s'est approché ou éloigné du

(2) Comment il faut lire les Poètes. §. 20.

texte original, je dois dire un mot de la préface. Elle me paroît sagement écrite : l'auteur passe en revue les écrivains soit en vers, soit en prose, qui ont fait des idylles ou des pastorales, et le jugement qu'il porte sur chacun d'eux ne sera pas désavoué par l'homme de goût. Il y a cependant un passage qui me semble demander une explication.

« Théocrite, dit M. de Labouisse, est le plus an-
« cien de nos poètes bucoliques je ne partage pas
« l'opinion, qui le blâme d'avoir introduit des mois-
« sonneurs et des pêcheurs dans ses églogues (idylles):
« tout ce qui a rapport à la vie rurale, peut entrer
« dans ces sortes d'ouvrages.... Cependant je l'approuve
« dans le reproche qu'il adresse à Théocrite d'avoir
« choisi des acteurs trop grossiers, dont les discours
« sont loin de rappeler les mœurs de l'âge d'or. » Pope dit modestement qu'à l'égard des mœurs Théocrite *lui semble un peu défectueux, parce que ses bergers sont quelquefois grossiers, immodestes et penchant trop peut-être vers la rusticité* (3). Mais on doit observer que Théocrite a donné à ses bergers les mœurs qui leur étoient propres, au temps où il écrivoit, et ce qui confirme la fidélité de ses peintures, c'est que ces mœurs sont encore aujourd'hui ce qu'elles étoient alors. Le berger calabrois n'est ni plus poli, ni plus modeste que le *Comàtas* de la cinquième idylle.

L'une des Cantates les plus élégantes et les plus sentimentales de Métastase est *le Printemps*. Les amateurs de la poésie italienne reliront ici avec plaisir

(3) In the manners he seems a litle defective, for his swains are sometimes abusive and immodest, and perhaps too much inclining to rusticity..... Discourse on Pastoral.

le texte, et ils sauront mieux apprécier les efforts qu'a faits M. de Labouisse, pour en conserver les beautés.

LA PRIMAVERA.

Oh Dio, Fileno, oh Dio! Comincia il prato
Di nuovo a verdeggiar: le usate spoglie
Riveste il bosco, et già spirar si sente,
Nunzio di primavera,
Un Zefiro importuno. Al campo, all'armi,
Oh Dio, già ti richiama
La novella stagion! Senza il tuo bene
Come viver potrai, povera Irene?
    Aure amiche, ah! non spirate
      Per pietà d'Irene amante;
      Care piante, ah! non tornate
      Così presto a germogliar.
    Ogni fior che si colori,
      Ogni Zefiro che spiri,
      Quanti, oh Dio, quanti sospiri
      Al mio core ha da costar!
Ma chi fù mai quell' empio,
Che pria formò dell' innocente acciaro
Istromenti di morte, e rese un' arte
La crudeltà? No, non avea quel core
Idee d'umanità, senso d'amore.
Che insania! Che furor! Posporre i vezzi
D'una tenera amante alle minacce
D'un feroce nemico! Ah, no, Fileno,
Non lasciarti sedur! Se vago tanto
Sei pur di guerra, ha le sue guerre amore.
Ogni amante è guerriero; ancora amando
E si gela e si suda; amando ancora
Esperienza, ingegno,
Ardir bisogna. Anche in amor vi sono

Ed insidie e sorprese,
Ed assalti e difese,
E trionfi, e sconfitte, e paci ed ire;
Ma l'ire son fugaci,
Ma son care le paci,
Ma un trionfo indistinto
Giova egualmente al vincitore e al vinto.
Anzi le pene istesse..... Aimè! che ascolto?
Ecco la tromba. Ah! questo
E il segno di partir. Fermati, ingrato,
Perchè fuggi così? no, le tue palme
Non pretendo involarti.
Poco chiedo, ô crudel; guardami e parti.
  Va, ma conserva i miei,
    Caro, ne' giorni tuoi;
    Va, torna mio, se puoi,
    Ma torna vincitor.
  Pensa, dovunque sei,
    Talvolta, alle mie pene,
    E dì: la fida Irene
    Chi sa se vive ancor?

Le Printemps.

Idylle.

Quand déja du Printemps l'aimable messager,
Zéphyre dans nos champs fait sentir son haleine;
Quand les bois sont ornés d'un feuillage léger;
    Quand tout reverdit dans la plaine,
Adolphe, dans les camps, aux dangers du trépas
La nouvelle saison et t'expose et t'entraîne....
Comment vivra sans toi la malheureuse Irène?
    Ah! de grâce ne parois pas,
Doux Zéphyr, prends pitié d'Irène qui t'implore;
  Et vous aussi cessez, aimables fleurs,
D'étaler à nos yeux vos brillantes couleurs....

A chaque fleur, qui semble éclore,
A chaque souffle des Zéphyrs
Combien mon sein exhale de soupirs!
Dieux! quelle main barbare, en formant, la première,
D'un innocent acier une arme meurtrière,
Fit un art de la cruauté?
Le monstre, connut-il jamais l'humanité?
Auroit-il de l'amour jamais senti les charmes?
Quelle aveugle fureur dut égarer ses sens?
Pouvoit-il aux plaisirs préférer les alarmes?
Aux faveurs d'une amante, à ses tendres accens,
D'un féroce ennemi les discours menaçans?
Cher Adolphe, à la guerre, ah! renonce de grâce!
Mais pour ton cœur enfin a-t-elle tant d'appas?
L'Amour a ses drapeaux, ses palmes, ses combats;
L'amant a besoin d'art, de génie et d'audace.
L'Amour n'a-t-il donc pas ses piéges séducteurs,
Ses attaques et ses retraites,
Ses victoires et ses défaites,
Ses triomphes, sa paix et même ses fureurs?
Mais ses fureurs sont passagères,
Mais sa paix enchante les cœurs,
Mais ses victoires toujours chères
Plaisent également aux vaincus, aux vainqueurs.
Ses peines même..... Ciel! qu'entends-je, la trompette
Fait retentir des sons guerriers;
Pourquoi me fuir? ingrat! *je le répète,*
Je ne veux point *te* ravir *tes* lauriers:
Regarde ton Irène, et puis cours à la gloire.
Mais pour sauver les miens conserve bien tes jours,
Et, sur l'aile de la Victoire,
Revole fidèle aux Amours.
Surtout, sensible aux maux de celle qui t'adore,
En quelque lieu, cher amant, que tu sois,
Redis, ah! redis quelquefois
Mon Irène vit-elle encore?

Il y a quelques taches dans ces vers, on ne peut pas dire, *faire retentir des sons*, il faudroit : *fait retentir de sons guerriers*; mais alors la phrase seroit incomplète; *je le repète*, fournit seulement une rime à *trompette*, et cette expression est là plus qu'oiseuse; on ne peut pas répéter ce que l'on n'a pas encore dit : mais, du reste, il me semble que le traducteur a très-bien rendu les images ou fortes ou gracieuses de l'original. Le nom d'Adolphe n'a pas été choisi au hasard, c'est celui du fils aîné de M. de Labouisse. Ce nom et celui d'Eléonore, répété presqu'à chaque page de ce recueil, prouvent que l'auteur est aussi bon père que bon mari.

M. de Labouisse n'a point traduit les Cantates, commandées, *al poeta Cesareo*, au Poète de la Cour, pour des fêtes, etc. Mais il en donne une traduction en prose, *faite par une main qui lui est si chère...... il ne lui est pas permis de la nommer*, mais il est facile de la deviner. C'est à elle que nous devons quelques poésies agréables, mises à la suite de cette traduction. On jugera du talent poétique de Madame Eléonore de Labouisse, par les vers suivans. Je me plais à les citer, parce qu'ils prouvent, contre l'opinion, assez générale et trop souvent vraie, qui prétend qu'une belle femme trop occupée d'elle-même s'occupe trop peu de ses enfans : ils prouvent, dis-je, qu'on peut être à la fois belle femme, bonne épouse et tendre mère.

A MON PREMIER NÉ.

Imitation libre d'Eléonore de Surville.

Voilà ses traits, son air, voilà tout ce que j'aime;
Son doux sourire et roses de son teint.

Pourquoi m'en étonner? Un autre que lui-même
Pouvoit-il donc éclore de mon sein?
O, cher enfant, vrai portrait de ton père,
Ferme ton œil de sommeil oppressé;
Repose-toi sous les yeux de ta mère;
Dors sur le sein que ta bouche a pressé.
Dors, mon enfant, clos ta jeune paupière;
Qu'il est charmant! quel visage vermeil!
Songes légers, flattez son doux sommeil,
Et caressez la rose printanière.
Aimable enfant, quand tu t'éveilleras,
Nous guetterons ta première caresse;
Mais mon époux, dès que tu souriras,
Entre nous deux partageant sa tendresse,
Ta mère et toi nous serons dans tes bras.

Les poésies de Madame de Labouisse sont suivies de quelques autres de M. de Kerivalant. On distingue, parmi ces dernières la traduction de la touchante *Elégie de Gray, écrite dans un cimetière de campagne*, et celle de *l'Hymne de reconnoissance*, d'Addisson; de *l'Hymne au Créateur*, de Thompson, et de la *Prière universelle*, de Pope.

Ces traductions annoncent un vrai talent et beaucoup de goût; mais le traducteur a de nouveaux efforts à faire pour atteindre à la précision du texte anglois, surtout dans la prière universelle de Pope, chef-d'œuvre de majesté, de simplicité, de concision, où l'on ne sauroit trouver un seul mot qui pût être impunément supprimé ou déplacé. M. de Kerivalant a très-bien rendu le sens de quelques-unes des stances de cette prière, les autres ont besoin d'être reprises en sous-œuvre. Malheureusement le genre de mètre que l'auteur a choisi, l'oblige à délayer la pensée de l'auteur, et fait perdre par consé-

quent une partie de la force et de la grâce de ce dernier. Je n'en citerai qu'un seul exemple, pris dans la seconde stance. Voici d'abord le texte anglois suivi d'une traduction littérale :

Thou Great First Cause, least understood:
  Who all my sense confin'd
To know but this, that Thou art good,
  And that myself am blind.

« Toi, première grande cause, la moins comprise, « qui as borné toute mon intelligence à connoître que « tu es bon, et que moi-même je suis aveugle. »

Grande cause au dessus de toute intelligence,
Ta sagesse borna mon foible entendement
A reconnoître en toi la bonté par essence,
  En moi l'erreur, l'aveuglement.

Ces vers ont du nombre; la stance est agréablement tournée : mais combien elle paroît languissante auprès de celle de Pope!

La seconde partie de cet agréable recueil est composée de pièces fugitives sur différens sujets. Quelques élégies détachées du premier livre des *Amours à Eléonore*, sont d'un heureux augure pour l'ouvrage entier, et promettent à l'auteur une place honorable sur le Parnasse érotique. Un *Voyage à Roudeilhe* en vers et en prose confirme ce que j'ai déja dit dans ce Journal, en rendant compte du Voyage à Saint-Maur, du talent distingué de M. de Labouisse pour ce genre de composition qu'il paroît affectionner. Il nous prépare même une collection des voyages en vers et en prose, beaucoup plus ample que celles qui ont

paru jusqu'ici, et qui remplira 12 volumes in-12. Sans doute ceux que l'auteur a déja publiés, et ceux qu'il garde dans son porte-feuille occuperont un bon coin dans cette collection.

Dans une préface mise à la tête de cette seconde partie du recueil dont je rends compte, M. de Labouisse croit devoir se justifier de son goût pour la poésie et surtout pour la poésie érotique. Il me semble que cette justification est fort inutile. Il faut, en effet, être d'un caractère bien morose pour contester à un homme, qui a de la fortune et du loisir, le droit de cultiver un art agréable qui fait ses délices, surtout lorsqu'il ne néglige aucun des devoirs de père, d'époux, de citoyen.

J'exhorte donc M. de Labouisse à continuer de faire sa cour aux Muses; mais je lui renouvelle, en même temps, le conseil que je lui ai déja donné de se défier de son extrême facilité, et de s'accoutumer de bonne heure à travailler plus difficilement.

CHARDON DE LA ROCHETTE.

EPISTOLAIRE.

PRAELECTIONES *semestres in Universitate literarum Caesarea quae Dorpati constituta est, a calendis Febr. Anni* CDCCCVII *habendae indicuntur a Rectore et senatu academico. Inest Caroli* MORGENSTERNII, *narratio de quadam epistolarum autographarum congerie.* P. 1, Dorpati, *ex officina academica* Mich. Gerh. *Grenzii.*

S. M. l'Empereur de toutes les Russies a fondé dans son empire plusieurs Universités. S. M. n'a

rien épargné pour y attirer des savans illustres; il a donné aux Instituts qu'on alloit établir une constitution semblable à celle qui fait prospérer les Universités d'Allemagne. M. MORGENSTERN est un des premiers qui ont été nommés professeurs dans l'Université nouvellement établie à Dorpat. Il est connu dans le monde littéraire par des ouvrages intéressans, dont plusieurs ont été annoncés dans ce journal. Ses principaux travaux sur Platon et sur Horace lui ont acquis une grande réputation. Ce sont autant de preuves d'un goût distingué que d'une érudition profonde; il a consacré son zèle et tous ses soins à un établissement auquel la sagesse et la libéralité d'un illustre monarque garantissent un succès inébranlable. M. Morgenstern doit être principalement cité parmi les savans qui ont affermi la renommée de l'Université de Dorpat, et qui ont rendu son état florissant. L'Anecdote qui a donné lieu à la publication de ce Mémoire peut en servir de preuve. M. Morgenstern, ayant été nommé bibliothécaire de l'Université, desiroit surtout d'augmenter et d'orner ce trésor littéraire. Le hasard le conduisit dans la ville de Riga. Il est invité à dîner avec un des hommes les plus respectables de cette ville, M. le Sénateur d'Essen. La conversation roule sur des livres rares, et M. Morgenstern est agréablement surpris lorsque son hôte lui dit « je « possède moi-même, de feu mon père, une col- « lection très-considérable de lettres autographes. » L'intérêt que les savans et les gens de lettres prennent aux livres, particulièrement à des livres rares, est connu. M. Morgenstern prie M. d'Essen de lui faire voir de ces lettres, et il est bien étonné, lorsqu'il trouve dans les douze volumes in-4°,

qu'on lui apporte, une collection superbe de lettres des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Son bonheur et sa joie sont au comble, lorsque M. d'Essen lui en fait présent ; M. Morgenstern remet lui-même cette précieuse collection à la bibliothéque confiée à ses soins, et ces manuscrits en font aujourd'hui un de ses principaux ornemens.

Mais retournons de l'auteur à son ouvrage. Il est du genre de ceux par lesquels on annonce, dans les Universités allemandes, les leçons au commencement de chaque semestre académique. Nous en avons déja suffisamment parlé.

L'anecdote que nous venons de citer forme l'introduction du présent mémoire, qui renferme la notice des lettres que M. Morgenstern a trouvées dans le premier volume de sa rare collection. On y remarque XXIX lettres écrites par J. Bugenhagen, contemporain de Luther, et d'autres par J. Sturm, *Athanase* Kircher, *Ambroise* Magirus, *Philippe-Jacques* Spener, *J.* Aurifaber, Philippe IV, Roi d'Espagne, Charles-Gustave, Roi de Suède, *Eric* Oxenstiern, *Hieronyme* Schurpfer, *G.* Rakockzy, Frédéric, Prince héréditaire de Danemarck. Elles sont adressées à des personnes très-illustres, telles que Chrétien III, Roi de Danemarck, Frédéric III, Roi du même royaume, *Alexandre* Erskein, etc., etc. Outre ces lettres, on y trouve encore d'autres écrits et divers traités, tels que le témoignage donné par *Philippe* Hulanchthon à son disciple *Wenceslaus* Michalowitsch Hénioch; *Prophetia Ambrosii Magiri*; une défense de Hunnius contre *Lucas* Osiander; une satyre contre la fureur avec laquelle les sectateurs d'une religion persécutent ceux d'une autre.

Les notices que M. Morgenstern donne sont satisfaisantes et exactes, et les extraits, dont il les a ornées, et qui peuvent servir en même temps à faire apprécier la collection, sont choisis avec beaucoup de soin et d'intelligence. H.

THÉATRE.

SUITE du Théâtre des Auteurs du second ordre, ou Recueil des tragédies et comédies restées au Théâtre Français, pour faire suite aux éditions stéréotypes de Corneille, Racine, Molière, Regnard, Crébillon et Voltaire, avec des notices sur chaque auteur; la liste et la date des premières représentations.

Comédies en prose, septième volume, contenant le *double Veuvage*, par DUFRESNY; *Crispin rival de son Maître*, par LESAGE; *Turcaret*, par le même; l'*Épreuve réciproque*, par *Robert* ALAIN.

Huitième volume, contenant: *le triple Mariage*, par DESTOUCHES; *la fausse Agnès*, par le même; *le Tambour nocturne*, par le même.

Neuvième volume, contenant: *le galant Coureur*, par LEGRAND; *la Nouveauté*, par le même; *le Français à Londres*, par DE BOISSY; l'*École des Bourgeois*, par D'ALLAINVAL.

Comédies en vers, premier volume, contenant: *Jodelet* ou *le Maître Valet*, par SCARRON; *Don Japhet d'Arménie*, par le même; *le Deuil*, par HAUTEROCHE.

Deuxième volume, contenant: *la Mère coquette*, par QUINAULT; *la Femme juge et partie*, par MONT-FLEURY; *le Florentin*, par LA FONTAINE.

Tragédies, septième et dernier volume, contenant: *le Comte de Warwick*, *Philoctète*, *Coriolan*,

par LAHARPE; *Orphanis*, par BLIN DE SAINMORE; *Mustapha et Zeangir*, par CHAMPFORT.

Chaque volume se vend séparément 1 fr. 80 c. et franc de port. 2 fr. 40 c. A Paris, chez H. *Nicolle*, rue de Seine, n.° 12; et chez Ant. Aug. *Renouard*, rue S. André-des-Arcs, n.° 55.

THÉATRE complet et Poésies fugitives de J. F. COLLIN D'HARLEVILLE, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur. Paris, 1809. 4 vol. in-8.°.

Cette collection doit être bien reçue de tous ceux qui aiment la littérature. Nous n'avons pas besoin d'ajouter ici quelque chose sur le mérite des ouvrages qu'elle renferme, ils sont suffisamment connus, et nous nous bornerons à donner la liste de toutes les pièces qui la composent. Les trois premiers volumes contiennent le *Théâtre*; le quatrième est destiné aux *Poésies fugitives*.

On trouve dans le premier volume: *l'Inconstant; l'Optimiste; les Châteaux en Espagne*, pièces représentées au *Théâtre Français*.

Le second contient: *le vieux Célibataire; Monsieur de Crac dans son petit castel; les Artistes; les Mœurs du jour*, ou *le bon Frère*; que l'on a vus au même théâtre.

Le Vieillard et les jeunes Gens; Malice pour malice; Il veut tout faire; pièces représentées au *Théâtre de l'Impératrice*, et *les Riches;* comédie représentée au *Théâtre Français*, forment le contenu du troisième volume.

On trouve en tête des Poésies fugitives, lesquelles commencent le quatrième volume, une pièce allé-

gorique en un acte et en vers libres, intitulée : *Apollon et les Muses.* Quoiqu'elle ait été reçue au Théâtre Français, l'auteur met cette pièce au nombre des *fugitives*, parce qu'elle n'a jamais été jouée ; « elle a « cependant été tout près de l'être, dit-il, après la « paix de Lunéville; des circonstances moins favora- « bles m'engagèrent à en suspendre la représentation, « et à attendre la paix générale. Puissent *Apollon* et « les *Muses* paroître bientôt sur la scène! je le desire « moins comme auteur que comme bon Français. » Nous nous accordons avec l'auteur pour ce vœu sincère, ne doutant pas que cet intéressant morceau y sera reçu avec les applaudissemens qu'il mérite. Cette pièce est suivie d'un assez grand nombre de petits poèmes qui, à la grâce et à la légèreté si propres à leur auteur, joignent le mérite d'une composition très-ingénieuse. Quoiqu'il soit difficile d'en faire un choix, nous désignerons cependant les pièces suivantes comme les plus intéressantes : *Claudine à la Cour*, jolie chanson pour laquelle M. Langlé a composé une musique charmante, que l'on trouve à la fin de ce volume ; *Stances à la Mélancolie ; une Journée de Paris ; la Paix ! l'air de famille*, que M. Langlé a également enrichi d'une musique très-agréable ; différentes petites pièces bien dialoguées, et entre autres *Melpomène et Thalie*, en deux chants ; quelques traductions et imitations d'*Horace* et de *Sterne* sont très-heureuses.

Collin d'Harleville avoit laissé un ouvrage posthume, *les Querelles des deux Frères*, ou *la Famille Bretonne*, comédie représentée, sur le *Théâtre de l'Impératrice*, pour la première fois le 17 novembre 1808, dont nous avons déja donné l'extrait dans le Cahier du mois de Novembre du *Magasin En-*

cyclopédique. Les auteurs de ce recueil l'en ont enrichi, afin qu'il fût complet.

A l'imitation des Anglois, M. ANDRIEUX a mis un prologue devant cette pièce, où il introduit l'auteur même, et nous retrace les sentimens, les plaisirs et les manières de cet homme intéressant et estimable à tant de titres. Quant à la pièce, le public l'a jugée, et tout le monde rend grâce au hasard qui l'a sauvée des mains d'un épicier et de l'anéantissement auquel son auteur lui-même paroissoit l'avoir destinée.

L'impression de ce recueil intéressant est très-soignée, et il y a des exemplaires en papier velin.

D.

BEAUX-ARTS.

ANNALES du Musée et de l'école moderne des beaux-arts; recueil de gravures au trait, contenant la collection complète des peintures et sculptures du Musée Napoléon; les objets les plus curieux du Musée des Monumens français et de celui de Versailles; les principales productions des Artistes vivans, en peinture, sculpture et architecture; édifices publics, etc.; avec des notices historiques et critiques; rédigé par C. P. LANDON, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, membre de plusieurs Sociétés littéraires. Seizième volume; douzième et treizième livraisons. A Paris, chez C. P. *Landon*, peintre, rue de l'Université.

Les articles contenus dans ces deux livraisons sont : S. Mathieu Evangéliste, par J. BULLANT. — Le

Connétable de Montmorency, par *Bernard* PALISSY. — Psyché et Cupidon près d'entrer dans le lit nuptial, par M. GÉRARD. — La Vierge et l'Enfant Jésus, par *Francesco* TREVISANI. — Le couronnement de la Vierge, par LANFRANC. — La Vierge, S. Antoine et Sainte Lucie, par LEBAROZZO. — Amnon et Thamar, par LE GUERCHIN. — Statue de J. de Thou, par AUQUIER.

PEINTURE.

RÉFLEXIONS sur l'Art de la Peinture, considérée comme peinture héroïque; par M. ARMAND. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, Faubourg S. Germain, n.° 20, 1808. 1 vol. *in*-12 de 272 pages.

Cet ouvrage, d'après ce que l'auteur dit dans un avant-propos, n'est qu'un extrait d'un grand traité qui doit embrasser les détails qu'exige la méthode propre à établir solidement une école de peinture; il est divisé en deux parties.

Dans la première, l'auteur traite, en vingt chapitres, de l'invention et de la composition; des oppositions et des contrastes; de l'expression; de la beauté et de la grâce; du clair-obscur; du clair-obscur simple; du clair-obscur composé; du coloris; des matières coloriées; de l'art d'appliquer les couleurs; des costumes; du beau-idéal; du sublime; du sublime de l'art; du sublime de l'esprit; de l'érudition des peintres; des livres qui appartiennent aux sciences; des livres qui appartiennent à l'histoire; des livres qui appartiennent à l'imagination; enfin des vicissitudes de la peinture dans le siécle passé.

La seconde partie, qui est proprement la partie pratique de l'ouvrage, commence par un avis préliminaire dans lequel l'auteur fait voir la nécessité de suivre, dans l'étude de la peinture, une route méthodique. Il expose ensuite la méthode qui lui paroît la meilleure, en traitant de la *manière de classer les études pour former des peintres d'histoire.* L'auteur divise ces études en six années, qui lui paroissent suffire pour acquérir les connoissances *élémentaires* de la peinture, c'est-à-dire, des connoissances assez profondes pour faire dessiner savamment la figure d'académie; et voici la distribution des travaux qu'il propose. *Première année :* les élèves ne doivent employer que le simple trait, en copiant des dessins dont les contours sont très-détaillés. L'auteur divise cette année en trois sections, chacune de quatre mois. Dans la première section, les élèves s'occuperont des contours des os des jointures, et des extrémités du squelette, de ceux du groupe des os de la tête, et de ceux de l'ensemble du squelette, afin d'acquérir, par le secours du simple trait, des connoissances positives et fondamentales sur l'ostéologie. Dans la seconde section, ils ajouteront à ces travaux les contours des principales parties de la tête, des yeux, du nez, de la bouche et des oreilles; et dans la troisième section, les contours de l'ensemble général des têtes antiques. *Seconde année:* : les études doivent être les mêmes, et se suivre dans le même ordre que celles de la première année; mais les élèves y joindront l'étude du clair-obscur. Cette année est divisée, comme la précédente, en trois sections. Les travaux de la première seront d'étudier le clair-obscur des os des jointures, des extrémités, du groupe des os de la tête et de l'ensemble du squelette; ceux de la seconde section embrasseront

les parties extérieures de la tête, terminées en clair-obscur, et les têtes classiques terminées de la même manière; enfin ceux de la troisième section consisteront à copier des têtes, des pieds et des mains d'écorchés, sur des dessins faits d'après la bosse. *Troisième année :* les élèves commenceront à dessiner d'après la bosse et le modèle vivant. L'auteur établit encore trois sections égales : dans la première, on dessinera d'après la bosse *la tête de l'écorché de* HOUDON, les *écorchés* de l'école de MICHEL-ANGE, et d'après des parties d'*écorchés* moulés sur la nature; dans la seconde section, on ajoutera aux études précédentes de simples contours de l'*Antinoüs*, des *Lutteurs de Florence*, du *Lutteur Borghèse*, et des études de leurs extrémités terminées en clair-obscur; et la troisième section comprendra des études terminées en clair-obscur des trois statues précédentes, et des contours d'après le modèle vivant. *Quatrième année :* cette année n'est divisée qu'en deux sections de six mois chacune. Le travail de la première sera l'étude terminée d'après le modèle vivant, et des trois statues précédentes; et dans la seconde, les élèves continueront l'étude d'après le modèle vivant et les études modelées. *Cinquième année :* l'auteur donne, dans le courant de cette année et de la suivante, un autre caractère à la marche méthodique; il n'isole plus ni les matières, ni le temps. « Les « connoissances, dit-il, qui resteroient à acquérir à « cette époque, exigeant le concours de toutes celles « que les élèves se sont appropriées, elles doivent s'en« tr'aider de manière à ne plus permettre de les di« viser par sections. » La principale étude pour cette année sera, d'après l'auteur, un cours d'anatomie sur la nature morte, accompagnée de l'étude des livres qui traitent d'anatomie pour les artistes, sans que ce-

pendant les élèves négligent la séance académique du soir. L'auteur divise les réflexions qu'il fait à ce sujet, en trois parties : dans la première, il traite du cours d'anatomie ; dans la seconde, des études qui doivent l'accompagner ; et dans la troisième, des études modelées, des études d'après l'antique, et de celles d'après le modèle vivant. *Sixième année :* l'auteur conseille aux élèves de répéter cette année le cours d'anatomie de l'année précédente ; mais il veut que leur principale étude consiste dans un cours de toutes les sciences qui leur sont nécessaires pour la composition, telles que des principes de perspective, d'architecture, de géométrie, etc. ; et que leur dernière étude, qui feroit l'objet des six derniers mois, soit l'emploi des couleurs.

Ce petit ouvrage qui, comme nous l'avons déja dit, n'est que l'extrait de la première partie d'un grand traité que l'auteur se propose de publier, est écrit avec toute la clarté que pouvoit comporter la précision du style ; nous laissons aux artistes et aux connoisseurs de juger de la bonté de la méthode que l'auteur propose, et de la justesse de ses réflexions. G. J. O.

GRAVURE.

CATALOGUE des Pierres gravées Ægyptiennes, Persannes, Parthes, Etrusques, Grecques, Romaines, et modernes, formant la collection de feu M. *Pierre-Nicolas Baron* VAN HOORN VAN HOOSWYCK, membre de l'Académie royale des antiquités de Cassel, etc., etc. Rédigé par *Léon-Jean*

Joseph Dubois, dessinateur, élève de M. David. Paris, 1809. Un vol. in-8.° de 39 pages.

La collection de M. le Baron de Hoorn étoit nombreuse et choisie, et méritoit d'être connue; le catalogue, qui en a été rédigé par M. Dubois, est méthodique, exact, et annonce un homme qui a bien étudié les monumens; il y a indiqué toutes celles que M. Millin avoit fait dessiner pour la nombreuse suite qu'il a formée de dessins de pierres gravées inédites tirées de différens cabinets, collection qu'il augmente toujours jusqu'à ce que les circonstances lui permettent de la publier. D.

MÉLANGES.

Œuvres de M. Turgot, ministre d'Etat, précédées et accompagnées de Mémoires et de Notes sur sa vie, son administration et ses ouvrages. 7 vol. *in*-8.° Prix, 42 fr. A Paris, chez Firmin *Didot*, libraire, rue Thionville, n.° 10; *Cocheris*, libraire, quai Voltaire, n.° 17; Léopold *Collin*, libraire, rue Gît-le-Cœur; et *Delance*, imprimeur-libraire, rue des Mathurins S. Jacques, hôtel Cluny.

Il ne paroît encore que sept volumes de neuf qui doivent composer cette précieuse collection.

Le premier volume des œuvres de M. Turgot, qui n'a point encore paru, ne peut être considéré que comme une préface générale de cette collection dont il indique les objets et présente une sorte de résumé. C'est donc proprement au second volume que commence l'ouvrage dans lequel on a suivi, autant que cela étoit possible, l'ordre chronologique.

Nous indiquerons ici les articles les plus importans qui sont contenus dans cette collection, d'après l'ordre

qui a été suivi par l'éditeur. Le second volume contient d'abord, ce qui reste des travaux de M. Turgot, du temps où il étoit ecclésiastique, ou peu après, c'est-à-dire depuis 1749 à 1754. On y distingue surtout, son *Discours prononcé pour l'ouverture et la clôture des Sorbonniques de l'année* 1750; les *Discours* sur les avantages que l'établissement du christianisme a procurés au genre humain; une *Lettre* à M. Buffon sur sa Théorie de la terre; une *Dissertation* sur l'origine des langues, avec les Réflexions philosophiques de M. de Maupertuis, sur le même sujet; divers Plans et Projets, Pensées et Fragmens qui ont occupé M. Turgot pendant son loisir, lorsqu'il étoit en Sorbonne; deux Lettres sur la Tolérance; le Conciliateur ou Lettres sur les droits des citoyens à jouir de la tolérance civile pour leurs opinions religieuses, etc.; et à la fin un Avertissement de l'éditeur sur le traité intitulé : *le Conciliateur.*

Le troisième volume, qui comprend les principaux ouvrages philosophiques de M. Turgot, antérieurs à son intendance, depuis 1755 à 1761, contient les articles de cet auteur publiés, dans l'Encyclopédie, sur l'Etymologie, sur l'Existence, sur l'Expansibilité, etc.; ensuite la Réfutation du système de Berkley en diverses lettres relatives à ce sujet, annexe de l'article sur l'Existence. Nous y distinguons encore les Lettres de M. Turgot à M. Marmontel et à M. de Voltaire, et des Observations géologiques très-judicieuses.

Le tome quatrième renferme ses œuvres publiées depuis 1761 à 1765, pendant la première partie de son intendance; et ses Mémoires sur les corvées, le commerce des grains, les mines et les carrières; et contient des articles sur les divers travaux concernant les impositions, une Dissertation sur la suppression des corvées, une autre sur le commerce des

grains, et un Mémoire adressé au conseil d'état sur la législation relative à l'exploitation des mines et des carrières.

Le cinquième volume embrasse la seconde partie de l'intendance de M. Turgot; avec ses Mémoires sur la formation et la distribution des richesses et sur les prêts d'argent, de 1766 à 1770. On y remarquera surtout les observations sur les points dans lesquels Smith est d'accord avec la théorie de M. Turgot, et sur ceux dans lesquels il s'en est écarté; des Questions sur la Chine, adressées à MM. Ko et Yang; différentes Lettres, Projets et Avis sur les encouragemens demandés pour l'établissement de quelques manufactures, et des Avis sur l'imposition de la taille de la généralité de Limoges; une Lettre sur les améliorations à faire par tout le royaume, dans le transport des équipages des troupes et dans les étapes; un Mémoire sur les prêts d'argent; des Avis et Instructions sur les moyens les plus convenables de soulager les pauvres; et sur le projet d'établir dans chaque paroisse des bureaux de charité.

Le sixième volume comprend la troisième partie de l'intendance de M. Turgot. Il contient des articles sur l'obligation des propriétaires de nourrir leurs métayers et des ordonnances qui enjoignent aux propriétaires de pourvoir à la subsistance de leurs colons; et aux habitans des paroisses de pourvoir à la subsistance de leurs pauvres jusqu'à la récolte; des ordonnances pour faciliter les opérations des bureaux de charité; contre les attroupemens et pour la liberté du voiturage; des instructions pour les ateliers de charité, des mesures prises pour empêcher que le payement des rentes

en grains pendant la disette ne renfermât une injustice; des observations sur l'état des récoltes de l'année 1770; sur la liberté du commerce des grains; extension de la liberté du commerce des Colonies; avis sur l'imposition de la taille 1772, 1773 et 1774; une lettre à M. de Monteynard, sur la milice; une autre à M. d'Ormesson sur ce que la province, au lieu d'être soulagée, étoit surchargée; et une Lettre à M. l'abbé Terray sur la marque des fers.

Les tomes VII et VIII renferment les ouvrages de M. Turgot pendant la première et seconde partie de son ministère, auquel il parvint en août 1774. Ces volumes contiennent, 1.° *les Lettres et Mémoires adressés au roi*, c'est-à-dire, les idées générales de M. Turgot sur le ministère des finances; sa Proposition pour l'abolition des contraintes solidaires pour le payement des impositions; ses Projets de sermens pour le sacre du roi; ses Idées sur la tolérance; son Plan d'administrations municipales; son Mémoire sur les projets d'édits proposés au roi, en janvier 1776; les Réponses aux objections que M. le garde des sceaux avoit faites contre le projet d'édit portant suppression des corvées; l'intéressant Mémoire sur la manière dont la France et l'Espagne devoient envisager les suites de la querelle entre la Grande-Bretagne et ses Colonies; le Rapport sur des réclamations contre les droits que la ville de Lyon avoit fait payer à deux balles de soie expédiées de Marseille à Lille, et enfin la Lettre remarquable que M. Turgot écrivit au roi peu de temps après sa disgrace. — 2.° *tous les actes qui concernent la liberté et franchise du commerce des bleds* dans l'intérieur du royaume. — 3.° *Les divers encouragemens pour d'autres branches de culture et de commerce.* — 4.° *Les mesures prises contre la maladie épizootique.* — 5.° *Les*

perfectionnemens dans la levée des contributions. — 6.° *Les adoucissemens dans les rigueurs inutiles de la perception.* — 7.° *Suppressions ou modérations d'impôts.* — 8.° Les arrêts concernant les *facilités de perception.* — 9.° Les édits relatifs aux *suppressions d'offices.* — 10.° Les actes concernant la *diminution de frais de régie.* — 11.° Arrêts concernant l'*établissement de régies nouvelles* et le *perfectionnement des anciennes.* — 12.° Déclarations touchant la *comptabilité.* — 13.° Arrêts relatifs aux *travaux publics.* 14.° *Payement de dettes anciennes.* — 15.° *Lettres et lois administratives.* — 16.° *Lois de police.* — 17.° Arrêts concernant *les emprunts du clergé, des pays d'états, ou du trésor public.* — 18.° *Encouragemens pour l'art de guérir et le soulagement des malades.* Le huitième volume finit au mois de mai 1776, époque où M. Turgot tomba en disgrace auprès du roi, et où finit par conséquent sa carrière politique.

L'importance des matières renfermées dans cette précieuse collection, doit la faire rechercher par tous ceux qui s'occupent de l'administration. En lisant ou parcourant même seulement les titres des écrits que nous venons d'examiner, il est impossible de ne pas reconnoitre l'homme constamment occupé du bien de son pays et du bonheur des hommes; on doit donc une véritable reconnoissance à celui qui les a publiés; son nom feroit son éloge. Mais il est inutile de le nommer; ce ne peut être que celui qui fut attaché dès sa première jeunesse à cet homme d'état, ami des lettres et vertueux; celui qui n'a cessé de louer les grandes qualités de son illustre ami, dont il a écrit la vie d'une manière qui honore son cœur, son jugement et son esprit. Après s'être lui-même distingué par des travaux utiles, et des

productions ingénieuses, il jouit aujourd'hui des avantages que donne la considération attachée à la probité, et des charmes que procurent un esprit aimable, piquant sans amertume, et le goût de tout ce qui est noble et utile. A. L. M.

Essais de Morale et de Politique. Seconde édition, suivie de la vie de *Mathieu* Molé. 1 vol. in-8.°; prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste. A Paris, chez H. *Nicolle*, à la librairie stéréotype, rue des Petits-Augustins, n.° 15.

Mélanges de Littérature et de Philosophie; contenant des Essais sur l'Idée et le Sentiment de l'Infini; sur les grands Caractères; sur le Naïf et le Simple; sur la Nature de la Poésie et la Différence de la Poésie ancienne et moderne; sur le Caractère de l'Histoire, et sur Tacite; sur le Scepticisme; sur le premier Problème de la Philosophie; sur le dernier Système de Métaphysique en Allemagne; par F. Ancillon, membre de l'Académie royale des sciences de Prusse. Paris, 1809, 2 vol.

Variétés philosophiques et littéraires, par J. L. Bernard. Deux vol. in-12; de l'imprimerie de *Crapelet*. Prix, 4 fr., et 5 fr. 25 c., franc de port. A Paris, chez Antoine-Augustin *Renouard*, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 55.

On publie de nos jours tant d'ouvrages intitulés *Variétés* ou *Mélanges*, soit philosophiques, soit his-

toriques, soit littéraires, etc., que ce titre un peu vague n'est guères propre à assurer le succès du livre qui le porte, si l'auteur n'est pas déja avantageusement connu du public. Le moyen en effet, à moins d'avoir lu l'ouvrage, ou tout au moins la table des matières, de savoir de quoi il traite? Parmi ces différens Recueils, les uns ne sont guères que de simples compilations; d'autres sont le fruit des lectures ou des réflexions de l'auteur. Celui dont on vient de lire le titre appartient à cette dernière classe. M. Bernard, comme il l'annonce dans sa préface, n'a pas eu la présomption de se croire assez habile, ou assez heureux, pour n'offrir que des idées neuves, (et quel est l'écrivain, même doué de génie, qui puisse se flatter de n'en produire que de telles!). Les sujets qu'il a traités ne sont pas neufs non plus : mais la manière dont il a su les présenter lui appartient. Il a divisé son Recueil en deux parties, qui paroissent se rapporter à deux ordres très-différens de lecteurs, dont les uns ne cherchent guères que l'amusement, tandis que les autres s'attachent de préférence aux matières sérieuses. Le premier volume se compose d'une douzaine de pièces fugitives, dont la première, écrite en prose poétique, est une espèce d'Invocation à la Rêverie. Viennent ensuite des réflexions sur la Lecture et sur les Auteurs; trois petits contes allégoriques, intitulés l'Amour, l'Amitié, le Papillon; des Pensées détachées; une Idylle; un Conte moral; un éloge de la Beauté; des Pensées sur l'Amitié, qui pourront plaire aux ames sensibles; une pièce dans le goût de Gessner, où l'auteur, en parlant des agrémens de la campagne, paroît peindre ce qu'il aime, et fait aimer ce qu'il peint; enfin une Apologie de l'Ignorance, écrite

avec chaleur, et qui fournira sans doute ample matière à la critique. L'auteur, comme on voit, ne s'est guères attaché, dans le premier volume, qu'à occuper l'imagination ou la sensibilité du lecteur. Dans le second, il offre à sa pensée un assez bon nombre de sujets propres à l'alimenter; on en jugera par l'énumération suivante, qui n'est que la table des articles contenus dans ce second volume: des Sensations; des Sens; de l'Ame et de ses facultés; de la première Cause; de la Nature; du Bonheur; de la Solitude; de la Morale; des Malheureux; de la Vie; du Temps; de la Mort; de l'Immortalité. Voilà certes de bien beaux sujets de réflexions, et l'on sentira aisément que les bornes que l'auteur s'est prescrites, ne lui ont pas permis de donner à chacun d'eux tous les développemens qu'on pourroit desirer: aussi n'est-ce pas un nouvel ouvrage scientifique, dont il a prétendu enrichir la métaphysique, ce ne sont pas de longues dissertations qu'il s'est proposé de publier: c'est un petit Recueil à l'usage des personnes qui, ne voulant ou ne pouvant pas s'occuper habituellement d'objets philosophiques sentent pourtant, de temps en temps, le besoin d'une lecture sérieuse. Après avoir parlé de l'Homme et de ses Facultés, l'auteur s'élève, à l'aide d'un raisonnement très-simple, tiré de l'origine du genre humain, à la connoissance de cette première Cause incompréhensible, dont la sagesse et la bonté éclatent dans toutes les parties de l'univers sensible. Le Tableau de cet univers, sujet éternel de nos études et de notre contemplation, occupe la place la plus considérable de l'ouvrage. Il offre, dans un cadre très-resserré, un aperçu des lois les plus générales de la nature, de ses beautés et de ses harmonies

dans les trois règnes, ainsi que des impressions qu'elles font sur l'homme sensible qui les contemple. Après ce tableau, qui nous a paru remarquable par sa briéveté et par sa netteté, nous recommanderons à l'attention des lecteurs les articles qui traitent de la Morale, du Temps, de la Mort et de l'Immortalité. Dans ce dernier article, l'auteur a rassemblé les preuves les plus solides qu'on ait avancées jusqu'à présent à l'appui du dogme consolant de l'immortalité de l'ame. Il a particulièrement insisté sur la perfectibilité de l'homme, perfectibilité qui, à moins qu'elle ne nous ait été départie pour nous tourmenter, et pour tromper nos plus chères espérances, exige nécessairement une continuation d'existence dans un autre ordre de choses.

Tout n'est pas également bon dans les Variétés philosophiques et littéraires; il faut choisir. Le style nous a paru quelquefois trop poétique, d'autres fois un peu trop sentencieux : mais il est en général pur et élégant. L'édition est jolie et portative; elle sort des presses de *Crapelet*. F. D.

AVIS.

Le Bureau du *Magasin Encyclopédique* est chez *Gabriel* Dufour et Compagnie, libraires, rue des Mathurins S. Jacques, n.° 7.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Pour six mois, franc de port, tant pour Paris que pour les départemens. . . . . 24 liv.

Pour une année. . . . . 42 liv.

Suite de la Table du Numéro.

AVIS.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour six mois . . . . 24 fr.
pour un an . . . . 42 fr.

On s'abonne au BUREAU DU MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez *Gabriel* DUFOUR, et Compagnie, libraires, rue des Mathurins S. Jacques, n.° 7.

Pour la France, et pour les Pays étrangers, chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

(Juin 1809.)

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.

A PARIS,

Au Bureau d'abonnement dudit Journal, chez *Gabriel* Dufour, et Compagnie, libraires, rue des Mathurins S. Jacques, n.° 7.

A Amsterdam, chez Gabriel Dufour, libr.

A Cassel, chez Tourneisen fils, libraire.

M. DCCC. IX.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

SUR *l'ancienne Ville de* NOIDENOLEX.

L'ITINÉRAIRE d'Antonin et les Notices des Gaules nomment parmi les cités de l'Helvétie *civitas Noidenolex Aventicus*. Elle étoit située dans la partie de cette contrée, qui, sous l'empereur Vespasien, portoit le nom de *Pagus Aventicus*, et dont *Aventicum* étoit la capitale. On ne peut plus douter que celle-ci ne soit la ville d'*Avenches* dans le canton de Vaud, et l'opinion du Père Dunod qui la plaçoit à Antre, près de Poligni en Franche-Comté, n'a paru qu'un paradoxe qui a été solidement réfuté. Quoique l'on ne puisse prouver avec autant d'évidence que Noidenolex étoit située près du lieu où Neufchâtel a été bâtie, cependant l'on est fondé à le croire, en considérant la situation et les vestiges d'antiquité que des savans y ont reconnus.

Le nom celtique de *Noidenolex* désigne une *ville neuve sur un rocher*. On sait que l'Helvétie étoit habitée longtemps avant Jules-César par une nation gauloise. M. de BOCHAT, auteur des Mémoires sur la Suisse ancienne, fixe l'époque du premier établissement des

Gaulois dans cette contrée, à l'expédition de Bellovèse et Sigovèse, dont Tite-Live a parlé, et qui tombe sous le règne de Tarquin l'Ancien. — Les *Helvii*, peuples de la Gaule méridionale, donnèrent vraisemblablement leur nom à l'Helvétie. M. de Bochat fait voir qu'un grand nombre de noms de villes de la Suisse, sont celtiques ou gaulois, et que des villes du même nom existoient dans les Gaules. Ce nom de Noidenolex fait supposer que cette ville existoit avant la grande expédition des Helvétiens, et qu'elle fut du nombre de celles que ces peuples brûlèrent en quittant leur patrie. Quand César les contraignit d'y retourner après ses victoires, et de rebâtir leurs villes, Noidenolex dut reprendre son ancien nom, en y joignant le surnom d'*Aventicus*, parce qu'elle appartenoit au *Pagus Aventicus*, comme l'indique la notice des Gaules. *Noidenolex vero Pagi Aventici est.*

Tacite est le premier historien qui parle d'Aventicum; il la désigne comme la principale cité de l'Helvétie *Gentis caput.* Mais depuis Tacite jusques à Ammien Marcellin, qui fait mention d'Aventicum comme d'une cité déja à demi-ruinée et presque déserte de son temps, c'est-à-dire au quatrième siécle, aucun autre historien romain n'en a parlé.

Ce n'est que par les inscriptions que l'on sait qu'il s'y établit une colonie romaine. Le surnom de *Flavia Constans* qui lui fut donné, fait supposer que cet établissement se fit du temps de Vespasien, ou que du moins cet empereur l'accrut, et y établit une colonie de vétérans. Son père Sabinus vécut longtemps en Helvétie : c'est à Suétone que l'on doit cette anecdote; et quoique cet historien ne fasse pas mention d'Aventicum, on a lieu de croire que Sabinus vécut dans cette ville, qui devoit être assez opulente pour y fixer un financier romain. Car Suétone ajoute que *Sabinus foenus apud Helvetios exercuit.*

Le terme *d'Emerita* que la colonie d'Aventicum porte dans les inscriptions, paroît être relatif à cette colonie de vétérans que Vespasien y établit. Peut-être assigna-t-il cette contrée aux guerriers que Titus son fils ramena de l'Asie, après avoir soumis la Judée. Suivant une ancienne tradition rapportée par Frédégaire dans le septième siécle, quelques-uns ont donné à ce pays le nom de Galilée. Les lacs de Morat et de Neufchâtel, alors unis à celui de Bienne, ont pu rappeler aux vétérans de Titus les lacs de Génézareth et de Morem qui mêloient également leurs eaux.

Aventicum étoit située sur les rives du lac, dont la moderne Avenches est à quelque distance. Il y a des traces certaines des eaux

et des marais qui baignoient la partie inférieure de l'ancienne ville. Quelques maisons étoient bâties sur des piliers, et de grosses pierres garantissoient les murs des autres. Ce lac, qui s'étendoit plus loin qu'aujourd'hui, avoit si peu de profondeur, que l'on entretenoit un canal pour faire arriver les pierres de Noidenolex; circonstance qui a servi à indiquer l'existence et la situation de cette dernière ville, par ce rapport de communication avec l'ancienne métropole de l'Helvétie.

La vaste muraille d'Aventicum étoit construite, ainsi que les tours placées de distance en distance, avec des pierres jaunes de figure cubique et assez régulières : travail immense et dont les débris étonnent encore aujourd'hui. On ne trouve aucune autre carrière à plusieurs lieues alentour, qui fournisse des pierres de cette nature, que celles de Noidenolex, près de Neufchâtel, et la communication par le lac en facilitoit le transport. On reconnoît encore la parfaite analogie de la pierre qui a servi à la construction des murs d'Aventicum, et de celle qu'on tire des carrières situées près du lac de Neufchâtel, de Serrières jusques à Hauterive.

Une inscription trouvée à Avenches, en 1647, a prouvé ce que cette indication naturelle avoit fait présumer. Les caractères de

cette inscription étoient en lettres lisibles ainsi rangées :

. . . . .P. . . AES. . .V. . . .PAS. . . . .G.
. NT. M . . . RIB. P. OS . I . . . II . PP
APID. N. . .DENOL. . .M. . TO. .LAB . . . . .
TR . . VENT . . . M . ENIA..ST
TIT . . . VES . . . AV...ILI .

On l'a restituée ainsi :

*im*P. *c*AES. *ves*PAS. *au*G.
*p*ONT. M*ax t*RIB.P.COS. I*mp*. PP.
*l*APID*ibus* N*oi*DENOL*ice* M*ulto* (*vel molesto*) LAB*ore*
TR*actis a*VENT*ici* MOENIA *ins*T*ituta* (*vel instaurata*)
TIT*us* VES*pasiani* AV*gusti f*ILI*us dedicavit*.

C'est auprès de Neufchâtel, et non point sur l'emplacement actuel de cette ville, qu'il faut chercher des traces de l'ancienne Noidenolex, puisque la majeure partie de cet emplacement, formé d'alluvions au bord du lac, à l'embouchure du torrent du Seyon, n'existoit point anciennement. Un fort, situé sur le rocher qui domine cette embouchure, et où les Romains avoient un poste militaire, doit avoir offert un réfuge aux habitans des contrées voisines, lors de l'invasion des Peuples

du Nord en Helvétie. L'existence de ce fort est indiquée par Ammien Marcellin. Sa position dominoit également sur le lac et sur le grand chemin qui communiquoit au pays des Séquanois et à celui des Rauraques. Ce chemin étoit un rameau de la grande route militaire d'Aventicum à Vindonissa. C'est auprès du fort, dont la tour actuelle des prisons paroît un reste, et dans l'enceinte d'un mur très-épais qui environnoit le rocher, que les premiers édifices de Neufchâtel furent construits. Cette muraille s'étendoit jusques à une tour, que les matériaux de sa base font croire de construction romaine, et où étoit attachée une porte nommée *Malaporta*, dont les vestiges sont fort visibles, ainsi que ceux des anneaux de fer pour attacher au pied de la tour les bateaux qui abordoient à ce port. La notice des Gaules indique un port à Noidenolex, pour servir à la communication par eau de l'Helvétie avec la Germanie. La protection de ce poste militaire s'étendoit jusques sur la colline située au delà du Seyon, et y attira des habitans vers le cinquième au sixième siécle. Leurs habitations ou cabanes de pêcheurs donnèrent à cette colline le nom de Chavannes qu'il conserve encore, et ce quartier porta celui de Neubourg, qui dès les temps les plus reculés a été donné par les Suisses Allemands à la ville de Neufchâtel.

L'ancienne ville existoit avant que le fort dont on vient de parler fût construit, et on peut conjecturer que Noidenolex ayant été ruinée dans le même temps qu'Aventicum, lors de l'invasion des Peuples du Nord au quatrième siécle, ses anciens habitans se rapprochèrent du poste que les Romains avaient fortifié et garni de troupes pour la défense du pays, et qui reçut le nom de *Novum Castrum*, ou *Neocomum*. On trouve à peu de distance une situation telle que devoit l'être celle de Noidenolex. Fortifiée en bonne partie par la nature; favorablement exposée au midi à l'abri des vents du nord; au bord du lac et au fond d'une anse ou baie dont les deux pointes étoient des rochers; cette situation paroît avoir été celle où l'ancienne ville fut bâtie. Des restes d'antiquités; des vestiges d'anciennes habitations; les débris mêmes des murs d'enceinte, ont laissé longtemps des traces de son existence dans ce terrain aujourd'hui couvert de vignes. Le nom de *Vieux Châtel* qui lui est resté, vient à l'appui de cette tradition constante et immémoriale, qui place une ancienne ville détruite et abandonnée sur le coteau qui porte ce nom au couchant de la ville de Neufchâtel. Avant que la culture de la vigne eût bouleversé ce terrain, on y trouvoit fréquemment des charbons, des pierres brûlées, des fragmens de

terre cuite et de marbres étrangers, et particulièrement un grand nombre de petits cubes de diverses couleurs, et qui sembloient être des débris de pavés en mosaïque. Il y a plus d'un siécle qu'on trouvoit aussi dans ce lieu des fragmens de chapiteaux et de corniches de colonnes, et divers autres indices de l'existence d'une cité considérable. Au commencement du dix-septième siécle, on voyoit encore sur le rocher du Crêt qui forme une des pointes de l'anse où l'on conjecture que Noidenolex étoit placée, les restes d'une tour de construction très-antique, dont les débris ont servi à faire des quais et des jettées le long du lac, et l'on y reconnoissoit au ciment qui lioit quelques-uns de ces débris, une construction romaine. Les restes d'une autre tour à quelque distance, indiquoient une construction de même genre, et de ce temps où la colonie d'Aventicum florissoit depuis Vespasien jusques à l'invasion des Peuples du Nord qui détruisirent cette ville dans le quatrième siécle. Une tour plus massive que les autres sembloit avoir mieux résisté à la main destructive de ces barbares, et aux ravages du temps; elle étoit assise sur le rocher du Nid du Crô, sur la pointe qui termine l'anse du côté du Levant. Les matériaux de cette tour servirent à construire un hôpital et une chapelle pour

les lépreux, édifices qui subsistoient encore dans le dernier siécle (1).

On a lieu de croire que les murs de l'enceinte de l'ancienne ville embrassoient le coteau en forme de croissant, dont les deux pointes étoient défendues par les tours dont on vient de parler. Les débris de ces murs, que l'on a trouvés le long de la crête de ce coteau, qui indiquent l'étendue de cette enceinte, offroient des pierres liées par un ciment qui a tellement résisté aux injures du temps, qu'on n'a pu le rompre sans briser la pierre, signe auquel on ne peut méconnoître l'ouvrage des Romains. C'est auprès d'une des anciennes tours que l'on trouva les fragmens d'un monument qui paroît avoir décoré l'édifice. On y voyoit une inscription qui pouvoit indiquer l'époque de sa fondation. Elle n'étoit point assez effacée pour qu'on ne pût pas y lire ces mots :

IMPERATORI CESARI ALEXANDRO SEVERO AUGUSTO.
PONTIFICI MAXIMO TRIBUNIT POTESTAT CONSULI II.
FELICITATIS PUBLICÆ RESTITUTORI.
PATRI PATRIÆ NOIDENOLEX.

(1) On voit encore aujourd'hui le long d'un mur au bord du lac, dans le même endroit, un assez grand nombre de ces débris. Ils servent à retracer le souvenir de ces antiquités, qui plus considérables et mieux conservées dans le siécle dernier, ont presque entièrement disparu.

En 1617, on trouva aux environs une inscription bien conservée sur un beau marbre blanc jaunâtre; on y lisoit:

JOVI
ET DIIS PENATIBUS
PUBLIUS MARCIUS MILES VETERANUS LEGIONIS XXI.
CIVIUM NOIDENOLICIS CURATOR. DUUM VIR
DESIGNATUS
D. S. D. (2).

On croit que cette inscription indiquoit un *ex-voto*, et appartenoit à un temple, dont l'existence étoit encore attestée par des débris de colonnes et d'autels. Un savant bâlois, le bourguemestre Wettstein, s'étant rendu sur les lieux, vers le milieu du dix-septième siécle, pour vérifier ses conjectures sur la situation de Noidenolex, les confirma par l'examen attentif du local et des monumens qui y avoient été découverts. Versé dans la connoissance de l'antiquité, il reconnut dans le style et la forme de ces inscriptions, le beau temps des arts de l'ancienne Rome, les premiers siécles de notre ère.

Tacite nous apprend que la vingt-unième légion séjourna dans ces temps-là en Helvétie, et plus ordinairement à Vindonissa. Une bran-

(2) *De suo dedit*, ou *dedicavit*.

che de la route militaire qui conduit d'Aventicum à Vindonissa, passoit près de Noidenolex, comme l'indique une colonne milliaire déterrée en 1597, dans un verger sur la crête du coteau où se prolongeoit l'enceinte de cette ancienne ville. On lisoit sur un fragment de cette colonne les caractères suivans :

. . . . A. S. TR. F.
DRIAN . . . . VG. P.P.
. . . . . R. . . T. . . CO. . IV.
A. . . AF. . . M.P. X. . . I.

et que l'on restituoit ainsi :

ImperAtori caesari TR*ajani* F*ilio.*
*Ha*DRIANO, *a*UG*usto*, P*atri* P*atriæ.*
Pontifici maximo TR*ibunitia po*T*estate*
CO*nsuli* QUARTUM.
A *vi*A F*lavia* M*illia* P*assum* X. . . . I.

Cette explication restitue en entier les mots *Imperatori* et *Pontifici maximo* qui font le vide de la première et troisième ligne.

En 1656, un vigneron travaillant à une vigne dans ce quartier, découvrit une voûte sous laquelle il trouva une caisse qu'il brisa, dans l'espérance d'y trouver un trésor ; c'étoit un cercueil de terre cuite. On en tira un la-

crymatoire d'une belle forme, et un disque ou plat d'argent, au milieu duquel il y avoit ces mots, circulairement arrangés entre deux cordons de feuillages:

SIMP. QUINTIL. SEVIR. AUG.

qui désignent un de ces prêtres nommés *Seviri Augustales*, dévoués au culte d'Auguste, à qui les Romains rendoient les honneurs divins, et dont il est parlé dans plusieurs auteurs.

Ces antiquités furent offertes au prince Henri II, duc de Longueville, lorsqu'il passa dans sa principauté de Neufchâtel l'année suivante, et il les emporta avec lui à Paris.

Le nombre de médailles que l'on a trouvées sur le coteau et dans les environs, et dont la plus grande partie a été dispersée, confirmoit les conjectures du savant Wettstein sur l'existence d'une ancienne ville dans ce lieu, et c'est le défaut de soin et d'attention pour la conservation des monumens que l'on vient de décrire, qui nous prive aujourd'hui de ces restes précieux d'antiquités, décrits par l'auteur d'un mémoire manuscrit (3), dont

(3) Le chancelier de Montmollin, auteur de ce Mémoire, vers le commencement du dernier siécle, cite souvent l'autorité d'un homme éclairé, qui recher-

la plupart des notions que l'on vient de résumer sont tirées.

Ce n'est donc plus que dans cette description, assez moderne, que l'on peut trouver l'indication de ces précieux vestiges d'antiquités qui eussent mérité d'être conservés avec le plus grand soin. On ne sait plus où ils existent aujourd'hui; et le terrain où ils ont été découverts dans le dix-septième siécle, employé, comme on l'a dit, à la culture des vignes, celle de toutes les manières de fouiller le sol, qui doit y laisser le moins de traces de son état ancien, ne peut plus rappeler la mémoire de Noidenolex Aventicus, comme le terrain en prés et champs qui environne Avenches, rappelle l'ancien Aventicum. D'ailleurs, ne cherche-t-on pas vainement en Suisse, et dans des contrées même que la bêche du cultivateur n'a point fouillées, et où la multitude des murs de clôture n'a pu faire disparoître d'anciennes constructions; n'y cherche-t-on pas vainement les vestiges de cités plus considérables que Noidenolex, telles que *Pe-*

choit, avec autant de soin que d'intelligence, les traces des antiquités de Neufchâtel. C'étoit le chancelier Hory, à qui le prince Henri II accordoit une confiance particulière, qu'il conduisit au congrès de Munster, et qui fut l'auteur du projet de fonder une ville près de Neufchâtel, avec le nom d'*Henripolis*, projet que les circonstances firent abandonner.

tinesca, *Bromagus* et autres villes indiquées dans l'Itinéraire d'Antonin, et sur la situation desquelles on n'a plus que de vagues conjectures à offrir.

On ne peut donc s'étonner s'il ne reste pas plus de vestiges de l'ancienne Noidenolex, sur le coteau qu'elle a probablement couvert autrefois de ses édifices. Si l'on n'y trouve plus aujourd'hui de sources de fontaines, on ne peut rien en conclure contre l'existence d'une ancienne ville qui devoit en être pourvue. Outre que l'on a l'indication de sources perdues dans les alentours, l'auteur du Mémoire déja cité, fait mention de restes d'aqueducs, et d'un bain de marbre blanc, découverts entre les rochers au haut du coteau, où l'on suppose que devoit être la porte supérieure de Noidenolex sur la route romaine dont on a parlé (4). On observoit encore auprès de l'enceinte d'anciennes murailles qui ceignoient ce coteau jusques au lac, quelques restes d'un camp fortifié qui s'étendoit sur le Saarberg, situation propre à cet usage des Romains, qui employoient leurs légions à fortifier de semblables camps auprès des villes qu'ils vouloient garantir de l'attaque des barbares. Il paroît que dans la grande invasion

(4) Cette route, comme plusieurs autres chemins de la Suisse, a conservé le nom de *vi de l'estra, via strata.*

des Peuples du Nord, ces camps retranchés ne mirent pas les cités de l'Helvétie à l'abri de ce torrent destructeur. Le fort situé sur un rocher au dessus de l'embouchure du Seyon dans le lac, étoit d'une défense plus facile; et si, comme on le présume, les Romains y conservèrent une garnison après que Noidenolex eut été détruite; les habitans de celle-ci s'étant réfugiés sous la protection du fort, la nouvelle enceinte de leurs habitations dut recevoir le nom de *Novum Castrum*, puisque l'ancien camp romain avoit été abandonné avec la cité détruite qu'il n'avoit pu défendre.

POÉSIE LATINE.

De *Violatis Regum Sepulcris, iisdemque ab Imperatore restitutis.*

Quis ille tantus impulit mentes furor?
Quid arma, quid sibi volunt
Facesque vectesque, et ruinarum artifex,
Irâ jubente, malleus?
An marte captas hostium sedes juvat
Et ferro et igne vertere;
Longique pœnas exigere belli, et gravem
Pensare damno injuriam?
Tantùm ô scelestis adsit hic cœptis color,
Hoc fine consistat nefas!
Sed major animis æstuat vetiti fames,
Vulgare temnitur scelus;
Placet quod ætas nulla viderit prior,
Futura quod factum neget.
Denso vetustas obsidet templi fores
Grex turbulentus agmine,
Templi quòd umbris ultimam regalibus
Domum sacravit Gallia.
Hic ante vivi numinis placabiles
Aras, ubi vicario
Mortalis ævi diluit piacula
Redemptor agnus sanguine;
Inter calentes thure votivo focos
Ac nesciam somni precem,

POÉSIE LATINE.

LA *Violation et le Rétablissement des Tombeaux des Rois, à Saint-Denis.*

Où vous emporte, malheureux, l'excès d'une fureur insensée? Pourquoi ces leviers, ces feux, ces armes, et ces marteaux, instrumens de ruine sous la main de la Colère? S'agit-il de porter le fer et la flamme au sein d'une ville ennemie, que le sort des combats vous a soumise? Avez-vous à venger les désastres d'un long siége, à tirer d'un affront sanglant une satisfaction éclatante? Plût au ciel que ce prétexte colorât vos fureurs, que vos emportemens respectassent cette limite! Mais la soif du crime tourmente vos cœurs: un attentat ordinaire est pour eux sans attrait; il leur faut des forfaits que le passé n'ait point connus, que l'avenir ne puisse croire. Je vois la troupe forcenée assiéger de ses flots tumultueux les portes d'un temple, antique et saint édifice consacré par la France aux sépultures de ses rois. Là, devant les autels du Dieu vivant, secourables autels où, sans cesse immolé pour nos crimes, l'Agneau rédempteur efface, dans son sang, les souillures de l'humanité; parmi l'encens allumé près des tombeaux, et la Prière qui veille dans le silence des nuits, un asile commun reçoit la dépouille des monarques,

Sociis quiescunt ossa regum sedibus,
Mutusque supplicat cinis.
Heu! quanta eòdem generis ac famæ bona,
Quanta ingenî et formæ rapax
Libitina clausit! invido sub marmore
Passim reconditum jacet
Illustre quidquid, liliis prægnantibus,
Tot prodidere sæcula;
Regesque regumque in thoros missæ nurus,
Thorisque nata pignora.
Omnis sepulcro consecratur angulus,
Omnis tenet nomen lapis.
Quisquamne lacrymis vacuus hoc silentium,
Hæc ingredi busta audeat?
Quisquamne mœstis ultimum vale et pias
Negare manibus preces?
Immò quietas, impetu facto, domos
Irrumpit insolens cohors,
Nil templi honore, nil et hospitis Dei
Præsente sensu territa.
Tremuit scelesto pressa tellus agmine,
Imisque redditum gemit
Lugubre tumulis murmur, extinctis diem
Mersere flammis lampades.
O mortuorum sacra, vel sævissimis
Intaminata gentibus!
O sceptra populis rapta citius, et rogo
Superstes in reges amor!
Veterum sepulcris principum nefariam
Incesta plebs manum injicit,

et réunit sous sa voûte solitaire leurs ombres suppliantes. Ciel! que de trésors enfermés dans cette lugubre enceinte ! Noblesse, vertu, graces, talens, tout s'y rassemble sous les coups de la Mort. Un marbre jaloux y tient enseveli tout ce que, depuis les premiers âges de la monarchie, l'Empire des lis a produit de plus illustre. Là reposent et les rois, et les compagnes de leur couche, et les gages précieux de leur hymen. Chaque place offre un tombeau, chaque pierre est une inscription. Qui pourroit, sans être ému, parcourir ces muettes solitudes? Qui pourroit, à la vue de ce néant, commander à ses larmes, et refuser à des mânes plaintifs un dernier adieu, et le secours de quelques prières? Je connois mal ces hardis profanateurs. Leur essaim bruyant se précipite en désordre dans l'asyle de la Paix. Rien ne l'arrête, ni la sainteté du temple, ni la présence manifeste du Dieu qui l'habite. La terre a tremblé sous les pas du bataillon impie. Un lugubre gémissement, échappé des tombeaux, se prolonge de voûte en voûte; et les lampes du sanctuaire ont retiré leurs pâles clartés. O respect des sépultures, instinct religieux que n'ont pas méconnu les hordes les plus barbares! ô souverains trop tôt enlevés à l'amour des peuples, et que leurs regrets accompagnent au-delà du bûcher! d'impurs assassins portent sur la tombe des rois une main sacrilège. Voyez-les se partager le crime. L'un à l'aide du levier détache avec un

Partita facinus. Ille adactis marmora
Convellit ægrè vectibus;
Hic illigato fune regias trahit
Imagines, et pulveris
Inane titulos frigidi solatium
Sacro refigit pariete.
Rimantur alii saxo humove conditos
Manes, profundæque intimum
Penetrale mortis, ac suprema polluunt
Jacentium cubilia.
Vi multâ ad auras protrahuntur sutili
Inclusa plumbo funera,
Quæ circùm hiante turba substitit metu,
Vix ausa ferrum impingere.
Confirmat animos tandem, et hortatur manum,
Ictuque vulnus exigit.
Mille insequuntur vulnera; hybernam minus
Densat procella grandinem.
Fatiscit impar mallei sub verbere
Custos silentum lamina,
Proditque manes : corpora apparent virûm
Pars tabe confecta et situ,
Absentis aliquam pars imaginem exhibet
Vitæ : quiescentem putes.
Parcite, scelesti; quid patrum meruit cinis,
Regum quid umbra? parcite.
Vos prisca moveat, pallidis quæ frontibus
Nec tota majestas abest;
Oculique vestris unde lex majoribus
Expressa nutu prodiit,

long effort les marbres funéraires. L'autre arrache de leurs bases les statues des héros, et fait disparoître des murs sacrés ces inscriptions honorables, ces titres glorieux, vaines consolations d'une cendre insensible. D'autres, avec une affreuse curiosité, cherchent au sein des tombeaux dans les entrailles même de la terre, les débris qu'elle renferme. Ils percent la retraite des ombres, et profanent le dernier asyle de la mort. Leurs bras se réunissent pour enlever ces lourds cercueils dont est vêtue la dépouille des rois. Autour du plomb dépositaire de leur cendre, la foule arrêtée semble hésiter un moment. Elle craint d'entamer ce foible rempart. Mais leur audace enfin se ranime, leur main s'enhardit, le premier coup est porté. Mille autres le suivent: la grêle s'échappe moins pressée du sein d'un nuage orageux. Sous les coups redoublés du marteau, le métal protecteur s'entr'ouvre, et laisse apercevoir de tristes cadavres; ceux-ci, consumés et presque détruits par le temps; ceux-là gardant au sein de la mort quelque apparence de vie: on les diroit livrés au sommeil. Arrêtez, malheureux, arrêtez: quel crime a pu commettre une froide poussière? Qu'avez-vous à reprocher à des ombres? Laissez-vous toucher par cette majesté, autrefois empreinte sur leurs fronts, et que la mort n'a pas entièrement effacée. Regardez ces yeux dont le moindre mouvement fut une loi pour vos ancêtres, ces mains qui portèrent avec

Quæque arma, quæque sceptra victrices pari
Cum laude gesserunt manus.
Nescit moveri vulgus atrox, parcere
Nescit: vetustis corpora
Spoliata pannis plumbeo de carcere
Nefandus exturbat furor;
Cœloque teste, consciis altaribus,
Inter sepulcrorum erutas
Moles, et ipsa regios artis dolo
Mentita vultus marmora,
Scriptique tabulas æris, informes sacro
Artus pavimento aggerit.
Jacuere nudo, flebile examen, solo
Bustis revulsi principes,
Quicumque bello protulere Gallicos
Fines et imperî decus;
Quicumque justis, litterato in otio,
Rexere gentem legibus.
Hîc ille Lodoix africo quem littore
Vis dura fati perculit,
Pietate et armis nobilem, cœlestibus
Nunc et choris jure additum.
Alterque Lodoix, dulce qui *populi Pater*
Cognomen uni contigit.
Et, quo favente litterarum fontibus
Imbuta primùm Gallia,
Franciscus; et quo Gallicis nullum auribus
Acceptius nomen sonat,
Nullumve memori pectore altiùs sedet,
Exemplar Henricus ducum.

un égal succès et le sceptre et l'épée. Vain espoir! la pitié, l'attendrissement, sont étrangers à ces cœurs farouches. Leur haine arrache du cercueil ces restes déplorables; elle les dépouille de leurs derniers lambeaux; et à la face du ciel, en présence des autels, sur les ruines même des monumens qu'elle vient de briser; parmi ces marbres où l'adroite imposture du ciseau reproduisit les traits des monarques; parmi ces bronzes où leur gloire fut tracée, l'impitoyable cohorte amoncele leurs cadavres. Epouvantable spectacle! cent rois, arrachés de leurs tombeaux, gisent en foule sur le pavé du temple. On y voit confondus et ceux dont les exploits illustrèrent, dont les conquêtes agrandirent la France; et ceux qui, dans un régne pacifique, embelli par la culture des lettres, donnèrent au peuple de sages lois. Là, ce Louis, dont le rivage africain termina la destinée, monarque également grand par ses vertus et par son courage, et qu'une juste reconnoissance a placé au rang des Immortels. Là, cet autre Louis qui, par un heureux privilége, a conservé le doux nom de *Père du peuple*. Et ce François, dont la main bienfaisante ralluma le flambeau des lettres; et ce Henri, le modèle des bons rois; Henri, dont le souvenir a tant de charmes pour un cœur français, dont le nom retentit si agréablement à notre oreille. Rappellerai-je ces Charles, ces Philippes; ce Pepin, si fier de son Charlemagne; tant d'autres héros dont

Quid jam Philippos Carolosve, quid suo
Lætum Pipinum Carolo,
Aliosve referam quotquot heroas vetus
Hic abditos pressit lapis?
Hic ipsæ adempto regiæ velo nurus:
Quid deinde restat auxilî,
Quas jam latebras heu! miser captes Pudor,
Sepulcra cum fallant fidem?
Tene, unde tantum proximo sæclo decus,
O magne magnorum ultime,
Tene his ego oculis hìc quoque effossos super
Agnosco projectum patres?
Nec parta bello gloria, nec artes tuis
Plenæ juvant honoribus;
Et quæ potentis ingenî miracula
Nunquam silebunt litteræ?
Cognata recubant funera, hinc te filio
Superba necquicquam parens;
Illìnc nepotum turba, primis ad rogos
Elata de cunabulis.
Quos inter, avida Galliæ expectatio,
Burgundionum dux puer,
Felicitatem, heu vana spes! in publicam
Docto eruditus Præsuli.
Teritur profano regium vulgus pede,
Nec eruisse jam satis:
Lacerare certum est, ac Notis furentibus
Jactanda membra effundere;
Certum est, cruentæ deditus postquam neci
Regum occidit novissimus,

la cendre reposoit dans cette enceinte? Là sont aussi, dans une outrageante nudité, les filles, les sœurs, les épouses des rois. Où te cacher désormais, touchante Pudeur? et sur quels asyles pourrois-tu compter encore quand les tombeaux te sont infidèles? Et toi, qui répandis sur ton siècle un éclat si durable, ô le dernier des grands rois que compte la France; est-ce bien toi que j'aperçois étendu sur ces cadavres amoncelés? Tant de gloire acquise dans les combats, les arts tout pleins de ta renommée, les lettres qui porteront à la dernière postérité les merveilles de ton régne, ont été pour toi d'inutiles secours! A tes côtés, je vois en butte aux mêmes outrages et cette mère dont tu fus l'orgueil, et ces princes de ton sang, jeune et brillante postérité, que le cercueil engloutit au sortir du berceau. Parmi eux se distingue le duc de Bourgogne, aimable enfant l'espoir de la France, enlevé par un prompt trépas aux soins du prélat respectable qui l'élevoit pour notre bonheur. Un vil ramas de brigands foule aux pieds ce peuple de rois. Mais leurs cadavres exhumés ne suffisent pas à sa haine. Il faut, pour l'assouvir, mutiler et abandonner au souffle des vents ces déplorables restes. Il faut, après avoir fait tomber sous le fer d'un bourreau la tête de leur dernier roi, disperser la cendre des anciens monarques, et abolir la royauté jusque dans les tombeaux. Leur main furieuse ressaisit et déchire sans pitié ces corps inanimés, les

Prioris ævi dissipare pulverem
    Nec mortuos reges pati.
Repetit jacentum corpora impius furor
    Ac mille distrahit modis,
Fœdatque vastatque, ac per immensa atria
    Curvasque longè porticus
Raptata, ad ipsas, horridum visu! fores
    Nudo sub æthere abjicit.
Cumulatur ingens strage confusâ locus,
    Quem ros et imber proluant,
Venti fatigent, solis accèndat vapor:
    Hoc exules placet solo
Damnare manes, pristinis sic regibus
    Memor parentas Gallia!
Et otiosi tela cessant fulminis!
    Quid ultor expectas Deus?
An ut tuis te (crastina hoc forsan dies
    Videbit) aris exuant?
Tuos amaris interim Christos libet
    Vexare contumeliis:
Carent sepulcro, vilibus pannis carent
    Quos nec peremptis hostibus
Victoris ira, nec peregrino invidet
    Ignotus hospes hospiti.
Nudo sub axe principes, nudâ super
    Tellure porrecti jacent;
Notus ossa regum versat! ah saltem pio
    Defende soles pulveri,
Defende ventos, cujus ad nutum æquora
    Pressis residunt fluctibus.

souille, les meurtrit, les défigure; et, traînés avec mépris hors du lieu saint, à travers cette nef immense, à travers ces longs portiques, les abandonne, pour terminer cette horrible scène, au milieu du parvis, sans autre abri que le ciel. Un amas confus réunit ces débris augustes, sur un sol exposé de toutes parts à l'insulte des vents, aux ardeurs brûlantes du soleil, à l'injure des pluies et des rosées. C'est là qu'un arrêt barbare exile ces mânes sans tombeau! Ainsi la France reconnoissante paie les bienfaits des anciennes dynasties! Et la foudre oisive repose encore dans tes mains! Dieu des vengances, qu'attends-tu pour éclater? Faut-il que, s'attaquant à toi-même, leur impiété en délire te dépouille de tes autels? Demain peut-être ce forfait n'étonnera plus leur audace. En attendant, ils font de tes Oints l'objet des plus sanglans outrages. Privés de sépulture, privés de ces tristes lambeaux que ne refuse pas aux restes d'un ennemi la colère du vainqueur, et que sur une terre inconnue le voyageur le plus obscur obtient de la pitié d'un étranger, les rois couchés dans la poussière essuyent l'injure des saisons. Leurs os sont le jouet de la tempête. Ah! du moins, garantis des feux du jour, garantis du souffle des autans, ces restes infortunés, toi dont un regard calme les orages de l'océan. Ta bonté fera davantage. Pourquoi mon cœur, avare d'espérances, met-il des bornes à ses vœux? Tu les surpasseras, grand

Leviora posco : quid moror, parcus speî,
Votis habenas mittere?
Majora teque digna præstabis, Deus,
Horum nec ossa deseres.
En ipse melior se futuri temporis
Ultrò revelat exitus.
Sperate, cineres regii : dies adest,
Nec tarda processu dies;
Quâ, post acerba civium certamina,
Post obrutas leges metu,
Fusumque regis sanguinem, ac certum prope
Ruentis occasum imperî,
Vestros honores illa rursus erigat
Quæ Galliam eriget manus.
Quot illa, quantisque heu! mederi cladibus,
Quot alligare vulnera;
Quos nata motus pectorum compescere,
Quos ferre sortis impetus!
Huic lapsa retro non dedere sæcula,
Ventura non dabunt parem,
Quæve altiori Gallicas fastigio
Res promovere destinet.
Non ille, magnum cui revicti prælio
Fecere nomen Saxones
Defensaque Italûm regna, domitisque Alpibus
Adjecta pars Hispaniæ,
Ille Occidentis imperator Carolus,
Ac litteratorum pater,
Monimenta vastæ tanta mentis edidit,
Tot contulit Gallis bona;

Dieu. Tu vengeras d'une manière digne de toi ces ossemens que tu parus abandonner. Quelle clarté soudaine découvre à mes yeux la perspective d'un meilleur avenir? Espérez, mânes des rois: un jour vient, dont l'aurore n'est pas éloignée, où la France respirant, après de longs désastres, après avoir vu ses habitans divisés par une guerre intestine, ses lois étouffées par la terreur, ses rois égorgés, et l'Etat sur le penchant de sa ruine, verra vos honneurs rétablis par la même main qui l'aura sauvée du tombeau. Combien, hélas! cette main protectrice doit réparer de malheurs! Combien elle doit fermer de blessures! Quels orages politiques les Destins l'appellent à calmer! Quel choc d'événemens à soutenir! Les siécles passés n'ont rien offert, les siécles futurs n'offriront rien qui lui soit comparable; personne à qui il ait été donné d'élever la France à un plus haut degré de prospérité. En vain la Saxe humiliée, l'Italie secourue, les frontières de l'empire étendues au-delà des Alpes et des Pyrénées, rendent à jamais célèbre le nom de Charlemagne: quelques monumens qu'ait laissés de son génie, quelques bienfaits qu'ait répandus sur ses peuples, ce monarque, le père des savans, et que l'Occident compte au nombre de ses empereurs, sa gloire n'égalera pas, invincible Napoléon, celle que te doivent acquérir tant d'illustres témoignages dont ta valeur et ta sagesse rempliront l'univers; tant de services rendus, même par tes conquêtes, au

Quanta orbe toto pignora exeres tuî,
    Quot vel subactis gentibus
Regnique vitæque artiumque commoda,
    Invicte Napoleon, feres.
Plaudetis ipsæ principis laboribus;
    Plaudetis, umbræ nobiles,
Cum pacis idem gnarus ac belli sciens
    In omne virtutum decus
Vestram excitabit Galliam, leges domi
    Foris triumphos ordinans.
Hæc inter udo sub Jove indignabitur
    Regum jacere funera,
Sparsos jubebit pulveres recolligi,
    Suisque reddet sedibus:
Nec non diurnas, more majorum, preces,
    Et quæ nefas sacra expient
Dicabit heros, vestraque infelicibus
    Reponet aris nomina.
Quin et sub iisdem, fata si quando vocent,
    Tectis amet quiescere;
Seque et suorum proximo vobis thoro
    Hîc ossa componi imperet.
Properate, talem quæ laboranti virum
    Debetis orbi, tempora,
Vosque hinc minori vindicem cum tædio
    Manete vestrum principes.

gouvernement, à l'industrie, à la civilisation des peuples. Vous-mêmes, illustres morts, vous-mêmes applaudirez à ce jeune héros, lorsque joignant aux vertus guerrières les talens pacifiques, occupé de préparer au dehors des triomphes, au dedans de sages lois, il enflammera d'une noble émulation pour tous les genres de gloire, ce peuple autrefois l'objet de votre sollicitude. Au milieu de ces travaux importans, sa grande ame s'indignera du mépris où gémissent vos mânes. Il fera recueillir avec un soin religieux vos cendres dispersées, et les replacera dans ce temple, dont la profanation sera expiée par d'innombrables sacrifices. La prière, grâces à ses bienfaits, retentira de nouveau sous ces voûtes; et vos noms se liront encore, gravés par son ordre sur le marbre des autels. Que dis-je? il voudra, si quelque jour les destins l'appellent, reposer à vos côtés dans cette enceinte: ses décrets solennels y fixeront la sépulture des empereurs et des princes. Hatez-vous d'éclore, siécle fortuné, qui devez au monde l'appui d'un tel héros. Et vous, dont il vengera l'injure, mânes des rois, consolez-vous dans l'attente de son avènement.

ARCHÆOGRAPHIE.

LETTRE *à M.* MILLIN, *membre de l'Institut, etc.; sur quelques bronzes antiques, qui se trouvent à Zoffingue, en Suisse.*

QUOIQUE un très-grand nombre de monumens antiques, aient péri par les mains des Barbares, qui ont envahi la capitale du monde; quoique les premiers chrétiens en aient détruit aussi une quantité considérable, et que les insultes des hommes se soient jointes ainsi aux outrages du temps pour les anéantir, il en existe encore assez pour nous faire admirer la magnificence des Anciens et le génie de leurs artistes. Le sein de la terre, qui nous a conservé la plupart de ces restes précieux, nous enrichit encore de temps en temps de statues, de bas-reliefs, de bijoux, d'armes antiques, et on doit regretter que personne n'ait entrepris jusqu'ici un catalogue complet de tous les monumens qui subsistent. C'est un ouvrage desiré depuis longtemps des plus célèbres antiquaires, mais dont la composition seroit aussi difficile qu'elle seroit utile; et il faut cependant bientôt s'en occuper, pour qu'elle ne devienne pas tout-à-fait impossible, car le nombre des matériaux s'accroît chaque jour. Combien d'éclair-

cissemens ne devons-nous pas à l'expédition des Français en Ægypte! Combien n'en pourrions-nous pas espérer encore, si un gouvernement moins jaloux et moins soupçonneux que celui de la Porte, et un peuple moins superstitieux que celui qui habite dans ce moment la Grèce, n'empêchoit pas les voyageurs d'y fouiller et d'y faire de nouvelles recherches! Un autre obstacle s'oppose encore à la composition d'un pareil catalogue, c'est le grand nombre de monumens répandus dans toute l'Europe, dont nous n'avons que des notices insuffisantes ou fausses; d'autres, qui ne sont connus que par leurs possesseurs, et d'autres enfin, dont on connoît l'existence, mais sans savoir ce qu'ils sont devenus depuis qu'ils ont été trouvés ou restaurés. M. Goede a donné, dans son *Voyage en Angleterre*, la description de plusieurs monumens, dont on ignoroit tout-à-fait l'existence. Les Français, au contraire, s'empressent à faire connoître tout ce qu'ils ont réuni dans leur capitale de monumens antiques et modernes, par des dessins et des ouvrages aussi intéressans que splendides. Ce sont à la vérité eux qui possèdent les plus beaux morceaux de sculptures anciennes; il seroit très-utile, que quelqu'un voulût aussi publier ceux qui sont disséminés en Allemagne, en Suisse, en Russie, en Espagne, etc., etc. Ce n'est qu'alors, que nous pourrions mieux

juger du goût, du travail, et en général du génie des anciens artistes; et qu'on pourroit introduire une méthode plus sûre et plus exacte dans l'histoire des arts, et éclaircir quelques points obscurs de l'histoire politique. Il faut avoir des notices suffisantes de ces collections particulières, avant de pouvoir dresser un catalogue complet et général. Chacun doit y contribuer du mieux qu'il peut. C'est ce qui doit aussi me servir d'excuse, si je me hasarde à donner aux amateurs la notice de huit petits bronzes, que j'ai rencontrés à Zoffingue (1), en Suisse, et qu'on peut présumer vraiment antiques.

Ces bronzes sont conservés dans la bibliothèque de la ville, et ont été trouvés il y a longtemps dans les environs. La statue d'un satyre paroît être le morceau principal. Il est dans l'attitude d'un homme, qui danse. L'un de ses pieds est levé; dans la main droite, il tient une syrinx ou flûte de Pan. Les traits sont bien ceux d'un Faune : on y reconnoît le penchant à la joie. La bouche est entr'ouverte, comme celle d'un homme qui rit de bon cœur, et les cornes de bouc, attachées à son front, s'accordent avec son visage oblong.

(1) Ville agréable et jolie, mais de peu d'étendue dans le canton d'Arau. Elle étoit autrefois assez considérable par son commerce.

Une Faune (Faunesse), à pieds de chèvre (2), sert de pendant à la statue précédente. Assise sur une base carrée, elle tire une épine d'une de ses jambes, qu'elle a croisée sur l'autre pour faire cette opération avec plus de sûreté et de facilité. Elle a aussi des cornes, des pendans d'oreille; on remarque sur son visage, une très-grande attention à l'opération qu'elle se fait, et il y règne beaucoup de grâce. Outre ces monumens, que je viens de citer, il y a encore un Hercule et un Mercure; ce Dieu a la tête couverte de son pétase, et il tient une bourse dans sa main droite. Un autre Faune est monté sur un cheval; il a bien le style antique (3). Il a l'air d'un cavalier, qui ne sait monter à cheval, que par pratique, et qui pourtant galope sans s'inquiéter des dangers auxquels il s'expose. Il serre son cheval avec le gras de ses jambes, et l'anime avec son fouet. Cependant l'animal n'a pas l'air de vouloir aller plus vîte. Si j'étois obligé d'expliquer l'intention de l'artiste, je dirois que le Faune est fâché contre un paysan, qui ne lui a pas of-

(2) Ce morceau ne me semble pas devoir être antique; on ne connoît pas dans les monumens anciens de femmes avec des pieds de chèvre. A. L. M.

(3) C'est encore une chose insolite de voir un Faune à cheval; je ne pense pas que cette figure soit antique; c'est probablement, comme la *Satyresse*, un ouvrage du seizième siécle. A. L. M.

fert les sacrifices qui lui sont dûs, et qu'ayant aperçu son cheval, qui broutoit dans une prairie, il l'enleva pour punir le paysan de son avarice. Une statue de Vénus, nue, a été gâtée par le poli. Une autre statue, qui représente la même déesse, a été traitée de même. On l'a noircie d'un vernis noir. Le travail d'une Fortune qui tient la corne d'abondance dans sa main gauche, n'est pas d'une grande importance. J'ai regretté que l'avancement du soir m'empêchât d'examiner encore deux autres bronzes. Ils sont vraiment remarquables, quoique je ne prétende pas faire l'éloge de leur travail. Ce sont deux enfans; l'un d'eux tenoit autrefois un oiseau qui est près de lui, et quelques autres symboles. L'autre enfant a la tête ceinte d'une bandelette. Il est d'une mauvaise exécution.

Voilà tout ce que j'ai remarqué dans la bibliothéque de Zoffingue. Le nombre des objets d'arts qu'on y a réunis n'est guères considérable, cependant la plupart sont travaillés avec assez d'adresse et d'intelligence pour mériter l'attention des amateurs. HARTMANN.

BIBLIOGRAPHIE.

NOTICE *sur quelques Manuscrits de Jean* BENARD; *par M. l'abbé* MERCIER de SAINT-LEGER (1).

CE Manuscrit est sur papier, écrit en 1572, in-folio de 576 pages, non compris les six premiers feuillets liminaires et les derniers du volume pour la table, contenant : « Sommaires, Recueils des querelles et prétentions « anciennes des Anglois contre les François, « des alliances générales et particulières « d'entre les Anglois et les Hanouyers, Flamans, Bourguignons et autres contre les « François; et comment par interposition de « temps elles ont continué et été dissolues « jusques à présent 1572, » par Jean BENARD. Cet ouvrage curieux et très-peu connu, est un de ceux qui ne sont pas indiqués dans la nouvelle édition de la Bibliothéque historique de la France; les Pères Labbé et de Montfaucon, n'en font non plus aucune men-

(1) Toutes les notices du savant abbé *Mercier de Saint-Leger* ont été bien accueillies de ceux qui aiment l'étude de l'Histoire littéraire et de la bibliographie. J'en ai trouvé, dans des liasses que j'ai achetées à sa vente, quelques-unes qu'il destinoit à l'impression. Je donnerai celles qui me paroîtront mériter d'être publiées. A. L. M.

tion dans leurs Bibliothéques des Manuscrits. Ainsi je crois nécessaire d'en donner une Notice un peu étendue.

Ce manuscrit est fort proprement exécuté, et orné de peintures en or et en couleur. La reliûre porte sur le dos et sur le plat du livre le chiffre *L. B.*; les lettres grises sont très-proprement peintes, et je crois que c'est l'original de l'auteur.

Les six premiers feuillets liminaires du manuscrit, contiennent : 1.° Le titre très-proprement écrit et entouré d'un cadre où l'on a peint des fleurs et des animaux. 2.° La liste des auteurs Français et Anglois d'après lesquels Benard a composé son ouvrage. 3.° Le *Répertoire des sujets et chapitres principaux* de cet ouvrage. 4.° L'Epître dédicatoire de Benard, au secrétaire d'état Villeroy; et 5.° La Préface d'une page et demie. Il est à-propos d'indiquer ici les ouvrages dans lesquels notre auteur a puisé. Ce sont, pour les Français, les Annales et Chroniques de France, les Chroniques d'Anjou, d'Aquitaine et de Normandie, Froissart, Monstrelet, Philippe de Comines, la Légende des Flamands, les Arrêts de Papon, et les Chroniques de Flandres, de Henault et de Bourgogne. Pour les auteurs Anglois, en voici la liste :

Les grandes Annales et Chroniques d'Angleterre : Polydore Virgile, Hector Boethe,

chroniqueur d'Ecosse, Robert Fabian, les Chroniques d'Edouard Hall; les Chroniques de COUPPER, les Chroniques de Richard *Grafton*, les Œuvres de *Fox*, messire Thomas *More Litleton;* Polichronicon, dit Caxton, Jean *Harding*, et les ordonnances appelées *Magna carta*, exposition des lois d'Angleterre.

L'Epître dédicatoire dont la première page est entourée d'une large bordure peinte en fleurs, avec l'écusson des armes de Villeroy et de belles lettres grises, est précédée d'un feuillet très-proprement peint où, autour d'une bordure en fleurs et animaux, l'on voit un grand arbre planté sur des rochers, avec une banderolle attachée à la tige, sur laquelle on lit: *Per ardua surgo*, et au dessous, le distique suivant écrit en lettres d'or, sur un fond d'azur:

Surgo per excelsi sinuosa cacumina montis:
Me neque sol urit, nec fera turbat hyems.

Dans l'Epître dédicatoire, datée de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, premier janvier 1572, Benard dit à Villeroy, « qu'il a eu hors « ce royaume moyen d'éclaircir ce qui a « été inconnu aux affaires des rois de France, « à l'avancement de leur honneur et splen- « deur de cette couronne. » Et il ajoute que

quoiqu'il ait assez d'autres *choses grandes et graves* à traiter, *la nécessité des affaires à présent mises sur le barreau, requiert que celle-ci ne soit oubliée ni remise à autre saison;* que ce *traité est nouveau, grand de soy, et connu à peu ou à nulles personnes de ce royaume.*

La Préface de Benard mérite encore attention; après avoir observé que pour peu que l'on soit curieux d'histoire, il est tout simple que l'on s'applique à connoître particulièrement celle des états voisins de ceux que l'on habite : « Et pour ce qu'il est aisé à voir par « les Chroniques anciennes et modernes que « les Anglois en ont toujours merveilleusement « voulu à la France, sans que peu de per- « sonnes sachent encore la cause qui les a « meus de ce faire, et sur quel mérite ils « ont jadis fondé leurs prétendus droits à « Calais et comté d'Oye, ès duchés de Nor- « mandie et Guyenne, ès comtés du Maine, « d'Anjou, etc. » Il s'est proposé de *déclarer en bref* dans cet ouvrage « ce qui appartient « à ce fait depuis trois cents ans, époque où « commença la rivalité de l'Angleterre, et « comment par la dernière conquête de Calais « et du comté d'Oye, le roi de France a résumé « et réannexé à sa couronne et domaine, tout « ce que les Anglois y occupoient, voire la « rivière de l'Escluse, qui appartenoit d'an-

« cienneté aux François devant que Calais
« fût en la détention de l'Anglois. »

L'ouvrage est partagé en neuf Chapitres, dont les titres seuls apprendront combien il est intéressant.

Page 1. Chapitre 1. Comment les guerres prirent leur principale aigreur entre les Français et les Anglois, et sur quel motif lesdits Anglois fondèrent leur prétention de la couronne de France contre Philippe de Valois.

On lit dans ce Chapitre, page 29 — 32 :
« sur quoi fut arresté qu'Edouard III
« feroit instance aux Flamans de lui ayder
« en ses guerres, et que souls cette condition
« il promettroit leur faire rendre L'Isle,
« Douay et Betune, usurpées sur eux par les
« François. Après avoir par les Flamans sur
« ce point meurement délibéré, faisant res-
« ponse telle qui en suit. Sire, vous nous
« avez autrefois fait la semblable requeste. Il
« vous plaira sçavoir que si, honnestement
« et avec notre honneur, nous la pouvions
« accorder, le ferions de bonne volonté :
« mais nous sommes ja obligés par foy et
« serment, et à peine de deux millions de
« florins, de n'esmouvoir guerre contre le
« roy de France; encores outre ce, nous en-
« courrions ès peynes des censures de l'église.
« Pour nous sauver et garantir de ces incon-
« véniens, nous avons advisé un expédient

« qui viendra fort bien à propos : c'est si vous
« voulez escarteler les armoyries de France
« avec celles d'Angleterre et vous dire roy de
« France ; nous vous tiendrons pour roy de
« France, et nous demanderons remission de
« nos foy et serment que vous nous donnerez
« comme roy de France. Par ainsi serons as-
« seurés et dispensés, et irons partout où il
« vous plaira nous commander. En cela, le
« roy d'Angleterre eut besoin d'advis ; car
« la chose lui étoit pesante et difficile prendre
« les armoyries de France, et le nom de ce
« dont il n'avoit encore rien conquis, et ne
« sçavoit si conquérir il le pourroit. Si s'en
« conseilla aux dessusdits seigneurs ses amys
« spéciaux : par l'avis desquels fut résolu que
« le roy d'Angleterre devoit respondre,
« comme il fit, aux Flamans que, s'ils vou-
« loient jurer et sceller l'accord et promesse
« de lui ayder en ses guerres, il promettoit
« réciproquement d'entreprendre et d'effec-
« tuer à son pouvoir tout ce qu'ils lui requé-
« roient, et mesmes de les faire de rechef
« jouissants de L'Isle, de Douay et de Bétune :
« à quoy ils s'accordèrent volontiers. Pour
« la ratification de quoy, jour fut limité à
« Gand. Dès-lors Edouard commença à se
« dire roy de France et d'Angleterre, et es-
« cartella et porta les armoyries des deux
« royaumes. Au jour de Parlement, tenu à

« Gand, fut résolue la guerre contre la France « sur l'esté prochain, et d'y faire entrée hos- « tile par la ville de Tournay, dont les Fla- « mans furent joyeux, s'estimans estre assez « forts à gagner cette place, afin de plus « commodément donner dedans L'Isle, Douay, « Bétune et leurs appartenances, mouvans « du comté de Flandres. » En marge du précédent récit, on lit dans le manuscrit : *cautelle des Flamans pour prendre l'alliance du roi d'Angleterre contre Philippe de Valois, roi de France, auquel ils estoient obligés par foy et serment.*

Cette origine de la dénomination de roi de France, prise par les rois d'Angleterre, n'a été, je crois, connue d'aucun de nos historiens. Presque tous disent que Philippe de Valois, cousin de trois rois ses prédécesseurs, succéda à la couronne en 1328, et qu'il fut préféré suivant la loi Salique à Edouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle de France, qui étoit fille de Philippe-le-Bel, et qui en cette qualité prétendoit au trône de France; mais que ne l'ayant point obtenu, il prit, ainsi que ses successeurs rois d'Angleterre, le titre de *Roi de France.* Edouard III en effet prit toujours cette qualité, même en écrivant à Philippe de Valois. Voyez sa lettre du 27 juillet 1340, ainsi que la réponse du roi en date du 30 du même mois, dans les Chro-

niques de Flandres, ou au Chapitre 4 de l'extrait qu'en a fait Antoine de la Salle, à la suite de son *Histoire du petit Jean-de-Saintré* si souvent imprimée.

Pages 100 et 101. « Suivant la conclusion « duquel Traité (celui de Boulogne, 26 octobre 1360), le roy de France, son fils Philippe et autres seigneurs de France, prisonniers en Angleterre, s'acheminèrent vers « Calais, auquel lieu ils devoient séjourner « jusques à tant que les messagers du régent « eussent apporté la somme de six cent mille « livres tournoys; mais l'argent ne put estre « levé si promptement par les officiers du « roy. Ce que voyant le prince de Galles « et son frère le duc de Lancastre qui se « tenoient à Calais près la personne du roy « de France, et que le terme se passoit, « eurent volonté de retourner en Angleterre; « donnans ordre à leur départ, que quatre « chevaliers Anglois eussent l'œil ouvert sur « le roy de France, et jusques à ce que sa « rançon fust payée. Pendant lequel temps « ledit seigneur roy payoit sa despense et « celle des Anglois qui le gardoient; ce qui « dura bien près de quatre moys. Enfin les « six cent mille livres furent apportées à « Saint-Omer, et gardées en l'abbaye de Saint-« Bertin, sans estre portées plus avant. Où « d'après, fut tenu conseil entre les deux roys

(qui par l'Ordonnance de la paix s'appeloient
« frères) devant lesquels furent de rechef les
« lettres du Traicté lues et bien épluchées,
« s'il y avoit rien pour ajouter ou diminuer.
« De l'avis du conseil d'iceulx princes, fut
« résolu qu'aultres lettres comprenant les ar-
« ticles de la paix seroient dressées, écrites
« et scellées, les deux roys étans présents
« et leurs enfants, etc., etc. » Suit la teneur
du Traité fait à Bretigny, le 25 mai 1360,
rapporté tout entier aux pages 102—122 de
notre manuscrit.

Page 137. Chap. 2. Les moyens et prétentions des Anglois ès duchés de Normandie et de Guyenne, et autres terres en France par eux demandées par le passé, et comment ils s'y sont fondés, avec les réponses sur chacun article et argument, faisans à l'usurpation d'icelles seigneuries par lesdits Anglois.

Page 165. Chap. 3. Prétentions des Anglois ès comtés d'Anjou, du Maine, de Touraine et autres seigneuries en France; avec les réponses à chaque argument.

Page 169. Chap. 4. Prétentions angloises au comté de Poitou et autres; avec les réponses à icelles.

Page 181. Chap. 5. La forme du traité de Bretigny composé à la dévotion des Anglois; avec la réponse sur iceluy faisant à l'avantage des François.

Page 199. Chap. 6. Prétention de Calais, du comté d'Oye, et d'autres terres en France, faite par Elizabeth à présent Reine d'Angleterre, au château de Cambresis; en vertu du Traité de Bretigny et de prescription.

Page 201. Chap. 7. Réponse françoise à la prescription de la jouissance de Calais et du comté d'Oye requise par la moderne reine d'Angleterre.

Page 213. Chap. 8. Raisons déclarans les moyens de la réunion de Calais, du comté d'Oye et de la rivière de l'Escluse à la commune et domaine de France.

Page 253. Chap. 9. Traité de paix entre les François et les Anglois sur le fait de Calais au Chasteau en Cambresis.

Page 261. Chap. 10. Réponse de Charles IX roi de France, sur la répétition de Calais et du comté d'Oye, faite par la reine d'Angleterre.

Page 279. Chap. 11. Alliances entre les Anglois et les Flamans, Hanouyers et autres, pour travailler les François; et comment par interposition de temps les Bourguignons ont laissé l'alliance des Anglois et les Anglois sont entrés en celle des François; ayant, depuis, lesdits Anglois quitté les Espagnols et Bourguignons jusques à présent.

Ce dernier chapitre est le plus étendu de tout l'ouvrage, puisqu'il commence à la

page 279 et ne finit qu'à la page 572, c'est-à-dire qu'il fait près de la moitié de tout l'ouvrage.

Pour donner une idée de la manière dont notre auteur discute, j'entre dans quelque détail sur le chapitre 5, où il examine le traité de Bretigny, par lequel les Anglois prétendoient avoir acquis la propriété de plusieurs provinces de France. Page 183. Par ce traité, dit Benard, les Anglois renonçoient au droit par eux prétendu sur la couronne de France. Ils s'étoient obligés de faire évacuer par leurs troupes tout le territoire françois; et ils ne tinrent ni l'une ni l'autre condition. En outre, ce traité qui leur étoit si avantageux, ils forcèrent notre roi Jean leur prisonnier de le signer, et mirent sa liberté à ce prix; le roi d'Angleterre, Edouard III y est toujours nommé *comme s'il eût commandé et disposé du sujet* de ce traité. En outre, ce traité ne fut point homologué par les états de France, « sans le consentement des-« quels le roi Jean ni Charles son fils aîné « pour lors régent, ne pouvoient aliéner le « domaine national. » Benard donne encore les raisons suivantes pour atténuer la force du traité de Bretigny. Pendant qu'on le faisoit, le prince de Galles occupoit plus d'une de nos provinces; il y avoit des créatures qui lui étoient dévouées, et sous prétexte de maintenir les propriétés des François, il usurpoit le pouvoir. Ce même prince de Galles et ses affidés firent,

même depuis le traité, tant de ravages en Guyenne, que les habitans en appelèrent au roi Charles V, qui étoit réellement leur souverain, puisque ni celui-ci, ni le roi Jean son père, n'avoient renoncé à la souveraineté sur cette province, attendu que l'Angleterre n'avoit pas renoncé non plus à son prétendu droit sur la couronne, et que cette double renonciation devoit être simultanée de la part des deux monarques. Aussi Charles V reçut-il les plaintes de la Guyenne, ce qui attira à cette province les plus grands maux de la part du prince de Galles se disant toujours duc de Guyenne, en sorte que le roi fut obligé de recourir à l'empereur Charles IV, etc. Il faut voir dans le livre même le développement de toutes les raisons déduites contre le traité de Bretigny, l'un des plus désastreux pour la France qui ayent jamais été faits.

Il faut voir aussi le chapitre 7, où l'auteur renverse la prétendue prescription alléguée par l'Angleterre pour garder Calais. La prescription, dit-il, n'est bonne à alléguer, que quand elle est *faite en bonne foy et à juste titre, par possession continuelle et sans interruption; et elle ne peut avoir lieu entre deux nations ou être déclarée recevable, s'il y a hostilité entr'elles.* Or il est constant que l'Angleterre, depuis la mort de Henri V et VI n'a cessé de vexer la France, et qu'elle n'a pas

laissé passer douze ou quatorze ans, sans lui faire la guerre. En 1474 Edouard IV s'allie avec le duc de Bourgogne contre Louis XI. En 1483, Richard III meurtrier de ses deux neveux, somme le même Louis XI de lui solder les contributions que ses prédécesseurs avoient payées à l'Angleterre. Henri VII chassé d'Angleterre vient descendre en Bretagne, se réfugie auprès du roi Charles VIII qui par commisération lui fournit des troupes, des vaisseaux et de l'argent avec lesquels l'Anglois parvient à se défaire de son rival à la journée de Bosworth dans le comté de Lancastre. Pour récompense d'un service si important, le monarque anglois déclare la guerre au roi de France son libérateur, en 1488. Son fils, Henri VIII, fait, en 1512, la guerre à Louis XII du côté de la Gascogne; en 1513 il fait assiéger Therouenne et Tournay, en 1522 il fait brûler la ville de Morlaix en Bretagne, piller plusieurs villes en Picardie; enfin la paix s'étoit faite en 1526 entre lui et François I qui le nomma chevalier de l'ordre de S. Michel; dès 1542 l'Anglois manque au traité, en se liant avec l'empereur Charles V alors en guerre avec la France. Il fait mettre, en 1544, le siége devant Montreuil, etc., etc. Ce tableau rapide de l'injustice des Anglois à l'égard de la France est très-intéressant, et démontre combien in-

justement la reine Elizabeth alléguoit la prescription pour garder Calais.

L'auteur termine son ouvrage par une observation également philosophique et chrétienne, savoir que « encore que l'on estime les « choses tant assurées que rien plus, par suc- « cession du temps elles se changent, et diver- « sifient leur première habitude, sans subsis- « ter en même état; signamment là où l'ambi- « tion abonde et l'amitié est fardée, rendant « par là toutes choses muables, corruptibles « et de frêle durée. »

Je ne puis assez m'étonner qu'un ouvrage aussi intéressant que celui-ci ne soit pas plus connu. Assurément il auroit été fort utile à M. Gaillard lorsqu'il a composé son *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*; 3 vol. *in*-12, publiés en 1771; l'auteur a donné deux suites à cet ouvrage qui est de 11 volumes; et il seroit curieux de comparer les deux ouvrages, ce que je n'aurois pas manqué de faire si j'avois eu sous la main le livre de M. Gaillard, pendant le peu de temps que j'ai eu la liberté de voir le manuscrit.

A l'égard de l'auteur Jean Benard, j'ai fait des recherches inutiles pour découvrir des particularités sur sa personne. Il a été inconnu à nos deux bibliothécaires Français, la Croix du Maine et du Verdier, ses contemporains; il ne prend aucune qualité, il n'indique ni son pays,

ni sa profession. Tout ce que je puis dire, c'est que son nom *Benard* est assez commun. L'ordre de S. Benoît a produit un Laurent *Benard*, né à Nevers en 1573, mort en avril 1620, et auteurs de plusieurs ouvrages ascétiques et moraux. Il y a eu encore à Paris dans le dernier siécle quatre ou cinq libraires du même nom *Benard*; mais j'ignore s'ils étoient de la même famille que l'auteur de notre ouvrage manuscrit.

Cette notice achevée, je m'aperçois que cet auteur qui s'appelle *Benard* à la fin de la dédicace de notre ouvrage, est Jean *Bernard*, secrétaire de la chambre du roi, auteur d'un discours (imprimé à Paris en 1579, *in*-8.°) des plus mémorables faits des rois et grands seigneurs d'Angleterre; lequel discours imprimé n'est qu'un extrait d'un grand ouvrage manuscrit en 3 vol. *in-fol.*, intitulé : *Sommaire des grandes Annales et Chroniques d'Angleterre et d'Ecosse depuis Brutus jusqu'à l'an* 1565, écrit en 1567, et l'auteur Jean Bernard se qualifie interprète du roi en langues angloise et écossoise. Ce manuscrit orné de miniatures provenant de la maison d'Harcourt, est indiqué, aussi bien qu'un autre du même Jean Bernard, dans la *Bibliotheca Parisina (2)* (c'est-à-dire de M. Pâris), imprimé

(2) Je trouve notre *Besnard* cité dans l'Histoire

en 1790, *in*-8.° sous les n.os 570 et 571. Il est hors de doute que c'est le même qui est auteur de notre ouvrage; d'autant plus que le Père le Long, tom. 2, pag. 870, n.° 28797, de sa Bibliothéque française le lui attribue en le nommant BERNARD, et dit qu'il est conservé en manuscrit dans la Bibliothéque du chancelier d'Aguesseau (3), et dans celle des Minimes de Paris; mais il paroît que dans ces deux manuscrits l'auteur est nommé *Bernard,* secrétaire de la chambre du roi; au lieu que dans notre manuscrit qui paroît original, il est nommé

latine de la Pucelle d'Orléans, publiée par JEAN HORDAL à Pontamousson en 1612, in-4.°. Après avoir rapporté les passages des divers Historiens qui ont fait une mention honorable de la Pucelle, il s'exprime en ces termes à la page 145: « *Similia* Joannes Besnardus « *reginæ Angliæ secretarius, in summario Annalium* « *et Chronicorum Angliæ in originali manuscripto in* « *Bibliotheca regia Parisiensi asservato, pro ut me* « *ibidem legisse sanctè asseror, testorque.* »

Voilà évidemment les *sommaires des grandes Annales d'Angleterre*, dont je cite, page 7, le manuscrit de Pâris, et dont il y en avoit un autre à la Bibliothéque royale en 1612, non cité par Lelong, et qu'il me faut voir, pour m'assurer si l'auteur y est Noé *Bernard* et non pas plutôt *Besnard* ou *Benard*, parce qu'il est possible que le rédacteur du *Catalogue de Pâris* ait lu *Bernard* au lieu de *Besnard.*

(3) Il ne se trouve pas dans le Catalogue de M. d'Aguesseau, imprimé à Paris en 1785, in-8.°.

Benard, sans *R*, et sans aucune qualification pour l'auteur. C'est encore évidemment le même que le Père LABBÉ *novæ Biblioth. Mss.*, page 282, n.° 831, nomme *Besnard* et non pas *Bernard* en indiquant sa Chronique d'Angleterre dont il a été question ci-dessus.

On voit par les détails précédens qu'il ne faut pas confondre Jean *Bernard* avec un autre historiographe de France nommé Charles *Bernard*, qui en tête de son Histoire de Louis XIII (Paris 1646, *in-fol.*) se qualifie *lecteur ordinaire de la chambre du roi*, qui étoit lié avec Antoine Perez, secrétaire d'état de Philippe II réfugié en France, et avec le président Jeannin, dont il dit avoir appris beaucoup de particularités secrètes, et qui pourtant n'a mis dans son histoire écrite d'un style lâche et prolixe que des choses fort communes et qui se trouvent partout. Ce Charles Bernard avoit fait imprimer à ses frais en 1633 l'*Histoire de la guerre de la Rebellion* dont on ne tira, dit M. Anquetil, que DOUZE *exemplaires*; précaution qui porte à croire que ce livre, *s'il en existe encore quelque exemplaire*, seroit plus curieux que son Histoire de Louis XIII (L'intrigue du Cabinet sous Henri IV et Louis XIII, pag. XV et XVI). Le livre dont parle ici M. Anquetil est l'*Histoire des guerres contre Louis XIII, contre les Religionnaires rebelles*, par *Charles* BERNARD,

in-fol. imprimé sans date, ni nom de ville et d'imprimeur. Il y en a un exemplaire à la Bibliothéque du roi, L. n.° 240, 2, et j'en ai vu deux autres. L'auteur en fit tirer non douze seulement, mais deux ou trois douzaines d'exemplaires pour le faire voir au roi et à ses ministres. C'est ce que dit Charles Sorel, neveu de l'auteur. Au surplus ce livre se trouve en entier dans l'Histoire de Louis XIII, publiée par le même auteur en 1646, *in-fol.* Voyez *la Biblioth. hist. de la France du Père* LE LONG, édition de Fontette, tom. 2, pag. 45, n.° 21584; mais observez que quoique cette histoire des guerres ne porte ni date, ni lieu d'impression, on l'y dit sortie de l'*Imprimerie royale en* 1633, époque où cette imprimerie n'existoit pas. Il fut réellement imprimé dans une imprimerie qui étoit alors au haut du grand pavillon du Louvre. Le premier livre sorti de l'imprimerie royale proprement dite est l'*Imitation de J.-C.*, qui est datée de 1640, *in-fol* (4).

« La forme du traité de mariage de Phi-
« lippe, prince d'Espagne, et de Marie, der-

(4) Ici, M. L'abbé MERCIER SAINT-LEGER avoit écrit : « J'ai lu la présente Notice à la commission des « Monumens, dans la séance du dimanche 29 dé- « cembre 1793. On en a dit un mot dans le *compte rendu* « à la Convention nationale, imprimé en février 1794, « in-8.°, pag. 41.

« nière royne d'Angleterre, en partie dressée « sus autre mariage, conclu en l'an 1466 entre « Charles, duc de Bourgogne, et Marguerite « sœur aînée d'Edouard quatrième, jadis roy « d'Angleterre. Traduit de langage anglois en « françois. » Manuscrit sur papier, *in*-4.° de 35 pages, orné de vignettes et de lettres grises, en or et en couleur. Ce petit volume contient deux traités distincts.

Le premier règle les conditions du mariage qui fut célébré entre les deux contractants dans l'église cathédrale de Winchester, le 25 juillet 1554.

Sçavoir la dote de la reine Marie et le partage des enfants à naître de ce mariage; et on y arrête une *ligue* ou alliance entre l'empereur Charles V père du futur époux, celui-ci et son épouse, conforme à la dernière ligue passée à Westmünster en 1542 et renouvellée à Utrecht le 16 janvier 1546. Ce premier traité finit à la pag. 19 du volume. Voici l'article concernant la dote de la reine d'Angleterre. « En cas qu'elle survive le prince « son futur époux, elle aura 60 *mille livres* « par *an*, selon la valeur et supputation de 40 « gros pour livres, monnoye de Flandres; lesquelles lui seront assurées et assignées sur « les royaumes, terres et seigneuries étant du « patrimoine dudit Charles V empereur; sçavoir 40 mille livres sur les royaumes d'Es-

« pagne, de Castille, d'Aragon et leurs ap-
« partenances et dépendances, et les autres 20
« mille livres sur les duchés, comtés et sei-
« gneuries de Brabant, de Flandres, de Hé-
« nault, de Hollande, et sur les patrimoniales
« terres et hoiries dudit sieur empereur, sises
« en la basse Allemagne. »

Le deuxième traité, qui commence à la pag. 21, est intitulé : « Autres articles conte-
« nus au deuzième traité passé entre les princes
« d'Orange, comte d'Egmont et autres am-
« bassadeurs du prince d'Espagne, d'une part;
« et les ambassadeurs de la royne Marie d'An-
« gleterre, d'autre. » Il est en six articles, page 23 et 24, dont voici le quatrième,
« Icelui prince (d'Espagne) n'emmenera hors
« d'Angleterre la royne sa femme, si ce n'est
« qu'elle en fut desireuse, ni semblablement
« enlevera hors les enfants qui seront pro-
« créés d'eux deux; mais (sous espérance qu'ils
« succéderont à la couronne) il les laissera
« demourer, nourrir et élever audit royaume;
« si ce n'est que la noblesse d'Angleterre ad-
« visât expédient de ainsi le faire. Si de ce
« mariage ne viennent enfants, et que la royne
« décède devant ledit prince, il ne pourra pré-
« tendre droit au royaume d'Angleterre; et en
« quittera la succession à celui ou ceux à qui
« elle appartient par les lois du pays. »

Par l'article sixième, il est réglé qu'en vertu

de ce mariage, le royaume d'Angleterre ne se mêlera directement ni indirectement dans la présente guerre entre l'Empereur Charles V et Henri II roi de France; mais qu'au contraire le prince Philippe *moyennera* pour le bien de l'Angleterre, la continuation de la paix entre la France et l'Angleterre. Une note marginale avertit que cet article fut rompu en 1555, du consentement de la reine Marie et de quelques seigneurs de son conseil.

Je ne fais aucun doute que ces pièces n'ayent été traduites de l'Anglois par le même Jean ou *Bernard* ou *Benard* ou *Besnard*, auteur de l'ouvrage ci-contre sur les querelles et prétentions des Anglois contre les Français. Le petit manuscrit in-4.° contenant ces pièces, est écrit de la même main que l'in-folio (5); en outre, les ornemens en peinture, lettres grises et autres, sont évidemment aussi de la même main qui a fait ceux de l'in-folio; enfin, le libraire qui m'a communiqué ces deux

(5) Cet in-folio est de deux mains, l'une très-propre et très-élégante qui a écrit les pièces liminaires, titre, dédicace et préface; et l'autre qui a écrit le corps du volume en une écriture courante qui est la même que celle du petit in-4.°.

En novembre 1794, j'ai cédé mes deux manuscrits de Besnard, l'in-folio et l'in-quarto, à M. *Chardin*, pour le prix de 120 livres, payées en assignats.

volumes, les avoit tirés du même dépôt; toutes ces raisons réunies, jointes à la connoissance qu'avoit Bernard de la langue angloise, ne laissent guères de lieu au doute sur ce point.

Voici la Notice qui fut communiquée par M. *Parquoy*, à M. Lemercier de Saint-Leger, d'après le Catalogue manuscrit des manuscrits français de la Bibliothéque nationale, parmi les manuscrits de l'histoire étrangère, in-folio, inédits.

9983. Chroniques d'Angleterre jusqués en 1566, par Jean Besnard.

Description du volume qui est un gros in-folio, belle écriture.

Sommaire des grandes Annales et Chroniques d'Angleterre, depuis le règne de Brutus (qui fut en l'an du monde deux mil huit cent cinquante-cinq, selon la progression des temps et années), jusques à l'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ mil cinq cent soixante-six. Ensemble les choses plus célèbres et mémorables qui soient advenues ès mêmes temps, aux royaumes d'Irlande, d'Ecosse, Gales, Danemarck et autres régions Septentrionales.

Avec un Recueil de plusieurs ordonnances et décrets, faitz et constituez par les Papes de Rome, et par eux laissez à l'église romaine. Le tout extraict de plusieurs autheurs Anglois et Ecossois, tant anciens que mo-

dernes, et nouvellement mis en langue françoise.

Plus, se trouveront à la fin de ce volume certaines annotations, contenant l'exposition de plusieurs motz et dictions de difficile entente.

Avec une Table fort ample sur les principales matières traitées en iceluy volume.

Achevé d'estre escrit et mis au net le 22.ᵉ jour de mars 1567.

En tête est une Epistre dédicatoire au roy de France, datée, à Paris ce 21.ᵉ jour de mars 1567.

Le volume a 1193 pages, non compris la Table dont les pages ne sont pas quottées.

Sur le premier des feuillets blancs qui précèdent le corps de l'ouvrage est écrit d'une autre main :

Cet œuvre a esté composé par Jean Besnard : lequel disoit avoir esté secrétaire de la royne d'Angleterre.

Autre manuscrit du même ouvrage et son Recueil des principaux seigneurs qui passèrent la mer avec Guillaume le Conquérant, etc., dans la *Biblioth. Parisina* (de M. Pâris), 1790, in-8.°, n.ᵒˢ 570 et 571. Voyez-en les titres entiers dans mon *Lacroix du Maine*, tom. 1, pag. 450.

Le manuscrit français du roi n.° *olim* 831 aujourd'hui 9983 de Besnard, est sur papier

avec miniatures et ornements peints de la même manière et vraisemblablement de la même main que le mien. Ainsi que le copiste au bas du frontispice on lit : acheve d'être escrit et mis au net le xxij jour de mars 1567. La dédicace au roi sans nom d'auteur est datée de Paris 21 mars 1567, et précédée de l'écu de France peint à la main. Ce volume est l'orignal présenté au roi, sa reliûre en fait foi. Il est couvert en bois et recouvert d'une peau sur laquelle on a peint des deux côtés des paysages, animaux, et au milieu on voit les deux colonnes entortillées sur leurs bases surmontées de la couronne avec la devise : *Pietate, et justitia.*

Ce volume antiqué, sur tranche dorée, est épais de six pouces. Je l'ai vu le 2 octobre 1794.

BIOGRAPHIE.

NOTICE *sur Paul* FERRY, *pasteur de l'Eglise de Metz; par M. B.....*

PAUL FERRY, pasteur de l'église de Metz, naquit dans cette ville d'une famille de robe, le 24 février 1591. A 19 ans, ses vertus et ses talens étoient développés, comme s'il eût atteint l'âge mûr. Il fit ses études de théologie à Montauban, et devint ministre dans son lieu natal en 1610.

C'étoit l'homme de sa province le plus éloquent, et dont les discours touchoient le plus. Sa taille avantageuse, son air vénérable, et ses gestes naturels prêtoient de nouveaux charmes à son éloquence. On le surnommoit à Metz *Bouche d'or*. « Il étoit habile poli-« tique aussi bien que grand théologien; et, « par son adresse et sa prudence, il s'étoit « mis en crédit chez les puissances, qui le « considéroient beaucoup: ce qui ne pou-« voit être que très-avantageux à son trou-« peau. » Ce sont les paroles de David Ancillon (1), qui, élu pasteur en 1653, seconda Paul Ferry avec succès : on les appeloit *les deux yeux de l'église de Metz.*

(1) Recueillies par *Charles* ANCILLON, son fils aîné, dans *Mélanges critiques de Littérature*, Bâle, 1698, 2 vol. in-12.

Si l'on en croit Guy Patin, ce docteur connu par ses éternelles déclamations contre le vin émétique, et par un caractère caustique et malin, « Ferry fut un des ministres gagnés par « le cardinal de Richelieu, pour accorder « les deux religions, et en recevoit 500 écus « de pension tous les ans (2). » Mais Bayle traite cela de fable; et le récit de Patin a été aussi réfuté par Ancillon. Néanmoins, on sait aujourd'hui que « Bossuet, qui écrivit son « premier ouvrage pour réfuter le Catéchisme « de Paul Ferry, devint ensuite son ami. Plu- « sieurs lettres autographes attestent ce fait « intéressant, et prouvent également qu'ils « avoient eu de nombreuses conférences pour « préparer la réunion de l'église réformée de « France à l'église romaine (3). » D'ailleurs, ce qu'on ne peut nier, c'est que Ferry aimoit la paix, quoique controversiste; il voyoit avec beaucoup de peine les divisions qui partageoient les réformés, et dans le desir de les voir finir, il entretint pendant plus de vingt-cinq ans un commerce assidu avec le pasteur Jean *Duré*, qui négocioit en Allemagne la réunion des protestans.

(2) Lettre du 14 mars 1670, P. 3, p. 361, édit. d'Amst., 1725.

(3) Teissier, chef du Consistoire de Metz, p. 197 de l'*Annuaire des Egl. Réf.*; par Rabaut.

Il mourut à Metz le 27 décembre 1669. On lui trouva dans la vessie plus de quatre-vingts pierres : ce qui lui causa la mort. Il n'avoit jamais discontinué de prêcher. Qu'il est doux, à l'âge de 79 ans, de vivre encore pour ses concitoyens ! Qu'il est beau de ne vouloir cesser de leur être utile qu'en cessant de vivre ! Trois enfans sont issus de deux mariages qu'il avoit contractés.

« On n'a peut-être guères vu d'hommes plus « généralement regretté! Il étoit considéré « comme le père aussi bien que comme le « pasteur de son troupeau ; il s'en étoit ac- « quis l'amitié et l'estime d'une façon parti- « culière (4). »

Philippe grava son portrait quelque temps après sa mort, avec ce distique au bas :

Tales si multos ferrent hœc sæcula Ferry,
In Ferri sæclis aurea sæcla forent.

Voici la liste de ses ouvrages.

I. Les *premières œuvres poëtiques de Paul* Ferry Messin, *où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honestes libertez d'une jeunesse.* Lyon, Pierre Codère, 1610, *in*-8.°, pp. 235, BB. de l'arsenal, 6699. S'il n'eût été connu que par cet ouvrage, son nom seroit ignoré depuis long-temps. Il n'avoit que 19 ans, et n'étoit que

(4) Ancillon, *loc. cit.*

proposant, lorsqu'il le publia ; mais comme il se préparoit à être bientôt promu au ministère, il finit son avertissement par ces mots: *Sat ludo nugisque datum.* En effet, tout ce qu'il composa depuis est d'un genre tout différent. La première pièce de ce Recueil est une pastorale ayant pour titre : *Isabelle, ou le Dedain de l'Amour.* Elle est suivie d'autres poésies intitulées : *Les Gloires d'Isabelle*, et de stances et sonnets à l'honneur de quelques ministres et autres personnes de Montauban, de Metz et de la Rochelle. L'auteur étant à Paris en 1634, et ayant trouvé *la Climène*, tragédie-comédie pastorale du sieur DE LA CROIX, avocat au Parlement. Paris, Gilles Corrozet, 1629, *in*-8.°, s'aperçut que cette pièce étoit copiée en grande partie de son Isabelle. Il en acheta un exemplaire, et écrivit à la tête un certificat du plagiat qu'il avoit découvert, et le signa. C'est JORDAN qui nous apprend cette anecdote, à la pag. 47 de son *Voyage littéraire*, fait en 1733. La Haye, Moetjens, 1736, *in*-12. Il avoit recouvré l'exemplaire même qui avoit appartenu à Ferry.

II. *Scholastici orthodoxi specimen, hoc est salutis nostræ methodus analytica ex scriptis scholasticorum.* Gotstadii, Genève, 1616, *in*-8.°, pp. 559. *It.* Leyde, 1630, *in*-8.° (5).

(5) *Catalog. Musei Britannici.*

Le P. Perrin attaqua cet ouvrage dans un livre intitulé : *Phrasonica* Pauli Ferry *Metensis calviniani ministri in specimine ab eo edito scholastici orthodoxi dispecta, castigataque amice à* Leonardo Perino, *Lotharingo stannensi, è Societate Jesu doctore theologo.* Pont-à-Mousson, 1619, in-8.°, avec deux anagrammes en vers latins sur le nom de Ferry. Voetius, dans son livre intitulé : *Bibliotheca studiosi theologiæ*, lib. 2. cap. 6, recommande la lecture du *Scholasticus orthodoxus.*

III. *Le dernier Désespoir de la Tradition contre l'Escriture : où est amplement réfuté le Livre du P.* François Veron, *jésuite, par lequel il prétend enseigner à toute personne, quoyque non versée en théologie, un bref moyen de rejetter la parole de Dieu, et convaincre les Eglises réformées d'erreurs et d'abus en tous et chacun poinct de leur doctrine.* Sédan, Jean Jannon, 1618, in-8.°, pp. 812. Le P. Veron y a répondu par deux ouvrages.

IV. *Remarques d'Histoire sur le Discours de la vie et de la mort de* Saint-Livier, *et le récit de ses miracles, nouvellement publié par le Sieur* de Ramberviller, *lieutenant-général au bailliage de l'évêché de Metz,*

avec diverses approbations des docteurs. S. loco, 1624, in-12.

V. *Vindiciæ pro scholastico orthodoxo adversùs Leonardum Perinum, jesuitam, doct. Theologum, et Universitatis Mussipontanæ cancellarium, justæ, plenæ, amicæ; in quibus agitur de primâ naturæ constitutione et originali justitiâ, de prædestinatione et annexis, de gratiâ et libero arbitrio, de causâ peccati et justificatione, aliisque controversiis.* Lugd. Bat. Wiardus Jelgerus, 1630, in-8.°, pp. 364.

VI. *Catéchisme général de la Réformation de la Religion; prêché dans Metz.* Sédan, 1654, in-8.°. It. Genève, Pierre Chouet, 1656, in-8.°, pp. 151. (BB. imp. D. 2, 1269). Ferry y établit deux propositions principales: 1.° Que la Réformation étoit nécessaire; 2.° Qu'autrefois on avoit pu se sauver dans l'Eglise romaine, mais qu'on ne le peut plus depuis la Réformation. Le grand Bossuet, alors archidiacre de Metz, lui répondit victorieusement dans sa *Réfutation du Catéchisme de* Paul Ferry. Metz, Antoine, 1655, in-4.°, pp. 240. Ce fut par cette Réfutation que ce Prélat fit son entrée dans la République des lettres. It. Paris, Delusseux, 1729, in-12, 2.e édit. it. dans le t. 5, p. 353—485 des *OEuvres de Bossuet.* Paris, le Mercier, 1743, 20 vol. in-4.°.

VII. *Oraison funèbre* de Louis XIII, 1643, in-4.°. *Oraison funèbre* d'Anne d'Autriche; 1666, in-4.°. « Il fit aussi des *Prières* en « quelques rencontres pour la guérison de « leurs Majestés. Ces Prières ont été impri- « mées, et sont très-belles (6). »

VIII. MS. *Réponse à l'Histoire de la naissance, du progrez et de la décadence de l'Hérésie de la ville de Metz, et dans le Pays Messin,* par *Martin* Meurisse, *évesque de Madaure, suffragant de l'évesché de Metz.* Metz, Antoine, 1642, in-4.°; pp. 574. Ce livre eût été non-seulement l'Histoire de la Réformation, mais encore de la ville et du Pays Messin même, antérieurement à l'établissement de la Réforme. La mort arrêta le travail de l'Auteur, et nous déroba son ouvrage; mais une partie de ses matériaux existe: trois volumes in-folio, écrits de sa main, sont dans le cabinet de M. Grielle, notaire à Metz, qui s'empresse de les communiquer aux amateurs.

IX. « Quelques autres *Traités* MSS, outre « une infinité de *Sermons*, onze cents entre « autres de comptes faits sur la seule Epître « aux Hébreux (7). »

(6) Bayle.

(7) Bayle.

Il y avoit un *Pierre* Ferry, pasteur à Sédan, en 1644 (8).

(8) Les auteurs qui ont servi à composer cette Notice sont : Bayle, *Dict. Crit.* verbo Ferry. — Ancillon, *Mélanges Crit.*, t. 2, 265—272. — Du Pin, *BB. des Hérét.*, t. 4, p. 1020. — Calmet, *BB. Lor.*, p. 363, et *Suppl.*, p. 22. — Goujet, *BB. Fr.*, t. 17, p. 167—170. — De la Vallière, *BB. du Théât. Fr.*, t. 1, p. 439. — Fontette, *Hist.*, t. 1, p. 297—392, t. 3, p. 594. — Moréri, Ladvocat, Chaudon, Feller, *Dict. Hist.* — Joly, *Remarq. Crit. sur Bayle*, p. 341.

CHRONOLOGIE.

L'ANTIQUITÉ *de l'empire de la Chine, prouvée par les observations astronomiques; par M.* BIOT, *membre de l'Institut.*

DANS l'extrait que j'ai donné, dans le *Mercure*, de la connoissance des temps pour l'année 1810, j'ai annoncé la publication d'un grand nombre d'observations chinoises, dont quelques-unes paroissent fort anciennes, et j'ai pris l'engagement de revenir bientôt sur cet important objet. En effet, l'examen critique de ces observations intéresse à la fois l'astronomie et l'histoire, c'est ce que je vais tâcher de développer (1).

Les tables astronomiques modernes sont fondées sur le principe de la pesanteur universelle appliqué à l'état actuel des mouvemens célestes, tel qu'il résulte des observations. Si ces dernières étoient parfaitement exactes,

(1) Le manuscrit où ces observations sont consignées a pour titre : *Recherches astronomiques du R. P.* GAUBIL, *sur les constellations et les catalogues chinois des étoiles fixes, sur le cycle des jours, sur les solstices et sur les ombres méridiennes du gnomon observées à la Chine.* Ce manuscrit envoyé de Pékin, est écrit de la main du P. Gaubil lui-même.

les données que l'on en tire seroient aussi parfaitement rigoureuses, et comme l'usage que l'on en fait dans le calcul n'est sujet à aucune erreur, il s'ensuit que nos tables astronomiques seroient éternellement l'expression fidèle de l'état du système du monde. Alors tous les changemens réguliers que l'action de la pesanteur doit produire, par la suite des temps, dans les phénomènes célestes, se trouveroient toujours conformes à nos formules, et n'en seroient, pour ainsi dire, que des développemens. L'astronomie n'est pas encore parvenue à ce dernier degré d'exactitude; peut-être même ne doit-elle jamais l'atteindre, parce que tout ce qui dépend de l'action mécanique de nos sens a des bornes; mais elle est déja si près de ce but, que ce qui lui manque n'aura de longtemps aucun effet appréciable. La plupart de nos tables astronomiques pourront servir encore dans deux ou trois mille ans.

Quoique ce résultat soit fondé sur des calculs certains, il est si beau et si important, que les astronomes recherchent avec un soin extrême toutes les occasions possibles de le confirmer. Ne pouvant ni prévenir, ni presser la marche des temps, ils remontent aussi haut qu'ils peuvent dans le passé. En comparant les résultats des tables avec les observations anciennes, ils constatent par leur accord

l'étendue que ces tables peuvent embrasser sans incertitude.

Malheureusement les observations anciennes n'ont jamais toute la précision que l'on y pourroit desirer. Ceux qui les ont faites, ne connoissant ni les lunettes, ni les horloges à pendule, n'ont pu approcher de l'exactitude qui distingue l'astronomie moderne. Aussi, malgré le grand intervalle de temps qui les sépare de nous, ne trouveroit-on aucun avantage à comparer leurs observations aux nôtres pour déterminer la précession des équinoxes, la longueur de l'année, ou les autres élémens des mouvemens célestes. Ces élémens qui servent de base à tous les calculs, se concluent des observations modernes comparées entre elles, avec bien plus de précision. Mais en accordant quelque chose à l'imperfection des procédés dont les anciens astronomes faisoient usage, on peut regarder leurs résultats comme des confirmations utiles, qui garantissent l'excellence des tables actuelles et montrent ce que l'on doit en attendre pour l'avenir.

Il y a plus : ce rapprochement peut servir pour constater la réalité des observations elles-mêmes, et pour vérifier les époques anciennes auxquelles les chronologistes croient devoir les rapporter. En effet, l'état du système du monde n'est pas toujours le même.

Il change lentement avec les siécles en vertu des actions réciproques des corps qui le composent. Le principe de la pesanteur universelle soumis à une analyse profonde, a fait connoître les lois exactes de ces grands changemens, dont l'existence se fait déja sentir dans la comparaison des observations anciennes avec les modernes, et qui se développeront davantage aux yeux de la postérité. Le calcul devançant leur marche, a prouvé qu'ils sont tous compris dans des périodes immenses, mais bornées, c'est-à-dire, qu'après avoir grandi pendant de longues suites de siécles ils s'arrêteront et décroîtront ensuite par les mêmes degrés, sans que leurs oscillations puissent jamais altérer la stabilité de l'Univers. L'effet de ces grandes inégalités, qui étoient entièrement inconnues aux anciens astronomes, doit nécessairement se manifester dans les observations qu'on leur attribue. Il peut donc servir pour en constater la réalité, et pour éprouver la véracité de ceux qui nous les ont transmises; car l'analyse qui a donné les lois de ces phénomènes, est trop récente pour avoir été connue des chronologistes, et par conséquent ceux-ci n'ont pas pu s'en servir pour altérer, à leur gré, les observations. Essayons si les résultats consignés dans les anciens livres chinois et rapportés par les missionnaires pourront soutenir cette épreuve.

C'est une tradition générale à la Chine que, depuis des temps très-reculés, on y observoit régulièrement les éclipses, les positions des solstices, et les hauteurs méridiennes du soleil. On mesuroit ces dernières d'après les longueurs des ombres projetées par un gnomon. Tout le système religieux des Chinois, étant lié avec les phénomènes astronomiques, rend cette tradition très-vraisemblable; et le peu de progrès qu'ils ont faits dans l'astronomie théorique, malgré une pratique aussi ancienne, ne doit pas plus nous étonner que leur peu de progrès dans la chimie et dans la physique, quoiqu'ils connoissent depuis si longtemps la porcelaine, la boussole, l'imprimerie et la poudre à canon. Cette inertie, inconcevable pour des Européens, tient à leurs mœurs et au scrupule superstitieux qu'ils ont toujours mis à conserver leurs anciens usages. Le P. Gaubil, dans le manuscrit publié par le Bureau des Longitudes, rapporte toutes les observations de ce genre qu'il a pu recueillir dans les anciens livres des Chinois; mais l'incendie des livres qui eut lieu à la Chine 213 ans avant l'ère chrétienne, dut nécessairement anéantir un grand nombre de ces monumens astronomiques. La plupart des éclipses ou des solstices qui sont indiqués comme ayant été observés à des époques très-reculées, et qu'il seroit par conséquent du

plus grand intérêt de connoître avec exactitude, sont rapportés d'une manière trop vague pour que l'on puisse en tirer des déterminations astronomiques. De pareilles indications peuvent seulement servir pour éclairer la chronologie, en fixant aux époques des événemens historiques, des limites plus ou moins étroites. Ce défaut de précision est un des argumens dont on s'est le plus appuyé pour attaquer l'authenticité de l'ancienne chronologie des Chinois. En effet, on est toujours le maître de supposer que des observations si peu précises ont pu être imaginées par des écrivains postérieurs qui ont voulu exagérer l'antiquité de leur nation. A la vérité ce soupçon perd bien de sa force, si l'on considère que tout le système du gouvernement, des usages et de la croyance de la Chine étoit dans une harmonie parfaite avec ces anciennes traditions; mais de semblables considérations fournissent des probabilités et non pas des preuves. Heureusement toutes les observations rapportées par le P. Gaubil ne sont pas sujettes à une pareille incertitude. Quelques-unes offrent des données assez précises pour qu'on puisse les calculer complètement.

Les plus anciennes de ce genre sont celles que l'on attribue à Tcheou-Koung, frère de l'empereur Vou-Vang. Ce prince, l'un des

meilleurs qui aient gouverné la Chine, fut aussi un des plus savans hommes de son temps, et à ce double titre sa mémoire est encore en vénération chez les Chinois. Suivant une tradition attestée par des livres antérieurs à la proscription, ce prince détermina les longueurs des ombres méridiennes du soleil dans les deux solstices, et fixa la position du solstice dans le ciel (2). Les mesures des ombres rapportées par le P. Gaubil, ont été calculées par le savant FRERET, dans sa *Dissertation sur la certitude de la chronologie chinoise*. Elles l'ont été depuis, avec plus d'exactitude par M. LAPLACE, dans l'*Exposition du système du monde* (3). En ayant égard à toutes les corrections nécessaires, M. Laplace trouve pour la latitude de la ville de Loyang, lieu de l'observation, une valeur précisément égale à celle que les missionnaires ont observée. Le résultat de Tcheou-Koung tient le milieu entre leurs déterminations. La différence des deux hauteurs solsticiales observées, lui fait connoître ensuite l'obliquité de l'écliptique à l'époque des observations. Il la trouve de 23 deg. 54 min. 2 sec.

(2) GAUBIL. *Connoissance des temps de* 1809, p. 393. *Lettres édifiantes*, tome 27, p. 124.

(3) *Exposition du système du monde*; troisième édition, in-8.°, tome 2, p. 269 et 400.

L'accord de la latitude de Tcheou-Koung avec celle des missionnaires est déja une vérification très-importante, mais qui n'est point absolument inattaquable. En effet, on pourroit supposer à la rigueur que les missionnaires prévenus pour l'antiquité de la nation chinoise, ont arrangé ces observations de manière que l'accord dont il s'agit eût lieu. Et quoique d'après le caractère et les écrits du P. Gaubil, une pareille imputation soit bien peu probable, il suffit qu'elle soit possible pour infirmer la nécessité de la démonstration. Mais la valeur que ces observations assignent à l'obliquité de l'écliptique fournit une preuve d'une toute autre force. En effet, l'époque de la régence de Tcheou-Koung a été fixée par Freret entre les années 1098 et 1104 avant notre ère. L'observation est d'une de ces six années. Cette détermination sur des calculs ingénieux, est parfaitement d'accord avec celles du P. Gaubil, du tribunal de l'histoire, et de tous les lettrés Chinois. Maintenant si, d'après les formules de la mécanique céleste, on calcule la valeur de l'obliquité de l'écliptique pour cette époque, on la trouve égale à 23 degrés 51 minutes 58 secondes, seulement de 2 minutes plus faible que celle qui se déduit des ombres du gnomon. Or ici il n'y a plus aucune objection à faire, car l'obliquité de l'écliptique a con-

sidérablement changé depuis Tcheou-Koung jusqu'à nous. Elle est maintenant de 24 minutes plus faible qu'elle ne l'étoit alors, et certainement ni Tcheou-Koung, ni le P. Gaubil, ni les autres missionnaires, n'ont connu les lois de sa diminution, car même lorsque les derniers ont écrit, l'existence de ces changemens n'étoit pas encore bien constatée (4).

D'après la même tradition, Tcheou-Koung avoit aussi déterminé la position du solstice d'hiver dans le ciel, et il le fixoit à deux degrés chinois de la constellation *Nu*, qui commence par l'étoile ι Verseau. Si l'on rapporte également cette observation à l'an 1100 avant notre ère, et qu'au moyen des formules de la mécanique céleste, on calcule la position du solstice pour cette éqoque, on trouve qu'elle ne diffère de celle de Tcheou-Koung que de 49 minutes de degrés, ou d'environ 3 minutes de temps (5). Il suffit donc, pour accorder les observations et la théorie, de

(4) Réciproquement on voit qu'en adoptant l'obliquité de l'écliptique donnée par les tables, pour l'an 1100 avant l'ère chrétienne, chacune des observations de Tcheou-Koung donne la latitude de Loyang telle qu'on l'observe aujourd'hui; ces deux observations sont donc ainsi confirmées chacune en particulier indépendamment de l'autre.

(5) *Exposition du système du monde*. Ibid.

supposer que Tcheou-Koung a pu se tromper de cette quantité sur le temps du solstice ; ce qui est très-facile, quand on songe qu'alors les Chinois mesuroient le temps par des clepsydres, et d'après les hauteurs successives de l'eau dans un vase qui se remplissoit aux dépens d'un autre plus élevé. Ils déterminoient le lieu du solstice, en observant les étoiles qui passoient au méridien douze heures après le soleil, et par conséquent il faut qu'ils aient mesuré cet intervalle de douze heures à trois minutes près, ce qui est un degré de précision bien remarquable, avec de pareils moyens. On pourroit encore supposer que la petite différence vient d'une erreur dans l'époque supposée de cette observation, que nous avons rapportée à l'an 1100 avant notre ère; alors il suffiroit, pour tout accorder, de remonter seulement cinquante-quatre ans plus haut. Quoi qu'il en soit, la petitesse de ces écarts, après un si grand intervalle, est une preuve sans réplique de l'excellence de nos tables astronomiques et de la réalité de ces observations. Il faut même s'étonner qu'à une époque aussi reculée on ait pu obtenir des déterminations si précises, qui précèdent de quatre cents ans les trois éclipses chaldéennes observées à Babylone, et rapportées dans l'*Almageste* de Ptolémée. D'après ces rapprochemens, on peut voir ce que l'on doit penser

de l'opinion émise par un membre célèbre de l'ancienne Académie des Inscriptions, qui a prétendu que les Chinois avoient tiré leurs principales connoissances astronomiques de la Chaldée, et que peut-être les observations faites à la Chine 720 ans avant l'ère chrétienne, étoient des observations fictives empruntées des Babyloniens, et correspondantes à l'époque de Nabonassar (6)! Les preuves que nous offrent les observations de Tcheou-Koung, sont d'autant plus fortes qu'elles ne peuvent s'appliquer qu'au pays où ces observations ont été faites. Il est possible de transporter d'un pays à un autre le souvenir d'une éclipse; mais il est impossible de transporter des observations de gnomon qui ne conviennent qu'à une latitude déterminée.

Ce n'est que mille ans après Tcheou-Koung, et seulement 50 ans avant l'ère chrétienne, que l'on trouve encore, à la Chine d'autres observations assez exactes pour être calculées. Elles l'ont été aussi par M. Laplace (7). L'obliquité de l'écliptique qui en résulte est également conforme à la théorie : elle ne diffère pas de deux minutes de la véritable. Ce sont les dernières observations de ce genre que l'on

(6) *Mémoire* de M. DE GUIGNES. Académie des inscriptions; tome 36, p. 172.

(7) Dans un Mémoire manuscrit que son illustre auteur a bien voulu me communiquer.

trouve avant l'ère chrétienne. Postérieurement à cette ère, on en a un grand nombre parmi lesquelles on doit surtout remarquer celles de l'excellent astronome Cocheou-King qui vivoit dans le treizième siécle. Ses observations faites avec un gnomon de 40 pieds, en employant toutes les précautions imaginables, sont plus exactes que celles d'Hipparque et même de Tycho-Brahé. C'est tout ce qui existe de mieux avant l'invention des lunettes, et tout ce que l'on pouvoit faire de mieux sans cette invention : aussi M. Laplace a-t-il eu grand soin de les comparer aux tables actuelles qu'elles confirment de la manière la plus satisfaisante. Ces observations sont postérieures à l'incendie des livres Chinois et au rétablissement de l'histoire.

Les calculs que je viens de rapporter supposent la certitude de la chronologie chinoise jusqu'à l'époque de Tcheou-Koung, c'est-à-dire qu'ils supposent que ce prince a réellement existé vers l'an 1100 avant l'ère chrétienne; mais c'est un point que les plus grands adversaires de la chronologie chinoise n'ont jamais contesté. En effet, il est établi sur des preuves historiques si multipliées et si bien d'accord entre elles, qu'il est impossible de le révoquer en doute.

Ce qui a élevé tant de controverses sur l'histoire ancienne de la Chine, et sur l'état de

cet Empire dans les premiers temps, c'est la cruelle persécution exercée l'an 213 avant l'ère chrétienne contre les lettrés et contre les livres, par l'empereur Tsin-Chi-Hoang. Elle fut excitée à l'instigation d'un ministre qui craignoit l'étude de l'histoire et l'influence des lettrés. Il y eut un ordre général dans tout l'Empire, pour que, dans quarante jours, tous les livres historiques fussent remis, sous peine de mort, aux mandarins chargés de les recevoir. On n'excepta de la proscription que les livres qui contenoient l'histoire de la famille régnante et ceux qui traitoient d'astrologie, de médecine, d'agriculture et de divination. Cette exception servit de prétexte pour sauver quelques ouvrages anciens, particulièrement l'Y-king, composé du temps des premiers Empereurs Chinois et commenté par Confucius; mais le plus grand nombre périt (8). L'arrêt de l'Empereur excita beaucoup de troubles et coûta la vie à une foule de lettrés. Les Chinois attribuent à cet événement la perte de leur ancienne histoire, de leur astronomie, et d'autres anciens monumens. Après la mort de Tsin-Chi-Hoang, ses successeurs s'efforcèrent

(8) Il étoit d'autant plus difficile de les cacher, que l'on écrivoit alors sur des tablettes de bambou, de sorte que le moindre ouvrage occupoit un volume considérable.

de réparer le mal qu'il avoit fait. On rechercha partout les anciens livres avec autant de soin qu'on en avoit mis à les proscrire quelques années auparavant. On s'occupa de recouvrer tous les fragmens qui avoient pu échapper, et ces recherches ne furent pas tout-à-fait infructueuses. Il est d'ailleurs certain, dit le P. Gaubil, que l'on ne brûla point les cartes géographiques, non plus que les Mémoires relatifs à l'état de chaque département. Enfin, lorsqu'on crut avoir réuni tous les documens qui avoient échappé à la persécution, on s'occupa de les mettre en ordre, et environ cent ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire, un siécle après la persécution, on en composa une histoire authentique, qui est celle de Sse-Ma-Tsiene.

Depuis cette époque, l'histoire de la Chine n'offre plus aucune difficulté. Le tribunal chargé de l'écrire n'a jamais été interrompu dans ses fonctions. Il y avoit, dès la plus haute antiquité, de pareils tribunaux dans les principales maisons de l'Empire, et la perte de ces annales particulières est une des choses que l'on doit le plus regretter, puisque leur confrontation auroit donné sur la chronologie des Empereurs des vérifications multipliées et certaines qui ont disparu pour jamais. Il est cependant facile de concevoir que s'il peut y avoir des difficultés de détail re-

lativement à l'époque précise de chaque Empereur, et au nombre d'années qu'il faut donner à son règne, il n'y en a point pour l'ensemble de l'histoire. Car si l'on vouloit supposer un moment que nos livres d'histoire fussent tout-à-coup perdus, on retrouveroit facilement, dans les seuls souvenirs des personnes instruites, assez de données pour rétablir la chronologie de notre histoire depuis son origine, sinon avec tous les détails des faits, au moins avec la suite des événemens principaux. Il est vrai que l'Empereur Tsin-Chi-Hoang ne proscrivit seulement pas les livres, mais aussi les lettrés, car il en fit mourir 450 en un jour, dans la seule ville impériale; et ce moyen étoit infaillible pour détruire toute instruction dans un temps où l'imperfection de l'écriture et le volume des ouvrages devoient donner à l'étude des lettres une extrême difficulté.

Au reste personne n'a été plus à portée que les missionnaires d'apprécier l'authenticité de l'histoire de la Chine et le degré de certitude qu'on peut lui accorder. Familiers avec la langue du pays, admis dans la faveur de l'empereur, chargés souvent d'emplois importans qui exigeoient une grande connoissance des usages et de l'histoire, ils ont eu toutes les occasions et toutes les données nécessaires pour former à cet égard leur

opinion. Or l'opinion des missionnaires instruits est unanime quant à la haute antiquité de l'Empire de la Chine; s'il y a entre eux quelques différences, elles ne portent que sur les dates précises auxquelles il faut fixer le règne des premiers empereurs, et il est vrai de dire que sur ce point il y a quelque incertitude.

Nul n'a mis dans ces recherches plus d'activité, de zèle, de talent, de patience, et surtout un meilleur esprit que le P. Gaubil. Entre un grand nombre d'ouvrages historiques qu'il a traduits ou extraits du chinois et du tartare, on lui doit une traduction du Chouking, l'un des anciens livres des Chinois; une histoire complète et détaillée de l'astronomie chinoise; un grand Traité de la chronologie chinoise qui n'a point été imprimé, et une foule de Mémoires manuscrits adressés à des membres célèbres de l'Académie des inscriptions ou de l'Académie des Sciences. Il étoit correspondant de cette dernière; il l'étoit aussi de l'Académie de Pétersbourg. La Société royale de Londres lui envoyoit régulièrement ses Mémoires, et plusieurs membres de cette Société illustre étoient en correspondance avec lui. C'est lui qui a fourni à Fréret et à plusieurs autres savans français ou étrangers presque tous les matériaux dont ils ont fait usage pour l'histoire de la Chine,

et eux-mêmes se sont plu à le reconnoître dans leurs ouvrages. En effet, personne ne pouvoit mieux satisfaire leurs desirs et répondre à leurs intentions. Profondément versé dans les langues tartare et chinoise, au point d'avoir été nommé interprète de la cour de Chine, par le tartare-mantcheou, il avoit lu, étudié, médité tous les ouvrages qui traitent de l'histoire des Chinois. Il connoissoit leurs lois, leurs usages, leurs annales, leurs sciences, mieux que les Chinois eux-mêmes; il les possédoit si bien, il en parloit avec tant de facilité qu'on a dit de lui qu'il sembloit avoir vécu dans tous les âges et être contemporain de tous les temps. On a vu quelquefois les plus savans lettrés chinois étonnés de cet homme, venu des extrémités du Monde, leur expliquer à eux-mêmes les passages les plus difficiles de leurs anciens livres. On voulut le nommer mandarin dans le tribunal des mathématiques, il s'en excusa et resta simple missionnaire. Doué d'un excellent esprit, sans prévention et sans enthousiasme, il chercha toujours la vérité avec candeur, et l'exposa avec sincérité. On ne peut en douter en lisant ses ouvrages imprimés, ses manuscrits et ses lettres dont nous possédons un assez grand nombre, et qui toutes ont pour objet quelque point intéressant d'histoire ou d'astronomie. On y trouve toujours une

grande érudition, des connoissances étendues et précises, une critique saine et judicieuse. Quand il apprit que Fréret s'occupoit de recherches sur la chronologie chinoise, il s'empressa de lui envoyer tout ce qu'il avoit recueilli sur cette matière; et Freret s'est empressé de le reconnoître dans ses dissertations. Mais le P. Gaubil n'est pas tout-à-fait d'accord avec lui sur l'époque précise des premiers empereurs (9). Le règne de Yao, après lequel on n'a plus de déterminations précises, est porté par le P. Gaubil à cent quatorze ans plus loin que Fréret ne l'a supposé, c'est-à-dire, à l'an 2261 avant l'ère chrétienne, et en cela le P. Gaubil se rapproche davantage du sentiment établi par le tribunal de l'histoire. Au delà de Yao, il admet l'existence de plusieurs empereurs qui ont régné successivement; mais il montre que la durée totale de leurs règnes, ne peut être déterminée avec exactitude, quoique suivant les traditions chinoises les plus probables on puisse l'évaluer à deux cent cinquante ans. Ce calcul porte à deux mille cinq cents ans

(9) Le P. Gaubil discute cette opinion dans la troisième partie de son grand Traité de la chronologie chinoise. Sans nommer Freret, dont il cite les dissertations, il le désigne par ces expressions : *Un auteur illustre par son bon goût, sa saine critique et sa vaste érudition.*

avant l'ère chrétienne, l'époque de l'empereur Fouhi, qui est le premier dans les temps historiques, suivant le texte de Confucius. Quelques auteurs chinois entreprennent, il est vrai, de remonter à des époques beaucoup plus anciennes, mais au delà de Fouhi les temps deviennent fabuleux. Tel est sommairement le résultat des recherches du P. Gaubil sur la Chine. On voit que ce savant homme, qui avoit passé trente-six ans à Pékin, dans les circonstances les plus favorables pour examiner la vérité, a reconnu par lui-même l'antique existence des Chinois en corps de nation : on ne sauroit citer une autorité plus forte et plus respectable.

C'est une singulière idée que celle qui est venue à quelques érudits européens, d'accuser les missionnaires d'une prévention exagérée en faveur de l'antiquité de l'Empire chinois (10). Certainement, s'ils avoient dû avoir des préventions, elles auroient été plutôt contraires

(10) Feu monsieur de GUIGNES, de l'Académie des inscriptions, a cherché à répandre cette idée. [Voyez *l'Académie des inscriptions*, tome 36.] Il s'étoit persuadé que les Chinois avoient tiré leurs connoissances astronomiques de l'Ægypte et de la Chaldée; et prévenu pour ce système, il rejetoit comme exagéré tout ce qui ne sembloit pas s'y accorder. Ces anciennes relations qu'il supposoit entre les Chinois et les autres peuples, à l'appui de son

que favorables à cette antiquité; et ils ont bien fait tout leurs efforts pour la diminuer autant qu'ils l'ont pu, c'est-à-dire, autant que l'amour de la vérité le leur permettoit. Car la coïncidence de ces anciennes époques avec celle de la dispersion du genre humain dans la Mésopotamie, ne leur avoit pas échappé. Ils voyoient bien que cela devoit faire nécessairement rejeter la version de la Vulgate, et même reculer

opinion, ne paroissent pas mieux fondées. Voici ce que dit à cet égard le P. Gaubil, dans une lettre que j'ai sous les yeux: « Tout ce que vous me dites « avoir été traduit par M. de Guignes du *Ouen-Hiengtong-kao*, sur des peuples situés au nord-est du « Japon, avec de grandes distances peut vous por- « ter à croire qu'au temps des *Leang*, vous pour- « rez dire 300 ans plus tôt, les Chinois ont connu « l'Amérique. Tous ces textes ne prouvent rien quand « on les a examinés et corrigés par les textes plus « clairs, et écrits par de meilleurs et plus anciens « auteurs. Avec des textes ainsi vagues, et des di- « stances marquées par plusieurs auteurs, on pour- « roit conclure qu'au moins au temps de J. C. les « Chinois ont connu vers l'ouest, l'Europe, comme « l'Italie, la France, la Pologne : or, voilà cer- « tainement ce qui n'est pas. Tout cela sera examiné « et la chose n'est pas bien difficile. Avant M. de « Guignes, des missionnaires ont envoyé en Europe « des textes traduits dans le goût de ceux de « M. de Guignes, mais il y a eu du mal-entendu « dans ces textes, et surtout un défaut de critique « qui auroit aisément obvié aux petites illusions. »

de quelques siécles l'époque du déluge établie par les livres saints. Leur conviction à cet égard étoit si forte, que le P. Adam Schall, président du tribunal des mathématiques, envoya à Rome un Mémoire au nom de la mission, pour qu'on autorisât les missionnaires à enseigner uniquement la version des Septante, la seule qui puisse s'accorder avec la tradition historique des livres chinois.

On disoit dans ce mémoire que l'époque de Yao est constatée par des monumens historiques et astronomiques, de manière qu'on ne peut la révoquer en doute; que, pour les Empereurs précédens, on peut, sans blesser les Chinois, les regarder comme autant de chefs de famille, mais chefs illustres et dont le mérite peut les faire appeler rois (11). On répondit de Rome qu'il falloit faire suivre aux missionnaires une chronologie uniforme, et qu'ils pouvoient sans scrupule adopter celle des Septante qui est autorisée par l'église (12).

(11) Le P. Adam Schall, dans son mémoire, fait remonter l'époque de Yao 96 ans plus loin que le P. Gaubil, c'est-à-dire, à l'an 2357.

(12) *Traité de chronologie du* P. GAUBIL. Il est encore fait mention de ces difficultés relatives à la vulgate, dans un manuscrit que nous avons du Traité du P. Gaubil sur l'astronomie chinoise, mais les RR. PP. Jésuites, qui ont imprimé cet ouvrage, ont jugé à propos de supprimer l'article en question.

Le père Gaubil ne croyoit pas qu'il fût tout-à-fait aussi facile d'accorder l'histoire de la Chine avec l'écriture. Voici comme il s'exprime sur ce point : « Soit qu'on se détermine à fixer « l'époque de Yao, comme je crois pouvoir le « faire en vertu de l'éclipse solaire de l'an 2155 « avant J. C., soit qu'on veuille la fixer à une « date plus rapprochée de 100, 148 ou 150 ans, « on ne peut, ce me semble, se dispenser d'a- « jouter quelques siécles à l'année du déluge « déterminée par Usserius, Petau et autres..... « Il est constant qu'au temps de Yao, la Chine « étoit assez peuplée, et qu'il y avoit même des « habitans dans les îles de la mer Orientale. On « savoit composer en vers. Il y avoit des col- « léges. Au temps de Chun, on savoit rapporter « aux étoiles les solstices et les équinoxes ; on « connoissoit une année de 365 jours un quart ; « on savoit s'en servir pour disposer l'année « de douze mois lunaires, qu'on savoit égaler « aux années solaires par l'intercalation. On « savoit observer les astres ; il y avoit des ou- « vrages en cuivre, en fer, en vernis ; il y « avoit des étoffes de soie ; on savoit faire des « barques, même pour aller à des îles de la « mer Orientale. Tout cela est prouvé par la « première partie du livre *Chouking*, écrite « au temps de *Yao* et *Chun*, et il faut néces- « sairement admettre des peuples à la Chine « avant le temps de Yao.

« L'Empereur *Tchong-Tang* n'est pas bien « loin du temps de l'empereur Chun. Or, par « le chapitre *Yntching*, écrit du temps même « de ce prince, ou de son successeur, on voit « que de son temps, il y avoit des mandarins « proposés pour calculer et observer les éclipses « de soleil. Cela suppose des méthodes qu'on « n'a qu'après une longue suite d'observations « et de calculs. Mais pour cet article et autres « de ce genre, on peut dire que les anciens « patriarches avoient laissé des méthodes et des « pratiques, surtout pour l'astronomie. Quel- « que système qu'on prenne, il faut conclure « que les fondateurs de l'empire Chinois sont « bien près de Noé et de ses enfans. Du pays « où se fit la dispersion des nations, jusqu'à la « Chine, il y a bien des pays à traverser, et « ce voyage ayant dû avoir tant d'embarras et « de difficultés, dut être bien long. Pour con- « cilier la chronologie chinoise avec celle de « l'écriture, il faudroit savoir au juste quel est « le calcul le plus conforme à la vraie chrono- « logie qui résulte de la comparaison des di- « verses versions des textes de la *Bible*. C'est « ce que je ne suis pas en état de faire.

« Ceux qui, du temps de la dispersion des « nations, furent choisis pour venir repeupler « ou peupler la Chine, avoient sans doute des « caractères pour écrire en langue chinoise, « et firent des lois pour leur colonie. Ne peut-

« on pas mettre au temps de la dispersion des
« nations les commencemens de la monarchie
« chinoise ? Ce qui se passa dans ce voyage jus-
« qu'à la Chine, ne peut-il pas être compté
« pour une partie de l'histoire chinoise ? Et les
« chefs de ces colonies ne peuvent-ils pas être
« comptés parmi les empereurs chinois ? »

Je le demande à tout lecteur de bonne foi, ce langage est-il celui de l'exagération ? N'y reconnoît-on pas plutôt un homme profondément pénétré de l'amour de la vérité, qui, plein de respect pour l'autorité de l'écriture, mais pourtant convaincu de la certitude de l'histoire de la Chine, s'efforce de concilier ces deux intérêts ? Ailleurs il se met pour un moment à la place d'un lettré chinois, qui auroit voulu comme lui faire l'examen critique de la chronologie de son pays. « Il est évident, dit-
« il, que ce lettré mettra le régne de l'Empe-
« reur Yao à l'époque à laquelle je l'ai placé.
« Comme moi, il restera dans le doute sur le
« nombre d'années qu'il faut comprendre dans
« les temps historiques avant ce prince ; mais
« certainement il ne doutera point qu'avant
« Yao il y ait eu au moins six empereurs
« qui ont régné successivement. Supposons
« maintenant que ce chinois se fasse chrétien,
« et qu'on lui enseigne la chronologie de
« l'écriture. Eh bien ! il ne changera cer-
« tainement pas de sentiment sur celle de

« son pays, et jamais on ne pourra lui per-
« suader en aucune manière d'avoir une opi-
« nion différente. » Je ne crois pas qu'il soit possible d'exprimer plus fortement une conviction intime, et quand on songe que cette conviction est le fruit de trente-six ans d'études et de recherches; qu'elle est amenée par une suite de discussions approfondies; et qu'enfin son résultat, dans celui qui l'avoue, contrarie ou du moins modifie des textes sacrés, auxquels il eût été si heureux de trouver une exactitude irréprochable, on conviendra que cette conviction porte la probabilité historique au plus haut degré qu'elle puisse atteindre.

On sera peut-être surpris qu'en examinant l'antiquité et la certitude de la chronologie chinoise, je n'aie pas fait mention d'un auteur qui vient très-récemment d'en nier l'authenticité. Mais dans l'extrait fort bien fait qu'un des rédacteurs du *Mercure*, qui a lui-même voyagé à la Chine, a donné de cet ouvrage, on a eu grande raison de distinguer ce que l'auteur a vu par lui-même, d'avec ce qu'il a conjecturé. Quand il parle des usages actuels des Chinois envers les étrangers, de leurs routes, de leurs vêtemens, de l'extérieur de leurs maisons, il paroît qu'il est fort exact. Quand, au contraire, il parle de leur histoire, de leur antiquité, il ne fait

que renouveler des opinions avancées par un homme d'un grand mérite, mais dont l'autorité sur cette matière n'a pas eu autant de force aux yeux des savans qu'elle devoit en avoir pour son fils. Une personne qui a beaucoup étudié ces matières a très-bien répondu à M. de Guignes le fils, dans un autre journal (13), pour tout ce qu'il objecte contre l'antiquité des Chinois. Ainsi, par un juste partage, son livre a reçu les éloges et les critiques qu'il méritoit. Il étoit en effet impossible que M. de Guignes le fils pût faire beaucoup de découvertes sur l'antique histoire des Chinois, en allant de Canton à Pékin, bien gardé par une escorte qui ne le quittoit pas de vue. Il a encore moins eu l'occasion d'en faire à Pékin même, où il est resté à peu près autant de jours que le père Gaubil y a passé d'années, et toujours bien enfermé ou surveillé de telle sorte qu'il n'a pas même pu voir les missionnaires qu'il désiroit entretenir. Par ce que j'ai dit plus haut des observations de Tcheou-Koung, on a pu apprécier l'opinion de M. de Guignes le père, et il ne paroît pas que son fils y ait rien ajouté. Je remarquerai seulement que ce dernier, en rapportant l'époque de Tcheou-Koung dans sa chronologie, se contente de

(13) La *Gazette de France*.

dire : on prétend qu'il a fait des observations astronomiques, mais c'est sans fondement. Si je ne me suis pas trompé dans cet article, il paroîtra plutôt que c'est sans fondement que M. de Guignes a hasardé cette assertion.

BIOT.

MŒURS ET USAGES.

Description *d'un Kiarvanseraï, avec des Observations sur l'hospitalité chez les anciens et chez les modernes, par M.* de Choiseul Gouffier, *membre de l'Institut* (*).

On appelle du mot générique *Khan*, tous les lieux publics où les voyageurs sont admis: on donne plus particulièrement le nom de *Kiarvanseraï* aux bâtimens assez vastes pour recevoir de nombreuses troupes de marchands, nommées *kiarvan*, et que nous appelons assez improprement caravanes. Ces édifices sont dûs presque tous à la piété de pachas, ou de riches particuliers qui les ont fait construire, et les ont placés sous la sauve-garde de la religion, en consacrant à des mosquées le modique revenu qu'on en retire.

Les Kiarvanseraïs sont presque toujours formés de quatre bâtimens qui renferment

(*) Cet article est tiré du second volume du beau Voyage en Grèce de M. de Choiseul, qui vient de paroître [Voyez *Livres divers*, article *Voyages*]. Nous avons pensé que nos Souscripteurs liroient avec plaisir cet intéressant morceau tiré d'un livre que tout le monde n'est pas à même de se procurer.

une vaste cour; au rez-de-chaussée sont des écuries et des magasins; l'étage supérieur est divisé en un grand nombre de chambres; elles ont presque toutes une cheminée, et communiquent par une galerie extérieure. Au milieu de la cour, est une fontaine abondante et richement décorée; de magnifiques platanes en ombragent le pourtour, et présentent leur abri aux voyageurs fatigués. C'est un spectacle intéressant que celui d'un Khan, lorsque, vers la fin du jour, plusieurs caravanes arrivent de divers endroits pour y passer la nuit: de longues files de chameaux viennent y déposer leurs charges précieuses; une foule de cavaliers les accompagnent ou les suivent; ils ont des vêtemens variés, des armes, des figures différentes, le mouvement est général; on parle à la fois plusieurs langues; on se retrouve avec surprise; on se reconnoît avec joie; les uns proposent des marchés; les autres s'interrogent sur les dangers de la route: toutes les nations, toutes les religions se rapprochent pour leur intérêt commun. Un vieillard, inspecteur du Khan, chargé d'y maintenir le bon ordre, est assis à l'entrée; il accueille les voyageurs, leur rend le salut et les vœux qu'ils lui adressent; il s'informe de ceux qu'il n'aperçoit point encore: tous se félicitent de le revoir, et le traitent avec égards; il veille aux intérêts de

ses hôtes, assigne les places, prévient les discordes, et si, à la suite de ces riches convois venus des régions lointaines, il se trouve, par un contraste trop fréquent, quelques malheureux dénués de tout, au nom de Dieu et de Mahomet, ils sont traités comme des frères qui achèvent plus laborieusement que d'autres le pélerinage de la vie. Ils n'ont pas craint d'entrer : sur la porte il ont lu ces mots, gravés en lettres d'or, dont nous donnons la traduction :

> Le paradis est à ceux qui nourrissent, pour l'amour de Dieu, les malheureux sans ressources, les orphelins et les esclaves.
>
> Kor. Sur., 76, v. 8.

A l'aspect de tels monumens, pourroit-on ne pas arrêter quelques instans sa pensée sur l'origine et les pratiques diverses de cette vertu de l'Orient, qui semble s'unir à l'enfance du monde? C'est surtout dans les contrées où les mœurs ont conservé leur simplicité originelle ; c'est sous les tentes de ces nomades, riches de leurs nombreux troupeaux et heureux de leur indépendance, qu'on retrouve les habitudes patriarchales ; qu'on croit voir encore Abraham, oubliant le poids des années pour courir au-devant de voyageurs inconnus, et les conjurer de ne pas dédai-

gner sa demeure (1); ou ce pieux Israélite, modèle de bienfaisance, qui charmoit sa captivité en soulageant le malheur de ses frères (2). Dans des lieux où se retrace ainsi la vive image de ces mœurs antiques, le voyageur accueilli, secouru, bénit la fidelité de ces peuples aux pieux usages de leurs pères; il souhaite que le malheur ne puisse les atteindre, que son hôte généreux ne soit jamais réduit à s'écrier comme Job succombant à l'excès de ses douleurs : « Je n'ai pourtant « pas laissé l'étranger hors de ma demeure, « et ma porte fut toujours ouverte aux « voyageurs (3). »

En effet, tous les Arabes pourroient encore aujourd'hui prendre, comme Job, le ciel à témoin de leur attachement à ces principes révérés; les usages qui leur sont particuliers, remontent comme eux jusqu'aux premiers âges du monde. Le voyageur, après quelques expressions réciproques de bienveillance, offre un léger présent toujours reçu avec un sentiment religieux : un don considérable seroit repoussé comme une insulte; et si, à la fin d'un long voyage, il se trouve avoir distribué les productions du sol ou de l'industrie de son

(1) *Genes.* Cap. 1.

(2) *Tob.* Cap 1.

(3) *Job.* Cap. 31, vers 32.

pays, dont il avoit eu soin de se munir, c'est alors une fleur, une simple branche d'arbuste, cueillie près de la maison, qu'il présente en entrant. Cet acte seul est une formule qui sollicite un asyle, et qui est toujours entendue. Offrir la feuille verte, est, pour ces peuples, synonyme de demander l'hospitalité : les serviteurs, les enfans, s'empressent autour du mussafir (4); on diroit qu'il apporte une heureuse nouvelle; on se fait un sujet de joie de sa présence; et déja il est bien sûr que rien ne sera négligé de ce qui peut lui rendre son séjour agréable : c'est un devoir rigoureux de le garder au moins trois jours, de tuer pour lui l'agneau le plus gras; le mussafir est invité à porter le premier la main au plat, à se croire le maître de la maison; et d'après un usage général, c'est lui qui doit faire les honneurs du repas qu'on lui donne, et offrir le premier morceau à celui qui le nourrit : son hôte le remercie d'avoir choisi sa demeure, et se félicite du bonheur dont cette préférence lui semble le présage.

(4) Cette expression, qui signifioit positivement en arabe, le voyageur, l'étranger, est consacrée, dans tout l'Orient, à exprimer l'idée attachée aux mots ξένος, *hospes*, hôte. Celui que l'on reçoit, fût-ce un voisin, un parent, est désigné par ce titre, qui indique toujours un devoir. Un ministre étranger est appelé, dans les pièces officielles, le Mussafir très-honoré de la Sublime Porte.

Les Arabes Bédouins eux-mêmes, toujours prêts pour le pillage, qu'aucun lien n'unit aux autres nations, qui dépouillent sans pitié les caravanes traversant leurs déserts, et poursuivent le voyageur fuyant à leur aspect; qui se croient le droit de reprendre par la force l'antique héritage dont ils furent, disent-ils, injustement dépouillés dans la personne d'Ismaël, semblent tout-à-coup, par une étonnante opposition, oublier leur caractère, pour exerçer la plus noble et la plus courageuse hospitalité. Jamais aucun d'eux n'abandonnera l'étranger qu'il aura reçu : la famille entière périra plutôt pour le défendre, pour se préserver de l'affront d'avoir laissé insulter un de ses hôtes; et à l'abri de ce titre sacré, le voyageur traversera le désert au milieu des hordes ennemies, protégé à la fois par l'honneur et la religion : tous s'indigneroient de la seule idée de trahir le malheureux qui se seroit réfugié sous leur toit, qui auroit touché le pan de leur robe.

Ce sentiment généreux triompha, dans tous les temps, des discordes particulières, des haines nationales, des fureurs même de la guerre; et lorsque le zèle des sectateurs de Mahomet menaça l'Europe entière de l'esclavage, lorsqu'une légitime confédération se forma pour son indépendance, on vit, dans cette lutte sanglante du Koran et de l'Evangile,

le fanatisme le plus ardent, ainsi que la piété la plus tendre, s'incliner avec respect devant la divinité des foyers. Le guerrier s'acheminant vers la Palestine, pour combáttre l'ennemi du nom chrétien, étoit chaque jour accueilli dans les châteaux et les monastères placés sur sa route; l'hospitalité l'avoit même devancé jusques sur les bords où il alloit braver les dangers : il ne devoit pas sans doute attendre moins de ceux qui partageoient sa croyance et sa noble ardeur; mais si, dans les revers d'une guerre inégale, le chevalier séparé des siens, égaré sur une terre inconnue, arrivoit à la tente d'un de ces mêmes Arabes, que peut-être il avoit déja blessé dans le combat, là aussi il ne trouvoit que des hôtes; il entroit, comme le guerrier des temps d'Homère, sous les auspices du dieu vengeur des supplians; et la guerre ne reprenoit ses droits que loin de la tente hospitalière où il avoit été reçu.

Les Musulmans ont tous ces mêmes principes. Le nom de mussafir est à la fois une sauve-garde et un titre d'honneur que les fanatiques ne refusent pas aux Chrétiens. Pour être l'objet de leur intérêt, il suffit d'être loin de sa terre natale : tout déplacement est, en effet, un malheur aux yeux de ces hommes qui trouvent la félicité dans le repos, et ne peuvent même concevoir le but de nos bril-

lantes agitations. Tandis que, parmi nous, le voyageur est souvent l'homme heureux dont on envie le sort, il est constamment, pour ces peuples, un infortuné à secourir, un navigateur jeté sur une côte lointaine. On sent bien cependant que l'hospitalité, en honneur chez tous les peuples de l'Orient quelle que soit leur croyance, doit recevoir une teinte particulière des mœurs de chacun de ces peuples. Chez les Arabes, elle porte l'empreinte de leur simplicité et de leur indépendance : celle des Turcs a quelque chose de contraint et d'austère comme eux; ils laissent trop souvent apercevoir l'embarras qu'ils éprouvent, en admettant des étrangers dont ils redoutent l'indiscrétion : on voit qu'en vous recevant, c'est un devoir qu'ils remplissent. Chez les Grecs, au contraire, c'est réellement une fête qu'ils célèbrent; et l'on est frappé de ce contraste, surtout dans les îles où ils ont conservé plus fidèlement leurs usages, où ils ne sont pas alarmés par la présence de leurs tyrans, et par la nécessité de cacher leur aisance à la rapacité qui les épie.

A la vue d'un bateau entrant dans le port de Naxos, de Chios, de Myconi, etc., les chefs de la petite nation viennent s'informer quel est l'étranger que la curiosité amène sur leurs bords; et celui qui s'est assuré le premier le bonheur de l'attirer chez lui, s'ef-

force de justifier cette distinction dont il s'honore. Sa famille, qu'il s'est hâté de faire avertir, est déja prête à recevoir le voyageur : on s'empresse de lui apporter du café, des fruits, ou des conserves de roses : la fille de la maison, parée de toutes les grâces de son âge, les lui présente, et s'étonne de l'embarras qu'il témoigne en se voyant servi par elle. Après un premier moment de repos, on lui propose de prendre un bain, ou de dormir quelques heures : ce temps est employé à préparer une agréable soirée Les voisins sont invités au repas et à un bal, où les jeunes et belles insulaires exécutent des danses dont l'origine remonte aux premiers siècles de la Grèce ; elles se font un amusement des questions que hasarde l'étranger, de l'ignorance où il est de leurs usages ; elles se plaisent à les lui expliquer. Cependant le maître de la maison s'occupe des moyens de lui faire parcourir le lendemain l'intérieur de l'île, de lui montrer les sites les plus intéressans, ou quelques débris d'antiques édifices ; il raconte les vieilles traditions du pays ; et soit qu'il partage les idées populaires, soit qu'il étonne en montrant une instruction qu'on ne lui supposoit pas, il intéresse toujours par la vivacité de son imagination, et la facilité de son langage. On essaye de retenir le voyageur ; il éprouve lui-même le desir de rester ; et lorsqu'après

quelques jours de repos et de distractions, il se décide enfin au départ, ce n'est jamais sans regret, sans souffrir de l'idée qu'il ne reverra probablement plus ceux dont il vient d'éprouver une réception si aimable et si désintéressée. Quelle satisfaction pour lui, si quelques années après, des circonstances imprévues le ramenoient dans ce pays, avec le pouvoir de faire quelque bien, avec les moyens de rendre à ses anciens hôtes l'accueil qu'il en a reçu!

Pour affoiblir ou détourner l'impression que peuvent produire de tels récits, redira-t-on encore que l'hospitalité est la vertu des peuples sauvages? Ce mot trop répété cache un sophisme de l'amour-propre, ou de l'indifférence : on se sent étranger à des mœurs qui condamnent les nôtres, et l'on voudroit se persuader que nos institutions en dispensent. Pour s'affranchir d'un devoir, on s'autorise des ressources qu'offrent les progrès de la civilisation; on l'exalte alors, en se réservant toutefois de la déprimer, dès qu'elle impose des sacrifices. Ne méconnoissons pas ses bienfaits; trop de malheurs sont nés d'un superbe dedain soulevé contre elle. Regardons au contraire l'hospitalité, chez un peuple neuf encore, comme un premier pas vers l'ordre social. Lorsque nous la retrouvons chez de vieilles nations, c'est un té-

moignage honorable de leur immuable attachement à des principes que la bonne ou la mauvaise fortune n'ont pu altérer; et chez celles qui sont réduites à ne plus la regarder que comme une douce fiction, le charme qui en accompagne l'idée, ne prouve-t-il pas que, sans se l'avouer, on regrette les temps où ces pratiques furent le plus en honneur, ou que l'on envie les nations qui les retiennent encore?

Les peuples de l'Orient n'ont donc perdu presque aucun des usages décrits dans les plus anciennes annales du monde, dans les livres saints, ou dans les chants d'Homère, surtout dans celui de ses poèmes qui peint le plus fidèlement les mœurs de ces temps reculés: le génie du poète a bien su dans l'Iliade, au milieu des combats où elle offre, trop souvent peut-être, les sanglantes images, reposer quelquefois le lecteur sur des peintures moins pénibles; mais dans l'Odyssée, quels tableaux! quels touchans détails! relus et admirés depuis trois mille ans, ils conservent encore le même intérêt. Télémaque et son compagnon se présentent chez Ménélas : ce roi s'indigne qu'on puisse hésiter à les recevoir. « N'ai-je « donc pas, s'écrie-t-il, mangé le pain de « l'hospitalité chez tant de peuples divers, « avant que le maître des dieux, me rame- « nant dans ma patrie, eût mis un terme

« à mes peines ? » Ces étrangers ne lui sont point connus ; il lui suffit de savoir qu'ils sont des voyageurs pour leur adresser ces simples et aimables paroles : O mes hôtes, « recevez avec bienveillance ce que nous « vous offrons ; après votre repas, nous vous « demanderons qui vous êtes. » S'en informer plutôt, c'eût été offenser Jupiter hospitalier, de qui viennent tous les étrangers et tous les malheureux (5).

La muse d'Homère semble se complaire à célébrer ce respect pour l'infortune. Ulysse, échappé au naufrage, rencontre des femmes dont le premier mouvement est de fuir à son aspect ; la jeune princesse qu'elles ac-accompagnent, leur reproche cette foiblesse, et les menace du courroux des Dieux ; elle donne à l'infortuné les premiers secours que réclame son état, et lui indique avec bonté la maison de son père. Le héros en y entrant se prosterne sur le foyer ; c'étoit l'asyle des supplians, une sorte de sanctuaire où l'on plaçoit les pénates, dieux protecteurs de la

(5) . . . . . . πρὸς γὰρ Διός εἰσιν ἅπαντες
Ξεῖνοί τε, πτωχοί τε.

Odyss. lib. XIV, v. 57.

Ζεὺς δ' ἐπιτιμήτωρ ἱκετάων τε, ξείνων τε,
Ξείνιος ὃς ξείνοισιν ἅμ' αἰδοίοισιν ὀπηδεῖ.

Lib. IX, v. 270.

maison. Alcinoüs le relève et lui tend la main, c'est le signe de la foi jurée : on fait des libations aux Dieux ; un superbe festin s'apprête ; mais on se garde de demander à l'étranger son nom, avant la fin du repas. Ce n'est pas même alors le roi qui l'interroge; il craint de laisser à sa voix l'accent de l'autorité. La reine seule adresse à Ulysse, quelques questions timides et indirectes. Le héros raconte son séjour dans l'île de Calypso, ses dangers, son naufrage; il ne se nomme point, et l'on continue à respecter son silence. Cependant le roi assemble le lendemain, au lever de l'aurore, les chefs du peuple. « Je ne connois pas, leur dit-il, « cet étranger; mais il nous demande des « moyens de retourner dans sa patrie ; et « jamais étranger abordé dans cette île n'a « vainement réclamé du secours (6). » Tableau délicieux qui reporte l'imagination au seul âge d'or que l'on puisse concevoir, et amène naturellement quelques réflexions que l'intérêt du sujet pourra faire pardonner.

On voit le plus sublime des poètes déployer tout l'éclat de son talent pour célébrer cette vertu protectrice du malheur, cette vertu si chère aux immortels, que la plus aimable des déesses, et le plus redoutable des Dieux,

(6) *Odyss.* Lib. 8, v. 26, et seq.

se plaisoient également à être honorés sous son nom (7).

Homère remplissoit ainsi l'auguste ministère des mortels privilégiés, auxquels il étoit donné de parler le langage des Dieux. La poésie avoit jeté les premiers fondemens des sociétés, en frappant d'un charme inconnu les barbares qui s'égorgeoient dans leurs forêts : elle continua sa glorieuse mission, en chantant parmi les Grecs la bienfaisance, et le respect pour les sermens. Du combat entre le zèle des poètes législateurs, et les penchans cruels de ces peuples, naquit l'étrange contraste des pratiques les plus nobles et des usages les plus inhumains.

L'empire de Neptune resta le théâtre de la violence. Jamais une idée douce et consolante n'accompagna l'idée de ce dieu des tempêtes; partout il est peint ébranlant la terre dans ses fondemens, soulevant les flots courroucés et répandant l'effroi. Si son périlleux domaine éprouve quelques instans de calme, ils sont dus à la présence d'une déesse qui se promène en triomphe sur les vagues contenues par son aspect; nouvel hommage que la poésie rend au sexe chargé par la nature d'alléger les douleurs et d'apaiser les discordes.

(7) Vénus Hospita.

De vieilles traditions apprenoient que souvent le maître des cieux avoit quitté l'Olympe, pour venir sous la forme d'un simple mortel tenter la charité des humains : c'étoit un motif puissant de soulager tous les inconnus; mais jamais le souverain des mers ne parcouroit ainsi déguisé son vaste empire : on ne courroit point le risque d'outrager un dieu caché sous la forme d'un simple nautonnier ou d'un pécheur; et il ne paroît pas qu'aucune fable ait couvert les navigateurs de son voile tutélaire.

Sur le Continent, on combloit de bienfaits, on admettoit à sa table, le malheureux le plus inconnu; et dans le même temps, on vendoit sans scrupule, et, ce qui mérite d'être remarqué, sans la moindre réclamation des sages et des philosophes, le voyageur paisible saisi sur les mers, ou la jeune fille enlevée sur le rivage à ses parens désolés. Existoit-il donc un Code particulier, un droit des gens, une justice différente pour chaque élément? Comment expliquer tant de barbarie voisine et contemporaine de tant d'humanité? Suffira-t-il de rappeler que, lorsque la civilisation n'est encore qu'ébauchée, ou lorsqu'elle est dépravée par son excès même; lorsque les lois sont imparfaites ou tombées dans le mépris, et toujours quand la morale ne repose sur aucun principe révéré, c'est

alors que doivent se rencontrer les plus étonnans contrastes; que les hommes sans frein et sans appui n'ont plus qu'un petit nombre d'idées, dont ils reculent à leur gré les limites, et qu'ils vont également loin dans le crime et dans la vertu. Bornons-nous à observer l'utile ascendant de certaines opinions sur les cœurs mêmes les plus féroces; à reconnoître cette éternelle loi de conservation qui place toujours quelque bien à côté des plus grands maux, et pour premier secours accordent ainsi l'espérance. Le culte de l'hospitalité rattachoit sans cesse à la morale une religion dont les divinités autorisoient d'affreux désordres par leurs exemples : au milieu de rits bizarres et cruels, cette douce vertu conserva du moins ses droits ; elle eut toujours ses cérémonies; on la pratiquoit avec ferveur, quelquefois même avec une sorte de superstition qui ne faisoit que lui prêter des charmes de plus : tout ce qui la rappelle encore aujourd'hui se revêt de couleurs aimables; et nul ne l'entend nommer sans quelque émotion, sans rendre hommage dans son cœur à ce sentiment de bienveillance, qui, dans plusieurs langues confondant par une même expression le bienfaiteur et l'obligé, semble, par cette heureuse équivoque, avoir voulu transmettre l'idée la plus juste du bien mutuel qu'elle produit.

Que seroit devenu l'univers, si le peuple destiné à le subjuguer n'eût pas reçu des Grecs, avec leurs divinités et leurs croyances, ces opinions bienfaisantes si propres à modérer sa férocité? Sans le respect pour les dieux des foyers, sans la crainte d'attirer le courroux céleste, en repoussant les Prières, filles de Jupiter, quel peuple auroient donc été ces Romains qui se jouoient sans cesse de la vie et de la liberté des hommes! Heureusement ce dogme de leurs ancêtres les ramenoit à des idées de justice et d'humanité. Cicéron essaye-t-il d'attendrir un vainqueur irrité, en faveur de Déjotarus, il rappelle à César que ce monarque fut son hôte; il le conjure par la main qui pressa cette main royale en des temps plus heureux: *Per dextram te istam oro quam regi Dejotaro hospes hospiti porrexisti* (8). Veut-il compléter le tableau des crimes de Verrès, il le dénonce pour avoir trahi le plus saint des devoirs; et Tite-Live, tout Romain qu'il étoit, semble partager l'indignation d'Annibal, qui, vendu par Prusias, se donne la mort, en appelant sur la tête de cet hôte perfide l'exécration des hommes et la vengeance des Dieux (9). Le sénat, avilissant les rois pour les détruire, les forçoit bien quelquefois à violer les droits du

(8) Cic. *pro Rege Dejot.*

(9) Tite-Live, Lib. 39, Cap. 51.

malheur; mais il n'en professoit pas moins l'antique religion de l'hospitalité : on la pratiquoit avec magnificence; dans les calamités publiques, elle devenoit le culte expiatoire, dont on attendoit la fin des plus cruels fléaux (10); et Rome enfin étoit toujours appelée la patrie de tous.

Cependant le commerce, qui, rapprochant les nations, divise les individus, et la guerre, qui, dans l'accroissement de la richesse publique, trouve de nouveaux alimens à ses fureurs, limitoient, affoiblissoient chaque jour cet esprit de bienfaisance générale : le christianisme le ranima.

Pouvoit-elle n'être pas hospitalière, cette

(10) Lorsque l'excès du malheur prêtoit une nouvelle force aux idées religieuses, et faisoit chercher les moyens de calmer le courroux céleste, l'hospitalité devenoit générale; toutes les maisons de Rome étoient ouvertes aux infortunés : on leur prodiguoit les secours, les bienfaits; et les Dieux eux-mêmes sembloient participer à ces fêtes. On descendoit les statues de leurs bases, et on les plaçoit sur des lits, autour de tables somptueusement servies dans les temples, usage qui faisoit donner à ces cérémonies le nom de *Lectisternes :* elles faisoient partie du culte apporté en Italie par les colonies grecques; c'étoit la religion du bon Evandre, sorti de l'Arcadie pour venir jeter les fondemens de la ville immortelle, et construire ces cabanes, que devoient remplacer un jour de si prodigieux édifices.

religion qui ne respire qu'amour et charité, et dont le législateur, s'appropriant toute injure faite au malheureux, déclare que le premier de ses reproches sera un jour : Je demandois un asyle, et vous ne m'avez pas recueilli. Aussi trouve-t-on ce précepte gravé dans les mœurs de tous les premiers Chrétiens. On croiroit que ces austères cénobites, qui, fuyant le tumulte des cités, alloient s'ensevelir dans les déserts, auroient dû négliger, redouter même les pratiques qui les replaçoient parmi les hommes : cependant, l'intime conviction d'un tel devoir les suivoit dans leurs retraites les plus sauvages; et tous les monastères, jusqu'aux plus pauvres hermitages, étoient de religieuses hôtelleries.

Mais le tableau de ces vertus demanderoit un langage plus exercé que le mien à traiter de pareils sujets : c'est aux talens qui savent leur prêter un charme particulier, et les faire goûter à ceux mêmes qui s'étonnent de leur rendre hommage, qu'il appartient de faire connoître les règles antiques et touchantes, qui gouvernoient ces belles institutions; de redire les lois que promulgua, du haut du Mont Cassin, le fondateur des pieuses et savantes congrégations, dont les retraites furent, pendant douze siécles, tout à la fois l'asyle des sciences et le refuge du

malheur. C'est à eux de rappeler les actions des Basyle, des Chrysostome, et de ce Grégoire surnommé le Grand, qui, chargé des intérêts du monde chrétien dans des temps de discordes, père commun de tous les infortunés, accueilloit, avec une infatigable bonté, les étrangers qui fuyoient le glaive et la persécution des Lombards (11).

Après de tels exemples, on ne s'étonnera pas que les successeurs de ces courageux ministres de la religion, lorsqu'ils se réunissoient pour en ranimer l'esprit, élevassent la voix en faveur de l'hospitalité, et menaçassent du courroux du Ciel les spoliateurs des établissemens consacrés à l'infortune. Ces

(11) Un plus grand exemple est offert au septième siècle, par le pape Martin, qui, chargé de fers, et traîné de Rome à Constantinople, par les ordres de l'empereur Constant II, répondit aux juges qui osoient lui demander pourquoi il avoit reçu le patriarche Pyrrhus, tombé dans la disgrace du souverain : « Méconnoissez-vous donc l'Eglise Romaine? Apprenez « que l'inconnu qui vient y demander l'hospitalité, « voit sur le champ pourvoir à tous ses besoins : que « du pain et du vin choisis sont offerts à tous; que « Saint Pierre ne réprouve personne; que nul n'est « étranger à ses dons. Et s'il est ainsi à l'égard des « hommes les plus ordinaires, avec quels égards « n'avons-nous pas dû recevoir l'évêque honorable et « malheureux qui vient y réclamer assistance. »

BARONIUS, *Annal.* 645, n.° 16.

bienfaits légués aux générations souffrantes, étoient dus aux largesses des souverains et aux grands de l'Empire. Constantin devenu chrétien, donna le premier l'exemple. Tout l'Orient se remplit, dans les siécles suivans, d'hôpitaux, de monastères dont les pieux habitans observent encore aujourd'hui leurs règles primitives. Placés souvent dans des lieux écartés et dangereux, ils veillent pour recueillir le voyageur fatigué; et l'on peut parcourir toute la Grèce, en se reposant sous leurs toits religieux : ils ne sont pas tous savans, mais tous sont secourables; et si quelques superstitions se sont introduites parmi eux, elles seront jugées avec indulgence par celui qu'ils auront reçu, nourri, ou accompagné dans des routes périlleuses. Des pachas, abusant de leur pouvoir, souvent les oppriment et les rançonnent; mais le gouvernement turc n'a jamais conçu l'idée de les anéantir ; et leurs oppresseurs même ont peine à se défendre de quelque respect pour leur vie frugale, et leur réputation de charité.

Bien peu d'hommes, en effet, rendus à eux-mêmes, et dans le silence des passions, refusent un hommage intérieur à d'utiles vertus dont ils sont témoins; et si des institutions bénies durant des siécles ne sont plus, on aime à se reporter vers ces temps où de si

généreux sacrifices étoient prodigués au malheur. On applaudit à l'écrivain qui, avec l'éloquence de la persuasion, en a si noblement consacré la mémoire, et qui, par le charme d'un style à la fois poétique et religieux, sait associer tous les cœurs à ses regrets: mais quelles impressions de tels souvenirs portent surtout à l'ame du voyageur, qui, dans ses courses pénibles, a chaque soir demandé l'hospitalité, ou qui, sur les mers, a vu sa liberté menacée par les brigands d'Afrique! Près d'être atteint par le chebeck algérien, c'est alors qu'il se rappelle ces héroïques religieux, qui seroient accourus pour rompre ses fers, ou s'offrir à sa place; qu'il rend hommage à ces ordres guerriers qui, tout à la fois, soignoient les malheureux, et combattoient pour leur défense; dont les exploits sans nombre réveillèrent et soutinrent le courage de l'Europe menacée de sa ruine, et qui, fidèles à leurs lois et à l'esprit de leur institution jusques dans ces jours tranquilles où le zèle languit faute d'obstacles, ne cessèrent jamais leurs généreuses et touchantes fonctions! De tous ceux qui, sans les connoître, les ont calomniés, j'aime encore à croire qu'il n'en est pas un seul qui n'eût éprouvé une vive émotion en entrant à Malte, dans ce magnifique hospice, ouvert à toutes les nations, à tous les cultes, à l'humanité toute entière.

C'est là qu'il auroit appris avec quelles recherches de bonté l'on peut adoucir l'infortune, et qu'il auroit vu pour la première fois le luxe lui-même revêtir le saint caractère de la bienfaisance. Un malheureux paroît; il est porté sur un brancard; c'est un étranger, un inconnu, un pirate peut-être, qui la veille encore expioit dans les fers ses attentats contre la société : ceux dont la valeur le désarma s'empressent en ce moment au-devant de lui; ce n'est plus un ennemi, ce n'est plus un coupable; c'est un être souffrant, un être sacré. L'un des princes de l'ordre, le grand hospitalier l'accueille et le console; l'infortuné, quel qu'il soit, se voit aussitôt servi par ces braves guerriers qui tant de fois lui inspirèrent le respect et la crainte ; et les maîtres da son sort lui montrent plus de zèle qu'ils n'en exigeoient eux-mêmes de l'esclave le plus soumis. Des mains habiles préparent au malade les secours de l'art; tous les besoins sont prévus, ses caprices mêmes sont satisfaits ; et par une magnificence digne de l'association souveraine qui n'existe que pour la défense et le soulagement du pauvre, tous ces remèdes, tous ces secours lui sont présentés dans de riches vaisselles, dons successifs des généreux chevaliers. Ce luxe, dont il est surpris, flatte ses douleurs; le bonheur de se voir l'objet de tant de soins lui inspire la confiance et l'espoir, les plus efficaces sans

doute de tous les remèdes. Eh! quel cœur assez dur pour reprocher à des hospitaliers de placer leur faste dans des hôpitaux, et de le consacrer au service du malheur!

Heureux les peuples qui conservent encore les nobles monumens de l'humanité de leurs pères; chez qui le voyageur égaré connoît d'avance la porte où il peut frapper; l'indigent, l'asyle où il exposera ses besoins; où des secours assurés attendent les maux de tous genres, et où les plus douces consolations sont promises à toutes les douleurs! Heureuses les nations qui n'ont jamais repoussé l'opprimé que les discordes civiles privoient de sa patrie! On pourra, sans craindre de les blesser, sans les condamner à d'humiliantes comparaisons, célébrer la bonté généreuse et compatissante. Les infortunés surtout qui trouvèrent chez elles un refuge aux jours du malheur, sentiront le charme attaché au rapprochement de ces antiques et de ces modernes souvenirs. Ce ne seront pas eux du moins qui me reprocheront, lorsque je n'avois annoncé que de simples notions sur la piété musulmane envers les voyageurs, d'avoir pu me laisser entraîner à rappeler d'autres bienfaits de l'hospitalité. Celui qui en éprouva si longtemps l'heureuse influence, n'est-il pas excusable de s'être oublié dans un tel sujet, de ne le

quitter même qu'à regret? Je puis, en effet, dire comme Ménélas : « Et moi aussi, je fus « errant; et moi aussi, je fus étranger ; » mais plus heureux que le prince grec qui promena chez des peuples divers ses malheurs et ses longs ennuis, la nation qui accueillit mon infortune ne laissa pas un moment égarer mon espérance. Ses généreux souverains ne se sont pas bornés à me tendre une main protectrice, à m'accorder un asyle; ils m'ont rendu des foyers, une patrie; ils ont étendu leurs bienfaits, et imposé des obligations sans cesse renaissantes, à ma postérité la plus reculée. Tous ceux que le ciel a fait naître sous leur empire, ont partagé ces généreux sentimens. Sous la tente du Cosaque, comme dans les palais les plus somptueux; avec la simplicité des mœurs patriarchales, ainsi qu'avec les formes les plus délicates de la civilisation, le malheur, en d'autres pays traité comme un crime, fut là toujours accueilli, respecté, secouru. Oh! que l'aspect de cette bienveillance générale est doux au cœur du proscrit! Quels souvenirs y restent gravés! Et qui voudroit restreindre sa reconnoissance, ou lui en mesurer l'expression, lorsqu'il ajoutera que sur cette terre hospitalière, il a joui de l'inappréciable bonheur de ne voir jamais un seul de ses compatriotes délaissé, ni méconnu dans son honorable indigence?

Nos voix reconnoissantes ne se lasseront donc point de célébrer les mânes révérés de nos bienfaiteurs, et d'appeler d'intarissables bénédictions sur l'héritier magnanime de leur puissance, ainsi que sur son auguste mère, modèle de tant de vertus, et dispensatrice des bienfaits du pouvoir suprême dans ce vaste empire.

ΕΥΧΟΜΑΙ ΑΜΦΙ ΚΑΛΩΝ
ΜΟΙΡΑΙ ΝΕΜΕΣΙΝ ΔΙΧΟΒΟΥΛΟΝ ΜΗ ΘΕΜΕΝ
ΑΛΛ' ΑΠΗΜΑΝΤΟΝ ΑΓΩΝ ΒΙΟΤΟΝ
ΑΥΤΟΥΣ Τ' ΑΕΞΘΙ ΚΑΙ ΠΟΛΙΝ.

PIND. *Olymp.* Od. VIII, in fine.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

WESTPHALIE.

Le 31 mai, LL. EE. les ministres du roi, le conseil d'état et les principaux agens du gouvernement dans l'ordre administratif, en résidence à Cassel, ont assisté aux funérailles de M. *Jean de* MÜLLER, ancien ministre secrétaire d'état de S. M., son conseiller d'état, directeur-général de l'instruction publique, grand-cordon de l'Ordre royal de Hollande, et membre de plusieurs Sociétés savantes.

Le cortége étant arrivé au lieu de la sépulture, S. Exc. le ministre de la justice a prononcé le discours suivant :

« L'Allemagne, toute l'Europe littéraire et savante « donneront à la mort de M. *Jean de* MÜLLER, an« cien ministre secrétaire d'état, conseiller d'état et « directeur-général de l'instruction publique, de vifs « regrets, et à sa vie les justes louanges que mé« ritent ses travaux et la célébrité qu'ils lui ont ac« quise. L'éloge d'un tel homme n'est pas l'affaire d'un « moment. C'est au très-petit nombre de ses émules « de science et de gloire qu'il appartiendra de par« ler dignement de lui, et avec l'étendue qu'exige « la variété de ses connoissances. Nous n'avons, nous « qui sommes les premiers à le pleurer, que le triste

« droit de jeter à la hâte quelques fleurs sur sa « tombe; ni le temps, ni la douleur qu'excite une « perte si imprévue et si prompte, ne nous permet- « tent de longs discours. L'hommage du cœur est « moins prolixe que celui de l'esprit; quelques mots « et des larmes plus abondantes seront nos derniers « adieux au savant aimable qui nous est enlevé à « l'âge de 57 ans.

« Qui de vous, Messieurs, n'a pas remarqué, « dans le commerce habituel que nous avions avec « lui, qu'il joignoit à une vaste érudition, à une « mémoire prodigieuse qui lui rendoit présens tous « les événemens anciens et modernes, toutes les « époques de l'histoire, toutes les dates, tous les « noms, cette vivacité d'imagination, cette grace « que l'érudition semble presque toujours exclure et « même dédaigner? Sa conversation, pleine d'in- « struction, d'esprit et de feu, offroit en même temps « celle d'un savant qui auroit passé sa vie dans le « cabinet, et celle d'un homme du monde qui « n'auroit étudié que les cours et les sociétés, où « l'on préférât des anecdotes, des observations fines, « à des traits, à des raisonnemens approfondis.

« Qui de vous n'a pas été frappé de la simplicité « de cet homme qui, bien qu'il sentit quelquefois « sa supériorité, étoit habituellement si modeste, si « empressé de faire valoir tous ceux auxquels il « reconnoissoit quelque mérite?

« Il écrivit l'*Histoire de la Suisse* avec la complai- « sance d'un citoyen qui aime sa patrie, et cepen- « dant avec l'impartialité d'un sage, l'élégance d'un « littérateur et la profondeur d'un homme d'Etat. « Cet ouvrage, quoiqu'il n'ait pas été terminé, le « plaça dans le premier rang des historiens les plus

« distingués des temps modernes, et presqu'à côté de « ceux de l'antiquité.

« Ses *Lettres familières* sont un monument à la « fois de science, de goût et de sentiment.

« L'ouvrage qu'il composa en français sur les « *Voyages des Papes*, est remarquable par son in- « térêt et par l'absence de tout préjugé de politique « et de religion.

« Quoiqu'il entretînt une correspondance très-éten- « due, il ne laissoit pas passer un jour sans revenir « sur ses précédentes études, ou sans en faire de « nouvelles ; il s'étoit prescrit de grossir, chaque jour, « de quelque acquisition nouvelle le trésor de ses « connoissances.

« Que d'extraits, que de notes il laisse, destinés les « uns à compléter son Histoire de la Suisse, les « autres à une Histoire universelle dont il avoit fait « connoître le plan et un essai, les autres à la vie « de Frédéric! Hélas! la main qui les auroit ras- « semblés est glacée; l'esprit qui devoit animer et « colorer ces immenses matériaux, s'est évanoui : ils « ne serviront qu'à augmenter les regrets de sa « mort prématurée qui l'empêche d'élever de nou- « veaux monumens à sa gloire et à l'utilité publique « qu'il eut toujours devant les yeux.

« Mais il en laisse d'assez précieux pour immor- « taliser sa mémoire, pour triompher de cette fragi- « lité qui détruit les hommes plutôt que leurs œuvres, « qui éteint le génie, et ne peut heureusement en- « sevelir avec lui les écrits qu'il a tracés.

« M. de Müller a recueilli dans sa vie des hon- « neurs qui ne sont pas ordinairement le partage « des gens de lettres ; les deux plus grands-hommes « du siécle le distinguèrent : Frédéric l'avoit accueilli.

« Son successeur le fixa à Berlin en qualité d'histo-
« riographe, et l'empereur Napoléon ne manqua pas
« de le discerner parmi les conquêtes les plus pré-
« cieuses qu'il faisoit sur la Prusse. En l'attachant
« au roi, il lui céda un homme dont la grande répu-
« tation en Allemagne n'étoit pas même étrangère
« aux affaires publiques où il avoit été plus d'une
« fois employé.

« S. M. l'avoit honoré du ministère de la secré-
« tairerie-d'état; mais le goût dominant de M. de
« Müller pour les lettres, lui fit desirer un poste où
« il pût s'y livrer avec plus de liberté.

« A qui pouvoit-on, avec plus de motifs, con-
« fier la direction de l'instruction publique? Qui
« pouvoit, mieux que lui, fournir à la fois des pré-
« ceptes et des modèles? Avec quel intérêt religieux
« il veilloit sur les Universités célèbres dont il étoit
« à la fois le protecteur et l'ornement, et qui doivent
« autant de reconnoissance à sa tendre affection pour
« elles, que de respect à ses talens?

« Les sciences perdent en lui un de leurs favoris
« les plus assidus; les lettres, un homme qui les
« avoit illustrées; le roi, un bon serviteur; nous,
« Messieurs, un collégue, un ami; mais son sou-
« venir et ses œuvres nous le rendront; il ne meurt
« point tout entier celui qui, en quittant la vie
« laisse au milieu de ses semblables une partie de ses
« lumières, et paie, par des ouvrages utiles et qui
« resteront, les larmes qu'il fait verser. »

PRUSSE.

Voici les titres de quelques ouvrages nouveaux qui viennent de paroître en Allemagne, et en langue allemande :

I. THÉOLOGIE. — BROCKHAUS, *Considérations sur l'usage des livres apocryphes de l'Ancien Testament*; Dortmund, grand in-8.°. L'auteur développe les avantages qui peuvent résulter pour l'explication des ouvrages composés sur le Nouveau Testament, de l'étude des livres apocryphes de l'Ancien. — *Eclogæ novæ ex Joanne Chrysostomo, studio* Ch. F. de MATHÆI; Moscou et Leipsick. Breitkopf. M. *Mathæi* a choisi dans *Jean Chrysostome*, 52 passages moraux ou historiques qui se distinguent en même temps par l'énergie et la beauté du style. Il a rétabli quelquefois le texte corrompu, en rapportant les anciennes variantes. — *Journal pour le protestantisme et le clergé protestant*; premier cahier. Leipsick, grand in-8.°. — HEYDENREICH (H. E. A.) *Livre de prières pour tous les soirs et matins.* Leipsick; Hinrichs, in-8.°. — KRAUSE (J. F.), *Sermons; seconde année*; Leipsick, grand in-8.°. Ces Discours ont peu d'énergie; mais ils sont écrits d'un ton persuasif, et le style est élevé. — F. V. REINHARDI *Opuscula academica;* vol. I. Lipsiæ, *Hinrichs*, grand in-8.°. — VEILLODER, *Julienne* ou *Psaumes pour les matins et les soirs.* Leipsick. J. *Fleischer;* grand in-8.°.

II. HISTOIRE. — Fr. BUCHHOLZ, *Mélanges historiques et politiques.* Second volume. Berlin; grand in-8.°. L'auteur possède fort bien l'art de raconter les faits détachés de l'histoire. La *Biographie* de *Loyola*, fondateur de l'ordre de Jésus, dont le caractère n'a-

voit encore jamais été bien apprécié, mérite surtout notre attention. — BREDOW, *Manuel de l'Histoire ancienne de la Géographie et de la Chronologie.* Seconde édition. Altona; *Hammerich*, in-8.°. Une étude très-profonde des sources, un plan classique, et un développement très-judicieux, recommandoient cet ouvrage lors de sa première publication, et la nouvelle forme qu'il a reçue est encore meilleure. — *Ferdinand, ci-devant Roi de Naples*; in-8.°. — *Hiéroglyphes*, ou *coup-d'œil scientifique sur l'Histoire de nos jours;* par R. de L. Dresde et Leipsick, avec une carte. Grand in-4.°. — LÜDER, *sur l'industrie et la civilisation des Portugais;* Berlin, *Dunker* et *Humblot.* — MAIER, *Histoire de la guerre révolutionnaire de la France;* septième et dernier volume. Leipsick, *Barth*, in-8.°.

III. LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS. — *Attila, Roi des Huns; tragédie en cinq actes*, par H. L. Z. WERNER. Berlin, in-8.°. — BREYSIG (J. A.), *Scénographie* ou *Tableaux scéniques du nouveau théâtre de Kœnigsberg.* Kœnigsberg; *Gœbbels* et *Unzer*, in-8.°. La scénographie, telle qu'elle étoit jusqu'ici, avec ses coulisses et son illumination, tout contraires aux règles de l'illusion, avoit besoin d'une réforme générale. M. Breysig a fait des essais sur le théâtre de Kœnigsberg, qui depuis a été malheureusement réduit en cendres, et il nous donne sur leurs succès, ainsi que sur les principes qui l'ont conduit, une notice très-instructive et très-intéressante. — *Dresde, ses édifices et beaux environs.* Dresde; *Rittner*, in-folio. — Dix-huit vues des plus belles parties de *Dresde*, de *Tharant* et de *Moritzbourg.* Les dessins sont exécutés par *Hammer*, qui les a aussi en partie gravés lui-même; d'autres ont été gravés par *Darnstædt*, *Schumann*, *Veith* et *Frænzel.* Quoiqu'il soit très-vrai que l'art n'acquerra

jamais une grande perfection par ces représentations topographiques, nous devons cependant aux artistes le témoignage, qu'ils ont très-bien choisi leurs sujets, que le dessin est très-correct, et exécuté avec beaucoup de soin. La description dont les gravures sont accompagnées est écrite en allemand et en français; le style est quelquefois trop recherché. — *Vie et principes d'Erasme Schleicher.* Premier volume avec des gravures. Quatrième édition entièrement corrigée. Leipsick; *Georges Fleischer*, in-8.°. — FIORILLO *le jeune*, *Histoire des arts du dessin*, *depuis leur renaissance jusqu'à nos jours.* Cinquième volume. Gœttingue, *Fr. Roerer*, in-8.°. Ce volume contient l'histoire de l'école angloise, et forme comme les précédens, une excellente collection de matériaux. — GERLACH, *petite Collection pour le théâtre allemand.* Premier volume. Berlin et Leipsick; *Littfass* et *Bruder*, in-8.°, contient deux comédies : *le Premier Avril* et les *Amans voyageurs.* L'auteur place dans sa préface, Kotzebue et Iffland, à côté de Schiller et de Lessing. — VAN DER HAGEN et J. G. BUSCHING, *Poèmes allemands du moyen âge.* Premier volume. Berlin, grand in-4.°. Les éditeurs sont dans l'intention de donner dans cette collection, une édition correcte de tous les poèmes remarquables de l'ancienne Allemagne; ce qui est certainement plus utile que la version qu'ils avoient entreprise du *Niebelungen Lied.* Ce premier volume contient, après une *introduction littéraire* très-judicieuse, *le Roi Rother*, *le Duc Ernst*, *Wigamur*, *Saint-Georges*; tous imprimés ici pour la première fois, et *Salomon* et *Marolf.* Ils y ont ajouté des imitations des manuscrits, taillées en bois, et ils donneront à la fin de toute la collection un dictionnaire des anciens mots — FR. HANF, *Tous sont coupables*,

comédie en un acte. Rudolstad; *Klüger*, in-8.°. Nos comédies sont pour la plupart tragiques, et nos tragédies comiques; il en est de même de cette pièce. Pour qu'on ne fût pas rebuté par le sujet, il faudroit qu'il fût traité avec esprit et sagacité; deux qualités qui manquent à cet ouvrage. — J. V. HEBEL, *poésies allemaniques, traduites en langue allemande pure.* Brème et Anrich; *Müller*, in-8.°. Le plus grand mérite des poèmes allemaniques, consiste dans leur coloris; leur caractère naïf a dû naturellement disparoître dans cette espèce de traduction. — E. I. DE HEIMBURG, *Almanach romancier pour l'an* 1809, *avec des gravures;* Brème et Anrich. *Müller*, in-12. Contes en prose entremêlés de vers, en partie aussi tout-à-fait versifiés, comme par exemple une longue romance en hexamètres et en pentamètres; leur ton n'est jamais adapté au sujet ni au temps. — K. Al. JUSTI, *Poèmes.* Marbourg, *chez l'Auteur*, in-8.°. La traduction du *Cantique de Salomon* paroît plus fidèle que celle de *Herder.* — J. G. MENSEL, *Archives des Arts et de leurs Amateurs.* Second volume, quatrième cahier. Dresde; *Walther*, in-8.°. Ce volume contient des notices sur des artistes et sur des objets de l'art de différent mérite. — *Ossian, traduit par* L. SCHUBART. Vienne; *Degen.* Second volume, in-8.°. Ouvrage poétique, mais nullement dans l'esprit d'Ossian. Depuis que nous connoissons l'original publié par Gæl (1), on ne devroit plus se permettre de traduire la paraphrase de *Macpherson.* — *Rudolphe de Ruhburg, Histoire chevaleresque, monachique, et des revenans du temps passé.* Hambourg; *Vollmer.* Deux

(1) *Supra*, t. 1, p. 433.

volumes in-8.°. Ce revenant politique s'est déja fait apercevoir dans un autre endroit et sous un autre titre; mais le temps le condamnera bientôt une seconde fois à la retraite. — SEUME, *Miltiades, tragédie en cinq actes.* Leipsick; *Hartknoch*, in-8.°. — *Etudes, par* H. M. G. SCHENK de SCHENKENDORF. Premier cahier. Berlin; *aux dépens de l'Auteur*, in-8.°. — *Antoine* WALL. *Corona, conte oriental.* Seconde édition. Leipsick; *Hinrichs*, in-8.°, et *l'Agneau parmi les Loups, du même Auteur; ibid.*, in-8.°.

IV. TECHNOLOGIE et CONNOISSANCE DES MÉTIERS. — ACHARD (Fr. C.), *Fabrication de sucres européens, tirés des betteraves;* trois volumes, avec des gravures. Leipsick; *Hinrichs*, in-8.°. Cet ouvrage peut, selon l'auteur, suffisamment résoudre le problème d'une fabrication avantageuse de sucres tirés de plantes indigènes; les recherches faites à ce sujet par le gouvernement Prussien, et qui sont communiquées ici n'en laissent aucun doute, et les procédés de l'auteur ont pour eux tant d'expériences, que leur application générale pourroit conduire à des résultats plus importans. — H. EINHOFF, *Elémens de Chimie, à l'usage des économes cultivateurs, publiés par* A. THAER. Premier volume. Berlin, in-8.°. Ce manuel a été composé d'après les manuscrits de l'auteur, après sa mort. — J. A. EITELWEIN, *Instruction hydraulique pratique.* Quatrième cahier, avec onze gravures. Berlin, in-4.°. Ce cahier traite particulièrement de la construction des écluses. — G. MEYER, *L'Art d'apprendre sans maître à bien monter à cheval et à guérir ses chevaux soi-même; avec des gravures.* Seconde édition. Erfurt, in-8.°. Ancienne compilation sous un nouveau titre. — J. G. WESCHEL, *l'art de*

brasser de la bonne bierre. — C. W. SCHMIDT ; *l'Art de distiller l'eau-de-vie.* Posen et Leipsick ; *Kuhn*, in-8.°. — *Modèles de dessins pour les écoles et les ouvriers ; publiés par* J. C. SCHMAGER. Premier cahier. Leipsick ; *Græf*, in-folio. Ces modèles sont d'abord destinés à faire connoître aux élèves l'art de distribuer la lumière. Ce premier cahier contient, sur sept feuilles, des plans géométriques d'architecture, auxquels le texte dont ils sont accompagnés, donne les explications nécessaires. — *Embellissemens d'Architecture ; pour les artistes et les ouvriers ; par* J. A. HEINE. Premier cahier, Leipsick; *Comptoir d'Industrie*, in-4.°. Ce cahier donne, en six feuilles, des dessins d'embellissemens antiques, de candelabres, de frises, etc., dont l'éditeur s'étoit procuré des plâtres pendant son séjour à Rome. — *Proposition pour l'érection d'un moulin à bras ou à chevaux, à quatre roues.* Jena; *Librairie Académique.* L'auteur fonde ses principes sur un calcul mathématique très-exact et sur une expérience de beaucoup d'années. Un dessin colorié sert d'explication pour le charpentier et le constructeur de moulins.

V. LITTÉRATURE DU BARREAU. — G. A. DE BERG, *Manuel du droit de police en Allemagne.* Septième et dernier volume. Hanovre; *Hahn*, in-8.°. C'est le troisième et dernier de la collection des lois de police de l'Allemagne ; il comprend les arrêtés et instructions concernant l'économie rurale, les forêts, les chasses, les mines, les métiers, le commerce, les postes et la navigation. — A DE BOTHMER, *Définition des peines.* Berlin, in-8.°. — D. C. A. GRÜNDLER, *Encyclopédie des principes fondamentaux et généraux des lois sanctionnées en Allemagne.* Erlangen ; *Gredy* et *Breuning*, in-8.°.

Italie.

M. Cancellieri est prêt à faire imprimer un ouvrage sur les *Palfreniers* de la *Haquénée*; il formera un gros volume in-4.°, avec une centaine de documens presque tous inédits et tous illustrés; mais auparavant il va publier deux dissertations, une sur *Christophe Colomb*, et l'autre sur *Pigeau Gersen*, bénédictin, abbé de Verceil, auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. Il veut le dédier au comte *Galeani Napione*, auteur d'un ouvrage sur la patrie de *Colomb*, qu'il a prouvé être natif de Cuccaro, dans le Montferrat. L'abbé Gersen est né à Cavaglia.

— M. Gaëtano Marini a obtenu du S. P. la coadjutorerie de préfet des archives, pour son neveu; et le Père *Alfiéri*, bénédictin, arrière-petit-neveu de Clément X, a obtenu celle de Monseigneur *Calixto Marini*.

— Un autre M. *Marini*, computiste del *buon gouverno*, a commencé depuis quelque temps l'impression de l'ouvrage sur l'architecture militaire de *Marchi* de Boulogne, en 3 volumes in-fol. M. de Melzi, duc de Lodi, fait la dépense de cette édition qui coûtera plus de 40,000 écus romains; on dit qu'on n'a jamais imprimé à Rome un ouvrage avec tant de magnificence et de soin; qu'on a fait des presses neuves, fondu de nouveaux caractères, et que la gravure des planches ne laisse rien à desirer. Les amateurs de l'architecture militaire, les généraux d'armée, les amiraux, les officiers d'artillerie et de marine, etc., seront étonnés de la multiplicité des moyens d'attaque et de défense que M.

Marchi avoit inventés. Lorsque l'impression sera terminée, nous ferons savoir où et à quel prix cet ouvrage sera vendu.

FRANCE.

La mort vient de nous enlever, à l'âge de 60 ans, M. GIORNA, savant naturaliste, qui a enrichi le cabinet d'histoire naturelle de TURIN, d'une collection précieuse d'animaux et de coquillages; il avoit été nommé, en 1805, par un décret de S. M. l'Empereur et Roi, professeur de zoologie et d'anatomie comparée, à l'Académie impériale des sciences et belles-lettres de Turin.

— M. TARBÉ, imprimeur à SENS, et qui s'occupe avec beaucoup de succès de l'étude des monumens (1), et principalement de ceux du moyen âge, vient de m'adresser la notice ci-jointe sur une découverte qui a été faite récemment dans la ville qu'il habite, et dont il a donné l'explication.

Un propriétaire de cette ville, en faisant creuser le terrain de son jardin, à une certaine profondeur, a découvert plusieurs belles tombes, dont les figures et les inscriptions presque énigmatiques, ont attiré les regards et excité les recherches des curieux. Ces tombes ont été trouvées dans un endroit où l'on sait que les *Cordeliers* ont eu autrefois leur monastère. Cet ordre, fondé en 1209, par S. François d'Assise, sous le nom de *frères mineurs*, obtint de l'archevêque de Sens Gauthier Cornut, en 1231, un ter-

(1) On peut voir ce que j'en ai dit dans mon *Voyage au Midi de la France*, tome 1, p. 57. A. L. M.

rain auprès du pont Bruant, pour y établir une maison; mais cet emplacement leur ayant paru trop malsain, à cause des marécages dont il étoit environné, ces religieux s'établirent en 1232, entre la porte S. Pregts et la porte S. Hilaire, dans un enclos qui leur fut donné par une dame de Chaumont; c'est là qu'ont été trouvées les tombes dont nous parlons. Les *frères mineurs*, qui ne prirent la dénomination de *cordeliers* ou *conventuels*, qu'en 1252, ont occupé ce lieu depuis 1232 jusqu'en 1358. Les fossés de la ville, creusés alors avec la plus grande précipitation, par ordre du régent, forcèrent ces moines d'abandonner leur couvent, menacé d'ailleurs par les incursions des Anglois, et de se retirer dans l'intérieur des murs. En 1360, les bienfaits de Jean de Dicy, les mirent à même de construire une nouvelle maison près de la Grande-Rue, où ils sont restés jusqu'en 1791, époque de la suppression de tous les ordres monastiques.

On eût desiré que ces inscriptions eussent présenté plus d'intérêt pour l'histoire de Sens, mais si elles en offrent peu sous ce rapport, il faut convenir que sous celui de l'ancienne littérature, l'épitaphe latine aura quelque mérite; elle donnera une idée du goût bizarre et de l'imagination des versificateurs latins, vers la fin du treizième siécle.

Sur un fragment de tombe, où est représenté un Ange, on lit autour, en une seule ligne, en caractères très-serrés, sans aucune ponctuation ni distance entre les mots:

..... MAꝺAMEYSABIAVSFAMEMONSEI
GNEVRSIMONꝺE ....

Ce qui veut dire: *Madame Isabeau, femme de Mon-*

seigneur Simon de.... On n'a point retrouvé les autres morceaux de cette pierre; les caractères paroissent être du treizième siécle, parce qu'ils ont beaucoup d'analogie avec ceux des deux autres tombes. Celles-ci sont longues de trois mètres environ; elles ont été trouvées cassées en plusieurs endroits, mais on en distingue bien les figures et les caractères. Elles paroissent avoir été placées dans l'intérieur d'une petite chapelle qui faisoit partie de l'église des cordeliers, car autour et au niveau des tombes on a trouvé un petit carrelage en briques, sur lesquelles étoient grossièrement peints des oiseaux, des animaux et des fleurs de lis. Ce carrelage étoit environné d'un mur revêtu intérieurement d'un enduit. Sur ces deux tombes sont représentées les figures d'un seigneur du Plessis, et de sa femme. Le mari a la tête découverte, les mains jointes, une grande épée dans son fourreau est suspendue à son bras gauche, et à son bras droit un large écu où sont ses armoiries (d'or, à six burelles d'argent); ses pieds, qui sont tournés du côté de l'Orient, reposent sur un chien limier, et au dessus de sa tête, dans les deux angles de la pierre, sont des Anges à genoux. On lit autour, en une seule ligne :

CI : GIST : MESSIRES : IEhAnS : LI :
IOnES : ChRS : SIRES : DOV : PLESSIE :
AVS : ESVEnTEZ : QVI : TRESPASSA :
En : LAn : DE : GRACE : m. CC :
IIII : 88 : ET : VIII : PRIEZ : POVR : LI :
AMEN : + :

Ce qui veut dire : *Ci gît messire Jean le jeune, chevalier, sire du Plessis-aux-Eventés, qui trépassa en l'an de grâce* 1288. *Priez pour lui. Amen.* L'ouvrier chargé de graver ces caractères a mis par erreur des *s* à tous les mots qui sont au singulier, tels qu'à *messires*, *Jehans*, *Jones*, *chrs* et *sires*. Quant au lieu du *Plessis-aux-Eventés*, nous en ignorons la situation.

Sur l'autre tombe est représentée une femme qui a la tête couverte d'un grand voile, et les mains jointes; ses pieds, également tournés du côté de l'Orient, sont posés sur un petit chien épagneul. Au dessus de sa tête, dans les deux angles de la pierre, sont deux écussons; celui de son mari est à sa gauche, et le sien à droite qui est d'argent, au lionceau couronné, de gueules. On lit autour, en caractères gothiques, ces mots chargés d'abréviations, qui forment une seule ligne occupant les quatre côtés de la pierre :

+GTA:∂EO:PPLO:PRM:SPALIS:AMATX:ꝯ∂IT:

HOC:TVMLO:P∂ENS:PIA:CASTA:BEATX:I:∂E:

∂URnAIO:CARnALIT:HNC:GnAVIT:I:∂E:

PLESSEIO:S:ꝯIVGIO:COPLAVIT:QI∂:VALET:

HVIC:GENIS:LAVS:SPONSI:POPA:VLEBIS:

NVC:CINIS:ꝫ I∂:ERIS:MEMOR:ESTO:Q:

MORIERIS:+.

Voici comment nous avons lu cette inscription, où nous avons reconnu six vers léonins :

Grata Deo, popul*o*, primi specialis ama*trix*,
Conditur hoc tumul*o*, prudens, pia, casta Bea*trix*.

I. de Durnai*o* carnaliter hanc generav*it*.
I. de Plesseio sibi conjugio copulav*it*.

Quid valet huic gener*is* laus, sponsi pompa? valeb*is*.
Nunc cinis est, id er*is*; memor esto, quod morier*is*.

Nous traduirons ainsi cette épitaphe, où l'on aura remarqué l'affectation du poète de faire rimer deux à deux les vers, et même les hémistiches.

« Une femme agréable à Dieu, et chérie du peu-
« ple, mais spécialement remplie de l'amour divin :
« la sage, pieuse et chaste Béatrix est renfermée
« dans ce tombeau. Jean de Dournay lui donna la
« naissance, et les liens conjugaux l'unirent à Jean
« du Plessis. Que lui sert la gloire de sa race, et
« la fortune brillante de son époux? Passant, ton
« sort vaudra le sien : elle n'est plus que cendre,
« tu deviendras cendre comme elle; ne l'oublie ja-
« mais, parce que tu mourras. »

Sur la même tombe on lit encore, en une seule ligne courbée en ogive, au dessus de la tête de Béatrix :

m : ĨVGEnS : BIS : C·L·M·X·ꞇER : ꞇRIA : ∂ISCE: (BIS written above)

q̲. LANGVORE : G̃VI : MAIO : c̆CIAꞇA :

MIGRAVI :

Nous pensons que ces abréviations veulent dire :

Mille jungens bis
Centum, quinquaginta, decem bis, ter tria; disce
Quàm languore gravi Maio cruciata migravi.

Le poète paroît avoir voulu comprendre en entier dans le premier vers, l'époque de la mort de Béatrix, décédée 9 ans avant son mari, mais il aura été obligé de laisser *mille jungens bis* en dehors; ces trois mots suivis des deux autres vers qui sont exacts pour la mesure, peuvent se traduire ainsi :

« Apprends que succombant aux vives souffrances « d'une maladie de langueur, j'ai passé dans l'autre « monde, au mois de mai 1279. »

Paris.

M. Chauffard, graveur distingué pour l'élégance de son burin et le nombre de ses ouvrages, est mort à Paris dans le mois dernier, à l'âge de 78 ans. Chauffard, appelé souvent aussi *Chauffaret*, étoit né à Paris en 1729; il excelloit principalement dans la partie des ornemens. Il choisissoit ses sujets avec goût, et les exécutoit avec beaucoup de grâce et de facilité. Son burin étoit à la fois ferme, léger et transparent. Il méditoit un ouvrage sur la gravure, lorsque la mort l'a surpris. Il a gravé les planches des pièces relatives à *Herculanum*, insérées dans le *Voyage pittoresque d'Italie*, de M. l'abbé de Saint-Non, et elles sont exécutées avec intelligence : la *Vue du pont d'Orléans* et celle de la *Cascade de Brunoy*, deux pièces, d'après Desfriches; douze vignettes pour les œuvres de J. J. Rousseau.

Il a aussi travaillé pour le *Voyage pittoresque de la Grèce*, et gravé une des planches des *batailles de la Chine*, d'après le missionnaire *Jean* DAMASCENUS, père Augustin, et d'autres ouvrages.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

La reprise du ballet de *Paul et Virginie* continue d'attirer beaucoup de monde. On voit toujours avec plaisir cette composition intéressante et gracieuse, si parfaitement exécutée. *Vestris* est inimitable dans le rôle de Domingo; il est parfaitement secondé par Mademoiselle *Delille* qui fait celui de la Négresse. Madame *Gardel* paroît avoir seize ans dans le rôle de Virginie. Celui de Paul a été rempli par *Beaulieu* dont le talent étoit connu comme danseur, et qui vient d'en faire preuve comme mime. Il lui étoit d'autant plus difficile de réussir dans ce rôle, qu'il y remplace *Saint-Amant*, qu'une maladie de poitrine vient d'enlever à la fleur de l'âge: son succès doit tempérer les regrets excités par la perte d'un talent aussi aimable que celui de l'acteur qu'il vient de remplacer.

THÉATRE FRANÇAIS.

Les Capitulations de conscience, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 7 juin 1809.

M. de *Probincour* a trouvé un porte-feuille dans lequel il y a trois cent mille francs. Son intention

est de le faire afficher pour le rendre à son propriétaire: mais dans le moment même tout se réunit pour l'accabler; un procès le ruine; un ami, qui donnoit sa fille au jeune Probincour avec 100,000 fr. de dot, se dédit. Le porte-feuille pourroit raccommoder bien des choses; par un hasard singulier, les effets qu'il renferme ont doublé de valeur. L'incertitude de Probincour augmente, rendra-t-il, ne rendra-t-il pas le porte-feuille? Il consulte un procureur nommé M. *D'Escobar* qui est précisément celui de sa partie adverse, et qui flatte adroitement les passions du demandeur d'avis. Le porte-feuille ne sera donc pas rendu; mais le fils de Probincour, jeune officier plein d'honneur, fait sentir à son père la honte qu'il y a, même à balancer. Le porte-feuille sera rendu. Un incident change la face des choses. Le porte-feuille a été perdu par la partie adverse de Probincour, qui, selon lui, a gagné injustement son procès. Le porte-feuille ne sera pas rendu. Cette partie adverse est précisément le rival du jeune Probincour. . . . Les choses en étoient là lorsque le public impatienté a crié que l'on rendît le porte-feuille, et que l'on baissât la toile. Pendant quatre mortels actes, des signes d'impatience avoient éclaté, des applaudissemens avoient été donnés à quelques passages heureux; le cinquième acte n'a pas été joué.

Il est inconcevable qu'un homme d'esprit, à qui on doit tant de productions estimables, ait pensé à bâtir une comédie sur un fonds aussi pauvre et aussi peu comique. Le vide d'action et d'intérêt, la versification négligée, ont causé la chûte de cet ouvrage; mais c'est un échec que son auteur saura facilement réparer.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Monval et Sophie, ou *le nouveau Père de famille, drame en trois actes et en vers, joué le* 12 *juin* 1809.

Je parlois, à propos de *la Ferme du Mont Cénis*, des succès du *Drame*, et de la facilité avec laquelle on réussit quand on intéresse. La nouvelle pièce vient encore prouver combien il est plus facile de toucher les cœurs par des incidens extraordinaires et des situations exagérées, que de plaire par la peinture fidèle des mœurs et des caractères. Le nouveau Père de famille a fait verser des torrens de larmes. La salle de l'Odéon n'avoit point retenti d'autant de sanglots depuis *Misanthropie et Repentir.*

Deux jeunes amans, secrètement mariés, se font passer pour frère et sœur; ils reviennent s'établir chez leurs parens, et se disposent à faire l'aveu de leur faute. Mais le père de Sophie est un homme inexorable. D'un autre côté, un ami de la maison demande la main de cette jeune personne: la situation devient embarrassante, il n'y a plus à reculer; c'est lui-même que l'on prend pour confident; il s'attendrit, plaide avec chaleur la cause des époux imprudens, et obtient leur pardon.

La chaleur avec laquelle cet ouvrage a été joué, des vers heureux, des situations attendrissantes, lui ont fait obtenir un plein succès.

Firmin, *Perroud*, *Dugrand*, *Leborne*, mademoiselle *Delille*, ont joué avec beaucoup de talent et un ensemble parfait. L'auteur est M. AUDE.

L'Honnête Menteur, comédie en un acte et en prose, jouée le 5 juin.

Cet honnête menteur n'est pas comme celui de *Corneille*, qui ment par besoin de mentir. Il trompe les gens pour faire du bien; il fait passer des pauvres pour riches; en un mot, il ment avec les meilleures intentions du monde. Grâce à ses mensonges honnêtes un mariage se termine, et la pièce avec, selon l'usage. Le succès en est dû à des détails comiques, et à un bon rôle joué avec talent par *Chazelles*, acteur qui doit être pour ce théâtre une bonne acquisition.

L'auteur a gardé l'anonyme.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Coquette par nécessité, vaudeville en deux actes, joué le 17 juin.

Il pleut des vaudevilles, ils *tombent* comme la grêle. *La nécessité seule* peut faire pardonner à l'auteur de celui que nous annonçons d'avoir écrit, sans savoir pourquoi ni comment, des scènes aussi insignifiantes, et d'avoir rimé des lignes assemblées huit par huit.

La Coquette par nécessité est une tendre épouse qui s'est introduite dans un château fort, et employe un double déguisement pour sauver son mari prisonnier d'état; elle veut séduire le commandant de la forteresse et sa sœur; tantôt elle est une jolie femme, et tantôt un aimable cavalier; longtemps elle fait à son gré tourner les têtes; mais sa ruse est découverte,

et l'ordre de la délivrance de son époux arrive pour finir la pièce. Ce qu'il y a de plus étonnant, ce sont les couplets: nous allons citer la *chûte* de quelques-uns, pour donner l'idée de la poésie de *la Coquette par nécessité.* Elle s'écrie, en parlant de son double travestissement:

Moi qui n'ai jamais trompé,
Je trompe en ces lieux tout le monde.

Un autre couplet finit ainsi:

Et tous deux voudront m'épouser
Avant huit jours, je le parie.

Un troisième offre le *trait* suivant; elle parle de son confident:

S'il nous faut des parens, je pense
Qu'à lui seul il les fera tous.

Un quatrième ne le cède en rien aux autres. Voici les deux derniers vers:

Mon amour pour le créateur
Se porte sur la créature.

Le Commandant dit à la Coquette qu'il est étonné que sa sœur la prenne pour un homme; car, dit-il:

Quoiqu'en homme vous soyez bien,
Il vous manque encor quelque chose.

Tout est de la même force: la meilleure comédie

a peut-être excité moins de gaieté; les éclats de rire étoient universels : cependant la pièce n'a pu être achevée.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Petit Candide, ou l'Ingénu, vaudeville en un acte, joué le 12 juin.

Il s'en faut de beaucoup que ce *Petit Candide* ressemble à l'élève du Docteur Pangloss. Il peut cependant s'écrier avec lui que *tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes*, car l'indulgence avec laquelle il a été accueilli est la preuve d'optimisme la plus complète.

Candide arrive de Poitiers à Paris; il se présente chez son oncle, M. de *Marinville*, dont la femme, extrêmement impérieuse, est la maîtresse au logis. Il plaît à sa cousine *Agathe*, et déplaît à la tante qui a encore des prétentions à la beauté. Agathe, recherchée par M. *Pétrarque*, poète parasite et flatteur, employe le crédit de cet homme pour faire accueillir son petit cousin. Malgré ses gaucheries, Candide, à la recommandation du flatteur, est reçu comme secrétaire de Madame. En cette qualité, il est chargé d'inviter le notaire à dresser le contrat de mariage d'Agathe; mais, au lieu du nom de Pétrarque, Candide, sans malice, écrit le sien. Madame Marinville, qui signe la lettre, reconnoît trop tard qu'elle a été dupe, et découvre en même temps que le parasite se moquoit d'elle. Quelques couplets ont fait plaisir. L'auteur est M. Sewrin.

THÉATRE DE L'AMBIGU COMIQUE.

On donne à ce théâtre un mélodrame comique en trois actes, intitulé *le Siége du Clocher;* il repose pour un moment les amateurs du genre des conceptions colossales, des Souterrains, des Citernes et de toutes les Forêts passées et futures.

Le *Prince de la Néva*, joué le 20 juin, a obtenu quelque succès.

On voit dans ce nouvel ouvrage, un prince persécuté qui se cache dans une chaumière; un paysan qui se dévoue pour lui, d'autres qui sont prêts à le perdre, tout en cherchant à le sauver; des combats, des ballets; le proscrit triomphant de ses ennemis et même placé sur le trône : en un mot, tout l'assaisonnement d'un mélodrame. Les costumes moscovites, la décoration qui représentoit les bords glacés de la Néva, ont donné aux situations usées un aspect de nouveauté. Les paroles sont de M. Camaille; la musique de MM. Quaisain et Darondeau ; les ballets de M. Millot.

LIVRES DIVERS (*).

MINÉRALOGIE.

JOURNAL des Mines, *ou* Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent ; par MM. COQUEBERT-MONTBRET, HAÜY, VAUQUELIN, BAILLET, BROCHANT, TREMERY et COLLET-DESCOSTILS ; publié par le *Conseil des Mines* de l'Empire français. Numéros 143 et 144, Novembre et Décembre 1808. On s'abonne à Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n.° 17.

Le Numéro 143 contient : *Mémoire sur une nouvelle forme cristalline de Bismuth*, par M. HAUY. — *Description du cuivre phosphaté*, par M. HERSART : — *De la mesure des hauteurs par le baromètre.* — *Suite de l'Essai sur la Géologie du Nord de la France*, par M. J. J. Omalius d'HALLOY. — *Annonce du Dictionnaire allemand français contenant les termes propres à l'exploitation des mines, etc.*, par J. B. BEURARD. — *Annonce concernant les mines, les sciences et les arts.*

Le Numéro 144 contient : *Memoire sur la double réfraction de la lumière dans les cristaux diaphanes*, par M. DELAPLACE. — *Description minéralogique du département de la Haute-Garonne*, par M. BROCHIN. — *Suite de l'Essai sur la Géologie du Nord de la France*, par M. J. J. Omalius d'HALLOY. — *Fin de la notice*

(*) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

sur les Eaux et Boues thermales de Dax, Préchac, Saubusse et Tercis, par MM. Jean Thore et Pierre Meyrac. — *Table des articles contenus dans les six cahiers du Journal des Mines formant le second sémestre de* 1808, *et le vingt-quatrième volume de ce Recueil, et la Table des planches contenues dans ce volume.*

BOTANIQUE.

Journal de Botanique, rédigé par une Société de botanistes. Tome II, Numéro I, avril 1809, et Numéro II, mai 1809. Paris, chez Gabriel *Dufour* et Compagnie, libraires, rue des Mathurins S. Jacques, n.° 7. De l'imprimerie de J. B. *Sajou.*

Nous avons indiqué les divers articles qui composent le premier volume; celui-ci commence par un *Mémoire sur les Vesse-loups* ou *Lycoperdon ;* par M. C. H. Persoon. Après quelques remarques sur le nom de cette espèce de champignons, qui lui a été donné par Tournefort, et que Linné a adopté plus tard, l'auteur rectifie plusieurs dénominations données par Linné aux différentes espèces de ces plantes; il constitue ensuite les quatre familles des *Lycoperdons*, et réfute encore les opinions de plusieurs savans d'Allemagne qui ont voulu placer les champignons de la troisième famille qui sont tous petits et presque microscopiques, dans le règne animal, en les nommant *zoophytes aériens.* L'objet de ce mémoire étant seulement d'exposer les genres et espèces des deux premières familles constituées, nous y trouvons une

description exacte des vesse-loups dont la substance est ferme, charnue et ne subit aucun changement remarquable; tels que les truffes, les scléroties et l'erysiphe, et en second lieu des vesse-loups proprement dits; champignons qui sont d'abord charnus et deviennent ensuite presque aqueux; les genres appartenans à cette dernière division sont le *Pisolithus*, le *Scleroderma*, le *Lycoperdon*, la *Bovista*, le *Geastrum*, la *Battarea*, le *Tulostoma*, et l'*Onygena*. — Les plus remarquables de tous ces genres sont figurés sur les deux planches qui sont jointes à ce cahier. — *Extrait d'un rapport fait par* MM. Jussieu et Desfontaines, sur un mémoire lu à l'Institut, intitulé: *Nouvelles observations sur la physiologie des Algues maritimes*; par M. Lamouroux. — *Flore des environs de Paris*; par MM. Turpin et Poiteau. — *Cours complet d'agriculture pratique*, *d'économie rurale et domestique et de médecine vétérinaire*; par l'abbé Rosier; rédigé par ordre alphabétique, etc; par MM. Sonnini, Tollard, etc., etc. Ouvrage annoncé dans le *Magasin*. — *Icones pictæ specierum rariorum fungorum in synopsi methodica descriptarum à* C. H. Persoon, *ou Figures coloriées des espèces rares de champignons décrites dans l'ouvrage intitulé: synopsis methodica fungorum.*

Le Numéro II contient d'abord une Dissertation très-intéressante intitulée: *Observations sur quelques espèces de Cissampelos*; par M. *Aubert* du Petit Thouars. Cette plante grimpante a été décrite par *Pison*, qui le premier l'a figurée sous le nom américain de *Caapeba* dans son Histoire des Plantes du Brésil. « Elle possède, « selon lui, des vertus merveilleuses; elle est regardée « comme excellente contre la pierre, et passe surtout « pour être un spécifique assuré contre la morsure des

« serpens, d'où vient au Brésil le nom portugais de « *Cipo das cobras.* » Plumier la reconnut aux Antilles, et conserva dans son traité son nom américain, mais il en forma un genre et le plaça dans la huitième section de la sixième classe, celle des rosacées de la méthode de Tournefort. Linné en adoptant ce genre lui donna le nom de *Cissampelos;* nom dérivé du grec et qui signifie *lierre-vigne;* il la plaça dans la *Diœcie monadelphie* de son système. En réduisant à deux, les trois espèces de *Plumier*, il se doutoit : que l'une étoit la femelle de l'autre, quoiqu'on n'eût jamais observé dans les *plantes diœciques* que les individus mâles et femelles différassent entre eux autrement que par les parties de la fructification. L'auteur a trouvé une réponse, quoique inverse à cette question de Linné, et constitue les indices qui distinguent les individus mâles et femelles dans une espèce de ce genre; il l'a observé vivante, et fait apercevoir que, selon ses observations, son caractère diffère beaucoup de celui qu'a publié Linné. Il rectifie ensuite l'article de M. Poiret dans l'Encyclopédie, où le nombre des espèces de la *Pareira* qui est le *Caapeba*, est porté à cinq, et rapporte à la fin de la liste deux autres espèces de cette plante, l'une découverte par Thunberg, et l'autre figurée par Gærtner. — *Mémoire sur les Palmiers en général, et en particulier sur un nouveau genre de cette famille ;* par M. Palissot de Beauvois. On sait de quelle utilité est cet arbre sous tant de rapports aux hommes qui vivent dans les climats chauds où la nature le produit. A Saint-Domingue, il sert à la fois aux naturels à se préparer des cases de son tronc, des toits et des couvertures de son feuillage, et en même temps une boisson de la liqueur vineuse et très-agréable que renferme son tronc, et qui leur est de

la plus grande nécessité. Beaucoup de palmiers tels que les cocos et tous les palmiers nucifères leur fournissent encore une nourriture saine et agréable ; il en est d'autres enfin qui produisent de l'huile, et d'autres encore qui fournissent du sucre ; MM. Humbold et Bonpland nous en ont même fait connoître qu'ils nomment *porte-cire*, *ceroxylon andicola*. Le nouveau genre que M. Palissot de Beauvois nous fait connoître est la *Palma pinus* des anciens, et qui par la description qu'il en donne dans ce mémoire ne pourroit être joint au *Sagus Rumphii*, la seule espèce connue de ce genre; l'auteur lui donne le nom de *Raphie à vin*, *Raphia vinifera*, et la dit être très-abondante sur les bords des rivières qui comprend les deux royaumes d'Oware et de Benin; c'est un arbre de moyenne grandeur. Après en avoir fait la description, l'auteur détaille la manière dont les Nègres se servent de ses feuilles pour couvrir leurs cabanes, et les autres usages qu'ils font de son vin, semblable au vin de Palme, mais plus coloré et plus fort, et qu'ils nomment *Bourdon*. La description du caractère de ce genre se trouve à la fin de ce mémoire. — *Observations sur quelques genres à établir dans la famille des Champignons*; par N. A. Desvaux. A l'exemple de M. Persoon, l'auteur s'est occupé d'un essai sur la méthode la plus naturelle à suivre dans la distribution des genres des champignons ; il a fait pendant ce travail plusieurs observations qui s'éloignent de celles de M. Persoon, et qui tendent à constituer quelques nouveaux genres avec des espèces qu'il a placées dans des genres connus. C'est le *Phallus indusiatus*, de Ventenat, que l'auteur propose d'établir comme un nouveau genre sous le nom de *Dictyophora* (porte-réseau). Le second genre proposé sous le nom de *Ca-*

lostoma, est établi sur une espèce que M. Persoon a publiée sous le nom de *Scleroderma calostoma.* Le troisième *Podaxis* seroit constitué par une belle et singulière espèce de champignon dont on a fait un *Lycoperdon*, et le quatrième seroit composé sous le nom de *Plecostoma*, de plusieurs espèces de champignons renfermées dans le genre *Geastrum*, et qui s'éloignent beaucoup de leur caractère. Un cinquième genre *Myriostoma* est proposé par l'auteur pour le *Lycoperdon coliforme.* — *Tableau des espèces d'Eryngium, d'après l'ouvrage de* M. DELAROCHE (1). — *Cajetani* SAVI, *M. D. Botanicon Etruscum, sistens plantas in Etruria sponte crescentes.* — *Histoire des arbres et arbrisseaux qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la France;* par M. DESFONTAINES. — *Notice bibliographique sur* Pierre-Remy WILLEMET; par M. Justin LAMOUREUX, membre de l'Académie de Nancy (2).

AGRICULTURE.

COURS complet d'Agriculture pratique, d'économie rurale et domestique, et de médecine vétérinaire; par l'abbé ROZIER; rédigé par ordre alphabétique: Tome IV.e, in-8.o de six cent soixante pages: ouvrage dont on a écarté toute théorie superflue, et dans lequel on a conservé les procédés confirmés

(1) M. Millin en a donné un extrait étendu dans le *Magasin*, ann. 1809, t. 1, p. 400.

(2) On a aussi donné, dans le *Magasin*, beaucoup de détails sur la vie de ce savant.

par l'expérience et recommandés par Rozier, par M. Parmentier et les autres Collaborateurs que Rozier s'étoit choisis. On y a ajouté les connoissances pratiques acquises depuis la publication de son ouvrage, sur toutes les branches de l'Agriculture et de l'Economie rurale et domestique, par MM. Sonnini, Tollard aîné, Lamarck, Chabert, Lafosse, Fromage de Feugrè, Cadet de Vaux, Heurtault-Lamerville, Curaudau, Charpentier-Cossigny, Lombard, Chevalier, Cadet-Gassicourt, Poiret, de Chaumontel, *Louis* Dubois, *V.* Demusset, Demusset de Cogners et Veillard. Six volumes in-8.° de 600 pages chacun, avec le portrait de *Rozier*, celui de M. *Parmentier*, et trente planches gravées en taille-douce. Ce tome quatrième, de 660 pages, et qui comprend les lettres G O à M inclusivement, avec cinq planches (dont quatre doubles, gravées en taille-douce), est du prix de 7 fr. broché, pris à Paris, et 9 fr. par la poste, franc de port. Les tomes I, II et III sont chacun du même prix. Le tome V paroîtra incessamment. A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10; *Léop. Collin*, libraire, même rue, n.° 4, et *Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n.° 26.

TECHNOLOGIE.

Plantations des Routes et des Avenues : moyens de rendre les plantations perpétuelles. Brochure

in-8.°, avec une planche en taille-douce. Prix, 50 centimes.

Appareils perfectionnés propres à transvaser les vins et autres liqueurs, avec, ou sans communication avec l'air extérieur; inventés par M. Jullien; avec une planche représentant les appareils. Brochure in-12; 30 cent.

Description et usage d'un nouveau méridien à canon, composé par M. Regnier, conservateur du Dépôt central de l'artillerie : avec une planche; brochure in-12; 30 cent.

Ces trois mémoires sont extraits de la Bibliothéque Physico-Economique, années 1808 et 1809. Paris, *Artus-Bertrand*, libraire, éditeur de ladite Bibliothéque, acquéreur du fonds de *Buisson*, rue Hautefeuille, n.° 23.

STATISTIQUE.

Vienne. Précis historique; Description, Gouvernement, Finances, Commerce. A Paris, chez *Latour*, libraire, grande cour du Tribunat 1809, in-8.°, 83 pag.; 1. fr. 50 cent.

Cette brochure de circonstance n'est qu'un extrait des géographies les plus communes. L'auteur n'a connu aucun des ouvrages intéressans qui ont paru depuis quelques années à Vienne; on en peut trouver l'indication dans l'Histoire de la statistique et de la géographie qui paroît chaque année dans le *Magasin.*

VOYAGES.

Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire, ou Collection des voyages nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes; des relations originales, inédites, communiquées par des voyageurs français et étrangers; et des mémoires historiques sur l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, ainsi que sur le climat, les productions et le commerce des pays jusqu'ici peu ou mal connus; accompagnées d'un bulletin où l'on annonce toutes les découvertes, recherches et entreprises qui tendent à accélérer les progrès des sciences historiques, spécialement de la géographie, et où l'on donne des nouvelles des voyageurs, et de leur correspondance. Avec cartes et planches, gravées en taille-douce. Publiées par M. Malte-Brun (1). 9.e et 10.e Cahiers de la 2.e souscription.

(1) Chaque mois, depuis le premier septembre 1807, il paroît un cahier de cet ouvrage, accompagné d'une estampe ou d'une carte géographique, souvent coloriée. La première Souscription est complète, et coûte 27 fr. pour Paris, et 33 fr. par la poste franc de port. Les personnes qui souscrivent en même temps pour la première et deuxième Souscription, paient la première 3 fr. de moins. Le prix de l'Abonnement pour la seconde Souscription est de 24 fr. pour Paris, pour 12 cahiers, et de 14. fr. pour 6 cahiers. Pour les Départemens, le prix est de 30 fr. pour 12 cahiers, rendus francs de port par la poste, et de 17 fr. pour 6 cahiers. En papier vélin le prix est double. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10, à Paris.

Ces Cahiers contiennent une carte coloriée des Etats de la Maison d'Autriche en Mai 1809, et le plan hydrophique des îles d'Ertholm, avec les articles suivans : Aperçu de la Monarchie Autrichienne, d'après LIECHTENSTERN et HASSEL; par le *Rédacteur.*—Formation successive de l'Empire d'Autriche. —Etendue et population. — Description de l'Autriche, avec la Styrie, le Salzbourg, la Carinthie, la Carniole et Trieste. — Description physique de la Bohême avec la Moravie et la Silésie Autrichienne. — Description de la Hongrie y compris la Transylvanie; de la Croatie et de l'Esclavonie; de la Gallitzie ou Pologne Autrichienne. — Lettre sur Avignon. —Revue de plusieurs ouvrages nouveaux sur la Hongrie. — Tableau de Vienne en Autriche; par le *Rédacteur.*—Sur les tours de force et d'adresse usités parmi les Hindous, par le colonol IRONSIDE, traduit de l'anglois. — Tableau physique des Asturies, d'après un ouvrage espagnol du Docteur CASAL. — Description de l'île de Bornholm et des îlots d'Ertholm situés dans la mer Baltique; par le *Rédacteur.* —Extrait du Voyage d'Entrecasteaux à la recherche de Lapeyrouse. — Précis historique sur Souwarow; et les articles des Bulletins.

VOYAGE pittoresque de la Grèce ; tome second, première partie. Paris, chez *Tillard*, graveur, rue de Massillon, cloître Notre-Dame. 1809; grand in-folio, de 176 pages.

Plus de vingt ans se sont écoulés depuis la publication du premier volume de ce précieux et magnifique ouvrage ; l'auteur consacre les premières

pages du second volume, dont nous annonçons en ce moment la première partie, à l'exposition des circonstances malheureuses qui en ont été la cause, et rappelle ensuite rapidement quel étoit l'état de nos connoissances géographiques sur la Grèce, lorsqu'il a cherché à les rectifier et à les accroître.

Dans le premier volume l'auteur s'étoit arrêté à Smyrne; dans celui-ci il se rend de Smyrne à Pergame. La description de cette route le conduit d'abord à parler de l'émigration des Æoliens qui eut lieu soixante ans environ après la destruction de la ville de Priam, à l'époque du retour des Héraclides dans le Péloponnèse; de leur établissement dans l'île de Lesbos, et sur le continent opposé; et de la fondation de Cyme, et des autres villes de l'Æolide. Il fait ensuite une courte excursion sur les ruines de Cyme, qu'il est allé visiter, en se détournant un peu de son chemin. L'auteur entre dans beaucoup de détails au sujet de Pergame. Il retrace d'abord succinctement l'histoire de cette ville et de ses rois, jusqu'à l'époque où elle tomba au pouvoir des Romains, et recherche ensuite les vestiges de ses monumens antiques. Nous remarquerons parmi ces monumens deux masses coniques d'un énorme volume, évidemment élevées par les hommes, qu'il rencontra à une demi-lieue de Pergame; Spon et Wheler les avoient prises pour des éminences factices qui avoient porté des forteresses destinées à défendre les approches de la ville; mais l'auteur fait voir que c'est un genre de tombeau, dont il existe un grand nombre en Grèce et en Italie, ainsi que dans le Nord de l'Europe, et dans toutes les contrées occupées ou envahies par des nations Scythes. Nous citerons encore le temple d'Æsculape, un gymnase et un amphithéâtre, dont

on voit les restes à Pergame; un grand vase de marbre blanc orné d'un bas-relief circulaire sur lequel sont représentés des jeux asclépiéens, c'est-à-dire en l'honneur d'Æsculape; et vingt médailles de Pergame, dont l'auteur donne la représentation et la description. L'auteur dit aussi un mot de l'état actuel de la ville de Pergame et de ses habitans, et passe ensuite à la description d'un *Khan* ou *Kiarvanseraï;* il présente, à ce sujet, des observations sur l'hospitalité ancienne et moderne, qui sont du plus grand intérêt: cet article écrit avec une éloquence touchante, a été inséré en entier dans ce Numéro du Magasin Encyclopédique (1).

Deux des compagnons de voyage de l'auteur ayant été attaqués d'une fièvre violente, il est obligé de quitter Pergame et de gagner avec eux Mytilène dans l'île de Lesbos, pour les envoyer de là à Smyrne où ils pouvoient trouver les soins et les secours qui leur étoient nécessaires. Il se rembarque après cela à Mytilène pour visiter la côte de l'Æolide. Il passe devant Phocée, traverse le golfe Sandarli, où les vents du nord l'empêchent de pénétrer, et mouille au milieu des îles Arginuses, parage célèbre par la victoire qu'y remporta la flotte d'Athènes sur celle de Sparte. Il en repart bientôt et continue sa route le long de la côte; il passe devant Atarnée, aujourd'hui Dikeli-keui, et Attéa, aujourd'hui Agiasma-keui, s'engage au milieu des îles Hécatonnèses, et mouille en face du bourg bâti sur la plus grande de ces îles appelée Mégalo-Mosco-Nisi, la grande île Mosco, anciennement Pordo-Sélène ou Poro-Sélène, et qui contenoit une petite ville du même nom. L'auteur fait mention des médailles de cette ville, qui ont été récemment

(1) *Supra*, p. 336.

découvertes, et dont une fait partie de la précieuse collection de M. Cousinéry. Il pénètre de là dans le golfe d'Adramytti, et arrive à Héraclée, aujourd'hui Kidonia, où les Grecs ont établi des écoles et cherchent à ressaisir des moyens de prospérité et d'instruction, et un peu au-delà de laquelle étoit Cisthéna, ville déja détruite du temps de Strabon. D'Héraclée il se rend par terre à Pelle-keui, autrefois Coryphas, non loin du cap Pyrrha, où Vénus avoit un temple qui faisoit donner à ce canton le surnom d'*Aphrodisius*. De là il va à Kémer, ville située à 1750 toises de la mer, et qui paroît entièrement nouvelle, quoique l'auteur y ait trouvé des débris antiques qui paroissent être les vestiges d'un temple peu connu, ou de quelque maison de plaisance. L'auteur arrive ensuite à Adramyttion, ville fondée par les Lydiens, et qui aujourd'hui est à 4000 toises de la mer, quoique jadis elle en étoit beaucoup plus rapprochée : il donne au sujet de cette ville quelques détails historiques qui sont fort curieux. D'Adramyttion il se rend à Chrysa, ville célèbre par son temple d'Apollon Smintheus, et de là au village d'Antandros, près duquel on retrouve quelques vestiges d'un temple de Diane, qui, placé au milieu d'un bois sacré, étoit desservi par les habitans d'Antandros. Dans le voisinage de ce village et d'Adramyttion est l'emplacement de Thèbes, inhabitée dès le temps de Strabon, mais reconnoissable par les débris qu'on y retrouve encore : l'auteur se détourne un peu de son chemin pour aller le visiter ; puis, le reprenant, il arrive à Assos.

Ici l'auteur interrompt la narration de son voyage, pour faire place à une description très-détaillée, géographique et historique de l'île de Lesbos et de ses villes principales, et donner en même temps

quelques notices sur les monumens antiques qui s'y rencontrent. Vient ensuite la description de la ville d'Assos, dont la situation heureuse et magnifique ne le cède à aucune autre ville; l'auteur dit, à cette occasion, quelques mots du *lapis sarcophagus* que l'on trouvoit, au rapport de Pline, dans les environs d'Assos, qui avoit la propriété de détruire les corps, et dont on faisoit des tombeaux; et comme il va bientôt quitter les côtes de l'Æolide, il donne ici la représentation et la description des médailles de l'Æolide, au nombre de vingt-huit. Cette description est suivie de celle du Cap Baba, autrefois le promontoire Lecton, qui semble avoir marqué les limites de l'Æolide et de la Troade. « Ici, dit « l'auteur, le voyageur peut déja prendre une pre- « mière idée de l'exactitude d'Homère, et du soin « qu'il met à peindre fidèlement le pays qu'il a « rendu si célèbre; » et il entre dans quelques détails pour établir cette assertion.

Au Cap Baba, l'auteur s'embarque pour aller reconnoître les côtes de Thrace, des îles de Samothrace, d'Imbros, etc., dont il donne la description, précédée d'une notice historique sur la Thrace. Il commence par ce pays, il fait en même temps des recherches sur la marche de l'armée de Xercès à travers ces contrées, et donne des notions sur leur état actuel et sur l'existence des peuples qui les habitent. L'article sur l'île de Samothrace, le conduit à parler des mystères de Samothrace et des Dieux Cabires; et au sujet de l'île de Lemnos, il fait des recherches sur ses anciens volcans et sur l'île de Chrysès, que l'infortune de Philoctète a rendu célèbre, qui a été engloutie par la mer vers l'an 197 avant J. C., et qui ne se retrouvoit plus, mais que

l'auteur a reconnue sous les eaux. A la fin de cet article sur l'île de Lemnos, l'auteur s'occupe du mont Athos, situé dans la Macédoine, et que l'on aperçoit des côtes de l'île. Les poëtes et les historiens de l'antiquité se sont plûs à célébrer l'extrême élévation de cette montagne, et ils la concluoient de ce que son ombre se projetoit sur une grande partie de l'île, et même jusqu'à la ville de Myrina. L'auteur présente à ce sujet ses propres observations et les calculs de M. Delambre, desquels il résulte qu'en admettant la distance que les anciens eux-mêmes supposoient entre Myrina et l'Athos, l'ombre de cette montagne pourroit parvenir à Myrina, sans que pour cela l'Athos eût une très-grande élévation.

L'auteur fait aussi la description de l'isthme du mont Athos, et l'accompagne de recherches sur le canal creusé par Xercès à travers la montagne, et dont on distingue encore des vestiges, quoique les sables l'aient comblé en beaucoup d'endroits. Il termine cette partie du second volume par la représentation et la description de deux pierres gravées inédites, représentant Philoctète blessé, rafraîchissant la plaie de sa jambe avec une aile de pigeon, et Hercule tuant Diomède; de 37 médailles des villes de Thrace; de deux inscriptions trouvées, l'une à Serrhès, sur les confins de la Thrace et de la Macédoine, l'autre dans l'île de Phasos; et de trois inscriptions isopsèphes trouvées dans les ruines de Pergame.

Les planches qui ornent cette première partie du second volume sont, comme celles du premier volume, supérieurement bien gravées, et font honneur au burin de MM. *Denys* ROUSSEAU, DECQUEVAUVILLIER, VARIN, DAMBRUN, DOUDAN, P. F. TARDIEU, DEGENTH et BARNES, qui y ont contribué. Elles sont

au nombre de seize, et représentent les objets suivans: plan de la ville de Pergame; ruines d'un gymnase à Pergame; restes d'un amphithéâtre à Pergame; vase de marbre blanc à Pergame; médailles de Pergame; plan d'un Khan ou Kiarvanseraï; vue de l'intérieur d'un Khan; carte de l'île de Metelin, autrefois Lesbos, et du golfe d'Adramyti; plan des ruines d'Assos; vue restaurée de la ville d'Assos; médailles des villes de l'Æolide; vue du cap Baba, autrefois Lecton; carte des îles de Lemnos, Imbros, Samothrace, et des côtes voisines; carte de l'île de Lemnos; plan de l'isthme du mont Athos; médailles et pierres gravées relatives aux îles de Lemnos, Imbros, Samothrace, et aux villes maritimes de la Thrace.

Les autres livraisons seront publiées dans le cours de cette année : voici comment M. de Choiseul les annonce lui-même.

Seconde livraison.— Carte générale des états de Priam; expédition des Grecs contre Troie; véritables motifs de cette guerre; certitude de cette époque, malgré les circonstances fabuleuses qui ont fait naître le scepticisme de quelques écrivains. Premières notions sur la direction de la chaîne de l'Ida, sur le mont Gargare, et sur les fleuves si fameux qui en découlent.

Peu de succès des premières et trop rapides recherches de l'auteur, en 1776; exposé des moyens qu'il a pris depuis, pour reconnoître tous les lieux chantés par Homère, et en faire lever les cartes les plus exactes.

Carte de la plaine de Troie; premières notions sur les monumens homériques qui y existent encore, tels que les tombeaux d'Ilus, d'Ajax, d'Achille, etc. Cours du Scamandre et du Simoïs; les sables cha-

riés par celui-ci ont comblé le golfe où mouilla jadis la flotte des Grecs.

Recherches sur les passages de l'Iliade qui s'appliquent encore aujourd'hui fidèlement à la nature et aux détails du terrain.

Carte de l'emplacement de l'antique Ilion. Portes Scées, Erineos. Tombeaux troyens. Vers de Lucain, dont on a tiré de fausses conséquences, et qui, mieux entendus, prouvent que l'on connoissoit à cette époque l'emplacement d'Ilion, qu'il existoit encore des vestiges de ses édifices. Combat d'Achille et d'Hector. Examen de plusieurs passages de Virgile.

Deux coupes prises sur l'emplacement d'Ilion ; vue de la montagne d'Ilion. Hauteur escarpée de l'Acropolis. Fable du cheval de Troie, diversement expliquée par les anciens.

Sources du Scamandre ; fidélité de la description qu'en fait Homère ; honneurs rendus à ce fleuve, qui, toujours égal, promène lentement ses eaux dans la plaine. Vue du mont Gargare et du Simoïs, torrent impétueux qui souvent inonde la campagne, et y porte les sables détachés des montagnes. Autre vue du Gargare. Examen d'un passage de Diodore. Vallée de Thymbra. Vue, plan et coupes du tombeau et du temple d'Ajax, dont les fondemens existent encore près du cap Rhétée.

Vue, plan et coupes du tombeau de Festus, favori de Caracalla ; objets trouvés dans ce tombeau élevé près du cap Sigée.

Vestiges du tombeau et du temple d'Achille. Monument de Patrocle. Vue du cap Sigée et du château turc nommé Koum-Kalessi.

TOME III. *Troisième livraison.* — Fragmens d'un bas-relief de la plus haute antiquité; inscriptions; fragment du temple de Minerve, à Sigée.

Carte du camp des Grecs, adaptée au terrain actuel, et composée à l'aide de tous les passages d'Homère, d'où l'on peut inférer la position des troupes et des vaisseaux. Carte de ce même port et de la plaine de Troie, sur laquelle sont marquées les diverses positions des troupes græcques et des troupes troyennes. Analyse succincte de ces deux cartes. Quelques observations sur les poèmes d'Homère, et sur les mœurs des peuples, dont il a chanté les exploits.

Nouvelle ville d'Ilion, fondée par une colonie æolienne, après la destruction de l'antique Ilion; sa position; ses ruines; précis de son histoire. Médailles de cette ville, qu'Alexandre, Sylla, César, et plusieurs empereurs romains comblèrent de bienfaits; inscriptions trouvées dans ses ruines.

Plan de la ville d'Alexandria-Troas, bâtie par les successeurs d'Alexandre. Vue des thermes de cette troisième ville de Troie. Vue de Tenedos; tombeau de Protésilas; ruines d'Eléonte, dans la Chersonèse de Thrace.

Vue des châteaux des Dardanelles, de Gallipoli, etc.

Superbe carte de l'Hellespont, levée sur les lieux, et assujettie aux observations astronomiques répétées durant plusieurs années, tant à Constantinople qu'aux Dardanelles.

Pont construit sur l'Hellespont, par Xercès. Villes de Sestos, d'Abydos, de Lampsaque; carte de la Propontide, etc.

Après avoir publié les volumes qu'il annonce aujourd'hui, l'auteur décrira la ville de Constantinople

et les rives du Bosphore, dont il possède des cartes levées sous ses yeux avec une rare exactitude : elles sont accompagnées d'un grand nombre de vues, de plans, et d'une collection de costumes turcs et grecs dessinés avec goût et vérité. Ces nombreux dessins furent envoyés successivement à Paris, et gravés par les meilleurs artistes. Des recherches curieuses sur les anciens monumens de Constantinople feront connoître les changemens qu'à subis, à diverses époques, cette capitale de l'Orient, et rappelleront des faits instructifs, ou peu connus.

La description de Constantinople et de ses environs étant terminée, l'auteur s'empressera d'arriver dans la contrée plus célèbre encore, qui fut le premier but de ses voyages ; il conduira ses lecteurs à Athènes, et les fera jouir, par des plans et des dessins multipliés, des monumens précieux qui ont échappé à la destruction.

A l'aide d'une carte détaillée de l'Attique, et qui a été levée et corrigée à diverses reprises sur le terrain, on reconnoîtra tous les points consacrés dans les annales de la Grèce : l'on pourra retrouver, ou aider l'imagination à reconstruire, les monumens décrits par Pausanias, dont le voyage pittoresque sera le commentaire le plus clair et le plus exact.

On passera ensuite dans le Péloponèse, qui sera décrit avec le même soin, et dont il sera donné une carte aussi fidèle que celle de l'Attique. Les lieux qui excitent le plus la curiosité, seront présentés dans un grand nombre de charmans dessins de M. Fauvel, artiste qui, au talent le plus agréable, joint une grande intelligence, et qui se trouve aujourd'hui honorablement fixé à Athènes, après avoir passé presque toute sa vie à parcourir la Grèce.

Enfin, après avoir ainsi visité le Péloponèse, le lecteur sera conduit au détroit des Thermopyles, dans les champs de Pharsale; il traversera la belle vallée de Tempée; l'Ossa, le Pélion; il passera au pied de l'Olympe, reconnoîtra toute la Macédoine, et suivra sur les lieux, clairement reconnus, les campagnes de Paul-Emile: il admirera avec quelle fidélité Polybe et Tite-Live ont peint cette contrée, avec quelle clarté ils ont décrit les opérations militaires qui renversèrent le trône des rois de Macédoine (1). G. J. O.

(1) On ne propose point en ce moment à ceux qui ont le premier volume, de prendre des engagemens trop étendus, et l'on se borne à leur offrir trois livraisons, qui coûteront chacune 60 fr., bien cartonnées. Ils resteront maîtres de ne point souscrire pour la suite, et ils auront toutefois un ouvrage complet, puisqu'il offrira la description des îles de l'Archipel, et celle de la Grèce Asiatique.

On croit devoir avertir que les livraisons ne pourront pas être toutes assujetties à des divisions régulières: l'étendue du texte, et le nombre des planches devant dépendre de la nature des sujets qui y sont traités, c'est l'ensemble du volume, que sous ce rapport il conviendra de juger. L'on croira sans peine que l'auteur, après de grands sacrifices faits à l'amour des arts, ne négligera rien pour donner à son ouvrage tout l'intérêt dont il est susceptible.

Les exemplaires seront tous semblables, et imprimés avec des caractères neufs, sur de très-beau papier. M. Tilliard aura le plus grand soin de délivrer les épreuves conformément à la date des demandes qui lui auront été adressées, et répondra des exemplaires qu'il aura fournis directement.

On ne tire des volumes annoncés, et l'on ne tirera des suivans, qu'un nombre d'exemplaires égal à celui auquel on a lieu de croire que le premier se trouve réduit par suite des événemens.

Ceux qui, ayant le premier volume, ne seroient pas dans l'intention d'en acquérir la suite, attacheront sans doute peu

HISTOIRE.

HISTOIRE des Généraux qui se sont illustrés dans la guerre de la révolution ; par A. CHATEAUNEUF, Quatorzième partie. Paris, 1809 ; in-8.°, 124 pages.

Les généraux dont la vie est comprise dans ce volume sont : l'*Espinasse*, *Rampon*, *Casabianca*, *Suchet*.

RECHERCHES historiques sur le Temple. Notice dans laquelle on traite de l'origine de cet enclos, maison chef d'ordre du ci-devant Grand-Prieuré de France, de son état à l'époque de la révolution et de son état actuel ; par E. J. J. BARILLET. A Paris, chez Gabriel *Dufour* et Compagnie. 1809 ; 1 vol. in-8.° de 224 pages.

MYTHOLOGIE.

HISTOIRE des Dieux, des demi-Dieux et des Héros adorés à Rome et dans la Grèce ; par J. Fr. LE PITRE, ancien professeur de rhétorique en l'Université de Paris, et chef d'une école secondaire

de prix à ce volume isolé. S'ils veulent le reporter à M. Tilliard, il leur rendra sur le champ le prix qu'ils en ont autrefois donné.

Aussitôt que la première livraison paroîtra, on pourra la voir chez M. *Tilliard* ; et pour la commodité du public, il en sera déposé des exemplaires chez M. *Mongies* le jeune, libraire, au Palais-Royal, galerie de bois, n.° 208.

Il se chargera aussi des commissions de ceux qui voudroient acquérir le premier volume.

du département de la Seine. 1 vol. in-12 broché. Prix, 1 fr., et 1 fr. 40 cent. franc de port. A Paris, chez H. *Nicolle*, à la Librairie stéréotype, rue de Seine, n.° 12.

Instruire en amusant, c'est là le but de ce recueil, destiné particulièrement aux enfans, et surtout aux jeunes demoiselles qui sans pouvoir étudier les auteurs anciens, veulent avoir l'intelligence des noms et des termes mythologiques qui se rencontrent dans leurs lectures. Les autres ouvrages de ce genre sont, selon l'auteur, trop étendus ou trop savans pour cet effet, ou ils manquent leur but, à cause de la sécheresse du style qui rebute les enfans auxquels ils sont destinés.

L'auteur a donc fait un choix des principaux Dieux dont il rapporte en peu de mots l'histoire, le culte, les attributs, et il cite les différens objets auxquels ils présidoient. Il donne ensuite un abrégé de l'histoire des principaux demi-Dieux et Héros de l'antiquité.

Plus les ouvrages sont courts et plus les faits qu'ils présentent doivent être substantiels, exacts et précis. Il nous paroît que l'auteur de cet écrit n'a pas remonté aux sources; il a admis plusieurs faits qui ne sont pas consacrés dans les traditions mythologiques, et qu'il a puisés dans les interprétations de Bannier et d'autres auteurs modernes. Par exemple, il confond *Cybèle* avec *Rhéa*; il indique des symboles et des attributs qui n'appartiennent pas aux Dieux dont il parle; ainsi il répète encore que l'on donne à Saturne des ailes, un sablier, et qu'il a près de lui un serpent qui se mord la queue, tandis qu'il n'y a pas un seul monument où il soit figuré avec ces sym-

boles; il dit qu'on figure Jupiter avec une *couronne* sur la tête. Ce mot, sans épithète, indique une couronne radiée ou royale, et jamais Jupiter n'est ainsi représenté. A l'article de Cérès, il prétend qu'on lui donne plusieurs mamelles, et c'est Diane d'Ephèse seulement qui est ainsi figurée. C'est dans les attributs des Muses qu'il commet encore plus de méprises; selon lui, Clio tient une trompette et un livre. Jamais les poètes ni les artistes n'ont donné la trompette à Clio, et elle doit tenir dans la main un *rouleau*, et non pas un livre. Melpomène selon lui tient une *coupe pleine de poison* et un *poignard*, tandis qu'elle doit au contraire tenir le masque Herculéen, la massue, et qu'on la voit quelquefois, non avec le poignard, invention du théâtre moderne, mais avec l'épée héroïque que les antiquaires appellent *Parazonium*, etc. etc. Comment croire que dans le dix-neuvième siécle, après tant d'ouvrages excellens écrits sur cette matière, on vienne encore répéter à la jeunesse des erreurs de ce genre; nous croyons malheureusement cet ouvrage plus propre à égarer son jugement qu'à le former, et nous engageons son estimable auteur, qui se distingue par la manière avec laquelle il enseigne les langues anciennes, à le revoir et à le corriger avec soin. A. L. M.

* Kunst-Mythologie. Erster Abschnitt: Mythologie des Zeus. Skizzen zu 24 Vorlesungen im Winter 1809. Bloss als Manuscript fur die Theilnehmer. Dresden 1809. C'est-à-dire : Mythologie de l'art. Première partie. Mythologie de Zeus. Esquisses d'un cours de 24 séances pour l'hiver 1809, pour servir de manuscrtt aux auditeurs. Dresde, 1809.

ARCHÆOGRAPHIE.

Ueber den Antinoüs: c'est-à-dire, Mémoire archæographique sur les Monumens antiques qui représentent Antinoüs; par *Conrad* Levezow. Avec 12 planches. A Berlin, 1808, chez F. Frédéric *Weiss*. In-4.°.

Il y a sept ans que M. Levezow a publié un ouvrage dans lequel il a examiné les pierres gravées antiques sur lesquelles on a représenté *l'enlèvement du Palladium* (1). On sait combien il est utile pour l'étude de l'antiquité et particulièrement pour l'histoire de l'art, de ranger les monumens d'après un système indiqué par eux-mêmes. Le nombre des statues, des bustes, des reliefs, des pierres gravées et des médailles qui représentent Antinoüs, et qui se sont conservés jusqu'aujourd'hui, est considérable. On place plusieurs de ces ouvrages parmi les plus beaux et les plus remarquables monumens qui existent; et, s'ils ne méritent pas tous cette préférence, il n'y en a cependant aucun qui ne soit curieux par la singularité de la composition ou la variété des attributs. Ils attestent l'état des arts dans une des dernières époques de l'empire romain; ils constatent les récits des auteurs sur quelques événemens qui ont eu lieu dans ces temps; enfin ils donnent des éclaircissemens sur quelques points de la religion ancienne, et sur le rapport qu'elle avoit avec les arts. Voilà les raisons qui ont engagé M. Levezow à faire de nouvelles recherches sur un sujet dont

(1) On en a donné un extrait dans le *Magasin Encyclopédique*, ann. 1802, t. 6, p. 358.

quelques parties ont été si bien approfondies avant lui par *Buonarroti*, *Spanheim*, *Winkelmann*, *Eckhel*, *Rasche*, *Visconti*, *Guattani*, *Bracci*, et d'autres savans illustres parmi lesquels il place l'Auteur de ce Journal. Faire de nouvelles recherches sur le même sujet, après de tels prédécesseurs, est une tâche aussi difficile qu'honorable. Voyons comment M. Levezow s'y est pris, et comment il a réussi.

Il commence son traité par jeter un coup d'œil sur les vices qui sont venus de l'Asie ou de la Grèce, et ont porté atteinte à la grandeur des Romains. Ce sont principalement les Empereurs qui ont flétri leur mémoire par l'amour des garçons. Hadrien est assez bien caractérisé par l'expression de son biographe Spartien : *in voluptatibus nimius*. Antinoüs, le célèbre favori d'Hadrien, étoit né à Bithynie, ville de la province de Bithynie dans l'Asie Mineure. Son origine étoit probablement obscure, puisqu'on ne l'a pas fait connoître. Sa beauté le fit admettre au nombre des jeunes gens attachés au service de l'Empereur, qui conçut une telle passion pour lui qu'il ne pouvoit jamais s'en séparer. Ce fut dans un des voyages qu'Hadrien faisoit en Arabie et en Ægypte, qu'il perdit son favori qui tomba dans le Nil. Antinoüs mourut probablement dans l'an 878 de Rome, sous le consulat d'Aviola et de Pansa, c'est-à-dire, 122 après J. C.; du moins, c'est ce qu'a dit l'Empereur lui-même dans sa Biographie, qu'il avoit donnée sous le nom de l'affranchi Phlegon. Les autres récits qui ont été répandus sur sa mort sont probablement dus à des flatteurs qui prétendent qu'Antinoüs s'étoit sacrifié pour sauver la vie de son maître. Malgré les expressions de Dion (2)

(2) J'ai discuté, dans mes *Monumens antiques inédits*, t. 2, p. 153, cette opinion. Hadrien peut avoir eu pour Antinoüs une

qui pourroient faire soupçonner le contraire, M. Lévezow adopte l'opinion que la mort d'Antinoüs est un effet du hasard. La perte de son favori fit une impression si profonde sur l'Empereur qu'il s'abandonna à un excès de douleur et de plaintes; il voulut encore que tout son Empire prît part à ce triste événement, et adoptât le culte qu'il préparoit à Antinoüs. L'ancienne ville de Besa près de laquelle l'onde l'avoit englouti, et où il fut enterré, selon les Saints-Pères, changea son nom pour celui d'*Antinopolis*, c'est-à-dire, *ville d'Antinoüs*. Hadrien y fit ériger plusieurs nouveaux édifices; il l'embellit, et augmenta par une nouvelle colonie le nombre de ses habitans. Mais ces monumens ne suffisoient pas pour soulager le cœur profondément blessé de l'Empereur. Il fit encore élever en l'honneur de son favori, des temples et des statues. Il le fit mettre au rang des Dieux, et institua des jeux en sa mémoire; il fit frapper plusieurs médailles avec son image, et donna même son nom à une constellation. Tous ces faits prouvent suffisamment l'aveugle passion de l'Empereur; elle excita contre lui de vifs reproches, et les Saints-Pères en profitèrent pour attaquer la superstition et les folies de la religion payenne. Cependant c'est à ces folies et aux vices d'Hadrien, que nous devons un grand nombre de monumens de toute sorte, qui sont très-intéressans pour la connoissance des arts dans l'antiquité.

passion déréglée, sans que cela exclue la preuve de dévouement que ce favori lui donna en immolant sa vie pour la sienne, d'après une superstition très-ancienne et qui duroit encore. Ce dévouement me paroît pouvoir seul expliquer la manière dont Hadrien voulut consacrer la mémoire de son favori, et l'espèce de démence avec laquelle toutes les provinces de l'Empire reçurent ce nouveau culte. A. L. M.

Pour en faciliter l'examen, M. Levezow les distribue en trois classes. La *première* renferme tous les monumens qui représentent le portrait d'Antinoüs, sans autres attributs et modifications, qui pourroient le faire ranger parmi les figures idéales; la *seconde* contient ceux où on voit Antinoüs dans le caractère d'une divinité ou d'un héros ; à la *troisième* enfin, appartiennent tous les ouvrages qui nous montrent Antinoüs dans le caractère plus ou moins idéalisé de quelque divinité.

Avant d'entrer dans le détail de la première classe des monumens représentant Antinoüs, l'auteur fait quelques observations sur les traits généraux et particuliers par lesquels on peut reconnoître sans erreur le jeune Bithynien. Les anciens artistes, dit-il, ont scrupuleusement observé dans les figures des Dieux et des hommes une constante ressemblance, quand leurs caractères relatifs étoient distinctement établis par les arts ou par la poésie. Ce principe est tellement sûr, que quand ces caractères ont été observés, on ne peut jamais douter du sujet d'une statue ou d'un autre monument, quelque mal travaillé qu'il soit. Si l'ancien artiste a encore ajouté à son ouvrage le nom du sujet, ou qu'on ait trouvé dans la suite l'inscription qui lui est relative, ce sujet devient encore plus incontestable. Il existe un nombre considérable de monumens qui représentent Antinoüs, et c'est une obligation qu'on a à M. Levezow, d'avoir mis à la tête de l'examen de ses images une description distincte et détaillée du caractère qu'il porte sur tous ceux qui lui ont été consacrés.

« L'expression d'une innocence, qui n'est troublée « par aucune passion véhémente, mais dont l'attrait « est augmenté par une teinte de mélancolie et de

« sensibilité, se réunit dans Antinoüs au beau « corps d'un jeune homme d'environ dix-sept ans. « La tête forme un ovale dont la partie supérieure « est composée d'un crâne extrêmement large qui « dépasse de tous les côtés la base de la partie in- « férieure, laquelle se termine en une pointe arrondie. « Le sommet de la tête est couvert d'une chevelure « épaisse et ronde; elle ne se frise ni sur la nuque « qui est pleine et molle, ni sur le front qui est large « et vigoureux, mais elle y descend tout simplement, « et n'est crêpée qu'à la pointe des cheveux. Les « yeux sont enfoncés et ont des sourcils étroits et « doucement arqués. Ils sont très-distinctement mar- « qués sur le grand monument de sculpture qui « porte l'image du favori d'Hadrien. On retrouve « dans les yeux cet ὑγρὸν (3) qu'on observe dans « ceux de Vénus, et ils ont les paupières ouvertes plutôt « horizontalement qu'en arc; le nez se joint presque « verticalement au front, et il est formé d'après les « belles proportions grecques. La lèvre supérieure, à « prendre du nez jusqu'à l'ouverture de la bouche, « est étroite. D'ailleurs, les lèvres fortes et arron- « dies, caractérisent bien la bouche qui s'élargit « un peu. Des joues pleines, qui deviennent de « plus en plus étroites vers le menton qui est rond, « couvrent les côtés du visage où tout est attrayant et « gracieux. Quant aux proportions du reste du corps, « elles sont belles, mais pas tout-à-fait si déliées que « celles d'Apollon, ni si grêles que celles de Mer- « cure, qui a plutôt des muscles fortifiés par les exer- « cices du gymnase. Les muscles d'Antinoüs sont pleins « et moux presque comme ceux de Bacchus. Sa belle

(3) Ce mot signifie *humide*.

« poitrine est pourtant plus large qu'arrondie; le « ventre, les hanches et la partie supérieure des « jambes, se distinguent particulièrement par des « muscles élastiques et voluptueux, qui tiennent le « milieu entre la mollesse efféminée de Bacchus, et « la gracilité d'Apollon, et qui appartiennent aussi bien « à l'adolescence qu'à la virilité. » Voyons à présent les différentes classes des monumens d'Antinoüs.

I.re Classe. Images d'Antinoüs sans attributs.

A. Antinoüs en pied représenté sous le caractère d'un jeune homme qui suit Hadrien, ou plutôt Trajan, comme on le voit sur six reliefs ovales qui ornent l'arc de Constantin à Rome; ce monument singulier est composé en grande partie de débris d'ouvrages antérieurs qui étoient encore exécutés d'une manière plus finie et d'un style plus noble.

B. Portraits d'Antinoüs sur des médailles et sur des pierres gravées en buste et en tête.

M. Levezow range aussi dans cette classe tous les bustes (4) qui ne portent aucun caractère assez particulier pour qu'on puisse les admettre dans une autre. Il y place ensuite toutes les médailles (5) sur lesquelles on voit des têtes d'Antinoüs sans aucune distinction

(4) Tels sont 1.° le buste colossal du Musée Pio-Clémentin, aujourd'hui au Musée Napoléon; 2.° du Musée Capitolin, III, p. 29; 3.° du Musée de Florence; 4.° de la Galerie de Venise, Zanetti, *Stat. di Venez.*, t. I, pl. XXXIII; 5.° du Musée Pio-Clémentin non publié; 6.° de Vérone, Maffei, *Verona illustrat.*, pl. III, p. 216; 7.°, 8.° du Palais Farnèse, à Naples; 9.° de la collection du Marquis Barbaro, à Malte; 10.° du Musée Napoléon, n.° 105; 11.° du Palais de Sans-Soucy; 12.° dans la Villa Pamphili; 13.° dans la Villa Mattei. A. L. M.

(5) Il cite celle figurée par Haym, *Thes. Britan.*, II, xxxiii, 10; Liebe, *Gotha, Numar.*, p. 311, *Mus. Theupoli*, p. 883, 884, etc. A. L. M.

d'attribut, de costume et d'autres signes; toutes celles qui n'ont ni représentation particulièrement significative sur le revers, ni d'autre inscription que le nom d'Antinoüs, sans aucune addition. Il en est de même des pierres gravées (6), où on ne voit que le portrait d'Antinoüs adolescent, et sans aucun autre attribut.

II.e Classe. Monumens qui représentent Antinoüs dans le caractère d'un homme mis au rang des dieux ou des héros. M. Levezow a fait dans cette classe deux sous-divisions. Dans l'une il range tous les monumens qui nous font voir le favori d'Hadrien dans le caractère général et avec les attributs d'un homme divinisé ou d'un héros; dans l'autre, il met tous ceux qui sont faits d'après le caractère de telle ou telle divinité, et en portent le nom ou les attributs.

Avant d'examiner les différens monumens de cette classe, l'auteur rappelle à ses lecteurs quelques particularités relatives à la divinisation chez les anciens, et spécialement chez les Romains, ainsi que quelques-uns des effets qui en résultoient pour l'idéal dans les ouvrages de l'art. Il laisse de côté la plupart des remarques ingénieuses qui ont été faites par Spanheim et Schneider, sur la signification des mots grecs ἥρως, δαίμων, ἡμίθεος, et de ceux qui leur répondent en latin, ainsi que sur beaucoup d'autres choses, et dirige seulement toute son attention sur la marche que cet usage originairement grec a prise chez les Romains (7),

(6) Pour les Pierres gravées, voyez, dit l'Auteur, le *Catal. de* Tassie, publié par Raspe, n.os 11660 à 11737. A. L. M.

(7) Ici M. Levezow fait une digression très-intéressante dans laquelle il donne une liste des plus beaux ouvrages qui représentent les personnages des familles impériales, depuis Jules-César jusqu'à Barbia Urbiana, sous les traits de quelque divinité. A. L. M.

et sur les causes qui ont pu accoutumer ce peuple sévère à un usage qui ne devoit être que trop contraire à son esprit républicain. A la fin de cette section, il soumet encore à son examen les attributs qui distinguoient les hommes divinisés, la description de ces attributs est très-nécessaire pour reconnoître les différentes représentations du jeune Bithynien dans le caractère d'un héros.

Voici le titre de ces divisions : 1.° Statues (8). 2.° Reliefs (9). 3.° Médailles (10). 4.° Pierres gravées (11).

III.° Classe. Elle renferme tous les monumens qui font voir Antinoüs sous le caractère distinctement prononcé de quelque divinité.

A. Antinoüs en δαίμων ἀγαθός, c'est-à-dire en *bon génie.* Il n'y en a qu'une seule statue (12).

(8) 1.° Statue du Musée Napoléon, voyez *Musée Capitolin*, III, 56; 2.° au Palais Farnèse; 3.° au Musée Napoléon, n.° 162, Landon, Annales du Musée, II, 50. A. L. M.

(9) Relief de la Villa Albani, aujourd'hui au Musée Napoléon; Winkelmann, *Monum. ined.*, n.° 180. A. L. M.

(10) Les médailles avec l'inscription ANTINOOC ΗΡΩC, 1.° Seguin, *Numi select*, p. 152; 2.° Vaillant, *Numi græci*, p. 30; 3.° Eckhel, *Numism. Mus. Vindob.*, II, xxxv; 4.° *Médaillons du Roi*, V, 3; 5.° Spanheim, II, 336; 6.° de la collection de Carpegna, aujourd'hui dans le Cabinet de la Bibliothéque impériale de France, voy. Buonarroti, *Medagl. antich.*, II, 2; 7.° une contorniate, voy. Vaillant, *Numi græci*, p. 40, etc., etc. A. L. M.

(11) Une cornaline, voy. Bracci, *de antiq. scalptor.*, t. I, n.° XX, et plusieurs pierres rapportées par Lippert, *Hist. Taus.*, 725—731; Raspe, 11674, 11680, 11702, 11720.
A. L. M.

(12) Elle étoit dans le Musée de Sans-Soucy, et elle est aujourd'hui dans le Musée Napoléon; elle a été publiée par Cavaceppi, *Raccolta d'antiche figure*, I, 24. A. L. M.

B. Antinoüs en *Bacchus*. 1. Statues (13). 2. Bustes (14). 3. Pierres gravées. M. Levezow ne cite qu'une seule pierre gravée où on voye Antinoüs en Bacchus. C'est celle dont M. Millin a donné la description et la figure dans ses Monumens antiques inédits, tom. 2, pl. XXI, et p. 152, seq. Cette pierre se distingue principalement par la réunion d'un double travail; elle est en même temps camée et intaglio. M. Levezow croit qu'elle n'est point antique, et il appuye ses doutes sur plusieurs raisons dérivées de la figure et du caractère des sujets qui y sont représentés, ainsi que de la réunion des deux sortes de gravure. Nous sommes trop persuadés que l'auteur des Monumens inédits répondra lui-même à la critique de son ami pour que nous exprimions notre jugement sur l'opinion de M. Levezow (15).

4. Médailles (16).

(13) 1.° Celle qui a été publiée par M. Guattani, *Notizie sulle belle arti*, 1805, pl. II. M. Levezow la reproduit, pl. VII; 2.° statue colossale de marbre, Maffei, *Raccolta*, 138; 3.° statue de la galerie de Dresde, Becker, *Augusteum*, I, xviii. A. L. M.

(14) 1.° Buste colossal de la villa Borghèse, à présent au Musée Napoléon; Winkelm. *Monum. inéd.*, 179; 2.° buste de la galerie de Sans-Soucy. A. L. M.

(15) Les observations de cet illustre antiquaire sont très-justes, mais il n'a pas été à portée de voir la pierre. Le style lâche du graveur Saint-Aubin, qui avoit de la grâce, mais qui ne sentoit pas l'antique, n'en sauroit faire bien juger; je puis assurer qu'après l'avoir soigneusement examinée, il est impossible de ne pas regarder ce précieux camée comme antique. C'est aussi le jugement de plusieurs connoisseurs qui ont eu l'occasion de le voir chez moi, pendant le temps que Sa Majesté l'Impératrice a eu la bonté de me le confier pour le faire dessiner. A. L. M.

(16) Médaille avec l'inscription ANTINOOC IAKXOC,

C. Antinoüs en *Mercure.*

Il n'est aucun auteur ancien qui nous dise précisément qu'Antinoüs ait été adoré sous la figure de Mercure, aussi nous n'avons ni statues, ni bustes, qui le représentent évidemment dans ce caractère. Cependant il y a des médailles où on voit la tête d'Antinoüs avec les attributs de Mercure, ou qui portent sur le revers, des objets qui ont quelque rapport avec le messager des Dieux. Quelques pierres gravées font aussi croire qu'on l'a figuré en Mercure.

1. Bustes (17). 2. Pierres gravées (18). 3. Médailles (19).

D. Antinoüs en *Hélios.*

Il n'y a qu'une seule médaille qui porte Antinoüs figuré en *Hélios* ou *Dieu du Soleil.*

E. Antinoüs en *Apollon.*

On trouve sur plusieurs médailles des preuves incontestables qu'Antinoüs a été adoré et figuré comme Apollon Pythien, Actiaque (20), et Musagètes.

Haym, *Thes. Britann.*, p. 278. Sur d'autres on lit seulement ANTINOOC HPΩC, c'est-à-dire le *héros Antinoüs*; mais il est représenté sur celles de *Sala*, comme Bacchus de bout, Sestini, *Lettere* IV, p. 127. Sur celles de *Sardes*, Jupiter le tient entre ses bras comme un enfant, c'est Antinoüs en *Bacchus Pyrigènes*; Patin *imp.* 228 sur celles de *Smyrne*, il tient le thyrse, et la panthère est à ses pieds, *Médaillons du Roi*, V, 6; sur celles de *Sardes*, on voit la ciste mystique entre deux thyrses, et on lit ΝΕΩΙ ΙΑΚΧΟΙ, c'est-à-dire au nouvel Iacchus, Eckhel, *Numi anecdot.* 232.

(17) Sur les médailles de Bithynie, de l'Achaïe, de Docimæon en Phrygie, de Nicomédie et de Smyrne. A. L. M.

(18) Au revers d'Antinoüs, on voit *Helios* ou le Soleil dans un char; il a la tête radiée, et il tient un fouet à la main. A. L. M.

(19) Buonarrot., *Medaglion-antichi*, II, 3. A. L. M.

(20) Médailles de Sardes dans le Musée Farnèse. A. L. M.

F. Antinoüs en *Dieu Lunus.*

C'est seulement sur des médailles (21) qu'on voit Antinoüs placé parmi les étoiles, et représenté en Dieu Lunus.

G. Antinoüs en *Pan.*

Il est singulier qu'on ait figuré Antinoüs sous une forme qui paroît si contraire à la beauté du jeune Bithynien. Cependant, c'est un fait prouvé par plusieurs médailles antiques (22). Mais les anciens artistes ont bien prévenu les inconvéniens qui en auroient pu résulter, pour la beauté idéale de leurs ouvrages, en ne lui donnant d'autre attribut qu'une couronne de lierre et le *pedum* ou *bâton noueux* de ce Dieu rural (23).

H. Antinoüs en *Ganymède.*

M. Levezow cite une statue de grandeur naturelle que son ami M. Hirt à Berlin, qui est un des plus savans connoisseurs de l'architecture ancienne (24), a vue il y a dix ans, chez le sculpteur Sposimo à Rome. M. Levezow ignore ce qu'elle est devenue depuis ce temps.

Il termine cette classe des monumens d'Antinoüs, par la citation de plusieurs autres qui ont été pris par

(21) Médailles d'Ancyre, VAILLANT, *Numi græci.* A. L. M.

(22) ΠΑΝΙ ΑΝΤΙΝΟΩ, *Cimel. Vindob.*, II, XXIV, n.° 2. A. L. M.

(23) Il étoit aisé de représenter Antinoüs en Pan, sans lui rien faire perdre des belles formes qui le caractérisent. Pan, sur les médailles d'Arcadie, est figuré comme un beau jeune homme, HUNTER VII, 4. A. L. M.

(24) Nous avons traduit, ann. 1808, t. 8, p. 464, le programme du bel ouvrage que M. Hirt se proposoit de publier sur l'architecture. Cet ouvrage a paru depuis, et nous espérons pouvoir bientôt en donner une notice. A. L. M.

MM. Carlo Fea et Landon, *Annales du Musée*, tom. 7, p. 79, pl. 36, p. 68 suiv., n.° 86, pour Antinoüs, figuré en *Génie du printemps* et en *Aristée*. M. Levezow n'ose porter un jugement décisif sur la statue publiée par M. Fea; quant à celle d'Antinoüs en Hercule, M. Millin l'a informé que ce n'est qu'un ouvrage composé de plusieurs fragmens, savoir, du corps d'un jeune Hercule et d'une tête d'Antinoüs. L'autre statue enfin qui représente Antinoüs en *Aristée*, et qui a été décrite dans la *Notice des statues du Musée Napoléon*, pag. 68, n.° 86 (25), est regardée par M. Levezow comme celle que M. Landon a fait graver, tom. 6, pl. 32, et qu'il donne pour celle d'un laboureur. M. Levezow suppose que la tête, le corps et la partie inférieure des pieds sont des fragmens de statues différentes, et il ajoute que le tronc avec la courte tunique, et la partie droite et nue de la poitrine, ainsi que le bras nu lui paroissent être des fragmens d'une statue de Vulcain.

Après avoir examiné les figures sous lesquelles Antinoüs a été représenté et adoré chez les Grecs et chez les Romains, M. Levezow porte son attention sur les monumens qui sont d'une origine ægyptio-grecque ou plutôt ægyptio-romaine.

J. Antinoüs figuré dans le caractère de quelque divinité ægyptienne.

On sait qu'Hadrien fit tout ses efforts pour conserver la mémoire de son favori en Ægypte, où il fit ériger en son honneur un temple grand et

(25) M. Visconti a donné, dans cet ouvrage excellent, une description très-soignée d'Antinoüs en Aristée, et nous sommes étonnés que M. Levezow ne se soit pas confié au goût et au jugement de ce célèbre savant. Hartmann.

magnifique dans la ville qui portoit le nom d'Antinoopolis ; une inscription conservée par Gruter prouve qu'Antinoüs a été admis parmi les dieux ægyptiens ; on peut supposer avec beaucoup de probabilité qu'il a remplacé dans le district νόμον de l'Ægypte où étoit situé Antinoopolis, et où on adoroit principalement Hermes et Mercure, les Dieux que nous venons de nommer.

1. Médailles. — Elles nous font voir la tête d'Antinoüs, ornée de la fleur du lotus, signe caractéristique des dieux et des héros ægyptiens. Sur le revers il y a un adolescent qui a un caducée à la main (26).

2. Pierres gravées (27). 3. Statues et têtes (28).

Après avoir terminé le catalogue des différens monumens qui représentent Antinoüs, M. Levezow ajoute encore quelques observations générales sur l'état des arts sous le règne d'Hadrien. Il dit avec beaucoup de raison que pour bien juger l'état de l'art à cette époque, il faut s'en tenir particulièrement aux images d'Antinoüs, ainsi qu'à celles d'Hadrien et de sa famille, parce qu'on peut supposer que cet empereur a choisi les meilleurs artistes de son temps pour représenter son favori

(26) Voyez principalement ZOEGA, *Numi ægyptii*, au règne d'Hadrien. A. L. M.

(27) Il ne cite qu'une pierre insignifiante dont l'empreinte se trouve dans la *Dactyliothèque* de LIPPERT, *Hist. Taus.*, n.° 724. A. L. M.

(28) 1.°, 2.° Deux têtes colossales de *syenite* ou granite rouge, *Museo Pio Clem.* II, XVIII; 3.° Statue de marbre blanc, Musée Napoléon, figurée dans le Musée Capitolin, I, 75; 4.° Statue de marbre rouge au Musée Napoléon, n.° 145; 5.° une de marbre noir dans la villa Albani; 6.° une autre de marbre blanc dans la même collection, voyez ZOEGA, *de usu obelisc.*, p. 619; 7.° une au Musée de Dresde, BECKER, *Augusteum*, I, IV, etc., etc. A. L. M.

et ses parens. Les résultats que ces monumens peuvent donner, sont sous quelques rapports assez bornés, mais ils offrent des documens sûrs pour déterminer le style qui régnoit alors dans les arts.

M. Levezow ne s'est pas permis de porter un jugement décisif sur les médailles du temps d'Hadrien, parce qu'il ne les connoît que par des soufres qui lui ont prouvé, cependant, que celles où on voit l'image d'Antinoüs ou qui ont été frappées de son temps, peuvent être placées parmi les meilleurs ouvrages de l'art. Les pierres gravées qui représentent ce jeune Bithynien donnent le même résultat. Il y en a quelques-unes qui se distinguent par la justesse du dessin et par l'exécution soignée de tout ce qui peut caractériser le sujet.

Si l'on ne peut ranger la célèbre statue d'*Antinoüs en Héros*, dite autrefois le Capitolin, parmi les merveilles de l'art, telles que l'*Apollon du Belvédère*, la *Vénus de Médicis*, l'*Apollino* et le *Mercure*, à qui on donnoit autrefois le faux nom d'*Antinoüs du Belvédère*, elle annonce pourtant une connoissance très-approfondie du corps humain, une intelligence parfaite des formes et de l'expression, enfin une grande habileté dans la partie mécanique de l'art. On peut encore remarquer dans les autres ouvrages représentant Antinoüs, tels que l'excellente statue d'*Antinoüs-Bacchus* au palais Braschi, la tête d'Antinoüs dans la villa Mandragone, le bas-relief et le buste du Musée Napoléon, etc., etc., tous les genres de mérite que les artistes du règne d'Hadrien paroissent avoir reçus en héritage des grands sculpteurs de l'époque brillante de l'art dans la Grèce. Plusieurs de ces ouvrages prouvent, qu'en suivant les règles et les principes des meilleurs artistes grecs, on a su vaincre sous Hadrien les obstacles qu'offrent la composition et le travail

des reliefs. Enfin l'élévation du portrait jusqu'à l'idéal nous apprend que l'on connoissoit encore l'expression et le caractère que les artistes anciens savoient donner à leurs ouvrages. L'exécution mécanique du travail est une preuve suffisante que les artistes du temps d'Hadrien travailloient avec autant d'intelligence que d'habileté.

Tous ces monumens portent aussi le cachet de leur temps. Malgré leur grande beauté et l'observation rigoureuse du caractère, ils manquent en général de grâce et de légéreté dans l'ordonnance des proportions de l'ensemble et des parties; ils n'ont pas cette ame qui anime tous les ouvrages des époques précédentes.

Tourmenté dans sa patrie, et privé de ses meilleures productions, comment l'art auroit-il pu être ramené à Rome par le noble enthousiasme d'Hadrien; à Rome où il étoit contraint de servir la magnificence, le luxe et la volupté! La liberté qui est l'ame de tous les grands efforts, qui est la mère de l'esprit d'invention et de l'originalité, étoit perdue. Comment la main qui ne faisoit que copier d'après des règles serviles, auroit-elle pu égaler les ouvrages qu'un génie créateur avoit enfantés dans les divins mouvemens d'un enthousiasme poétique? Comment l'art auroit-il pu s'élever à la perfection dans un temps où privé des seuls moyens de l'inspiration tels que ceux que fournit la religion, il fut l'esclave de la vanité d'empereurs indignes de ce nom.

Il ne nous resteroit à présent qu'à porter notre jugement sur le travail de M. Levezow. Nous avons mieux aimé le faire juger par nos lecteurs eux-mêmes, en donnant un extrait fidèle de son ouvrage. Il est im-

possible de ne pas approuver la manière dont il l'a traité. Partout on reconnoît un esprit juste qui sait éclaircir par la marche qu'il adopte, les questions les plus embrouillées; partout on remarque un goût sensible aux charmes de la beauté. On trouve enfin un connoisseur éclairé qui ne cherche que la vérité, qui est sévère envers lui-même, et juste envers ceux qui, par leurs travaux, ont facilité les siens. L'infatigabilité, qui est une des qualités les plus nécessaires à un archæologue, se fait remarquer dans toutes les recherches historiques, où son sujet l'a entraîné (29).

HARTMANN.

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

IL *Martirio del principe degli Apostoli rivendicato alla sua sede in sul Gianicolo. Dissertazione cri-*

(29) La beauté de l'édition répond à l'importance et à l'excellence du texte. L'impression fait honneur aux presses de M. Jean Frédéric Weiss, imprimeur à Berlin. Les douze planches qui accompagnent le volume, et qui représentent plusieurs monumens consacrés à Antinoüs, sont très-bien gravées au trait. L'ouvrage est dédié à M. Hirt, collègue de M. Levezow et digne d'un tel ami. Si on songe aux circonstances malheureuses dans lesquelles il a été exécuté, on ne peut assez admirer le courage et le zèle de son estimable auteur qui, dans cette époque désastreuse, a encore produit deux autres ouvrages dont nous avons rendu compte, celui sur la *Vénus de Praxitèle*, et celui sur la belle statue de bronze, qui représente un jeune homme dans l'attitude d'adorer. M. Levezow m'a fait l'honneur de me dédier ce dernier ouvrage; et, en voyant combien j'admire son mérite, il connoîtra combien j'ai dû être flatté d'une pareille distinction.

A. L. M.

tica dedicata alla santità di N. S. Papa Pio VII, felicemente regnante. Da F. GIOVANNI da CAPISTRANO *Ministrò provinciale della Minoritica riformata provincia Romana, e censore di merito nell' Academia teologica della sapienza di Roma, in-8.°. Roma* 1809. *Presso Francesco* Bourlié, *etc.*

Avant de donner une idée de cet ouvrage, je dois prévenir qu'il y a à Rome trois endroits qui se glorifient d'avoir été le théâtre du martyre de *S. Pierre*, savoir : la *Via ou chemin d'Ostie*, le *Vatican* et le *Janicule*, précisément dans le site où se trouvent aujourd'hui bâtis l'église et le couvent des religieux Franciscains de San *Pietro in Montorio*. Le premier et le second surtout de ces endroits, ont en leur faveur beaucoup d'ecclésiastiques très-versés dans les antiquités sacrées, qui néanmoins avec tout leur savoir n'étoient pas infaillibles. Leur opinion a eu des partisans ; et tout récemment M. l'avocat ADAMI, nouvel éditeur du *Diario Sacro* du Père J. M. *Partenio* MAZZOLARI *jésuite*, qu'il a enrichi de notes, s'en est étayé, contre l'opinion même dudit Père *Mazzolari* et de *Baronius*, et a soutenu dans le tom. II, au cinquième jour de juin, que la tradition en faveur du *Janicule*, ne remonte pas au-delà du milieu du onzième siécle. Jusqu'au dixième, il a existé dans la basilique de S. Pierre un *oratoire* sous la dénomination de *Locus crucifixionis S. Petri*, ce qu'il a eu soin de rappeler encore dans le premier volume *delle vie sacre* (qui font partie du même *Diario*), pag. 119, avec cette différence qu'il rapproche davantage l'époque du commencement de cette tradition, qu'il fixe au douzième siécle et même après ; ce qu'il prouve dans les termes

suivans : « La tradizione della quale parla quì il ch. « nostro autore (Baronius) non commincia, che nel « secolo 12.° poco più addietro. Sino al secolo de- « cimo vi era in S. Pietro un oratorio detto *Locus cru-* « *cifixionis S. Petri*, religiosamente venerato dal « divoto Popolo Romano come quello, nel quale dalla « sua croce ivi piantata trionfo il glorioso principe « degli apostoli, ciocche l'istesso Costantino, o chiun- « que sia stato l'autore del distico, che leggevasi sotto « il Mosaïco dell' arco trionfale della Basilica Va- « ticana, apertamente conferma, avendo cantato

Quo, duce te, mundus surrexit in astra triumphans
Hanc Constantinus victor tibi condidit aulam.

« Imperciocchè, se Costantino fondò la nuova sua « Basilica, dove già il mondo trionfante innalzossi « alle stelle, facendo se ne col suo martirio guida « e scorta S. Pietro, vedendo noi questa Basilica nel « campo vaticano, quì à tempi di Costantino, e dè « nostri Maggiori credevasi, che avesse patito il « S. Apostolo. Su questa verità palmare, e conforme « a sensi della buona critica leggasi quanto hanno « scritto i chiarissimi autori *Bosio*, *Severani*, *Arin-* « *ghi*, *Bottari*, e più recentemente il cardinal *Bor-* « *gia* nell' aurea sua opera intorno al sepolcro di « S. Pietro. »

Il est fâcheux pour cette autorité, que la mosaïque de l'apside de S. Pierre n'existe plus depuis long-temps, d'autant que le Père *Jean de Capistrano* prétend que le *quo* du commencement de ce distique, comme le lit M. Adami, est un adverbe de mouvement (comme disent les grammairiens), et qu'il le confond avec l'*ubi*, adverbe de lieu, en le traduisant

par *ici*, *d'où*, *qui*, *dove;* et il prouve que tous les auteurs qui ont rapporté ce distique lisent *quod*, *duce te*, etc.; ce qui présente un sens bien différent, qui n'est point assurément celui de la confirmation du *Locus crucifixionis S. Petri.* Je n'insisterai pas davantage sur cet article ; je dirai seulement que ce savant religieux répond à toutes les raisons de M. *Adami* et des autres écrivains en faveur du *Vatican*, et les refute d'une manière invincible. On peut assurer que cette dissertation est le produit d'un génie fécond, pénétrant et méthodique, et le résultat d'une étude laborieuse et infatigable. L'auteur met en effet sous les yeux du lecteur tout ce que les anciens mémoires de l'église Romaine, et les écrivains des antiquités ecclésiastiques nous ont transmis relativement au martyre de S. Pierre. Il discute les opinions avec la plus solide et la plus sage critique, il découvre les méprises de quelques-uns, relève les interprétations erronées de quelques autres, sur divers monumens antiques; et après avoir démontré et détruit les faux jugemens de ceux qui, de nos jours, ont voulu renverser la tradition du peuple Romain, relativement à la vénération qu'il a toujours eue pour le site du *Janicule*, lieu du martyre du glorieux apôtre S. Pierre, il la confirme irrévocablement, la venge de tous les assauts qu'elle a soufferts, et la prémunit contre toutes les insultes futures. Pour donner une idée du style de l'auteur, je vais transmettre la conclusion du chapitre X, dont voici le titre : *Insussistenza d'un antico Monumento nel Vaticano sognato dagli avversarj. Il tempietto esistente in S. Pietro-Montorio è il più luminoso argumento contestante l'antica tradizione a favor del gianicolo.*

« . . . . . : Adunque (ed eccoci alla consequenza,
« laquale delle già dimostrate verità naturalmente
« discende) se il popolo, se il clero, se la chiesa
« Romana fu impossibile, che dimenticasse il luogo
« del martirio di S. Pietro, come dal fin quì di-
« mostrato sono costretti a confessare i nostri op-
« positori : se Roma non fu, nè mai potè esser
« disposta a mutar credenza su questo punto, che
« tantò interressava la sua divozione; per sapere
« dove fu crucifisso S. Pietro, noi non dobbiamo
« che interrogare in oggi questa medesima Roma,
« questo popolo stesso; e nella sua risposta dobbiamo
« riconoscere la verità con quella sicurezza medesima,
« con cui la riceveremmo da que' primi cristiani, i
« quali furono presenti all' orribile scempio delle
« membra sacrate del S. Apostolo à tempi di Nerone:
« Giacchè rimontando di generazione in generazione
« sino a que' primi giorni, noi non incontriamo che
« altrettanti anelli d'una catena, laquale va metter
« capo a tempi infausti di quel barbaro imperatore.
« Ma in oggi il popolo Romano a questa nostra in-
« terrogazione ci guida tosto in sul gianicolo; e per
« mallevadore di questo suo insegnamento, e di
« questa sua credenza ci mostra il tempietto di S.
« Pietro-Montorio come un monumento antico, e
« sempre parlante, della non interrotta credenza de
« suoi Maggiori : quì vi dunque dee credersi cro-
« cifisso. A conferma diciò, se la sola tradizione
« derivata da padre in figlio pel canale medesimo
« à nostri giorni è bastante in oggi per i nostri avver-
« sarj a far credere, che S. Pietro fu imprigionato
« nel carcere Mamertino; che fuggendo da Roma,
« incontrò il suo divino Maestro nella chiesa *Domine*
« *quo vadis*; che le Catene, le quali si mostrano

« nella chiesa di S. Pietro in vincoli, sono quelle « medesime, di cui fu cinto il S. Apostolo; chè « l'altare, il quale si mostra nella chieza di S. Pu- « denziana è quel stesso, in cui celebrava S. Pietro « i Divini Misteri; che nella chiesa di S. Prisca « si ricoverò insieme con S. Paulo per qualche « tempo : allora soltanto questa tradizione non me- « riterà più fede, quando viene a dirci, che S. Pietro « fu crocifisso in sul Gianicolo? E tutta la ragione, « onde contrastare la sincerità di questa tradizione, « sarà solo, perchè nè secoli a noi vicini affettando « alcuni una critica stravagante, la quale profittò di « alcune inesatezze, e di alcuni equivoci scorsi nè « monumenti antichi, ha avuto il coraggio di con- « trastarlo? Eh nò, non basta tutto ciò a non farci « sentire il peso delle addotte ragioni. O voglia si « dunque supporre, non aver mai dimenticato il po- « polo Romano il luogo preciso, nel quale fu cru- « cifisso S. Pietro, o voglia difendersi, non averlo « mai curato, o di aver ne col crescer degli anni « perduta la rimembranza; non fu mai possibile, « che Roma su questo punto di storia soggiacasse « all' errore. Il vedersi perciò un tempio in sul Gia- « nicolo, nel quale crede si comunemente à nostri « giorni, essere stato crocifisso il Principe degli « Apostoli, senza che di questa credenza sappia « assegnarsi l'origine; ancorchè altri monumenti « mancassero, è da per se solo bastante a farci co- « noscer la verità di questo avvenimento contestato « dalla più autentica tradizione. »

On jugera aisément par cet extrait de la manière dont cet ouvrage est écrit. Il est en outre enrichi de notes intéressantes, qui servent à éclaircir le texte. C'est en un mot un ouvrage très-

estimable, et qui fait honneur à son auteur. M. Adami, dans le tom. I *Delle Vie sacre*, à la page que j'ai déja citée, s'est pourtant élevé contre, et en a plaisanté de cette manière. « Sento, « che un pio, e dotto religioso minor riformato « voglia dare alla luce una dissertazione contro « quanto si è detto da me su questo particolare nelle « mie aggiunte al sacro diario. Non dubito, che « sarà questo un parto, degno del raro suo talento, « e della vasta sua erudizione, nel quale tanto più « risplenderà il suo ingegno, quanto più è lontano « dal vero l'assunto, che prende a sostenere, fis« sando cioè il luogo del martirio di S. Pietro sulle « vette del Gianicolo. Goderò non dimeno, che esca alle « stampe, acciò dopo una nuova dissertazione [seppur « le ragioni che sarà per addurre meritino tanto] in « difesa della mia assertiva, il publico giusto esti« matore del vero, si appigli a quella opinione, che « giudichera la più vera. »

Le R. P. Jean de Capistrano n'a point laissé tomber cette espèce de défi, et dans une note de sa Dissertation, pag. 202, il répond ainsi : *Non dubito, che sarà questo un parto degno del raro suo talento.* [*Bel bello, sig. Avvocato : questa è troppa unzione.*] Et au passage où M. Adami dit que le public prendra l'opinion qu'il jugera la plus vraie..... *Posso assicurare il leggitore* [*e chiamo in testimonio il sig. Avvocato*] *non esser io quel religioso minor riformato, il quale vuol dare alla luce la dissertazione da lui qui dolcemente insultata pria che nascesse. Non lo sono in verità, si perchè non son io nè dotto, nè pio, com'egli per sua gentilezza degnasi dichiararlo; si perchè non avea io mai pensato a simile dissertazione prima di vedermi a ciò stimolato da questo*

suo graziosissimo invito. Or volendo io farla da profeta, com' ei vuol farla da critico, predico, che quando vegga la luce la dissertazione di questo mio confratello, per ischermirsi dall' imbarazzo d'una nuova dissertazione profitterà della sua parentesi : seppur le ragioni, che sarà per addurre meritino tanto; dirà in somma, che i sforzi del minor riformato non meritano l'occupazione, et là replica d'un avvocato, già professore di S. Scrittura nell' Università del collegio Romano, e socio del Accademia de religione cattolica. Che se per non comparire innanzi al pubblico promettitor infidele, voglia abbassarsi a questa nuova fatica, gl'insegnerò io la maniera (per carità perdoni l'ardire) come trionfare con poche pagine di questo religioso. Senza lungo giro di vasta erudizione nel ricercare il sito della via aurelia, del monte aureo, del tempio di Apollo, etc., etc., etc. (il che ad altro non gioverebbe, che ad eternar la contesa), solo s'impegni a confutar quelle poche debolissime ragioni, che noi nè due prossimi capitoli abbiamo recate a favor del Gianicolo; o, meglio ancora, s'impegni solo a mostrare nel vaticano l'esistenza di quel benedetto oratorio venerato per tanti suoli dal divoto popolo Romano sino al secolo decimo. Quand'egli riesca nell' impresa, avrà trionfato; ed il Pubblico giusto estimatore del vero si appiglierà tosto alla sua ben dimostrata sentenza.

POUYARD.

BIOGRAPHIE.

VIE de la Marquise de COURCELLES, écrite en partie par elle-même, suivie de ses Lettres et de la Correspondance italienne de *Gregorio* LETI, relative

à cette Dame, avec la traduction française à côté. A Paris, chez *Xhrouet*, imprimeur, rue des Moineaux, n.° 16; *Petit*, Palais-Royal, galerie de bois, n.° 257; un vol. in-12. Prix, 3 fr.

Tous ceux qui ont lu les lettres de Madame de Sévigné n'ont pas oublié, sans doute, qu'il y est question de Madame de Courcelles. Plusieurs mémoires du temps en font aussi mention; et quoique le singulier intérêt qu'excita alors cette femme ne soit plus le même aujourd'hui, nous croyons que ceux qui liront sa vie ne regretteront pas le temps qu'ils auront employé à cette lecture.

Marie Sidonia de Lenoncourt, marquise de Courcelles, étoit fille de Joachim de Lenoncourt, lieutenant-général des armées du Roi, et gouverneur de Thionville; sa mère, Isabelle-Eugénie de Cromberg, appartenoit à l'une des maisons les plus illustres de l'Allemagne. La beauté de Sidonia causa ses malheurs; elle vit à ses pieds les Louvois, les Villeroy, et d'autres personnages non moins distingués par leur rang et par leur naissance. Le Ministre Colbert avoit desiré de la faire entrer dans sa famille en lui donnant pour époux son frère Maulevrier; il envoya chercher la jeune Sidonia à Orléans, dans une voiture du Roi; mais par malheur lorsqu'elle fut arrivée à la cour, ce ne fut pas Maulevrier qui lui parut le plus aimable, quoiqu'il le fût assurément tout autant que le neveu du vieux Maréchal de Villeroy, Charles de Champlais, Marquis de Courcelles, qu'elle épousa, n'ayant encore que treize ans. « Ce jour malheureux pour « moi, dit-elle, fut l'ouverture d'un théâtre où l'on « me verra dans la suite jouer le rôle le plus bizarre

« et le plus infortuné dont on ait jamais ouï parler. » En effet, ce Courcelles, homme grossier et peu délicat, sembloit ne l'avoir épousée que pour avancer sa fortune; et ce qui le donneroit à penser, c'est que lorsqu'elle se fut brouillée avec le marquis de Louvois *à qui on lui avoit extrêmement recommandé de faire la cour;* il l'accabla de traitemens les plus inhumains; il alla même jusqu'à vouloir la défigurer, en empoisonnant une eau dont elle se servoit pour se laver le visage. La suite de cette cruelle vengeance fut une fièvre continue dont elle manqua de mourir, mais elle n'avoit que seize ans, et la perte de son bien paroissoit un si grand malheur à Courcelles, qu'après avoir épuisé tous les remèdes humains, il eut recours à Dieu, et fit vœu d'aller à pied, du château de Courcelles dans le Maine, à Notre-Dame de Chartres, si sa femme guérissoit. C'est ici que finissent les mémoires que nous a laissés la marquise de Courcelles. La facilité avec laquelle elle y fait l'aveu du penchant qu'elle avoit à la galanterie prouve assez que son intention n'étoit pas de se peindre en buste.

Dans une préface aussi bien écrite que bien pensée l'éditeur que nous croirions volontiers Bourguignon, ou tout au moins l'ami de quelque savant Bourguignon, dit que l'original de cette première partie de la vie de Madame de Courcelles fut communiqué à l'un des membres les plus illustres du Parlement de Bourgogne, « de cette Bourgogne qui a donné un si grand « nombre de savans au monde littéraire, et qu'il en « a puisé en partie la suite dans les notes manuscrites « de ce magistrat qui ne fut étranger à aucun genre « d'érudition, et qui eut l'avantage d'avoir pour suc- « cesseur à l'Académie française, et pour panégyriste « le plus beau génie du dix-huitième siécle; » il fau-

droit bien peu connoître les fastes académiques pour ne pas voir qu'il s'agit ici du Président Bouhier (1).

C'est donc le travail de l'éditeur qui va nous aider à suivre Madame de Courcelles dans ses différentes courses. Condamnée en 1669 pour cause d'adultère à être cloîtrée, avec confiscation de sa dot, elle se soustrait à ce jugement, et revient peu de temps après se rendre prisonnière à la Conciergerie de Paris, d'où elle trouve moyen de s'échapper, afin de voir plus librement un nouvel amant qu'elle avoit (François Brulart du Boulay), et avec qui elle s'enfuit à Genève, munie d'une lettre de recommandation de M. Bourée de Chorey, conseiller au Parlement de Bourgogne, pour le celèbre Gregorio Leti. Son mari étant mort, elle accourut à Paris, y fut arrêtée, et condamnée définitivement à soixante mille livres de dommages et in-

(1) M. Chardon de la Rochette, de qui on peut dire également qu'il n'est étranger à aucun genre d'érudition, a déja annoncé qu'il avoit préparé une édition complète des œuvres de ce savant Président. M. Millin ne refusera pas, sans doute, à un homme pour qui il a de l'amitié et de l'estime, d'insérer dans le Magasin Encyclopédique la note suivante que nous tirons du Mercure de France, N.° du 9 juillet 1808. « J'ai « rassemblé, dit M. de la Rochette, tous les ouvrages de cri- « tique et de littérature du P. Bouhier. Plusieurs sont devenus « très-rares, et quelques autres sont encore inédits. Lorsque « le commerce de la librairie aura repris quelque vigueur, « j'en donnerai une édition soignée, revue sur les manuscrits « de l'auteur. Elle remplira sept à huit volumes in-8.° ; mais « je publierai auparavant une édition prête depuis longtemps « des œuvres complètes de la Monnoye, en cinq volumes in-8.°. « Celle que donna à Dijon, en 1769, Rigoley de Juvigny, « tronquée, mutilée, défigurée dans tous les sens, parut si « mauvaise à l'éditeur même, qu'il se crut obligé de la désavouer. « La mienne aura pour garans de son exactitude les manuscrits « autographes de l'auteur. »

térêts, au profit des héritiers de son mari, et en outre à deux mille livres d'aumône, à cinq cents livres en sus d'amende, et aux dépens. Telle fut la vie de cette femme qui, par les inconséquences sans nombre de sa conduite, ne trouva jamais le bonheur, et pas même dans le mariage qu'elle contracta sur le retour de l'âge avec un officier dont on ne dit pas le nom.

Celui qui auroit eu à faire, de la vie de Madame de Courcelles, un roman historique (la matière étoit assez abondante pour cela) n'auroit pas manqué de donner au lecteur la date de la naissance et de la mort de son héroïne; mais notre éditeur, historien fidèle, a mieux aimé, après plusieurs recherches inutiles, nous laisser dans l'ignorance de ces circonstances, que de suivre le trop séduisant exemple du jour.

A la suite de la vie de la Marquise de Courcelles on trouve les lettres qu'elle écrivit pendant son séjour à Genève, au fidèle du Boulay. C'est lui-même qui a pris le soin de les conserver. « Non, dit-il, par une indiscrétion ordinaire à ces sortes de choses, mais parce « que n'y ayant que de l'esprit dans ces lettres, et « presque point de passion, je ne découvrois point « ces secrets qu'on ne doit jamais dire. J'avois à « me justifier d'avoir aimé trop fidèlement et trop « fortement la plus charmante créature de l'univers, « à la vérité, mais la plus perfide et la plus légère, « et que je reconnoissois pour telle. » Il est vrai que les sentimens honnêtes et délicats dominent dans ces lettres sur les sentimens tendres; on diroit même que c'est la raison la plus mûre qui les a dictées, si toutefois on pouvoit croire que la Marquise de Courcelles en ait jamais eue. En revanche, que d'extravagance dans celles de Gregorio Leti! Le Duc de Giovinazzo, ambassadeur d'Espagne à la cour de Turin,

lui avoit demandé quelques détails sur Madame de Courcelles, et c'est avec tout ce que le style italien peut avoir de boursoufflé, de *mimique* même, s'il nous étoit permis de le dire, qu'il répond à ce seigneur (2). Malgré cela nous partageons l'opinion de l'éditeur, lorsqu'il dit que ces lettres, dont plusieurs passages sont un modèle de ridicule, sont très-curieuses même sous ce point de vue (3). C'est sans doute ce qui l'a engagé à les joindre, comme pièces justificatives, à la vie de Madame de Courcelles, et à en donner une traduction aussi littérale qu'il a été possible de la faire; ce que les personnes médiocrement versées dans la langue italienne ne verront pas sans plaisir. Nous ajouterons encore pour ces mêmes personnes, et aussi pour rendre à l'imprimeur la justice qui lui est due, que nous n'avons remarqué aucune faute dans l'impression du texte.

(2) Voici le commencement d'une de ces lettres : « Ma che « dirò della via lattea di questa signora che conduce nel cuore? « Come parlarne, di quali espressioni servirmi? Son quasi « troppo maturo negli anni, troppo duro nel travaglio, per « toccar col mio inchiostro la candidezza d'un seno, molle « come cottono ristretto in scatola. Dico di quel seno com- « posto sù quella senna, che dà la vita a tanti ruscelli di latte « ingigliati. O che poppe! ô che mamelle! ô che porta d'oro! « E qual maraviglia se si son trovati de' Giasoni che si sono « arrischiati di combattere contro il Drago della gelosia e « della vendetta d'un marito per rapirle? Quando io dicessi « che d'al piede al capo di questa signora non si veggono « che maraviglie della natura, direi poco, e non sarei con « tutto ciò creduto; e pure voglio dire che la sua bellezza, « ch'è un miracolo del secolo, forma la minima parte delle « sue glorie. »

(3) Elles sont extraites d'un recueil assez rare aujourd'hui, intitulé : *Lettere di Gregorio Leti, sopra differenti materie con le proposte e riposte*. Amsterdamo, 1701, 2 vol. in-8.°

Il étoit juste que Gregorio Leti, qui avoit le plus contribué, soit par ses Lettres, soit par son Histoire de Genève (4), à faire connoître les dernières années de la vie de Madame de Courcelles, fût aussi un peu mieux connu, qu'il ne l'est généralement; et loin de regarder la notice sur ce laborieux écrivain comme un apendix inutile à l'ouvrage que nous annonçons, nous l'indiquons, au contraire, aux futurs et nombreux éditeurs du nouveau Dictionnaire historique, comme un excellent morceau d'histoire littéraire.

Gregorio Leti étoit né à Milan, en 1630. Sa mère devenue veuve, l'envoya à Cosenza faire ses études chez les Jésuites; et comme elle étoit extrêmement pieuse, elle le mit en pension chez un prêtre très-scrupuleux qui logeoit en face du collége. Le jeune Gregorio étoit astreint aux pratiques les plus minutieuses de la rèligion; il falloit qu'il baisât la main à tous les prêtres et à tous les moines qu'il rencontroit. Il arriva de là ce qui arrivera toujours lorsque l'on voudra substituer la contrainte à la persuasion. Il conçut tant d'aversion pour toutes ces bigoteries, qu'il ne pouvoit plus voir ni église ni prêtre (5). Sa mère étant morte lorsqu'il étoit dans sa dix-neuvième année, il trouva chez un oncle, qui le fit venir chez lui, les mêmes exercices pieux et la même vie austère. S'étant un jour accusé au directeur qu'on lui avoit donné, d'avoir embrassé une jeune fille, derrière un des bancs

(4) Historia Genevrina ô sia Historia della citta, e Republica di Geneva. Comminciando dalla sua prima fondatione sino al presente. Amsterdam, 1686, 5 vol. in-12.

(5) Di modo che, ben lungi d'avezzarmi alla divozione mi messero tale orrore, e nausea di tutte queste bacchettonerie, che non potevo veder nè chiese, nè sacerdoti. *Lettre* V, p. 50.

de l'église épiscopale, il lui fut ordonné pour pénitence de manger, ou au moins, de bien mâcher sept brins de paille chacun de la longueur d'un pied, parce que la confession portoit sept baisers (6). Il est à remarquer que le P. Niceron qui rapporte dans ses Mémoires cette singulière pénitence, ne dit rien de la faute qui l'avoit attirée. Enfin, notre jeune homme, dégoûté de ce genre de vie, et traité plus mal dans le palais de son oncle devenu évêque d'Acquapendente, que les mules dans son écurie (7), résolut d'aller chercher ailleurs la fortune et la liberté. Il alla à Genève où il fit son abjuration; de là il se rendit à Lausanne, s'y maria avec la fille d'un médecin nommé Guérin, et revint ensuite à Genève avec sa femme. Quelques services rendus à cette République auprès de Madame de Savoye, par Gregorio, lui valurent *gratis* le droit de bourgeoisie, faveur qui n'avoit pas été accordée avant lui. Il vivoit heureux et content; mais la publication de sa Vie de Philippe II troubla son repos. On dénonça cet ouvrage à l'ambassadeur d'Espagne en Suisse, comme contenant des choses exécrables contre la monarchie espagnole. La justification de Gregorio fut prompte et facile; il envoya à l'Ambassadeur deux exemplaires de son livre, et il reçut en réponse une lettre très-obligeante. Les choses ne se passèrent pas ainsi à Genève. Il fut accusé devant le conseil des Deux Cents, de délits contre

(6) Avendomi io confessato con lui d'aver baciata una ragazza, dietro un banco della chiesa vescovale, mi diede per penitenza, che io dovessi mangiare, o, almeno, ben masticare sette fila di paglia, della lunghezza, ciascuno, di un piede per causa che la confessione portava sette baci. *Même Lettre*, p. 32.

(7) *Ibid.*

la religion, et on lui ôta le droit de bourgeoisie qui lui avoit été accordé. Malgré ces tracasseries, il rendit encore à la République un bon office. Il ne s'agissoit de rien moins que d'apaiser le ressentiment du résident de France, insulté par un attroupement de fanatiques, et sur lequel on avoit tiré un coup de pistolet. Quelque temps après il composa le panégyrique de Louis XIV (8), et il vint à Paris le présenter lui-même à ce prince. Il passa ensuite en Angleterre, où il reçut le titre d'historiographe du roi et une gratification de mille écus. Mais ayant fait paroître son Histoire d'Angleterre, on trouva qu'il s'y étoit permis quelques hardiesses un peu fortes, et malgré la protection du roi, il fut obligé de quitter l'Angleterre et de se réfugier à Amsterdam, où il mourut le 9 juin 1701, avec le titre d'Historien de cette ville. I. P.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVEAU Dictionnaire portatif de Bibliographie, contenant plus de vingt-trois mille articles de livres rares, curieux, estimés et recherchés, avec les marques connues pour distinguer les éditions originales des contrefactions qui en ont été faites, et des notes instructives sur la rareté ou le mérite de ces éditions : on a fixé la valeur d'après les prix auxquels ces livres ont été portés dans les ventes les plus fameuses; précédé d'un Précis sur les Bibliothéques et sur la Bibliographie, et suivi du

(8) *La fama Gelosa della Fortuna.* Gex, 1680, in-4.°

catalogue des Editions citées par l'Académie de la Crusca, des collections *cum notis Diversorum* in-4.°, *cum notis Variorum* in-8.°, *ad usum Delphini*, et des éditions imprimées par les Aldes, les Elzevirs, Tonson, Cominus, Baskerville, Barbou, Didot, Herhan, etc., etc., Ouvrage indispensable aux gens de lettres, amateurs de livres, bibliothécaires, et particulièrement aux libraires et à ceux qui se destinent à l'être. Seconde édition, revue et considérablement augmentée; par *Fr. Ign.* FOURNIER, un vol. in-8.° de 650 pages grande justification, caractères petit-texte et mignonne neufs, beau papier. Prix broché, 10 fr., et 12 fr. franc de port par la poste. Le même papier fin d'Angoulême, format in-4.°, 21 fr. A Paris, chez *Fournier* frères, rue Poupée, n.° 7; mai, 1809.

La première édition de ce Dictionnaire Bibliographique fut bien reçue, malgré les fautes nombreuses qui la défiguroient, et les critiques sévères, mais justes, qui en furent faites par des journalistes très-versés dans l'histoire littéraire. L'auteur a profité des critiques; il a amélioré son travail, doublé, à peu près, le nombre des articles, et surtout il a fait usage, dans ses notes, des renseignemens précieux qui lui ont été communiqués par des amateurs éclairés. M. JARDÉ, libraire, qui joint à une instruction peu commune parmi ses confrères, beaucoup d'intelligence et de zèle, a fourni son contingent de notes, et il a mis à la tête de l'ouvrage un *précis* très-bien fait *sur les Bibliothèques et la Bibliographie*. On y trouve, il est

vrai, quelques opinions hasardées; celle, par exemple, où il fait porter à Noé dans son arche, *tous les ouvrages dont il étoit propriétaire ou auteur.* Noé avoit recueilli, sans doute, avec soin, toutes les traditions patriarchales venues jusqu'à lui, et il les transmit soigneusement à ses enfans; mais ces traditions étoient purement orales; les monumens qui les confirmoient ou les appuyoient, avoient péri, et l'art ingénieux et inappréciable de fixer sa pensée et les traditions par des caractères gravés sur la pierre, ou tracés sur des feuilles et des écorces d'arbre, n'existoit pas encore. Mais ce précis est, en général, bien raisonné et bien écrit. Si l'on y trouve quelquefois de l'exaltation dans les idées et de l'enflure dans l'expression, il faut pardonner à un artiste de parler avec chaleur de son art.

J'ai dit que cette seconde édition étoit plus soignée que la première; il y reste pourtant encore un assez grand nombre d'omissions ou de fautes que l'auteur pourra facilement faire disparoître dans une troisième. Je lui en indiquerai quelques-unes que j'ai remarquées en parcourant rapidement ce volume. Je ne citerai point les pages, mais les articles auxquels mes observations se rapportent.

ACTUARIUS. Son livre curieux et rare a été réimprimé à Leipzig, chez *Langenhem*, en 1774, in-8.°, par les soins du savant et laborieux Fischer, avec des corrections importantes.

ALBANI (Annibal). M. Fournier a oublié deux éditions élégantes données par ce cardinal, qui, soit dit en passant, n'a point d'article dans le *Dictionnaire historique* de MM. CHAUDON et DELANDINE, en 13 vol. Celle du *Menologium Græcorum*, en grec et en latin, publiée à Urbin en 1727, 3 vol. grand

in-fol. avec fig.; et celle du *Pontificale Romanum*, donnée à Bruxelles en 1735, 3 vol. in-8.°, avec fig. en taille-douce de Van Horly.

Anacréon. Si M. Fournier avoit compulsé les journaux littéraires, et tout compilateur de Dictionnaires, soit bibliographiques, soit historiques, est tenu de le faire, sous peine de se voir reprocher des fautes de commission et d'omission qu'il pouvoit éviter, il auroit vû dans une *Notice sur l'Anacréon de l'abbé de* Rancé, insérée dans le *Magasin Encyclopédique*, cinquième année, tom. 6, et dans l'*addition* à cette notice insérée dans le même Journal, septième année, tom. 2, qu'il existe trois sortes d'exemplaires de cette édition extrêmement rare aujourd'hui, parce que l'auteur, après sa conversion, supprima tous ceux qu'il put recouvrer. Des exemplaires qui nous restent, les uns, et c'est le petit nombre, ont une dédicace différente, quoique toujours adressée au cardinal de Richelieu, parrain de l'auteur. J'ai fait imprimer cette dédicace, avec la traduction latine, que nous a conservée D. Gervaise, dans l'*addition* dont je viens de parler. Les autres ont la dédicace, que j'appelerai commune, parce qu'elle se trouve dans le plus grand nombre; mais dans les uns on lit à la tête de cette dédicace, et sur le titre, *Armand Jean*, et dans les autres *Jean Armand*.

Les deux éditions d'Anacréon données par Maittaire en 1725 et 1740, ont été tirées, chacune à cent exemplaires. On trouve dans la seconde, les Scholies grecques de l'abbé de Rancé.

M. Fournier devoit citer la jolie édition grecque donnée par l'abbé Capperonier, chez Grangé, en 1754, in-16. On joint ordinairement à cette édition la traduction en vers de Gacon, imprimée la

même année, du même format, et sur le même papier.

L'Anacreonte tradotto in versi italiani da Varj. Venezia. Piacentini, a été publié en 1736 et non en 1734.

Æschyle. M. Fournier répète, d'après Debure, que l'édition de Robortelli, donnée à Venise, 1552, in-8.°, *est la première édition complète des tragédies d'Æschyle.* Cependant cette édition n'a pas un vers de plus que celle d'Alde, publiée en 1518. Seulement Robortelli a séparé par un nouveau titre la partie de l'Agamemnon qui appartient aux Coëphores. La première édition véritablement complète, est celle de Henri Etienne, 1557, in-4.°, publiée par les soins de *Pietro Vettori.* C'est-là que pour la première fois la tragédie d'Agamemnon se trouve entière. Alde, Robortelli et Turnebe, ne nous en avoient donné que le commencement. Du reste, Fabricius, dans sa *Bibliothèque grecque*, a fait la même faute et a induit probablement en erreur Debure et ceux qui l'ont suivi.

Baudius. On lit à la fin du *Baudii Amores : typis* Georgii Abrahami Van der Marse, et non *Van der Murre.*

Bibliothéque des Romans Grecs. M. Fournier croit, comme M. Ersch, dans sa *France littéraire*, et M. Schoelle dans son excellent *Répertoire*, que l'abbé de Saint-Leger est éditeur de cette intéressante collection. Mais dans la *Notice sur la vie et les écrits* de ce célèbre bibliographe, insérée dans le *Magasin Encyclopédique*, cinquième année, tom. 2 (messidor an 7, juin 1799), j'avois dit que l'abbé de Saint-Leger n'a eu d'autre part à cette édition que celle d'avoir fourni un mémoire très-curieux sur la double édition

donnée en 1555, à Paris et à Lyon, de la traduction française, par J. Fornier, de Parthenius de Nicée. On trouvera, dans la deuxième note de cette Notice, l'histoire exacte de l'édition de la Bibliothéque des Romans grecs.

CALLIMAQUE. L'édition de ce poète, donnée à Londres en 1741, in-8.°, est de Thomas Bentley, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre critique de ce nom (Richard Bentley), ce qu'on seroit tenté de faire en lisant simplement : *à Bentleio* sans prénom. Quelques assertions hasardées dans la préface de cette édition, ont été vertement relevées par Richard Dawes, dans la troisième section de ses *Miscellanea Critica*. Oxford, 1781.

CHRYSOSTOME (S. Jean). M. Fournier pouvoit indiquer l'excellente traduction italienne, accompagnée du texte grec, et de notes savantes, du Traité du Sacerdoce : *Di S. Giovanni Grisostomo del Sacerdozio Libri 6. Volgarizzati e con annotazioni illustrati.* Roma, 1757, in-4.°. Cette traduction est due au prélat *Michel-Angelo Giacomelli*, à qui nous devons encore la traduction italienne, fort estimée, du Roman grec de Chariton, et celle du Prométhée d'Æschyle, et de l'Électre de Sophocle, accompagnée du texte grec, et enrichie de notes qui annoncent dans le traducteur autant d'érudition que de goût. Ces deux derniers ouvrages que M. Fournier auroit dû citer, furent imprimés à Rome, chez les frères Pagliarini en 1754, in-4.°. La traduction de Chariton avoit paru chez les mêmes libraires en 1752, in-4.°; elle fut réimprimée en 1756, in-8.°. Ce savant prélat, né à Pistoja, le 11 septembre 1695, mourut à Rome, le 17 avril 1774, archevêque *in partibus* de Chalcedoine.

Démosthène. M. Fournier a oublié de citer l'édition grecque de cet orateur, publiée à Bâle en 1532, in-folio, avec une préface d'Erasme, ses notes et celles de Budé. Elle est estimée, rare et commode, parce que le commentaire d'Ulpien est placé à côté du texte.

Dicta philosophorum, etc. Cet ouvrage extrêmement rare, est connu sous le nom de *Violetum* (ἰωνιά) Arsenii. L'auteur, archevêque de Malvoisie, dans sa dédicace à Léon X, s'attribue cette compilation; mais on savoit déja par la préface grecque, mise à la tête de la *Galeomyomachie*, qu'elle avoit été faite à Rome, par Michel Apostolius, son père, et ce fait est encore confirmé par Arsenius lui-même. Il existe à Florence, dans la bibliothéque grand-ducale, un manuscrit de ce Violier (1). L'ouvrage est dédié, comme l'imprimé, à Léon X, mais par une dédicace tout-à-fait différente de la nôtre, beaucoup plus longue, et surtout plus bassement servile. Or, l'auteur débute par avouer à sa Sainteté que son père, pendant son séjour à Rome, avoit promis à l'évêque d'Osimo de faire un recueil de Proverbes, et qu'il y joignit celui des Apophthegmes, etc. L'infatigable chanoine Bandini a publié cette dédicace curieuse dans le troisième volume, page 147 de ses *Græcæ Ecclesiæ Vetera Monumenta*. Florence, 1762-3, in-8.°. Ce manuscrit est beaucoup plus ample que celui que nous avons. M. Matthæi en a découvert un autre à Moscou dans la bibliothéque de l'église du Saint Synode, et il a promis de le donner au public.

Fabricius et M. Bandini pensent que cet ouvrage

(1) Cod. XXVI. Plut. IV.

a été imprimé à Rome, et M. Fournier le donne au célèbre imprimeur Cretois *Calliergi*, mais il me semble que les caractères du Violier ne ressemblent point du tout à ceux de cet imprimeur.

DIOPHANTE. *Arithmeticorum Libri* 6., etc. Dans l'édition de 1670, on a négligé d'insérer deux pièces curieuses et instructives, qu'on lit dans celle de 1621, la dédicace au célèbre jurisconsulte, Antoine Favre, et la préface, où Bachet discute savamment tout ce qui concerne Diophante et son ouvrage. Heureusement SALLENGRE a donné l'extrait de cette préface dans le tom. 1, première partie de ses *Mémoires de littérature* (2). Debure n'a pas daigné donner à Diophante une place dans sa *Bibliographie* où il a placé tant d'ouvrage niais et ridicules.

FACCIOLATI. Ce n'est point à Facciolati qu'il faut faire honneur de l'excellent ouvrage qui a pour titre: *Totius Latinitatis Lexicon, consilio et cura* Jacobi FACCIOLATI, *opera et studio* Ægidii FORCELLINI. Padoue, 1771, 4 vol. in-fol. On voit par le titre, et surtout par une lettre de Facciolati, insérée en 1756 dans le tom. 7, part. 3, pag. 4, des *Memorie per servire all' Istoria Letteraria*. Venise, et réimprimée à la suite de la préface de ce lexique, que nous devons ce beau travail à *Egidio* FORCELLINI. Facciolati l'a seulement aidé de ses conseils, et lui a fourni quelques articles, *vixque ego in plerasque litteras quippiam contuli prœter consilium. Princeps hujus operis conditor atque adeo unus* FORCELLINUS *est ;* ce sont les expressions de Facciolati dans la lettre que je viens de citer; il ajouta même en 1759, dans la réimpression qui fut faite de cettre lettre dans ses

(2) La Haye, Sauzet, 1715-17. 2 vol. in-8.°

Animadversiones criticae in Magnum Petri Daneti Dictionarium : in multas (litteras) autem ne consilium quidem. La réimpression qui se fait à Padoue aura 5 vol. in-fol. ; mais on réunira les additions dans un volume particulier, afin que les acquéreurs de la première édition puissent la compléter.

Græcorum *Chirurgici Libri.* M. Fournier a pris sans doute le titre de ce recueil précieux dans quelque catalogue où il étoit estropié, et où le nom de l'éditeur étoit supprimé. Il faut le rétablir ainsi : *Græcorum Chirurgici Libri, Sorani unus de fracturarum signis, Oribasii duo de fractis et luxatis, e collectione Nicetæ, ab antiquissimo et optimo codice Florentino descripti, conversi atque editi ab Antonio Cocchio, anatomes professore publico, et antiquario Cœsaris Florentiæ, ex typographio imperiali*, 1754, in-fol.

Grégoire (Saint) de Nazienze. M. Fournier auroit dû citer un ouvrage très-rare, même en Angleterre. Il est intitulé : *S.* Gregorii Nazianzeni *in Julianum invectivæ duæ, cum scholiis græcis nunc primum editis, etc. omnia, ex bibliotheca, Cl. viri D. Henrici Savilii, edidit R. Montagu, Etonæ*, 1610, in-4.º Outre les Scholies grecques qu'on trouve dans ce volume, et que les derniers éditeurs de S. Grégoire de Nazianze, dont le premier volume fut publié en 1778, ont négligées, quoiqu'ils aient connu cet ouvrage, et qu'ils rapportent une partie des variantes et des conjectures fournies par Richard Montagu, *R. Montacutium*; on y trouve encore, pag. 127 et suivantes, le texte grec de l'*exposition des histoires dont il est fait mention dans les deux discours de* Grégoire de Nazianze, *contre Julien*, par Nonnus. Billi s'étoit contenté d'en donner une traduction

latine dans son édition de ce Père grec (3). Quelques écrivains prétendent que ce Nonnus est l'auteur des *Dionysiaques* et de la *paraphrase de l'Evangile de S. Jean.* Mais R. Bentley, dans sa fameuse Dissertation angloise sur les Epîtres de Phalaris, pag. 24 et suiv. de l'édition de 1699, se récrie fortement contre cette opinion, et relève, avec aigreur, quelques fautes graves dont le poète Nonnus ne se seroit pas rendu coupable. Du reste, malgré ces fautes, on lit avec plaisir, et souvent avec fruit ce commentaire; et les mythologues surtout le liront avec intérêt.

GRUTER. *Lampas seu Fax artium.* L'édition en 4 vol. in-fol. qu'indique M. Fournier, ne contient qu'une partie de celle de Gruter en 7 vol. in-8.°, parce que l'éditeur y a inséré des pièces qui ne devroient pas se trouver dans une collection d'ouvrages critiques. Le premier volume parut à Florence en 1737. Le second dans la même ville en 1739. Le troisième à Lucques en 1747; et le quatrième à Naples en 1751. M. Fournier auroit dû indiquer l'édition de Gruter, parce qu'elle renferme des choses précieuses pour un critique, et beaucoup de pièces qui ne sont imprimées que là.

LONGUS. L'édition grecque et latine qui porte la date de Paris, 1754, in-4.°, avec les figures retouchées du Régent, a été imprimée en Hollande, aux frais du libraire Neaulme. Elle a été soignée par le savant médecin et philologue Jean-Etienne Bernard, et les conjectures enfermées entre deux crochets, dans le texte grec, sont de lui.

HAGENBUCH. M. Fournier a oublié deux ouvrages très-estimés.

(3) Tome II, page 499 de l'édition de 1650.

Epistolæ Epigraphicæ ad virum illustrem Joannem Bovhierium senatus Divionensis Præsidem et ad virum celeberrimum Ant. Fr. Gorium, etc. Tiguri, 1747, in-4.°.

De Græcis Thesauri novi Muratoriani Marmoribus quibusdam metricis Diatriba. Tiguri, 1744, in-8.°. Ce dernier est presque introuvable aujourd'hui.

MARTIN (Emmanuel), chanoine d'Alicante, l'un des philologues les plus savans et les plus polis du dix-huitième siécle, a été oublié par M. Fournier. Il pouvoit citer le Recueil de ses lettres, écrites du latin le plus pur et le plus élégant, et pleines de notions curieuses et instructives. Imprimées d'abord à Madrid (*Mantuæ Carpetanorum*) en 1735, elles furent réimprimées à Amsterdam, chez Wetsten et Smith en 1738, 2 vol. in-4.°, sous le titre suivant: *Emmanuelis Martini, ecclesiæ Alonensis decani Epistolarum Libri duodecim; accedunt auctoris nondum defuncti vita a Gregorio Majansio conscripta, nec non præfatio Petri Wesselingii.* On trouve, à la fin du second volume, l'*oratio pro crepitu ventris ad patres crepitantes*, réimprimée plusieurs fois.

MAYANS *y siscar*. M. Fournier a oublié la collection estimée, et rare, des lettres de ce savant bibliothécaire, *Gregorii Majansii, Generosi Valentini, Epistolarum Libri sex. Valentiæ Edetanorum*, 1732, in-4.°.

MEINERS. *Histoire de l'origine des progrès et de la décadence des sciences dans la Grèce, traduit de l'allemand, par J. Ch. Laveaux. Paris*, 1798, 5 *vol.* in-8.°.

M. Fournier met en note: *Cette traduction n'est point achevée.* C'est sûrement une distraction de sa part. La traduction du texte allemand, publié à Lemgo

en 1781 et 1782 est bien entière, et j'en puis donner des nouvelles sûres, parce que m'étant imprudemment chargé de purger les textes grecs et latins, cités dans les notes, des fautes innombrables qui les défiguroient, et de traduire en français la plus grande partie des premiers, l'original et sa traduction m'ont passé, d'un bout à l'autre, sous les yeux.

MÉLÉAGRE. L'édition des épigrammes grecques de ce poète élégant, publiée à Leipzig en 1789, in-12, et citée par M. Fournier, a été donnée et commentée par M. Albert-Chrétien Meineke. M. Fournier pouvoit citer une autre édition publiée la même année à Iéna, in-8.°, sous le titre suivant : *Meleagri Reliquiæ. Lectionis varietatem, versionem metricam et commentarium perpetuum adjecit. I. C. F.* MANSO. Le texte grec renferme toutes les épigrammes de Méléagre; mais l'éditeur, on ne sait par quel motif, en a interverti l'ordre. La plus grande partie est traduite en vers latins, et les épigrammes traduites ont seules un commentaire.

M. Fournier pouvoit citer encore le petit livre suivant, très-rare, même en Italie : *Meleagri Gadareni in Ver Idyllion. Joannes Baptista Zenobettius edidit et illustravit. Romæ*, 1759, in-4.°, de 32 pages, orné de jolies vignettes. Zenobetti donna cette idylle, comme inédite, d'après le MS. Palatin, quoiqu'elle fît partie de la collection de Planude. C'est l'avant-dernière pièce du premier livre; elle y est sans nom d'auteur, ce qui aura induit en erreur Zenobetti. Les journalistes de Trevoux vantèrent beaucoup cette prétendue découverte (4); mais quelqu'un, que je soupçonne être le P. Brotier, leur adressa une lettre insérée dans

(4) Janv. 1760, p. 61.

le journal de mars suivant, pag. 762, dans laquelle on les avertit que cette idylle se trouve, mais sans nom d'auteur, dans toutes les collections de Planude, et on ajoute à cette lettre la traduction élégante de Grotius en vers latins. Du reste, cette idylle est accompagnée dans l'édition de Zenobetti d'un commentaire curieux.

MÉNAGE. L'édition la plus complète des *Poésies de Ménage* est celle d'Amsterdam, Wetsten, 1687, in-12.

M. Fournier, dans une note sur le *Menagiana*, dit que cet ouvrage *a été cartonné par Sallengre.* Il a voulu dire sans doute que les cartons se trouvent dans Sallengre (5); mais il pouvoit ajouter qu'on rencontré très-difficilement un exemplaire du Menagiana où ces cartons soient mis à leur place. Dans l'édition de 1739 on les a relégués à la fin de chaque volume, et le corps de l'ouvrage est resté le même.

MORELLI (M. l'abbé). M. Fournier a oublié plusieurs traités importans du savant bibliothécaire de S. Marc, aujourd'hui chevalier de la couronne de Fer. On donna, dans le Magasin Encyclopédique, année 1807, la liste de ses ouvrages, des éditions auxquelles il a eu part, et j'y renvoie le lecteur. Je me contenterai d'en citer quelques-uns.

Notizie d'opere di disegno nella prima metà del secolo XVI, etc., scritta da un anonimo di quel tempo, publicata e illustrata da D. Iacopo Morelli. Bassano, Remondini, 1800, in-8.º. J'en ai rendu compte dans ce journal, onzième année, tom. 2.

Dissertazione intorno ad alcuni viaggiatori eruditi

(5) *Mémoires de Littérature*, t. 2, p. 228.

Veneziani. Venezia. Zatta 1803, grand in-4.°. J'en ai aussi rendu compte dans ce Journal; novembre 1805.
Aldi Pii Manutii scripta tria longe rarissima a Jacobo Morellio denuo edita et illustrata. Bassano. Remondini, 1806, in-8.°. Je rendrai incessamment compte de ce Recueil précieux, très-élégamment imprimé.

Descrizione delle feste celebrate in Venezia per la venuta di S. M. I. R. Napoleone il Massimo, Imperatore de' Francesi, Re d'Italia, Protettore della Confederazione del Reno, data al publico dal Cavaliere Abate Morelli, Regio Bibliothecario. Venezia. Picotti, 1808; grand in-4.°, avec fig.

Cet ouvrage dont l'exécution est très-élégante, et dont les gravures sont d'un fini parfait, mérite de tenir une place distinguée dans la bibliothéque d'un amateur. Les inscriptions furent composées par M. Morelli avec cette pureté d'expression et cette finesse de goût qu'on remarque dans tout ce qui sort de sa plume.

MUSÆI *de Herone et Leandro Carmen.* L'édition de KROMAYER, publiée à Halle en 1721, ne forme qu'un volume in-12, ou, si l'on veut, petit in-8.°, de 343 pages, et ne vaut pas plus de 6 fr.

Celle de Magdebourg 1775, grand in-8.°, a été donnée par Jean-Benoît Carpzov, qui avoit publié à Leipzig, en 1743, une brochure in-12, ayant pour titre : *Observationum philologicarum in Palæphatum periculum. Accedunt aliæ animadversiones in non nulla Musæi et Achillis Tatii loca.* La préface de cette édition est très-curieuse.

Il faut corriger sur le titre de l'édition de Lewarden 1742 ; *ex recensione* Joannis SCHRADERI, au lieu de Schroderi.

M. Fournier a oublié l'édition suivante, qui renferme, outre un commentaire bien nourri, les traductions, les imitations, les paraphrases du Poème de Musée, qui avoient paru jusqu'alors.

* MUSÆI, *vetustissimi, venustissimique poetæ græci Erotopægnion Herus et Leandri, cum versione latina prorsa-vorsa : cui accesserunt alia ejusdem argumenti pœmatia, quæ singula collegit et commentario libro illustravit*, Daniel PAREUS. Francofurti, 1627, in-4.°

M. Fournier pouvoit encore citer l'édition grecque, latine, italienne, publiée à Naples, chez Perger, en 1787, in-8.°, avec une préface et des notes, qui annoncent un savant helléniste et un savant orientaliste.

Di Museo il Grammatico gli amorosi avvenimenti tra Ero e Leandro, tradotti dal greco originale in latino ed in versi italiani da Francesco MAZZARELLA-Farao.

Nous devons au même savant la Grammaire grecque qui a pour titre *La Neoellenopedia, o sia il nuovo metodo per erudire la gioventù nel greco linguaggio; opera di* Francesco MAZZARELLA-Farao. Napoli 1779, en deux parties in-8.°, avec le portrait de l'auteur. Cet ouvrage annonce, comme le précédent, une grande connoissance de la langue grecque et des langues orientales que l'auteur professoit à Naples. Cette grammaire est enrichie d'une table des ligatures, très-bien faite, que l'auteur grava lui-même, ne se fiant point à l'exactitude de l'artiste qu'il auroit pu employer.

NOVELLIERI *italiani*. C'est à Livourne, sous la fausse date de *Londres*, qu'a été réimprimée cette collection précieuse, qu'il étoit auparavant si difficile de rassembler. Il faut consulter sur chacun des

ouvrages qui la composent le *Catalogo de' Novellieri Italiani posseduti dal conte Anton.-Maria Borromeo, gentiluomo Padovano. Edizione seconda, con aggiunte, ed una novella inedita.* Bassano. Remondini, 1805, in-8.°. M. Fournier a oublié de citer cette seconde édition à l'article BORROMEO, où il cite la première, de 1794. Il faut avoir l'une et l'autre.

OLIVET (Jos. Thoulier d'). *Recentiores Poetæ latini et græci*, etc., Lugd. Bat., 1743, in-8.°. Cet article demande une explication, et je vais la donner. L'abbé d'Olivet publia à Paris, chez Boudet, en 1738, un Recueil ayant pour titre : *Poetarum ex Academia Gallica, qui Latinè aut Græcè scripserunt carmina*, in-12. Ce Recueil fut réimprimé à la Haye en 1740, in-8.°. On lit sur le titre : *altera editio*, *Parisiensi auctior;* et cela est vrai dans une partie. La Monnoye qui avoit douze pièces dans l'édition de Paris, en a quarante dans celle de la Haye; mais ces additions ont été puisées dans des manuscrits très-défectueux. Ensuite on a supprimé trois dissertations de l'abbé Fraguier, qui, à la vérité, étoient déplacées dans un Recueil de ce genre.

En 1743, le libraire de la Haye, van Duren, s'associa quelques confrères de Leyde, et fit réimprimer le titre et les feuilles liminaires de cet ouvrage avec des altérations qui prouvent une grande ignorance dans les éditeurs. Voici ce titre : *Recentiores Poetæ Latini et Græci selecti Quinque, curis* Josephi OLIVETI *collecti ac editi, editio correctior et auctior. Lugduni Batav. Francofurti ad Mænum et Hagæ Comitum*, in-8.°.

La dédicace aux 40 de l'Académie Française, *Academiæ Gallicæ*, XL *viris*, dans l'édition de 1738, étoit signée *Antonius Boudet*. Elle n'avoit au-

cune signature dans celle de 1740; mais dans la réimpression de 1743 on mit au bas de cette dédicace *Josephus Olivetus*, et par une distraction bien pardonnable à ces Messieurs, ils firent réimprimer, quelques pages plus bas, la même dédicace sans signature. L'abbé d'Olivet n'a probablement eu aucune part à l'édition de 1740, et encore moins, sans doute, à la manipulation des libraires en 1743. J'appelle *manipulation* cette prétendue nouvelle édition, parce que c'est celle de 1740, à laquelle on a mis un nouveau titre, et ajouté, à la suite de la dédicace, des vers latins de Santeuil et du P. Commire, avec la traduction barbare, en vers français, des vers de Santeuil.

M. Fournier a oublié d'indiquer la collection très-rare aujourd'hui, des *Poemata Didascalica*, Paris, Le Mercier, 1749, 3 vol. in-12.

Oppien. L'énoncé de l'édition d'Alde, 1517, feroit croire que les deux traités de la Chasse et de la Pêche (le titre de cette édition porte : Oppiani *de Piscibus libri V; ejusdem de Venatione libri IV*) ont été traduits en latin par Lorenzo Lippi; la vérité cependant est qu'il n'a traduit en vers latins que les cinq Livres de la pêche.

Opuscula *mythologica*. L'édition d'Amsterdam, 1688, donnée par Meibomius ne dispense pas d'avoir celle de Cambridge, 1671, parce qu'il y a dans cette dernière des articles qui ont été supprimés dans celle de Hollande, je citerai entre autres, Heliodori, *Larissæi capita opticorum*, la dédicace et la préface de Luc. Holstenius mises devant les Sentences morales de Demophile. D'ailleurs les deux Préfaces, quoique dues toutes deux à *Thomas* Gale, sont différentes.

Origène. M. Fournier a oublié de citer l'édition

grecque-latine, donnée par l'illustre Huet, des Commentaires sur l'Ecriture Sainte. *Origenis in sacras scripturas Commentaria, quæcunque græce reperiri potuerunt.* Rothomagi, Berthelin, 1668, 2 vol. in-fol. La moitié du premier est remplie par les trois livres des *Origeniana*, où la vie et les opinions d'Origène sont traitées de la manière la plus savante selon la coutume de l'auteur.

Le livre suivant méritoit encore d'être cité: *Origenis contra Celsum libri octo, ejusdem Philocalia, Gr. Lat. Gulielmus, Spencerus Cantabrigiensis Collegii Trinitatis socius utriusque operis versionem recognovit et annotationes adjecit. Cantabrigiæ*, 1658, in-4.°. Après la Table des matières on doit trouver quatorze feuillets, non chiffrés, qui renferment les notes de Hoeschelius et de Tarinus.

Plutarque. Le traité *de Placitis Philosophorum* a été réimprimé à Leipzig, 1787, in-8.°, par les soins de M. Beck, sans traduction latine, mais avec des Variantes qui remplissent cent soixante pages.

Rochefoucauld (Fr. duc de la). Il falloit citer la première édition, assez rare, des Maximes, donnée chez Barbin en 1665, in-12, avec une figure qui manque dans beaucoup d'exemplaires, et un discours préliminaire de Segrais, qu'on a supprimé dans les dernières éditions. Le titre de la première est: *Réflexions ou Sentences et Maximes morales.* La figure représente un génie au bas duquel on lit l'*amour de la vérité;* il fait les cornes, en riant, au buste hideux de Sénèque, dont il a arraché le masque qu'il tient dans sa main gauche. Elle est d'Etienne Picart, père de Bernard.

Dans une jolie édition imprimée à Amsterdam chez Mortier, 1705, in-12, on a joint aux *Maximes*

de M. de la Rochefoucault (6), qui suivent les *Réflexions morales*, et qui sont au nombre de cinquante, les *Maximes de madame la marquise de Sablé;* les *Pensées diverses de* M. L. D. et les *Maximes chrétiennes de* M****.

Cette *Marquise de Sablé*, dont on nous donne les Maximes, est appelée *madame de la Sablière* dans la préface d'une édition que j'ai sous les yeux, imprimée chez Nyon en 1777, in-12, avec les remarques d'Amelot de la Houssaie et de l'abbé de la Roche, et dans celle de l'imprimerie Royale, 1778, in-8.°, précédée d'une excellente notice par M. Suard. Cependant madame de la Sablière n'étoit point marquise, et l'éloge qu'on fait de la marquise de Sablé dans une petite préface mise au-devant de ses *Maximes*, ne me paroît point convenir à madame de la Sablière. « Sans biens, y est-il dit, presque « sans crédit, même aux dernières années de sa vie, « elle avoit une cour nombreuse de personnes choi- « sies de tout âge et de tout sexe, etc. » Madame de la Sablière n'étoit ni sans biens, ni sans crédit. Au reste, je laisse à ceux qui ont plus de loisir que moi, le soin d'examiner ce point d'histoire littéraire.

En 1684, Boucher mit en mauvais vers de différens mètres les *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* de M. L. D. D. L. R., Paris; de Sercy, in-12.

(6) Ce nom est ainsi écrit sur le frontispice et sur le faux titre qui précède les *Maximes*. Je fais remarquer cette faute, parce que je la vois commettre assez souvent dans les journaux et même dans des ouvrages qui supposent de la méditation et de l'instruction. Cependant le véritable nom de cette famille illustre est La Rochefoucauld, en latin *Rupifucaldus*.

SCRIPTORES *erotici Græci.* M. MITSCHERLICH a donné à Deux-Ponts, en 1792, *l'Achilles Tatius*, 1 volume; en 1794. Le Longus et le Xénophon, 1 volume; et à Strasbourg, en l'an VI (1798) l'Helliodore, en deux parties formant un volume.

Le nouveau Dictionnaire Bibliographique est terminé par des Catalogues qui donnent un nouveau prix à l'ouvrage. Probablement on y trouvera quelques fautes dans les dates, et peut-être quelques erreurs; mais il n'est pas facile d'être toujours exact et de ne pas sommeiller quelquefois dans le cours d'un travail aussi minutieux. Ces Catalogues sont au nombre de 14. En voici la liste: 1. Catalogue des éditions imprimées par les Aldes; — 2. des auteurs grecs, latins et français, imprimés par les Elzevirs; — 3. des auteurs classiques publiés par Maittaire; — 4. des auteurs classiques publiés à Padoue par Cominus (Comino, célèbre imprimeur); — 5 des auteurs latins, imprimés par Baskerville; — 6. des auteurs latins, imprimés à Londres par Brindley; — 7. des auteurs latins, imprimés à Paris par Barbou; — 8. des auteurs classiques français, imprimés à Paris par Fr. Ambroise et Pierre Didot; — 9. des éditions stéréotypes de MM. Pierre et Firmin Didot, avec leurs prix pour les différens papiers; — 10. des éditions stéréotypes de M. Nicolle, d'après le procédé de M. Herhan, avec les prix; — 11. des auteurs *ad usum Delphini*; — 12. des auteurs classiques *cum notis diversorum*; — 13. des auteurs grecs et latins, anciens et modernes, avec des notes, et qui peuvent entrer dans la collection des *Variorum*; — 14. des éditions citées dans le Vocabulaire de l'Académie de la Crusca.

On a vu, sur le titre, que le prix des ouvrages

indiqués dans ce Dictionnaire étoit fixé d'après celui auquel ils avoient été portés dans les ventes les plus remarquables. Cette partie du travail de M. Fournier a sans doute aussi son mérite; mais tant de causes, pour ne pas dire de passions, font tellement varier ces prix d'une vente à l'autre, qu'il est bien difficile de trouver un terme moyen raisonnable. Il ne faut qu'un amateur *exclusif*, ou un fou, qui jette, comme on dit, son argent par les fenêtres, pour faire tripler et même quadrupler le prix d'un ouvrage.

Les remarques que je viens de faire sur la seconde édition du nouveau Dictionnaire Bibliographique, et que j'aurois pu multiplier, prouvent qu'il est susceptible d'être amélioré dans une troisième; mais je n'en regarde pas moins cet ouvrage, comme très-utile, et très-bien placé dans la Bibliothéque du Libraire et de l'Amateur. Au reste, les secours de cette espèce seront bientôt très-abondans.

Le *Répertoire* publié par M. Schœll, enrichi d'excellentes notes critiques et philologiques par MM. Bast, Boissonade et par l'Editeur; le *nouveau Dictionnaire Bibliographique* de M. Fournier, et le *Manuel du Libraire et de l'Amateur* que va publier M. Brunet, nous fourniront tous les documens que nous pouvons desirer. J'ai parcouru, chez un ami, le premier volume de ce dernier ouvrage, qui en aura trois, et j'y ai remarqué une très-grande exactitude et des recherches d'autant plus précieuses, que l'auteur a presque toujours puisé aux sources.

CHARDON DE LA ROCHETTE.

14 juin 1809.

CATALOGUE des livres de la Bibliothéque de feu *M. Guilhem de Clermont Lodève de* SAINTE-CROIX, membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut; précédé d'une Notice historique sur sa vie et ses ouvrages. Paris, chez *Debure*, père et fils, libraires de la Bibliothéque impériale, rue Serpente, n.° 7; 1809, 1 vol. de 142 pag. in-8.°.

CATALOGUE des livres composant le cabinet de M. C. M. Paris, 1809, 1 vol. in-8.° de 88 pag.; chez *Tilliard* frères, libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n.° 16.

POÉSIE.

LES Bucoliques de Virgile, traduites en vers français, accompagnées de Remarques sur le texte, et de tous les passages de Théocrite que Virgile a imités; par P. F. TISSOT. Seconde édition, revue et corrigée. Paris, *Fain*, rue Saint-Hyacinthe, n.° 25, et *Colnet*, rue du Bacq, en face des Tuileries; in-12 de LVII et 179 pag.

Cette traduction parut pour la première fois en l'an VIII (1800); elle fut accueillie avec intérêt; on y reconnut un goût pur, un talent déja mûri par l'étude des modèles, et cette noble simplicité qu'on puise seulement dans la lecture assidue et réfléchie des anciens. Ce début dans le monde littéraire donna de grandes espérances, et chacun des ouvrages que publie M. TISSOT en réalise une partie. En rendant

compté, dans ce Journal (1), de la traduction des *Baisers de Jean Second*, je fis remarquer combien les progrès de l'auteur dans l'art difficile des vers étoient sensibles, et la seconde édition des *Bucoliques de Virgile* le prouve encore mieux. Cette seconde édition ne ressemble point à tant d'autres où l'on se contente de faire quelques légers changemens; c'est un édifice nouveau bâti sur les fondemens de l'ancien, mais d'un style plus sévère. M. Tissot pense qu'un poète doit être traduit en vers; mais il pense aussi que la fidélité, portée aussi loin que le génie des deux langues peut le permettre, est le premier et le principal mérite d'une traduction. Il a donc lutté, corps-à-corps, avec le Poète latin, et s'il n'a pas été toujours victorieux dans cette lutte, c'est que Virgile, dans ses Eclogues, est un véritable Protée; comme celui de la fable il prend toutes sortes de formes, *formas se vertit in omnes* (2), et nous échappe au moment où nous croyons le saisir. Il faut donc une grande souplesse et une grande dextérité pour sortir avec honneur d'un combat où il faut se roidir avec un continuel effort contre le génie d'un des plus grands poètes de l'antiquité, et contre celui d'une langue si riche, si harmonieuse et si flexible. M. Tissot ne s'est pas dissimulé les obstacles qu'il avoit à surmonter; il s'est armé de courage, et sa constance a été couronnée d'un heureux succès; mais il faut dire quelques mots de la préface. Je n'ignore pas qu'il existe une classe de lecteurs qui fait peu d'attention à ce qu'elle appelle *des misères*. Sans doute, il ne faut pas, comme le journaliste, dont il est fait mention dans le PAUVRE

(1) Juillet 1807.
(2) VIRG. *Georg.*, IV. 411.

DIABLE, *juger du tout par la préface.* Mais il me semble pourtant que cette lecture a son utilité, et même son intérêt. La préface, mise à la tête d'un ouvrage original, nous apprend dans quel esprit il a été composé. Celle qui précède une traduction nous fait connoître la manière adoptée par le traducteur. Ainsi le lecteur intelligent sait d'avance ce qu'il peut se promettre de plaisir ou d'ennui. Celle de M. Tissot annonce un esprit sage, mûri, comme je l'ai déja dit, par la lecture réfléchie des chef-d'œuvres de l'antiquité et nourri par celle des écrits modernes. On voit qu'il tend sans cesse à conserver cette noble simplicité qui nous charme dans les écrits des anciens. On lira surtout, avec plaisir, à la fin de cette préface, le fragment d'une conversation entre le célèbre Gessner et le poète italien M. Bertola, qui jouit dans sa patrie d'une réputation distinguée et méritée. Cette conversation, extrêmement intéressante, nous a été conservée par M. BERTOLA lui-même, dans son *Elogio di Gessner. Pisa*, 1798, in-12.

La traduction des Bucoliques de Virgile se fait remarquer par son élégance et sa fidélité. Des journalistes ont fait, dans le temps, même avec un peu trop d'acrimonie, ce me semble, la part de la critique *amère.* Ils me dispensent par conséquent, de cette tâche, toujours pénible, mais aucun d'eux n'a refusé au traducteur le tribut d'estime qui lui est dû. Docile et voulant se rendre de plus en plus digne de l'honneur que l'on a fait à sa traduction en lui donnant une place dans la Bibliothéque des Lycées, M. Tissot prépare une troisième édition des Bucoliques ; et il nous fait espérer une traduction en vers des idylles de Théocrite, que nous attendons avec impatience.

CHARDON DE LA ROCHETTE.

PEINTURE.

PEINTURES de Vases antiques, vulgairement appelés *Etrusques*, tirées de différentes collections, et gravées par A. CLENER; accompagnées d'explications par A. L. MILLIN, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur; publiées par M. DUBOIS MAISONNEUVE, et dédiées à Sa Majesté l'Impératrice-Reine. Dixième et onzième livraisons. A Paris, de l'imprimerie de *P. Didot* l'aîné; 1808; in-folio format d'atlas; avec douze planches et un texte explicatif.

Les douze planches qui composent ces deux livraisons, commencent par la cinquante-cinquième. Elle offre une peinture très-agréable par la symmétrie qui règne dans la composition; cette peinture est relative aux initiations. On y voit deux hommes, probablement des initiés, dont chacun est assis sur un lit à quatre pieds; devant eux est une table couverte de différens mets, et entre les deux lits, il y a un homme plus âgé et barbu, c'est peut-être un des ministres chargés de la direction des cérémonies; il paroît écouter avec attention une jeune femme qui joue d'une double flûte. On y remarque un vase d'une forme grossière, qui est accroché près de la Flûteuse; il a un bec pointu comme celui d'un oiseau, et une anse bizarrement prise dans la matière. Le vase auquel appartient cette peinture, est dans le cabinet de la Bibliothéque impériale.

La peinture de la planche cinquante-six est extrê-

mement curieuse, et est aussi prise d'un vase de la Bibliothéque impériale. Elle représente quatre Amazones qui combattent chacune, avec beaucoup d'acharnement, un redoutable adversaire; la Reine des Amazones, armée de deux lances, est placée dans un quadrige conduit par une autre Amazone. M. Millin donne une description très-détaillée de cette peinture; mais il n'ose déterminer quelle est l'expédition qui y est figurée. Les notes qui sont jointes au texte contiennent des observations curieuses sur les armes que l'artiste a données aux Amazones, et sur le char de leur Reine.

La planche 57 offre le revers du vase auquel appartient la peinture précédente; on y voit une danse très-animée d'un Satyre et de deux Mænades. Ce revers fait juger à M. Millin que le vase étoit destiné à consacrer la mémoire de l'initiation aux mystères de Bacchus, et que peut-être il avoit été renfermé dans le tombeau d'une jeune femme; dans ce cas l'histoire des Amazones seroit une ingénieuse allégorie du courage que doit montrer une femme pour résister aux séductions qui l'entourent pendant sa vie.

La planche 58 représente Agamemnon assassiné par Clytemnestre, peinture qui se trouve sur un vase appartenant à M. Tischbein. M. Millin, en en donnant l'explication, compare cette composition avec les récits que les poètes nous ont transmis de cet horrible attentat; il les compare tous dans les notes qui sont fort étendues.

Le revers du vase précédent forme le sujet de la planche 59 : M. Millin y reconnoît un initié se livrant au plaisir de la table, pendant qu'une cithariste égaye son repas; il pense que cet initié avoit peut-être de l'éloignement pour le mariage, et que c'est pour mon-

trer son aversion pour ce lien qu'il a fait peindre sur ce vase le crime de *Clytemnestre.*

La planche 60 représente une marche bacchique. On y voit Bacchus assis sur une panthère, précédé d'un Satyre jouant de la double flûte, et d'une Bacchante tenant un gros tambour et un flambeau allumé; il est suivi d'une autre Bacchante tenant le thyrse. Le vase appartient à Sa Majesté l'Impératrice.

La peinture de la planche 61 offre un combat très-animé entre des Amazones et des guerriers dont les uns sont coiffés du pétase, et les autres d'un bonnet conique semblable à celui des Dioscures; un seul, que M. Millin prend pour Thésée, est armé d'un casque et d'une cuirasse. Parmi les onze figures qui ornent cette belle composition, on voit une Amazone à cheval, que M. Millin croit être la reine Antiope. Deux groupes sont surtout remarquables : le premier offre un vieillard qui va lancer avec ses deux mains une énorme pierre dont il s'apprête à écraser une Amazone déja renversée sur son genou droit; on voit dans l'autre, un guerrier plus jeune dont l'attitude est très-animée; couvert d'un immense bouclier creux, il pousse sa lance contre une Amazone qui vient de lui décocher un trait. L'attitude de ce vieillard et celle de ce jeune guerrier sont tellement conformes à celles que, selon Plutarque, Phidias avoit donnée à Périclès et à lui-même sur le bas-relief qui ornoit l'intérieur du bouclier de sa Minerve, que M. Millin est porté à reconnoître ici ces deux personnages, et à croire que toute la peinture pourroit bien être une imitation de la riche et célèbre composition de Phidias. Il regarde, sous ce rapport, ce vase comme un

des plus beaux et des plus précieux monumens de ce genre. Le vase appartient à M. Tischbein.

Sur la planche 62 on voit deux figures qui ornent les deux faces d'un vase de la Bibliothéque impériale : l'une est une femme aîlée que M. Millin reconnoît, au caducée qu'elle tient à la main, pour être Iris, la messagère de Junon et de Jupiter; l'autre est un homme vêtu d'un ample manteau et appuyé sur un bâton, un casque suspendu derrière lui annonce que c'est un guerrier. M. Millin ne hasarde aucune explication sur cette peinture; mais dans une note il entre dans beaucoup de détails au sujet d'une inscription qui est répétée auprès de chaque figure, ΗΟΠΑΥΣ ΚΑΛΟΣ, *bel Hopaus.*

La peinture de la planche 63 représente un des travaux d'Hercule. On y voit ce héros aux prises avec deux énormes oiseaux du lac Stymphale; il en tient un par le cou, et va l'assommer avec sa massue. Le peintre lui a donné une stature courte et une figure grotesque; c'est, dit M. Millin, une de ces carricatures scéniques dont les monumens et surtout les vases peints présentent plusieurs exemples. Dans les notes M. Millin ajoute des observations très-curieuses sur les *Pygmées*, les *Stymphalides* sixième travail d'Hercule, principalement sur les différentes manières dont il a été représenté. Le vase appartient à M. Tochon.

La planche 64 offre un sujet relatif aux initiations : une femme, assise sur une pierre brute, tient un rameau de myrte; un jeune homme lui présente des fruits dans un grandplat, et derrière lui est une bandelette. M. Millin croit que la femme est Libera (Proserpine), et que le jeune homme est un néophyte qui veut obtenir sa protection et la grâce d'être instruit dans ses

mystères. Le vase appartient à Sa Majesté l'Impératrice.

La planche 65 présente une belle coupe qui se trouve dans la collection de mylord Bristol à Naples ; on y voit une femme assise sur un monticule garni de fleurs, parée de pendans d'oreilles, d'un collier et de bracelets, vêtue d'un ample manteau semé d'étoiles, et serrant contre son sein et embrassant un jeune adolescent nu et aîlé. Un miroir qui est dans le champ, annonce que le sujet est relatif aux initiations. M. Millin pense qu'on pourroit reconnoître, dans cette peinture, Vénus céleste ou Vénus conjugale et l'amour, ou bien Jacchus Androgyne entre les bras de Libera (Proserpine), ou bien encore le génie des mystères avec une initiée.

Sur la planche 66, qui est la dernière des deux livraisons que nous annonçons, on voit deux guerriers assis sur des pierres ou des tympans de colonnes, et qui semblent délibérer. Entre eux est Minerve dont la présence doit sans doute indiquer que la sagesse préside à leurs avis. Derrière l'un des guerriers est un homme qui semble être un héraut; et derrière l'autre une femme qui a la tête ceinte d'un diadème, et qui doit aussi être une déesse, puisque les femmes n'assistoient point aux délibérations des hommes. Toutes ces figures sont peintes en noir sur un fond rouge; le vase sur lequel elles se trouvent, est à une anse; il est de terre de Girgenti, et a passé de Portici à Londres avec celui qui représente le combat sur le corps de Patrocle, planche 49. G. J. O.

ROMANS.

Léodgard de Walheim à la cour de Frédéric II, Roi de Prusse, par l'auteur du Duc de Lauzun: 2 vol. in-12. Prix, 4 fr. et 5 fr. franc de port. Paris, chez *Maradan*, rue des Grands-Augustin.

C'est un titre que celui d'auteur du *Duc de Lauzun*. J'ai rendu dans ce journal, un compte avantageux de ce joli Roman; et c'est avec une prévention favorable que j'ai ouvert celui-ci. C'étoit une idée ingénieuse que d'en placer l'intrigue à la cour de Frédéric II. Les souvenirs flattent l'imagination, et surtout lorsqu'ils la ramènent sur un homme qui a rempli l'Europe du bruit de son nom. Sans viser au *Roman historique*, l'auteur a lié adroitement le sien à l'histoire; cela lui prête un charme de plus, et il y trouve l'avantage de ne pas estropier les faits comme on est souvent obligé de le faire lorsqu'on prend pour son héros un personnage historique.

La comtesse de Berg, veuve depuis peu de temps, aperçoit dans un cercle de Berlin, un jeune homme qu'elle n'y avoit pas encore rencontré. C'étoit Léodgard de Walheim. A une figure *parfaite*, à une taille élégante et noble, Léodgard réunissoit cette *grâce charmante* dont on sent l'*attrait*, mais que l'esprit voudroit en vain définir. Les regards de Camille et de Léodgard se rencontrent, et les voilà brûlant d'amour.

Le jeune militaire saisit le tumulte d'un bal pour faire sa déclaration. Mais à peine a-t-il commencé à régner sur la belle comtesse, qu'il découvre dans une église une jeune personne qui touchoit de si près

à l'enfance, qu'elle avoit toute l'*expression angélique* de cet âge. Léodgard en est si vivement frappé, que ce n'est qu'avec une extrême répugnance qu'il se rend à une invitation de cette tendre Camille qu'il devoit aimer éternellement. Mais sa sombre humeur se dissipe bientôt; la porte du salon s'ouvre, et la personne de l'église paroît, plus ravissante encore qu'elle ne l'étoit le matin. Léodgard apprend qu'elle est fille du comte de Romberg, homme vain et fier, qui, pour disposer de la main de Virginie, ne consultera certainement que son orgueil et son ambition. Le jeune sous-lieutenant se trouve encore bien éloigné de la fortune et des honneurs, mais aucune réflexion ne peut amortir la violence de sa passion naissante. Déja la malheureuse comtesse n'occupe plus que la seconde place dans son cœur, et bientôt il évite sa rencontre.

La jeune et innocente Virginie avoit pris feu aussi promptement et Léodgard, l'éclaire sur la situation de son ame.

Il obtient l'aveu des tendres sentimens qu'il a inspirés à Virginie, mais à l'instant où il se livre à l'idée séduisante de tout le bonheur qui l'attend, le roi le mande, et lui déclare que la comtesse de Berg veut bien lui faire l'honneur de l'épouser. Léodgard, surpris, essaye de faire quelques objections, mais Frédéric lui impose silence, en lui exposant qu'il est des engagemens que rien ne peut dispenser de remplir. En effet, les bontés de Camille pour son volage amant ont eu des suites qu'elle ne peut plus dérober à la malignité du public. Docile aux ordres du souverain, Léodgard va mettre ses remords aux pieds de la comtesse, et le roi ne dédaigne pas de se rendre lui-même chez elle pour lui annoncer qu'il prétend que le mariage se fasse sous ses yeux. Voilà donc

Léodgard et Camille unis pour jamais; voilà l'innocente Virginie livrée à d'éternels regrets!

Mais dès le lendemain du mariage, Frédéric ordonne à Léodgard de le suivre à l'armée. Camille, privée une seconde fois de l'homme qu'elle adore, se hâte du moins de l'aller rejoindre, dès qu'elle apprend que l'armée a pris ses quartiers d'hiver. Il tombe dangereusement malade, et elle lui prodigue les soins les plus empressés. Il les lui rend bientôt lui-même. Camille est tellement effrayée d'une chûte de cheval que son époux fait en sa présence, qu'on la rapporte mourante : elle expire après avoir donné le jour à un enfant qui ne lui survit que peu d'instans.

Léodgard, redevenu libre, va se jeter aux pieds de Virginie. Il obtient son pardon et l'épouse.

Ce Roman est bien écrit, et le style de l'auteur ne fait aucune disparate avec celui des personnages célèbres qu'il y laisse parler, car on est averti par une note que dans plusieurs conversations où Frédéric discourt avec Voltaire, Dargens, Laméthérie, ce qu'on leur fait dire n'est point inventé, et que ce sont véritablement eux qui parlent.

Ce Roman est d'une Dame, et contribue à prouver que les femmes peuvent avoir beaucoup de succès dans un genre d'écrit, dont la grâce et l'imagination sont les principales qualités. T. D.

Delphine, par Madame de Stael-Holstein; seconde édition, revue et corrigée; 6 vol. in-12; prix, 12 fr., et franc de port, 16 fr. A Paris, chez H. *Nicolle*, librairie-stéréotype, rue de Seine, n.° 12.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉCANIQUE.

PHYSIQUE.

MÉTÉOROLOGIE.

ZOOLOGIE.

BOTANIQUE.

(1) C'est par une transposition que cet article se trouve sous la rubrique RUSSIE.

MINÉRALOGIE.

GÉOLOGIE.

ANATOMIE.

JURISPRUDENCE.

ÉCONOMIE.

ÉCONOMIE RURALE.

AGRICULTURE.

TECHNOLOGIE.

VOYAGES.

EPISTOLAIRES.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

GÉOGRAPHIE.

TOPOGRAPHIE.

HISTOIRE.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

ANTIQUITÉS. ARCHÆOGRAPHIE.

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

MYTHOLOGIE.

BIOGRAPHIE. NÉCROLOGIE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

MNÉMONIQUE.

ÉDUCATION.

MÉTAPHYSIQUE.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

LITTÉRATURE GRECQUE.

POÉSIE LATINE.

POÉSIE ANGLAISE.

POÉSIE ITALIENNE.

POÉSIE FRANÇAISE.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

THÉATRE FRANÇAIS.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

OPERA BUFFA.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

THÉATRE DE L'AMBIGU COMIQUE.

THÉATRE ÉTRANGER.

BEAUX-ARTS.

ARCHITECTURE.

PEINTURE.

GRAVURE.

GLYPTIQUE.

ROMANS.

MÉLANGES.

ERRATA.

L'article sur une découverte faite d'*Oelhe* près Ninove, p. 134, sous la rubrique *Russie*, doit être mis sous la rubrique *France*, à l'article de *Gand.*

Mensel, 369, lisez *Meusel.*

Suite de la Table du Numéro.

AVIS.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour six mois . . . . 24 fr.
pour un an . . . . 42 fr.

On s'abonne au BUREAU DU MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez *Gabriel* DUFOUR, et Compagnie, libraires, rue des Mathurins S. Jacques, n.° 7.

Pour la France, et pour les Pays étrangers, chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

S.S.